



HAL
open science

Rapport annuel d'opération Fouille Programmée 2020 : Site des Moulineaux D'occupation religieuse au Moyen-Âge à la transformation en bâtiment civil à la période Moderne

Mathias Bellat, Etienne Courné, Flavie Jeanpierre Berraud, Marine Waszak,
Isabelle Le Tellier-Heitz

► To cite this version:

Mathias Bellat, Etienne Courné, Flavie Jeanpierre Berraud, Marine Waszak, Isabelle Le Tellier-Heitz. Rapport annuel d'opération Fouille Programmée 2020 : Site des Moulineaux D'occupation religieuse au Moyen-Âge à la transformation en bâtiment civil à la période Moderne. [Rapport de recherche] Drac Île-de-France. 2021, pp.188. hal-03547769

HAL Id: hal-03547769

<https://hal.science/hal-03547769v1>

Submitted on 20 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ile-de-France - Yvelines (78) : Poigny-la-Forêt

Rapport annuel d'opération

Fouille Programmée 2020 : Site des Moulineaux

D'un prieuré grandmontain médiéval à un manoir seigneurial
de la période Moderne

Sous la direction de :

Mathias Bellat

Etienne Courné

Avec la participation de :

Flavie Jeanpierre-Berraud

Isabelle Le Tellier

Marine Waszak



Table des matières

Première partie	Données Administratives, Techniques et Scientifiques	3
Deuxième partie	Résultats	13
	Introduction	14
A	Introduction générale	14
B	Historiographie du site des Moulineaux	18
1	Chronologie du site	18
2	Recherches à venir	19
C	Situation géographique et cartographies	20
1	Situation géographique	20
2	Évolution du couvert végétal	21
3	Cartes anciennes	21
D	Résumé de la campagne 2019	24
1	Sondage 1	24
2	Sondage 2	24
3	Sondage 3	27
4	Sondage 4	27
E	Objectifs de la campagne de 2020	28
1	Secteur 5	28
2	Secteur 6	28
3	Secteur 7	28
4	Secteur 8	28
5	Zone 2	29
F	Méthodologie	29
1	Enregistrement des données	29
2	L'apport d'une photogrammétrie ciblée	30
	Zone 1	33
A	Secteur 5, <i>Flavie Jeanpierre-Berraud</i>	36
1	Introduction	36
2	Phases	36
3	Conclusions	39
B	Secteur 6, <i>Mathias Bellat</i>	47
1	Introduction	47

2	Phases	47
3	Conclusions	67
C	Secteur 7, <i>Etienne Courné</i>	73
1	Introduction	73
2	Phases	74
3	Évolution de la fouille	74
4	Résumé des interprétations des trois phases archéologiques du S7	88
D	Secteur 8, <i>Marine Waszak</i>	92
1	Les niveaux supérieurs	92
2	L'US construite MR6	93
3	L'extrémité ouest du sondage	93
4	L'extrémité est du sondage	94
5	Conclusions	94
Zone 2		100
A	Secteur 1	
	<i>Etienne Courné</i>	100
B	Secteur 2	
	<i>Mathias Bellat</i>	103
1	Ensemble bâti	103
2	Niveaux d'occupations	103
C	Conclusion	108
Présentation de la prospection LiDAR aéroportée par drone, <i>Isabelle le Tellier</i>		109
1	Conditions d'intervention	109
2	Principe de la méthode employée	109
3	Matériel utilisé	109
4	Mise oeuvre	110
5	Livrables	110
Interprétation LiDAR, <i>Mathias Bellat</i>		111
1	Introduction	111
2	Les observations dans l'enceinte du site	111
3	Les observations à l'extérieur de l'enceinte	112
4	Conclusions	112
Conclusion générale		122
Troisième partie Inventaires techniques et documentation		126
Notice pour inventaire céramique de l'opération des Moulineaux 2020		
<i>Etienne Courné et Marine Waszak</i>		149

**Données Administratives, Techniques et
Scientifiques**

Fiche signalétique

Localisation

Région : Île-de-France
Département : Yvelines (78)
Commune : Poigny-la-Forêt
Lieu-dit : Les Etangs d'Angennes Prieuré des Mouligneaux

Codes

Code INSEE : 78497

Coordonnées

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence (RFG93 projection CC49):

X : 1606000

Y : 8163800

Z : 135,996 m NGF

Références cadastrales

Commune : Poigny-la-Forêt

Référence : 000 C 141, 142

Parcelles : 141 et 142

Année : 2018

Lieu-dit : Prieuré des Mouligneaux

Propriétaire du terrain

Mairie de Poigny-la-Forêt, 1 Place Maurice Hude,
78125 Poigny-la-Forêt

Référence de l'opération

Arrêté : n°2020-520 (date du 6 Octobre 2020)

Numéro d'opération : 1011326

Programme de recherche : Axe 8 « Edifices de culte chrétien depuis la fin de l'Antiquité »

Travaux

Maître-d'œuvre : Association Monachus
Type d'intervention : Fouille programmée
Bellat Mathias, Monachus (direction)
Étienne Courné, Monachus (co-direction)

Organisme de rattachement

Monachus, 78 Rue du théâtre 75015, Paris

Dates

Fouille : 15 au 28 juin 2020

Post-fouille : 1 août au 29 novembre 2020

Surface totale décapée : 51,45 m²

Surface totale fouillée : 48,75 m²

Thésaurus

Chronologie

- Paléolithique
 - Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique et Epipaléolithique
- Néolithique
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Final
- Protohistoire
 - Âge du Bronze
 - Ancien
 - Moyen
 - Final
 - Âge du Fer
 - Hallstatt (premier Âge du Fer)
 - La Tène (second Âge du Fer)
 - Indéterminé
- Antiquité romaine (gallo-romain)
 - République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale
 - haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - bas Moyen Âge
- Temps modernes
- Époque contemporaine
 - Ère industrielle

Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Foyer
- Structure urbaine
- Fossé
- Fosse
- Sépulture
- Murs
- Maison
- Megalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- Sol d'occupation
- St. indéterminée

Mobilier

- nb
- Industrielle lithique
 - Industrie osseuse
 - Céramique
 - Restes végétaux
 - Végétaux
 - Faune
 - Flore
 - Objet métallique
 - Arme
 - Outil
 - Parure
 - Habillement
 - Trésor
 - Monnaie
 - Verre
 - Mosaïque
 - Peinture
 - Sculpture
 - Lithique (dalle)
 - autres

Études annexes

- Géologie
- Pédologie
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Acq. des données
- Silex
- Conservation
- Numismatique



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Arrêté n° 2020-520 du 16 octobre 2020
portant autorisation de fouille programmée.

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté préfectoral n° IDF-2020-08-17-010 du 17 août 2020 portant délégation de signature à Monsieur Laurent ROTURIER, directeur régional des affaires culturelles d'Île-de-France en matière administrative ;

Vu l'arrêté n° 2020-057 du 18 août 2020 portant subdélégation de signature à Monsieur Stéphane DESCHAMPS, Conservateur régional de l'archéologie, et à Monsieur Jean-Marc GOUEDO, Conservateur régional adjoint de l'archéologie ;

Vu le dossier, enregistré sous le n° PGR112020000066, de demande d'opération archéologique arrivé le 31 janvier 2020 ;

Vu l'avis de la commission territoriale de la recherche archéologique Centre-Nord du 16 mars 2020 ;

ARRÊTE

Article 1 - Monsieur Mathias BELLAT est autorisé, en qualité de responsable scientifique, à conduire une opération de fouille programmée à partir de la date du 10 juin 2020 jusqu'au 30 juin 2020, sise en :

Région : ILE-DE-FRANCE
Département : YVELINES
Commune : POIGNY-LA-FORET

Intitulé de l'opération : Prieuré des Moulineaux - Fouille programmée - BELLAT.
Programme de recherche : Axe 8. Édifices de culte chrétien depuis la fin de l'Antiquité.
Code de l'opération : **1011326**

Article 2 - prescriptions générales

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent et conformément aux prescriptions imposées pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

Le responsable scientifique de l'opération informe régulièrement le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signale immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier. Il revient au préfet de région de statuer sur les mesures définitives à prendre à l'égard des découvertes.

À la fin de l'année civile, le responsable scientifique de l'opération adresse au conservateur régional de l'archéologie, en triple exemplaire papier plus un exemplaire au format pdf, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. L'inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli est annexé au rapport d'opération. Il signale les objets d'importance notable. Il indique les études complémentaires envisagées et, le cas échéant, le délai prévu pour la publication.

Article 3 - destination du matériel archéologique découvert

Le responsable prend les dispositions nécessaires à la sécurité des objets mobiliers. Le mobilier archéologique est mis en état pour étude, classé, marqué et inventorié. Son conditionnement est adapté par type de matériaux et organisé en fonction des unités d'enregistrement. Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération sont fixés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 - versement des archives de fouilles

L'intégralité des archives accompagnée d'une notice explicitant son mode de classement et de conditionnement et fournissant la liste des codes utilisés avec leur signification, fait l'objet de la part du responsable de l'opération d'un versement unique. Ce versement est détaillé sur un bordereau récapitulatif établi par le responsable de l'opération, dont le visa par le préfet de région vaut acceptation et décharge. Le lieu de conservation est désigné par le préfet de région.

Article 5 - Le Directeur régional des affaires culturelles d'Île-de-France est chargé(e) de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur Mathias BELLAT.

Fait à PARIS, le 16 octobre 2020

Pour le Préfet de Région, Préfet de Paris
et par délégation,
Pour le Directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation,
Le Conservateur régional de l'archéologie



Stéphane DESCHAMPS

FIG. 1 : Autorisation de fouille.

Partenaires

Thierry Convert, Mairie de Poigny-la-Forêt.

Nicolas Derely, Président de l'association *Sauvons les Molineaux*.

Sophie Dransart, Parc Naturel de la Haute-Vallée de Chevreuse.

Olivier Chagot, Association *Sauvons les Molineaux*.

Pascal Himbert, SNCF.

Édouard Noël, TT Géomètres Expert.

Pierre Casanova, Élagueur indépendant.

Bertrand Triboulot, Service Régional d'Archéologie, Responsable du département des Yvelines.

Florence Chevalier, Les Nouvelles de Rambouillet.

Direction

Mathias Bellat, Responsable d'opération, Muséum National d'Histoire Naturelle.

Étienne Courné, Co-responsable d'opération, MoMArch, Université Aix-Marseille.

Marine Waszak, Responsable de secteur et présidente de Monachus, Sorbonne Université.

Flavie Jeanpierre Berraud, Responsable de secteur, Sorbonne Université.

Interventions scientifiques

Aurelia Lureau, Doctorante UMR 8215 - Trajectoires. De la sédentarisation à l'Etat, Université Panthéon-Sorbonne.

Isabelle Le Teillier, AIRD'ECO-Drone.

Fouilleurs Bénévoles

Raphaël Devred, Doctorant en histoire Environnementale à l'Université de Versailles-Saint-Quentin/Université Paris-Saclay, CHCSC- EA 2448, Fondation des Sciences du Patrimoine- ANR EUR-17-EURE-0021.

Amber Goyon, Master Université Panthéon-Sorbonne.

Manon Fafin, Master Sorbonne Université.

Emma Legrand, Master Sorbonne Université.

Lou-Anne Matthieu, Master Muséum National d'Histoire Naturelle.

Thomas Pouyane, Charpentier indépendant.

Marie-Charlotte Rogeau, Master Sorbonne-Université.

Ogier Robert, Master Muséum National d'Histoire Naturelle.

Remerciements

À l'association *Sauvons les Molineaux*, à la commune de Poigny-la-Forêt, au Parc Naturel Régional de la Haute-Vallée de la Chevreuse, au SRA Ile-de-France au SAI 78-92. Merci également Jean-Pierre Trinquocostes (TT Géomètres Experts) et Andy Lagente (SNCF) pour leur aide précieuse. Mentions spéciales à Olivier Chagot et Bertrand Triboulot pour leur soutien depuis le début, ainsi qu'à tous les fouilleurs pour leur investissement. Enfin un immense merci à tous les donateurs qui ont, par leur générosité, contribué à porter ce projet. Merci aux relectrices de ce rapports D. Courné, M. Waszak et A. Rouquette.

Études de mobilier

Comptage et étude typologique du mobilier céramique (Flavie Jeanpierre-Berraud, Étienne Courné, Jimmy Foy et Marine Waszak).

Relevés orthophotogramétrique et 3D (Mathias Bellat et Aurélie Lureau).

Photographie du mobilier céramique (Étienne Courné et Flavie Jeanpierre Berraud).

Photographie des isolats (Étienne Courné).

Comptage du mobilier de verre.

Comptage du mobilier de métallique.

Comptage du mobilier d'ardoises.

Comptage de la faune.

Documentation

Relevés photographiques.

Relevés orthophotogramétriques.

Relevés en plans des secteurs.

Relevés des coupes des secteurs.

Transects des unités construites.

Enregistrement systématique des différentes unités stratigraphiques et des unités construites stratigraphiques.

Notice scientifique

La campagne de 2020 sur le site des Moulineaux a apporté des précisions sur les premières découvertes des sondages effectués en 2019. Cette année plusieurs états de constructions ont pu être mis en évidence bien qu'aucun ne soit attribuable de manière certaine. Les murs exhumés en 2019 ont été retrouvés et des continuités entre eux ont été établies. Une zone construite dont la fonction n'est pas encore définie a aussi été mise au jour. Il pourrait s'agir d'un sol bâti ou d'une plateforme selon les interprétations. Une structure s'apparentant à une cave a été mise au jour en fin de chantier, sa fouille et sa compréhension comporteront les objectifs principaux de la campagne 2021. Enfin des relevés LiDAR ont été réalisés par AIRD'ECO-Drone pour le compte de l'association *Sauvons les Moulineaux*. Quelques interprétations de structures ont été effectuées et ajoutées à ce rapport. Par ailleurs deux secteurs ont été ouverts dans une nouvelle zone. Il s'agissait d'une part d'un relevé en plan du pallier de la chapelle avant l'installation d'une grille sur celui-ci par l'association *Sauvons les Moulineaux* et d'autre part d'un sondage dans un espace identifié comme un cimetière.

Période	Entité	Matériels	Interprétation
Époque contemporaine	Niveaux d'occupation	Verre	Niveaux d'occupation correspondant à l'occupation contemporaine notamment les <i>Rave Party</i>
Époque moderne	Murs, niveaux de circulation (?)	Céramique, faune, verre, TCA, mortier, ardoise, métal	Niveaux de construction et d'occupation de la période d'Angennes
Moyen-Age	Murs, cave	TCA, céramique, faune, métal, verres, mortier	Mur de bâtiment religieux, cave

TAB. 1 : Tableau récapitulatif des résultats de la campagne 2020.

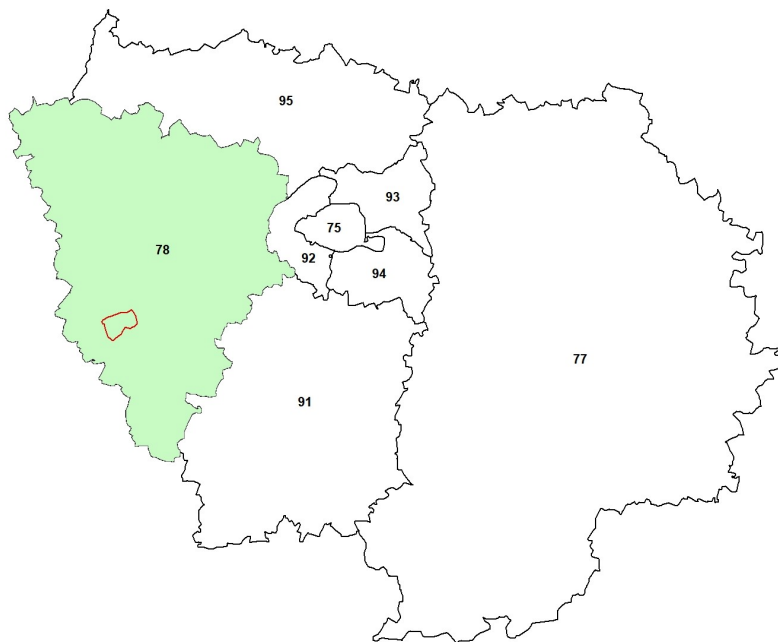


FIG. 2 : Localisation de la commune de Poigny-la-Forêt.

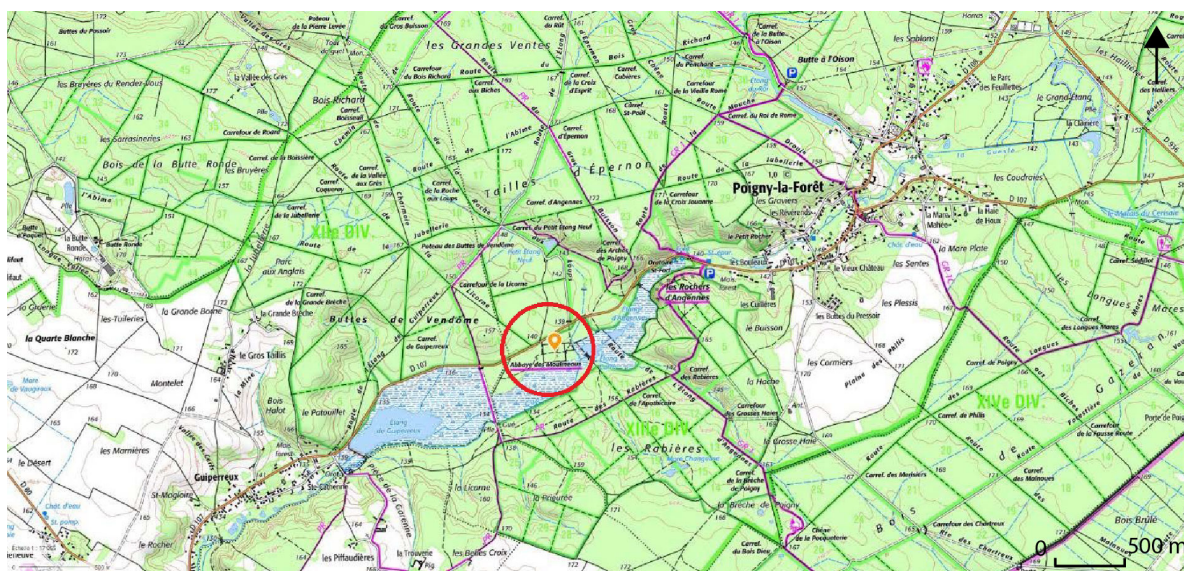


FIG. 3 : Carte IGN du site des Moulineaux (Données *Géoportail.fr*).

Département : YVELINES Commune : POIGNY-LA-FORET	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES ----- PLAN DE SITUATION -----	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : VERSAILLES - Accueil et délivrance des documents ouvert du lundi au vendredi 8h30/12h - 13h30/16h sauf le mercredi de 8h30/12h 78015 78015 VERSAILLES CEDEX tél. 01.30.97.44.52 -fax 01.30.97.45.76 cdif.versailles@dgfip.finances.gouv.fr
Section : C Feuille : 000 C 01 Échelle d'origine : 1/5000 Échelle d'édition : 1/1250 Date d'édition : 12/12/2019 (fuseau horaire de Paris) Coordonnées en projection : RGF93CC49 ©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics		Cet extrait de plan vous est délivré par : <p style="text-align: center;">cadastre.gouv.fr</p>

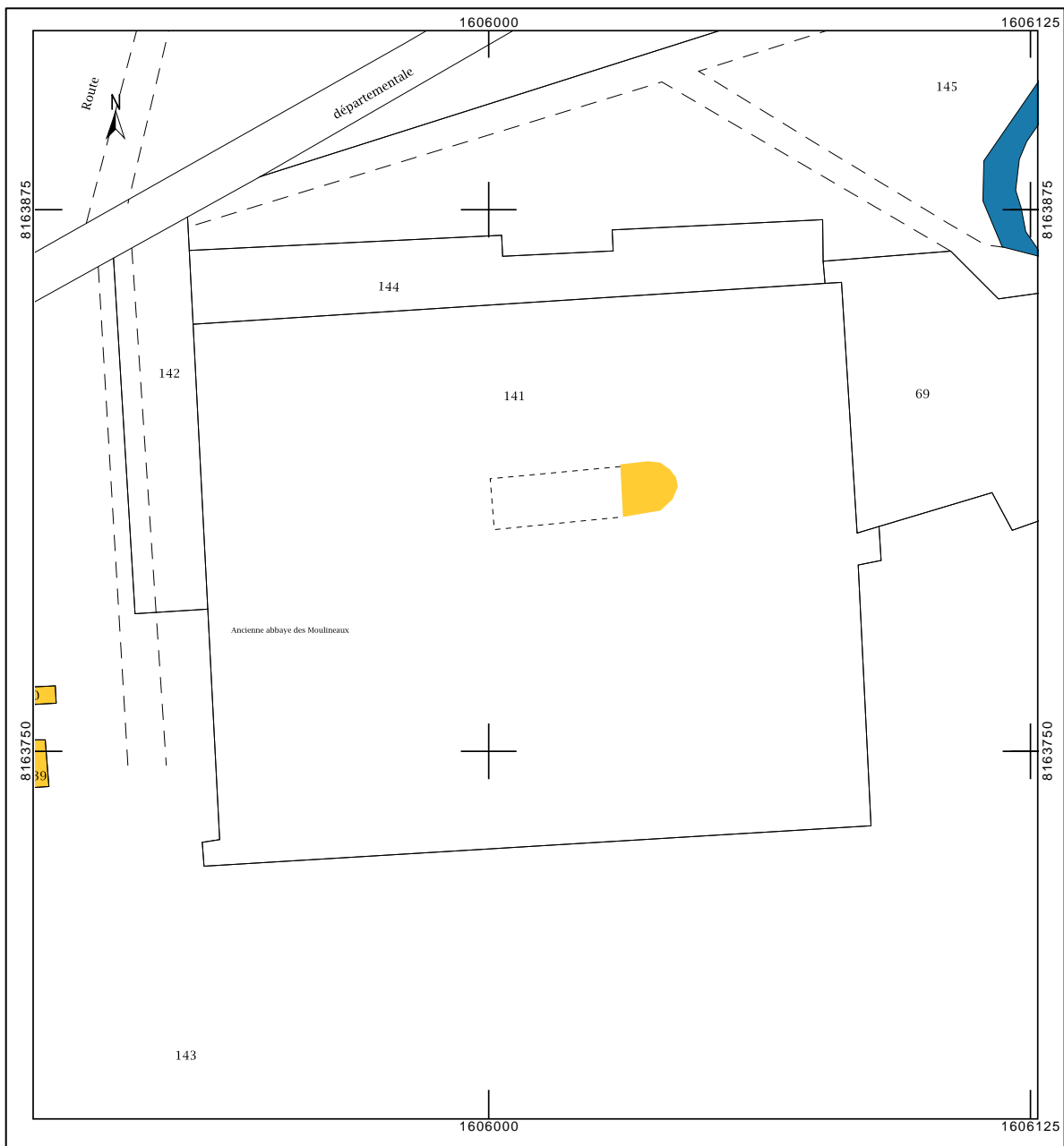


FIG. 4 : Plan des parcelles cadastrales 141 et 142 (Gadastre.gouv).

Résultats

Introduction

A. Introduction générale

La fouille programmée du site des Moulineaux de 2020 se situe dans la continuité de la campagne de sondage réalisée en 2019. La campagne a eu lieu du 15 au 28 juin 2020 sous la direction de Mathias Bellat et d'Étienne Courné. Le site des Moulineaux n'a jamais été fouillé et constitue donc un sujet de recherche inédit, d'autant qu'il s'agit de l'un des rares témoignages d'un site Grandmontain dans la région. Le site n'est jamais réellement tombé dans l'oubli bien qu'il ait été laissé à l'abandon par ses propriétaires tout au long du XXe siècle. En 2019, à l'initiative de O. Chagot et B. Triboulot, nous avons lancé une campagne de sondage restreinte sur le site.

La campagne de 2019 a apporté une première stratigraphie partielle du site ainsi que la mise en évidence plusieurs structures enfouies. Cette année les fouilles ont permis de conforter certaines hypothèses émises en 2019 mais aussi de mettre en évidence de nouveaux éléments. Les différentes zones et secteurs fouillés et étudiés sont présentées sur la page suivante (**Figure 6**).

Cette année la campagne de fouille s'est divisée en trois parties distinctes :

- La conduite de la fouille dans la zone 1 sur quatre nouveaux secteurs de fouilles.
- L'étude dans une nouvelle zone (zone 2) de deux secteurs, le porche de la chapelle suite à son nettoyage en vue d'y installer une grille, ainsi que

la réalisation d'un sondage à l'emplacement supposé du cimetière.

- La réalisation d'un relevé LiDAR à l'échelle du site par Isabelle le Tellier de AIRD'ECO-Drone (**Cf. Prospection LiDAR**) suite à la demande de l'association *Sauvons les Moulineaux*. Nous présenterons ici une ébauche des premières interprétations archéologiques de ces données.

En complément de la fouille, un relevé orthophotogramétrique du mur 2 en élévation a été réalisé par Aurélia Lureau. Le modèle 3D qui en résulte servira à réaliser une première analyse du bâti de cette élévation encore non datée¹.

L'étude géophysique qui devait être réalisée cette année a été repoussée début 2021 mais les données récoltées lors de la campagne 2020 permettront de cibler avec plus de précision les éléments à prospecter.

Ce projet visait dès sa création à réunir au sein d'une association des étudiants en archéologie mais aussi quiconque intéressé par le projet de recherche et de mise en valeur du site des Moulineaux. Grâce à l'aide de *Sauvons les Moulineaux* mais aussi l'autorisation et au soutien de la mairie de Poigny-la-Forêt, nous avons pu installer un cabanon en bois sur le site et y intégrer des toilettes sèches (**Figure 5**). Nous remercions particulièrement Thomas Pouyanne, artisan charpentier qui a réalisé l'assemblage du cabanon et la conception des toilettes sèches. Cette initiative permet ainsi de disposer d'un élément nécessaire à la bonne tenue de tout

¹Plusieurs réutilisations modernes et contemporaines.

chantier². Installé dans la partie sud-est du site le cabanon s'intègre dans l'environnement local sans le défigurer. Certains restes de TCA trouvés hors contexte ont été utilisés afin de pérenniser le porche du cabanon. Cette structure durable a permis entre autres de disposer de sanitaires pour les journées du patrimoine 2020, qui seront mis à la disposition de tout ceux souhaitant réaliser des événements sur le site à l'avenir. Le cabanon permet aussi de ranger le matériel lourd lors de la campagne de fouille. Enfin le choix de toilettes sèches est motivé par une volonté de préserver l'environnement partagée par l'ensemble de l'équipe. Le faible coût et le moindre entretien de ce type de toilettes n'en sont que des avantages supplémentaires.

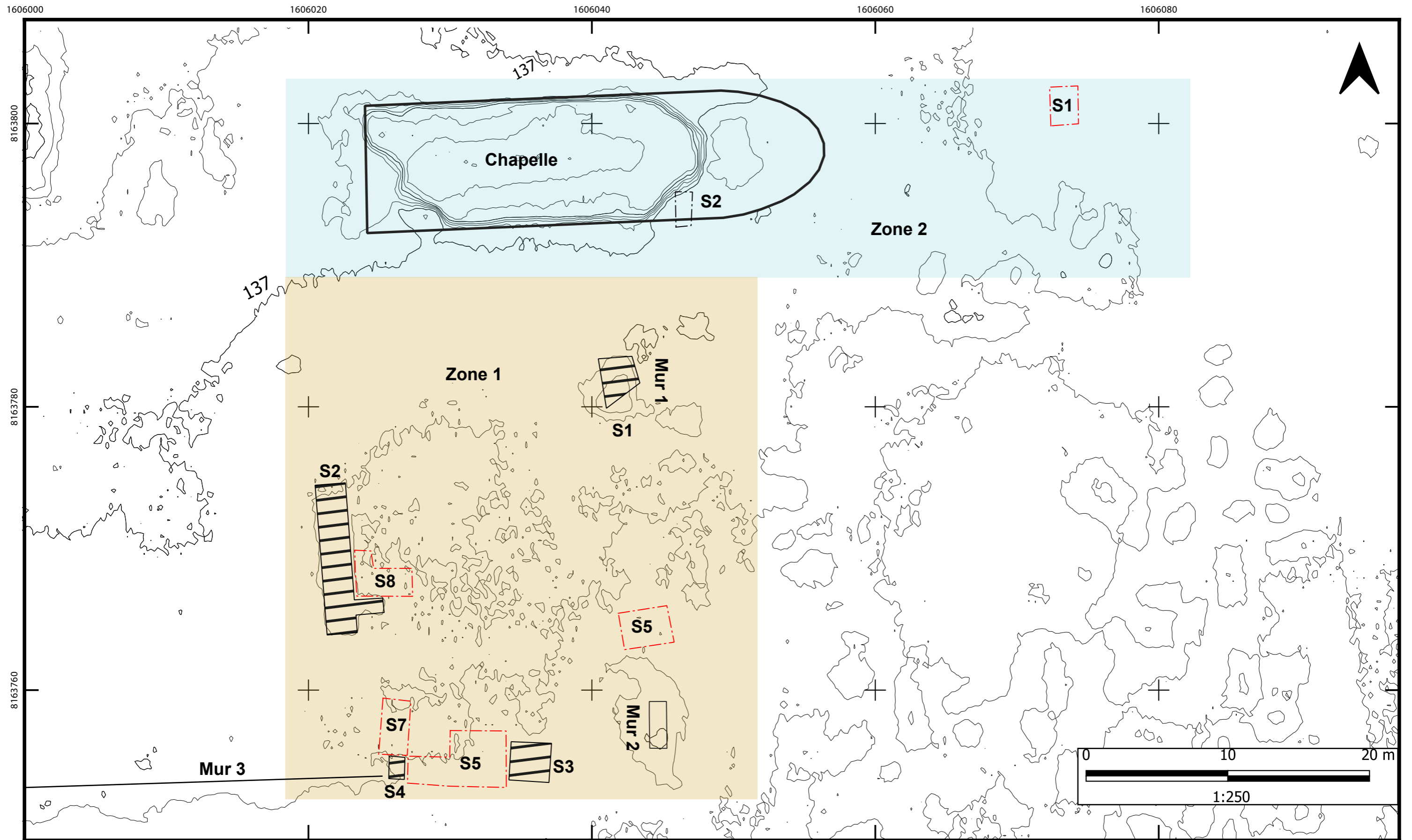
Pour finir, la volonté de l'équipe de *Monachus* était de créer des conditions de confiance et de respect mutuel au sein de l'équipe. Les problèmes liés au harcèlement sexuel ou aux formes de discriminations n'arrivent que trop souvent dans le milieu archéolo-

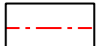
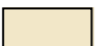
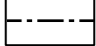
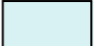
gique qui crée un microcosme le temps d'un chantier. C'est pourquoi nous avons décidé d'adhérer au label *Chantier-Éthique* afin de garantir des conditions idéales de travail et de confiance pour les fouilleurs. L'intégralité de l'équipe et des fouilleurs a donc signé cette charte (**Figure 7**) proposée par l'association *Payeta truelle* et *Archéo-Éthique*. Il s'agit de créer un environnement de travail souhaitable pour tous et nous encourageons vivement tout chantier d'archéologie programmée à adhérer à cette charte qui n'impose que de règles de bien vivre ensemble et de respect mutuel.



FIG. 5 : Photo du cabanon après installation, Étienne Courné.

²Les chantiers programmés n'ont pas l'obligation de toilettes sur le terrain tandis que les fouilles préventives doivent se plier à cette obligation.



- | | |
|---|---|
|  Secteurs fouillés en 2020 |  Zone 1 (Ancien bâtiment) |
|  Secteur nettoyé en 2020 |  Zone 2 (Chapelle et espace est) |
|  Secteurs fouillés en 2019 | |

Projection : RGF 93
 Systèmes de coordonnées : RGF 93 CC49
 D.A.O. Mathias Bellat

Fig. 6 : Carte d'ensemble des zones étudiées sur le site des Moulineaux en 2020 sur fond topographique (0.5 m).



Formulaire de demande de labellisation « Chantier-Éthique » 2020

Ce formulaire doit être rempli par le/la responsable d'opération et renvoyé à l'adresse archeo.ethique@univ-paris1.fr

Nom usuel du site : Abbaye des Moulineaux

Commune : Poigny-la-Forêt

Département : Yvelines

Région : Ile-de-France

Pays : France

Date début campagne : 15 juin 2020

Date fin : 28 juin 2020

Nom des responsables d'opération : Bellat Mathias, Courné Etienne

Adresse mail de contact : monachus.asso@gmail.com

Par la présente, les responsables d'opération certifient que :

- L'ensemble des participants au chantier, les responsables d'opération, les fouilleurs ainsi que les spécialistes de passage, ont lu le vademécum Chantier-Éthique.
- L'ensemble des participants au chantier, les responsables d'opération, les fouilleurs ainsi que les spécialistes de passage, ont signé la charte Chantier-Éthique.
- Les responsables d'opération s'engagent à lutter contre les discriminations sur leur chantier et à faire respecter la charte et le vademécum.
- En cas d'événement(s) négatif(s), et afin d'éviter que ceux-ci ne soient niés ou minimisés, le vademécum et la charte seront utilisés en tant que documents officiels contenant une procédure à laquelle se référer.

Le label Chantier-Éthique ne garantit pas l'absence de dérives sur les chantiers de fouilles, malgré la bonne volonté des signataires. Vous pouvez signaler tout dysfonctionnement au sujet d'un chantier labellisé à l'adresse email chantier.ethique@protonmail.com.

Date 18/06/2020 - Bellat Mathias - Signature

Chantier Éthique est un projet développé par



FIG. 7 : Formulaire *Chantier Éthique* signé par tout les membres du chantier.

B. Historiographie du site des Moulineaux

Nous ne reviendrons pas en détail sur l'histoire du site. Le lecteur pourra se référer au rapport de 2019 (BELLAT & COURNÉ 2019a) où une étude plus approfondie y a été dédiée. Nous n'évoquons ici que les grandes dates du site telles qu'elles ont été synthétisées par R. Devred (BELLAT & COURNÉ 2019b).

1. Chronologie du site

Le prieuré Notre-Dame des Moulineaux (XII^e s. – 1576)

- 1155-1176 : Date probable selon Auguste Moutié, de donation des terres aux moines sur le futur site des Moulineaux : « La date de donation du territoire des Moulineaux doit donc floter incertaine dans un espace de vingt et un ans, compris entre les années 1155 et 1176 » (MOUTIÉ 1846, p.50). L'absence de charte de donation conservée empêche de connaître la date d'établissement des moines sur le site.
- 1195 : Une charte mentionne trois des frères grandmontains des Moulineaux : Guillaume de Grimoard, Bernard de Josbert et Sévin de Antuis (MOUTIÉ 1846, p.52).
- XIIe-XIVe : des donations et des bénéfices permettent aux moines de s'établir et de se maintenir sur le site des Moulineaux dans la vallée de la Guesle.
- Vers 1229 : rupture de la digue de l'étang de Guiperreux de l'étang de la Licorne et inondation du prieuré des Moulineaux. Cette inondation ruine l'économie des moines : le moulin est bloqué, les étangs à anguilles sont rompus et les bois inondés. Le comte de Montfort, à qui appartient l'étang de Guiperreux, est chargé de rembourser les pertes des moines (MOUTIÉ 1846, p.59-60).
- v. 1429-1430 : Pierre Galle est prieur des Moulineaux (MOUTIÉ 1846, p.71).
- 11 mai 1452 : le frère Lubin Papillon, religieux de Louye acquiert le bénéfice personnel de la Maison des Moulineaux (MOUTIÉ 1846, p.72).
- 25 mai 1470 : Pierre Roland, religieux du prieuré de Pommier-Aigre du diocèse de Tours est élu administrateur et bénéficiaire du prieuré des Moulineaux (MOUTIÉ 1846, p.73).
- 1478 : Nicolas Ledroy apparaît comme maître et administrateur des Moulineaux (MOUTIÉ 1846, p.73). Il est excommunié en 1480, et les Moulineaux sont confiés au prieuré-chef commendataire de Louye.
- v. 1480-1576 : le prieuré des Moulineaux est administré par le prieur commendataire de Louye.
- 18 mai 1558 : le prieuré est affermé pour neuf ans par Eustache du Bellay, évêque de Paris à Claude d'Angennes, évêque du Mans pour la somme de 400 livres tournois (MOUTIÉ 1846, p.75). Il faut peut être voir cet acte comme une stratégie de Claude d'Angennes pour renforcer le pouvoir foncier et juridique de sa famille dans la région, puisque son frère est seigneur de Rambouillet et de Poigny.

La seigneurie d'Angennes (1576-1706)

- 15 juillet 1576 : Claude d'Angennes, prieur commanditaire des Moulineaux échange cette terre à son frère Jean d'Angennes contre la seigneurie des Besnières.
- 1577 : Jean d'Angennes lance une campagne de travaux aux Moulineaux. Olivier Ymbert en est le maçon et le tailleur de pierre. Le seigneur de Poigny a pour obligation (une clause de l'acte d'échange de 1576 l'y oblige) de conserver la fonction religieuse du bâtiment. « Le seigneur de Pognis ne pourra ruyner ne faire ruyner, desmolir ou abbatre, ny applicquer totalement

ladicte chapelle des Molineaux à US ages prophanes; mais s'il veut y bastir ou faire bastir, ou s'ayder en partie d'icelle pour accomoder sa demeure, sera tenu reserver tout le bout d'icelle où est le maistre autel, et tout le chanceau en estat de chapelle, sans l'apliquer à aultre US age que pour servir d'oratoire et y faire dire la sainte messe (MOUTIÉ 1846, p.79)». Si Jean d'Angennes respecte cette clause on peut voir qu'il ne laisse à la partie religieuse que ce à quoi il est contraint et transforme l'ensemble du site en résidence seigneuriale. L'appareillage de grès date du XVIe siècle, ce n'est pas sans faire référence au château de Rambouillet lui aussi paré de pierres de taille en grès, symbole de la puissance castrale et seigneuriale.

- 15 novembre 1584 : Henri III fait ériger les Molineaux en fief relevant du roi intégré à la châtellenie de Poigny par lettres patentes (MOUTIÉ 1846, p.78).

Une terre du domaine de Rambouillet (1706-1830)

- 1706 : Le comte de Toulouse (1678-1737), fils légitimé de Louis XIV achète la terre des Molineaux. Cet achat s'intègre à la politique d'acquisition d'un domaine cynégétique et forestier autour du marquisat de Rambouillet (DEVRED 2019, p.37).
- 1712 : Le Comte de Toulouse fait réformer la forêt de son domaine, érigé en 1711 en duché-pairie par le roi. L'atlas de Réformation des bois de la maîtrise contient un plan du site des Molineaux au folio 6. Le site est fortifié et le corps de logis est en forme de U auquel s'ajoute un bâtiment parallèle au nord. Les bâtiments sont entourés de jardins et de potagers. En dehors de l'enceinte le plan fait apparaître des terres cultivées et labourées dans la vallée de la Guesle.
- 1795-1796 : L'étang d'Angennes, l'étang carré et son moulin sont vendus pendant la Révolution

(DEVRED 2019, p.43).

- 1798-1799 : Le château de Poigny qui servait de maison de garde est vendu à un particulier (DE JANTI 1947, p.42).
- 1906 : Acquisition du site des Molineaux par le Comte de Fels, propriétaire du domaine de Voisins à Saint-Hilarion (Yvelines).
- 2013 : Fondation de l'Association Sauvons les Molineaux.
- 2014 : La chapelle des Molineaux est inscrite aux Monuments Historiques par arrêté du 18 juillet 2014.
- 2016 : rachat du site par la commune de Poignyla-Forêt (2 ha).

2. Recherches à venir

La campagne 2020 n'a apporté aucune nouvelle donnée sur le thème de la recherche historique, puisqu'aucune problématique de recherche n'a encore été clairement définie. L'idée de traiter les sources historiques des procès liés aux inondations (BELLAT & COURNÉ 2019a, p.23) avait été émise. Malheureusement au vu des circonstances actuelles depuis début 2020, aucun contact n'a put-être entrepris avec un historien médiéval. Il semble donc nécessaire pour les futurs projets sur le site d'établir des problématiques de recherches historiques avec l'aide d'un médiéviste. Deux difficultés notoires se présentent pour toute recherche future. D'une part la disparité des archives³ situées à Rambouillet, à Paris, Saint-Quentin en Yvelines mais aussi dans des archives privées (CHARY, anciens propriétaires du terrain...). D'autre part les textes originaux des grandmontains ou les textes contemporains de la création du prieuré sont en latin médiéval ce qui nécessite une certaine maîtrise qui n'est pas à la portée de tout historien. Cependant une élève de l'ENS en histoire médiéval a été initiée au projet et devrait prendre part à la campagne de 2021. Celle-ci a réalisé son mémoire sur le milieux religieux dans la région

³Problème inhérent aux recherches d'archives.

d'Avignon au XIV^e siècle. Il s'agirait donc pour elle d'étudier le phénomène religieux dans une zone géographique différente et permettrait d'approfondir nos connaissances sur les archives historiques du site.

C. Situation géographique et cartographies

1. Situation géographique

Le site des Moulineaux se trouve dans la commune de Poigny-la-Forêt dans les Yvelines, au sein du Parc Naturelle Régional de la Haute vallée de Chevreuse. Situé sur le bord de la Guesle, il s'agit d'un site implanté en fond de vallée entre les Buttes Vendôme à l'ouest et les Rocher d'Angennes à l'est. Les dynamiques hydrauliques y sont puissantes et l'utilisation de ce milieu par l'homme remonte au moins à la création du prieuré avec l'implantation de bassins à anguilles (MOUTIÉ 1846). À la période contemporaine un moulin à eau est installé pour la fabrication d'étain. Cette rivière alimente plusieurs plans d'eau, notamment l'étang Carré et l'étang d'Angennes à l'est ainsi

que l'étang de Guiperreux, plus grand, à l'ouest.

La géologie du site est influencée par cet environnement humide. Le fond de la vallée de la Guesle est constitué d'alluvions fluviales du Quaternaire (Fz) de texture limono-argilo-sableuse (Figure 8). Les hauteurs qui l'entourent sont quant à elles constituées de colluvions et de larges rochers de grès. La zone est de nos jours fortement boisée par des bouleaux et des chênes, espèces communes en forêt domaniale de Rambouillet. De nombreuses recherches sur l'environnement du site sont à envisager. Les étangs entourant le site, bien que possiblement récurés aux périodes médiévales, sont riches en bio-indicateurs et permettent de comprendre les différentes phases d'occupations humaines allant de la préhistoire aux périodes modernes (VIGNEAU 2007). Aucun projet de recherche n'a été à ce stade lancé mais des contacts ont été pris avec des palynologues du Muséum National d'Histoire Naturel afin de d'examiner les possibilités d'études à l'échelle du site et de la vallée. Il en ressort qu'il serait nécessaire de réaliser dans un premier temps une étude géomorphologie, un coupe de fond de vallée, afin de définir les emplacements les plus aptes à

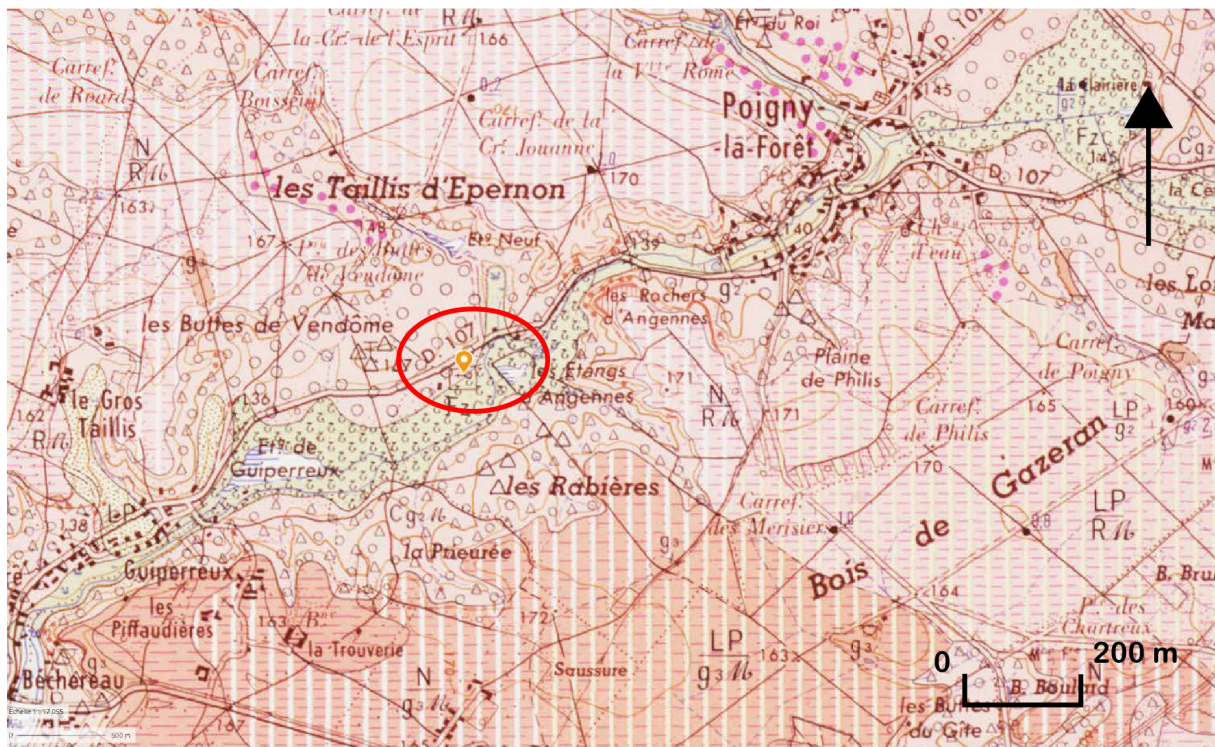


FIG. 8 : Carte géologique (Géoportail.fr).

conserver des bio-indicateurs. Le problème principal étant dans le fait que la majorité des terrains autour du site restent la propriété privée de l'ancien propriétaire du site qui ne répond pas aux différentes demandes effectués par l'association ou la mairie.

A l'échelle du site, un projet de sondage dans les douves (Cf. conclusion) va être lancé pour avril-mai 2021. Ce sondage permettrait de récolter certaines informations chronostratigraphiques, à savoir la datation du creusement, mais aussi récolter des informations sur les possibles récurages et réutilisations des douves et afin de collecter des bio-indicateurs (pollens, charbons, microfaune...).

2. Évolution du couvert végétal

Tout d'abord nous tenions à présenter une image aérienne du site afin de montrer l'évolution de la végétation en cinquante années. En 2018 (**Figure 9**) le couvert végétal recouvre la majorité du site ainsi que les zones humides alentours. Seule une petite zone au nord de la route ainsi qu'une partie des étangs d'Angennes à l'est du site sont dépourvues de végétation. Or sur les photos aérienne près de 70 ans plus tôt (**Figure 10**), on observe un couvert végétal bien moins dense. Le site est presque intégralement dépourvu d'arbres. L'enclos du prieuré est nettement visible et on peut presque distinguer le Mur 3 au sud-ouest de la chapelle mais aussi une partie dégagée dans l'angle sud-est de l'enclos. Le fait marquant est l'absence de toute végétation le long du tracé de la Guesle : les étangs d'Angennes à l'est et ceux de Guiperreux à l'ouest sont dénudés de tout couvert végétal. Ceci montre bien les variations rapides, qui sont des phénomènes historiques récurrents (**VIGNEAU 2007**).

3. Cartes anciennes

Suite aux retours de la commission territoriale de recherche archéologique d'Ile-de-France du 16 au 19 mars nous avons décidé d'introduire ici certaines des

cartes anciennes représentant le prieuré des Moulineaux.

La plus ancienne carte trouvée⁴ mentionnant le site des Moulineaux est celle dite de Cassini (**Figure 11**). Le village de Poigny y est représenté ainsi que la Guesle et les deux étangs mais le « château », lui, n'est pas indiqué. Il faut attendre 7 ans de plus avant de voir une carte topographique royale représentant le « château de Poigny ». Sur le premier modèle (**Figure 12**) on note la présence de plusieurs bâtiments dans l'enclos du prieuré. Deux bâtiments semblent se distinguer, l'un à l'ouest correspondant à la possible salle des gardes - aujourd'hui recouvert de végétation -, l'autre plus à l'est ou la chapelle ainsi que l'aile ouest et qu'une partie de l'aile sud du bâtiment semblent représentées. Enfin on semble distinguer une petite délimitation au sud-ouest de l'enclos comme elle existe sur le plan de Moutié. On se rapprocherait donc plus du plan établi par Moutié (**Figure 17**) de celui visible plus tardivement sur les cartes d'état-major (**Figure 14**). On note une différence par rapport au plan de 1697 : la présence au sud-est de l'enclos de plusieurs points alignés. Il pourrait s'agir d'un verger dont le tracé rectiligne encore visible sur les photos aériennes des années 1950 (**Figure 10**) serait une possible trace. La deuxième carte de 1764 (**Figure 13**) nous informe sur les possessions du « château de Poigny ». Au sein de la zone bleu à l'ouest de l'enclos du prieuré qui semble correspondre à la forêt domaniale⁵, une parcelle blanche se distingue. Il est écrit « *Château de Poigny* » comme sur la première version gravée de la carte (**Figure 12**), cela laisse penser que le prieuré aurait eu des possessions de l'autre côté de ce qui correspond aujourd'hui à la départementale. Cette hypothèse corroborait avec celle d'Olivier Chagot qui voit dans les talus aujourd'hui partiellement visible de l'autre côté de la D107 de possibles glaciers utilisés par les moines.

Sur la carte d'état-major (**Figure 14**) on voit que les bâtiments représentés dans l'enceinte sont moins nombreux, cela traduit possiblement l'abandon progressif

⁴En libre accès internet au vue des conditions sanitaires actuelles.

⁵Légende non accessible pour cette carte.

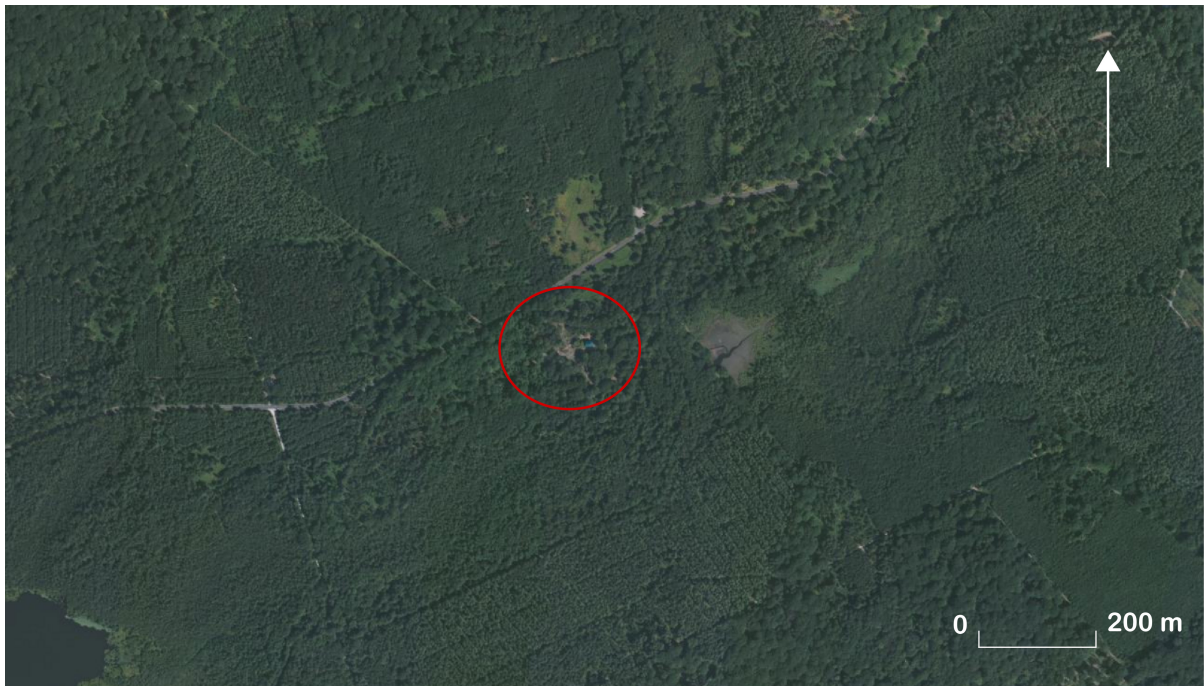


FIG. 9 : Photo aérienne du site, prise de vue 2018 (*Géoportail.fr*).



FIG. 10 : Photo aérienne du site, prise entre 1950 et 1965 (*Géoportail.fr*).

du site. Seule la chapelle, la « salle d'arme » et les quatre angles des murs sont visibles. On voit aussi l'apparition à l'est du moulin représenté par un point rouge au niveau de la Guesle ainsi que la disparition de l'étang carré qui n'est plus représenté. Enfin la carte des eaux et forêts de 1938 (Figure 15) montre un état assez similaire

que celui de la carte d'état-major, bien qu'on puisse noter la toponymie de la vallée de la Guesle à l'ouest du prieuré qui est nommé « *Plaine de la Licorne* ». Cette toponymie diffère de celle des cartes de 1764 où seul le « *Chauff do la licorne* » et le « *Carrefour de la licorne* » sont indiqués. Cela nous renseigne sur une topony-

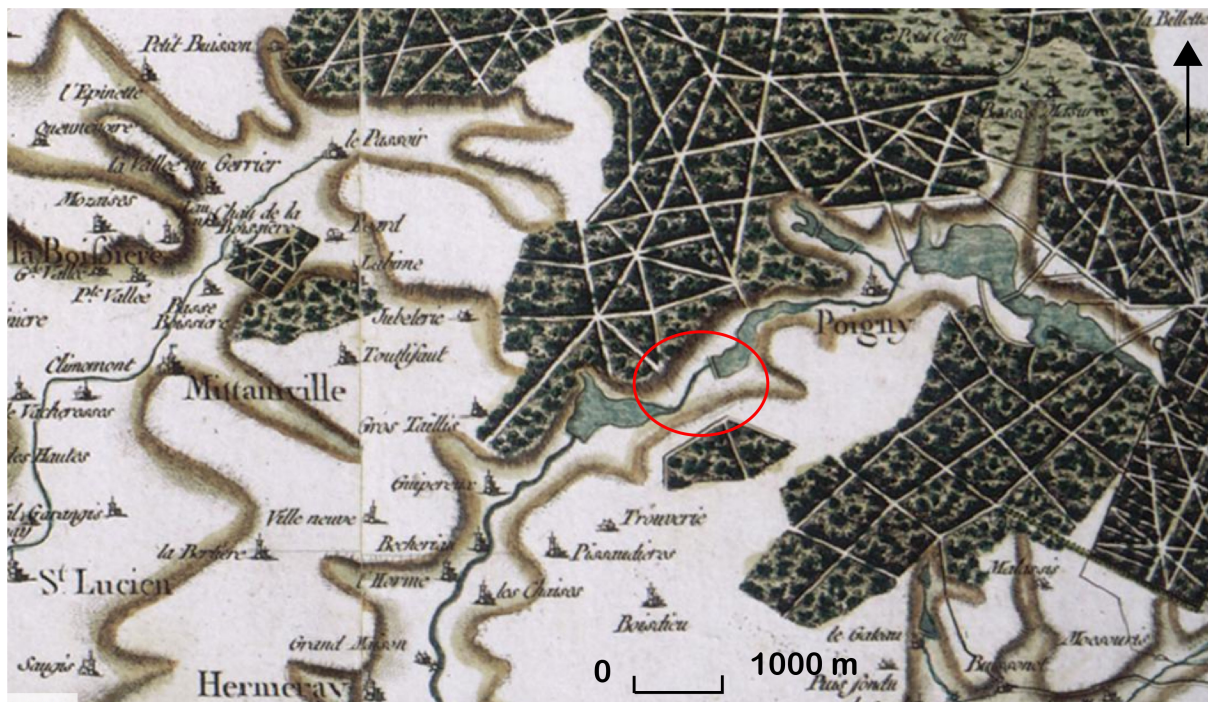


FIG. 11 : Carte dite de Cassini, 1757 (LUCE & BEAUCHAMP 1757).



FIG. 12 : Carte topographique royale de Rambouillet et ses environs, version gravée, 1764 (BERTHIER & DELAHAYE 1764).

mie ancienne. Enfin on peut noter que sur les cartes de 1764 l'appellation « *Etang Quarre* » correspond à un étang aujourd'hui n'existant que par intermittences à l'ouest de l'étang d'Angennes.

D. Résumé de la campagne 2019

Les sondages ouverts en 2019 avaient pour but de construire une première chrono-stratigraphie du site et de comprendre les différentes phases de construction. Quatre principales phases y ont été identifiées (**Figure 18**), la première phase étant l'occupation du site à la période postérieure à la période moderne. De plus, trois structures ont pu être mise au jour : il s'agit de trois mur nommés MR1, MR2 et MR3. L'hypothèse d'un « plan type » grandmontain fonctionnant sur ce site a pu être infirmée (**Figure 20**), au vue des distances mesurées entre les murs est et ouest qui ne concordent pas avec le canon de l'ordre d'un carré de 36 m pour les longueurs (**MOUTIÉ 1846**) et possèdent un espacement bien plus réduit.

1. Sondage 1

L'occupation moderne a clairement été mise en évidence alors que celle de la période grandmontaine laisse encore planer quelques doutes Le sondage 1 était la base de notre recherche sur la stratigraphie du site. En effet, cette zone avait été creusée par l'ancien propriétaire afin d'empêcher les « *teuffeurs* » des *Rave Party* de stationner sur le site. On déplorera le peu d'intérêt pour le patrimoine de cet ancien propriétaire qui, en creusant ces véritables dispositifs anti-stationnement a mis au jour un mur dans un état de conservation relativement correct. Il s'agissait du mur 1⁶ qui était visible sur une hauteur approximative de 0.5 m pour une longueur de 3.5 m. Ce mur était composé de grès d'Épernon avec à certains endroits un liant en mortier assez friable. Ce dernier ne semblait pas comporter de tranchée de fondation véritablement distincte bien

que l'Us 1106 soit attribuée à cette fonction (**BELLAT & COURNÉ 2019a**, p.32) cette hypothèse reste discutable. Un ensemble de sol construit avait été mis en évidence dans la coupe nord avec un niveau de TCA à plat (Us 1109) supporté par des US de nivellement (1110 et 1111) qui présentent un fort parallèle avec les niveaux de sol du S2 (**BELLAT & COURNÉ 2019a**, p.32). Le S1 reflète une occupation moderne et postérieure mais le temps passé par le MR1 hors du sol suite au creusement du dispositif a considérablement altéré son état de conservation⁷. De même les artefacts trouvés manquent cruellement de contexte fiable. La majorité des céramiques trouvées datent à minima du XVI-XVII^e siècle mais certaines sont du XX^e siècle. Nous faisons donc face dans ce sondage à une stratigraphie hors coupe - très perturbée.

2. Sondage 2

Ce deuxième sondage avait comme objectif de retrouver la partie ouest du bâtiment qui n'est plus présente sur les cartes tardives (**Figure 17**). Il s'agit d'une modification classique à la période moderne, à laquelle les châteaux optent pour un plan ouvert avec une cour, une grille peut parfois remplacer l'ancienne aile. On retrouve cette configuration « ouverte » au château de Rambouillet de la famille d'Angennes. L'objectif de ce sondage était de voir si la disparition de cette aile était liée à une destruction/démolition qui a été utilisée par la suite ou alors à une véritable reconstruction de la partie ouest du bâtiment. Décapé sur une longueur de 10 m pour une largeur de 2 m, le sondage 2 s'est démarqué des autres sondages par l'absence de toute structure. Dans la partie nord (S2 I)⁸ un sol aménagé de TCA à plat a été exhumé (Us 2209). La partie sud qui a été fouillée n'a laissé entrevoir qu'une couche de démolition imposante sur près de 0.5 m, composée de mortier grossier et autres éléments de démolition. Dans la coupe nord du S2 II, plusieurs unités stratigraphiques litées ont pu être identifiées. L'hypothèse principale de

⁶Le mur 1 et le MR1 sont le même mur. L'appellation MR fait référence à l'entité archéologique étudiée tandis que les appellations de murs font référence aux structures encore en élévation observables sur le site (**Figure 6**)

⁷Le mortier déjà friable a dû se déliter, d'autant plus qu'il était exposé à des agents d'érosion tel que l'eau et le gel.

⁸Le secteur 2 part sa taille avait été subdivisé en deux zones de fouille distinctes le S2 I au nord et le S2 II au sud.



FIG. 13 : Carte topographique royale de Rambouillet et ses environs, version non gravée, 1764 (BERTHIER & DELAHAYE 1764).



FIG. 14 : Carte dite d'état-major, réalisée entre 1817-1835 (Géoportail.fr).

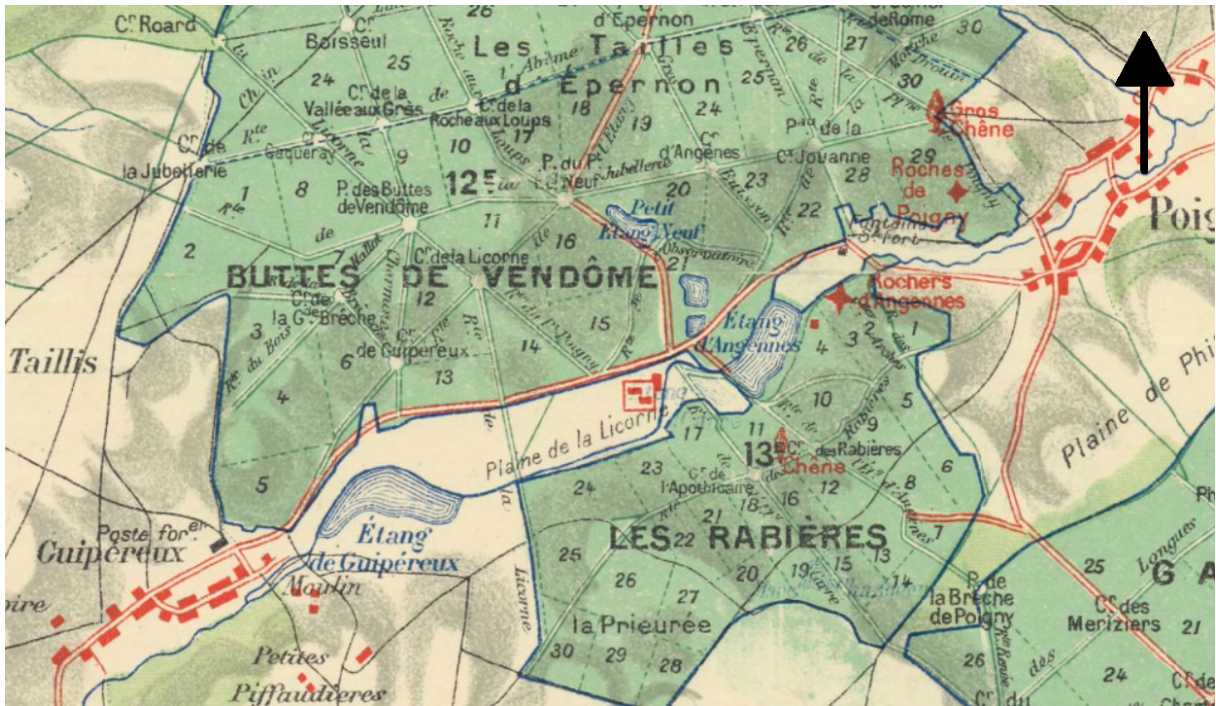


FIG. 15 : Carte des eaux et forêts autour de Rambouillet, réalisée en 1938 (GIRARD 1938).

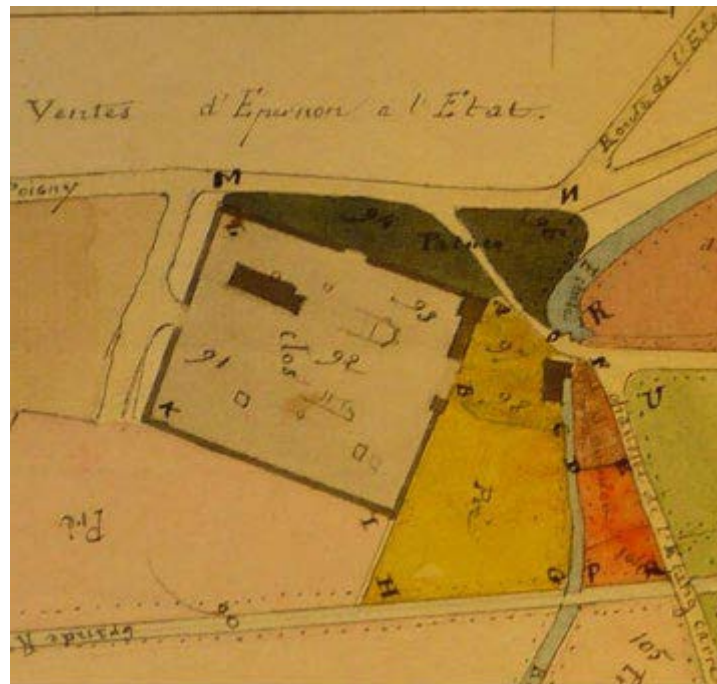


FIG. 16 : Carte du site avec le moulin au bord de la Guesle en 1839 (Donnée d'Olivier Chagot, MC/ET/LXXII/746 Archives de Paris).

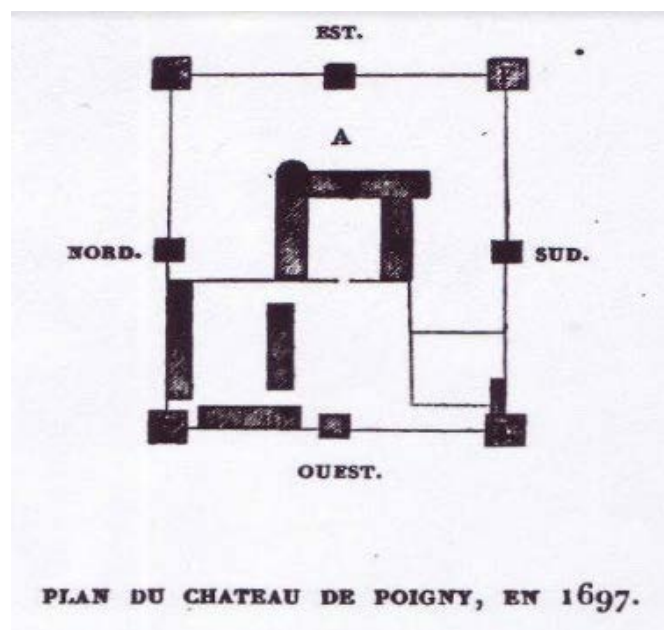


FIG. 17 : Plan du château en 1697 issue de MOUTIÉ (1846, p.117).

ces US est celle de niveaux d'inondations. En se basant sur la littérature, nous savons que des inondations ont eu lieu sur le site et qu'elles ont été à l'origine d'un contentieux entre le comte de Montfort et les moines au XIII^e siècle. Quatre prélèvements en colonne ont été effectués et leur étude micromorphologique est en cours.

N'ayant pu atteindre le substrat et la fenêtre d'observation étant trop réduite (2 m²), le S2 figurait parmi les objets d'étude de la campagne 2020.

3. Sondage 3

Situé au sud à environ 36 m de la chapelle et à 5 m à l'ouest du mur 2 encore conservé en élévation, le sondage 3 est celui qui a donné les datations les plus anciennes du site. La décision de placer un sondage à cet emplacement était motivée par deux éléments. D'une part, sa distance par rapport à la chapelle qui correspond aux dimensions théoriques d'environ 36 mètres de long du bâtiment grandmontain (MOUTIÉ 1846). D'autre part, ce sondage se situait dans l'alignement du mur 2 et du mur 3, tous deux encore en élévation. Bien que le mur 3 soit bien plus réduit en taille et s'apparente davantage à un muret, leur alignement sem-

blaient contemporain. Le MR2 a été exhumé dans le sondage 3 : il s'agit d'un mur en grès d'Épernon lié avec un mortier très compact auquel certains éléments de TCA ont été ajoutés (BELLAT & Courné 2019a, p.53), suivant un alignement est-ouest. Cette zone a été identifiée comme la plus ancienne du site avec un mur possiblement de la période grandmontaine. Deux éléments avaient été laissés sans réponse à la fin de la campagne 2019. Le premier était l'hypothèse d'un effondrement dans la partie nord-ouest du MR2 avec les US 3307 et 3309 et le second concernait la continuité du mur à l'est et l'ouest.

4. Sondage 4

Ce dernier sondage n'était initialement pas prévu dans le projet scientifique 2018. Cependant au vu de l'avancement du chantier il a été décidé d'ouvrir un sondage dans l'angle sud-ouest théorique du bâtiment. Le sondage se situait au niveau de la fin du Mur 3, à environ 8 m à l'ouest du S3 et 10 m au sud du S2. Ce sondage a permis d'établir deux faits. D'une part la datation relative du mur 3, qui se posant sur des niveaux de la phase moderne, est postérieure à celle-ci. De plus, une analyse rapide de son appareil⁹ l'identi-

⁹Communication personnelle de Nicolas Giraud du SAI 78-92.

fié comme une construction contemporaine probable de la fabrique d'étain. D'autre part, un mur, le MR3, a été exhumé dans le S4. Celui-ci suit un alignement nord-sud et semble former un angle à l'est. Il composé de grès d'Épernon et d'un mortier très compact. Bien que d'abord considéré comme similaire au MR2, des doutes ont été émis de part certaines différences dans l'agencement des blocs et de la consistance du mortier utilisé comme liant.

E. Objectifs de la campagne de 2020

La campagne de 2020 visait plusieurs objectifs. Au-delà du relevé LiDAR dont nous traiterons en détail dans une autre partie (Cf. **Résultats LiDAR**) la campagne s'est déroulée sur quatre secteurs de fouille préalablement choisis et deux sondages dans la zone 2 décidés au moment du chantier.

1. Secteur 5

Le secteur 5 correspond à un emplacement encore non connu dans le périmètre théorique de l'ancien bâtiment. Situé entre le mur 1 et le mur 2, il avait été repéré lors des Journées du Patrimoine 2019 lorsque un bloc d'effondrement du mur 2 en apparence avait été identifié à environ 10 m au nord de celui-ci. La décision a donc été prise d'ouvrir une fenêtre de fouille de 2 x 2 m en premier lieu, celle-ci a été agrandie au vu de l'intérêt des vestiges mis au jour en une fenêtre 3 x 2.5 m. L'hypothèse d'origine était de trouver une connexion avec un mur de la période moderne entre le mur 1 et le mur 2 à cette endroit. La fouille n'as pas apportée la confirmation de telle hypothèse mais a permis démontrer que ce secteur était principalement lié à cette occupation moderne et que les constructions dans ce secteur reflètent la complexité des occupations et des réutilisations des structures préexistantes.

2. Secteur 6

À la fin de la campagne 2019, la question du lien entre le MR2 et le MR3 restait en suspens et c'est pourquoi il a été décidé d'ouvrir une fenêtre de fouille élar-

gie entre le S3 et le S4. D'abord ouvert sur une dimension de 5 x 2 m, le sondage a été élargi d'une fenêtre à l'est de 6 m² et 6 m² au nord. Ainsi sur 7 m de long le mur a été retrouvé dans son intégralité, la connexion entre le MR2 et le MR3 a donc été confirmée. Ce qui a été immédiatement identifié cette année grâce à l'étendue de la fenêtre de fouille c'est la superposition de deux états de constructions différents. Une structure non identifiée a été trouvée au sud du mur et certaines US au nord du mur présentent une forte concentration de matériaux métalliques ainsi qu'une composition singulière. Certains éléments présents dans le S3 lors de la campagne 2019 ont été retrouvés et clairement définis dans le S6.

3. Secteur 7

Originellement le secteur 6 devait s'étendre tout autour de l'arbre au nord-est du S4. Mais la densité de ses racines ainsi que le risque de déstabiliser l'arbre nous a poussé à diviser les secteurs en deux espaces distinct l'un à l'est du S4 (S6) et l'un au nord le S7. Fouillé sur une zone de 4 x 2 m, ce secteur a permis de trouver la continuité du MR3 dans un axe nord-sud. Fortement perturbée par les racines, la partie est du secteur n'a que peu été fouillée de par la difficulté de la tâche. On trouve cependant deux zones distinctes entre la partie ouest et la partie est du secteur. Enfin un retour du mur au nord du secteur selon un axe est-ouest a permis de mettre en évidence un troisième espace qui a été interprété comme une cave.

4. Secteur 8

Situé dans la continuité du S2 de 2019 le secteur 8 avait comme objectif d'ouvrir une fenêtre de fouille plus large que l'année précédente afin d'apporter de plus amples informations quant à la destruction ou « dé-construction » du mur ouest du prieuré à la période moderne. Cette année encore, le secteur 8, tout comme le S2 s'est montré assez stérile. Peu de vestiges ont été exhumés, ce qui traduit le caractère particulièrement perturbé de ce secteur. Cependant l'ouverture d'une fenêtre de fouille plus étendue a permis d'af-

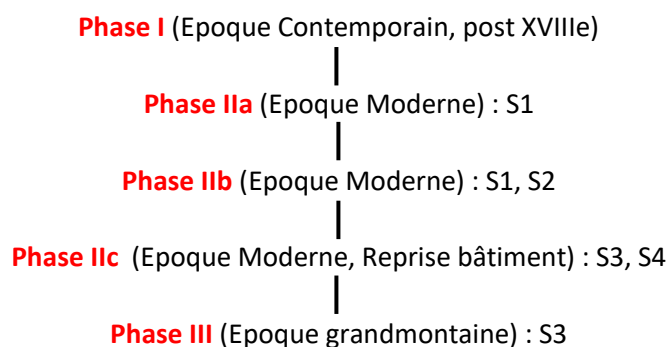


FIG. 18 : Diagramme des phases d'occupation du site à l'issue de la campagne 2019 corrigé (Mathias Bellat).

firmer l'hypothèse originelle de la présence d'un mur. Celui-ci présente néanmoins des caractéristiques architecturales bien différentes des murs identifiés dans les S3,S4,S6 et S7.

5. Zone 2

Initialement lors du développement du projet scientifique pour la campagne 2020 (BELLAT & COURNÉ 2019b), aucune intervention d'aucune nature n'était envisagée dans la zone 2, qui correspond à la chapelle et sa partie attenante nord et est. Après réflexion il a été décidé de réaliser un sondage suite aux interprétations tirées des images LiDAR produites en février 2020. Une zone identifiée comme le cimetière de par la micro-topographie (Cf. Résultats LiDAR) mais aussi l'emplacement à l'est de la chapelle correspond à la disposition habituelle des cimetières pour la période médiévale aux abords d'édifices religieux. Cela a été démontré sur le site d'ordre de Grandmont où 7 tombes ont été mises au jour dans la zone orientale du chevet (RACINET 2019, p.103-104).

Enfin le sondage 2 de la zone 2 correspond à un relevé en plan du porche de la chapelle ainsi qu'un relevé de la coupe est-ouest nord. Suite à l'autorisation d'installation d'une grille par *Sauvons les Moulineaux* afin de protéger l'entrée de la chapelle un travail de dégagement a été entreprise dans le but de pouvoir poser la dite grille¹⁰. Un travail d'enregistrement des US ainsi qu'un relevé du bâti du porche a été réalisé pendant la campagne 2020. Il s'agit, pour la majorité des niveaux

observés, d'une phase d'occupation contemporaine de la fin du XX^e siècle dont certains témoignages oraux nous sont aujourd'hui parvenus.

F. Méthodologie

Il nous semble important d'aborder le sujet de la méthodologie avant de débiter la présentation des résultats. Le rapport de fouille est un exercice difficile dont le rendu ne présente jamais une grande fluidité dans les propos exposés. La raison est simple, il s'agit d'un travail préparatoire à une éventuelle publication monographique sur le site ou un rapport pluriannuel. Le rapport annuel de fouille, dans sa pensée schématique, est comparable à un brouillon sur lequel l'archéologue prépare ses idées au fur et à mesure qu'elles viennent - littéralement - à lui par le biais des découvertes. Plus encore c'est que certains éléments peuvent être difficiles à comprendre par le lecteur car la méthodologie d'enregistrement de la fouille est en constante évolution. Nous souhaitons donc poser ici des principes que nous avons appliqués lors de notre fouille ainsi que des pistes de réflexions sur les éventuelles améliorations de nos méthodes utilisées.

1. Enregistrement des données

Un protocole d'enregistrement, aussi exhaustive que possible, des données a été utilisé sur le site. Depuis les années 1980 et la fouille du Grand-Louvre par P.-J. Trombetta, l'archéologie française s'est de plus en plus

¹⁰On notera ici une intervention individuelle qui aurait mérité la concertation avec l'équipe de *Monachus* afin de réaliser un sondage archéologique dans la partie concernée par la pose de la grille afin de référencer les couches excavées.

« rationalisée ». L'explosion du nombre de fouilles avec l'apparition de l'archéologie préventive a donné lieu à une masse de données considérable. Deux problèmes se sont alors posés, celui, d'une part, d'homogénéiser ces données à l'échelle du territoire français et, d'autre part, enregistrer le plus d'information possible avec une durée de temps limitée. Ces deux principes conditionnent aujourd'hui le fonctionnement de l'archéologie en France. Un des modèles de standardisation de fouille est celui développé à Lattes à partir de 1988 par Michel Py (Py *et al.* 1991). C'est ce dernier que nous avons décidé d'utiliser en l'adaptant à notre site.

Un système de base de données doit être adapté en fonction des besoins du site. *Syslat* est un logiciel créé dans les années 1990 et son interface reste difficile d'accès et les éléments de la BDE¹¹ qui composent ce logiciel peuvent être trop exhaustives, ou au contraire trop peu fournies. Il a été ainsi décidé de créer notre propre BDE pour les campagnes à venir. Celle-ci sera créée sur *Access* et sera en libre accès en téléchargement pour toute personne souhaitant la consulter ou utiliser le formulaire d'accès de cette BDE pour son chantier.

L'organisation des divisions des espaces, artificielles ou archéologiques, est primordial pour qu'un lecteur externe puisse comprendre l'agencement du site. C'est pourquoi nous mettons à disposition un schéma présentant les sub-divisions qui ont été choisies par l'équipe de fouille pour le site des Moulineaux (Figure 19).

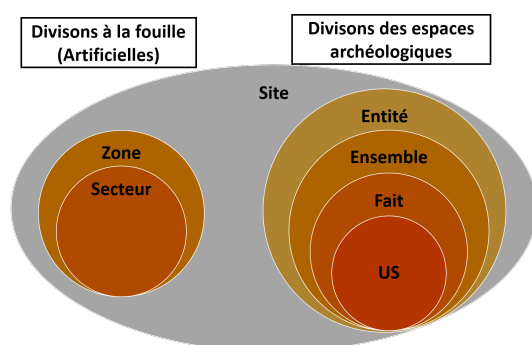


FIG. 19 : Schéma des divisions utilisées pour l'enregistrement des données sur le site des Moulineaux (Mathias Bellat).

¹¹ Base de données.

¹² Modèle *Leica* TCRP1201 Total Station de la série TPS 1200.

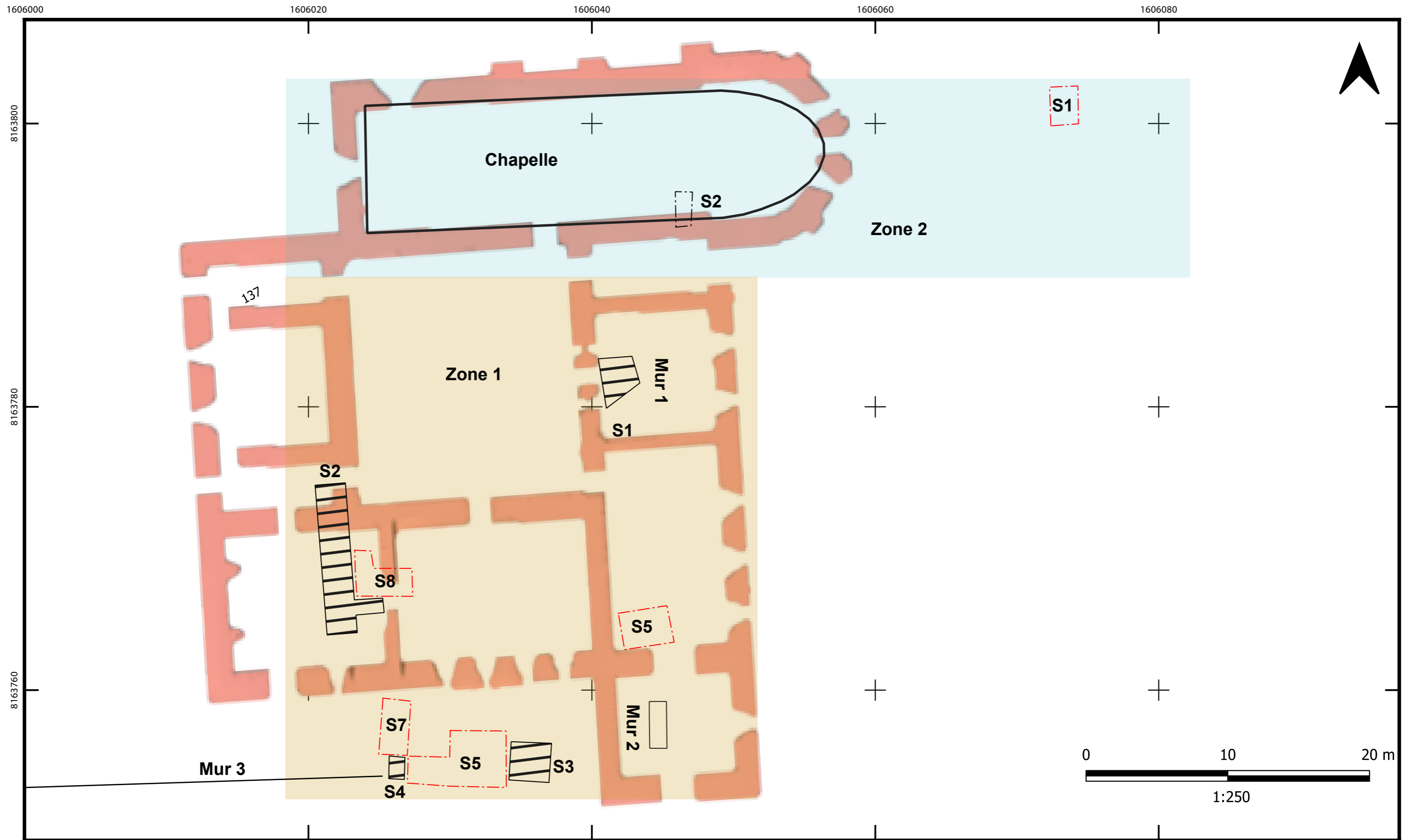
¹³ Une photogrammétrie géoréférencée.

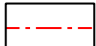
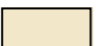
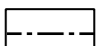



2. L'apport d'une photogrammétrie ciblée

Lors de la campagne 2019 trois photogrammétries avaient été réalisées à la fin du chantier par A. Lureau. Le sondage 1, 2 et 3 avaient été photographiés afin d'avoir une meilleure vue d'ensemble mais les différents relevés du bâti en coupe et plan avaient été effectués pendant le chantier. Ces relevés ont donc nécessités un certain temps lors de la mission. Pendant la campagne il a été décidé de travailler sur une méthode de relevé plus automatisés qui économiserait du temps de fouilles. Grâce au prêt d'un tachéomètre¹² par *SNCF* nous avons pu enregistrer des points GPS précis sur l'ensemble du site afin de géoréférencer nos différentes prises de vues. Des prises de vue photogrammétriques ont été effectuées à la fin du chantier sur chaque secteur ainsi qu'à différents stades de la fouille du secteur 5. Deux résultats ont pu être tirés de cette expérience. Premièrement il s'agit de l'intérêt tout particulier de la photogrammétrie jumelée à l'utilisation du tachéomètre. Lors de la post-fouille des orthophotogrammétries¹³ ont pu être réalisées. Elles ont permis non seulement d'effectuer des relevés en plan du bâti précis mais aussi des relevés de coupe du bâti pour le S6 et S7. De plus ces orthophotogrammétries ont permis de réaliser des MNE fortement utiles pour distinguer les diverses phases de construction et reconstruction ainsi que délimiter les constructions. Deuxièmement les multiples relevés photogrammétriques réalisés sur le S5 ont permis de mettre en avant le peu d'intérêt et d'informations apportés par ces multiples relevés. En effet, les différences observées ne sont que minimales entre les trois photogrammétries effectuées. Seul les constructions présentent un intérêt pour le relevé en plan, les successions de couches et leur étendue pouvant être facilement repérées et relevées lors de la fouille. Or, comme aucune construction du S5 n'a été démontée, seul un état de construction était visible tout au long du chantier (le MR7 et le MR8). Effectuer plusieurs relevés photogrammétriques semble nécessaire uniquement

dans l'éventualité d'un démontage d'un éléments bâti et d'une découverte d'une nouvelle construction - nécessitant un relevé en plan - sous ce premier.

Un relevé du mur 2 a aussi été effectué en vu de faire une étude du bâti. Nous espérons pouvoir proposer une première restitution du mur et de ses phases de construction dans le prochain rapport.



- | | |
|---|---|
|  Secteurs fouillés en 2020 |  Zone 1 (Ancien bâtiment) |
|  Secteur nettoyé en 2020 |  Zone 2 (Chapelle et espace est) |
|  Secteurs fouillés en 2019 |  Emprise théorique du bâtiment selon le «plan type». |

Projection : RGF 93
 Systèmes de coordonnées : RGF 93 CC49
 D.A.O. Mathias Bellat

Fig. 20 : Carte du "plan théorique" grandmontain calqué sur les sondages et vestiges encore en élévation.

Zone 1

La zone 1 se présente comme l'ensemble bâti de la celle¹ au sud de la chapelle. Il s'agit de la zone fouillée lors de la campagne 2019 dont certains vestiges bâti ont déjà été exhumés. Le plan général de la zone (**Figure 21**) montre à voir plusieurs ensembles distincts. Le premier, au nord dans le S1, semble dans la continuité de la chapelle, à laquelle un possible décrochement du mur est visible, bien que les nombreuses reprises sur la façade sud laissent cette hypothèse incertaine pour l'instant. Le secteur 5 fouillé cette année laisse entrevoir une possible continuité entre le MR1 et le mur 2 par le biais du MR8 qui semble suivre un axe nord-sud similaire. La composition dense de la deuxième structure du S5, le MR7, relativement intrigant, laisse penser à un niveau de sol ou alors à une structure en forme de plateforme. À l'ouest, les S2 et S8 n'ont laissé entrevoir que peu de structures. Seul un niveau de sol en TCA à été plat a identifié au nord du S2 (**BELLAT & COURNÉ, 2019a**, p.39) et, dans le S8, un mur en pierres sans liant ou presque a été identifié selon un axe nord-sud. Ces deux secteurs semblent datés du début de la période moderne, voire pour le S8 de la fin du Moyen-Âge, au moment de la réhabilitation du prieuré en château et de la disparition de l'aile ouest au profit d'une cour ouverte. Le sud de la zone 1 présente le plus grand nombre de vestiges exhumés ainsi que l'espace le plus amplement fouillé avec 37.75 m² répartis sur les quatre secteurs. Un mur a été retrouvé sur une longueur totale d'environ 10 m. Celui-ci suit un axe est-ouest entre le S3 et le S4 avant de s'arrêter dans

un angle où il suit alors un tracé perpendiculaire nord-sud jusqu'au S7 sur environ 3.5 m. Ces divers faits archéologiques (MR) semblent clairement appartenir au même ensemble correspondant à un bâtiment. Enfin la campagne 2020 a permis de révéler au moins deux états de murs dans le S6 avec une reprise possible de la phase moderne. Nous avons donc dressé un plan avec les phases de construction des structures de la zone 1 (**Figure 22**), ainsi que le tracé hypothétique du bâtiment selon les faits archéologiques déjà mis au jour.

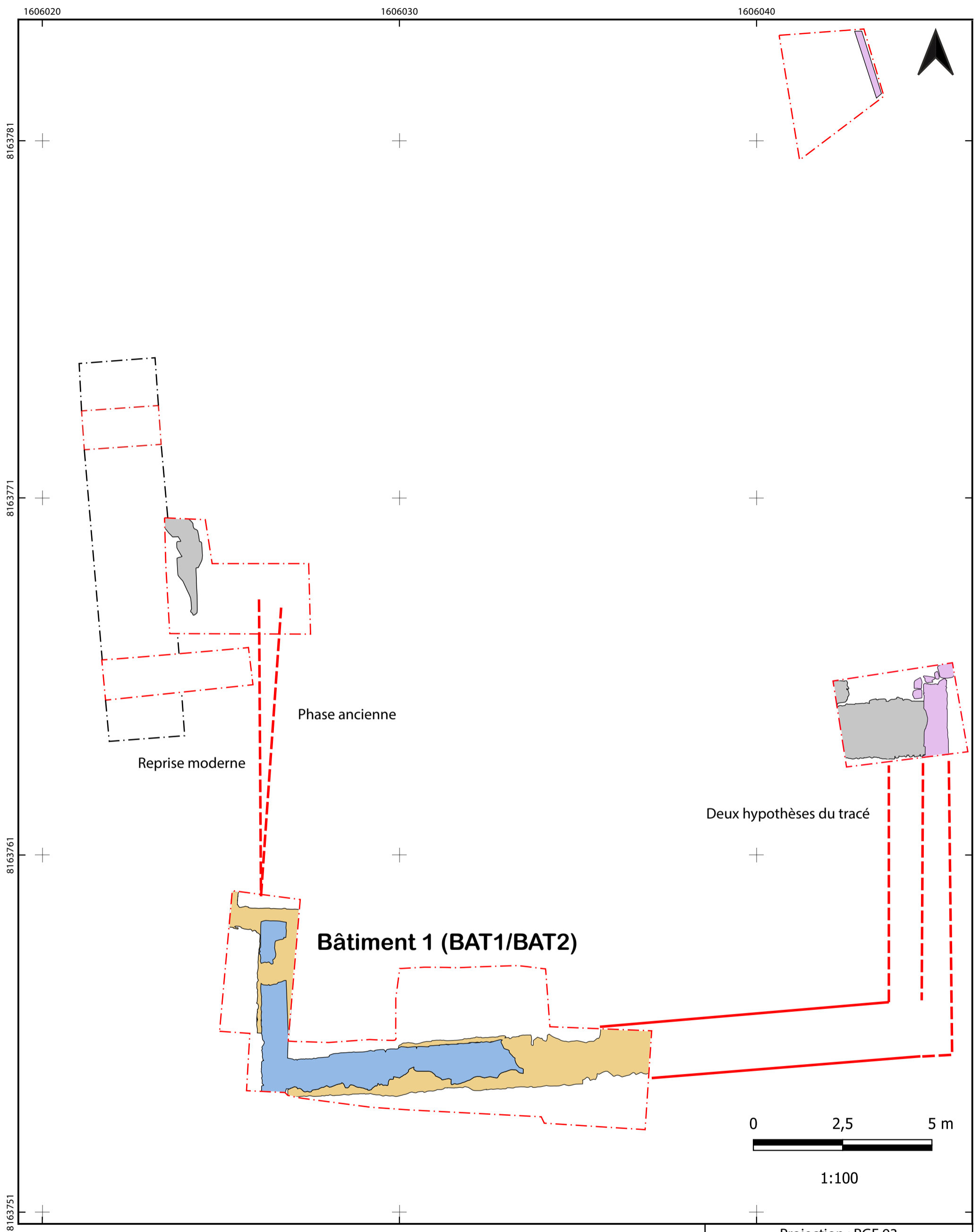
¹Les termes de celle, prieuré et abbaye sont utilisés volontairement comme synonymes. Mais la réalité montre que le site reflète davantage du terme de *celle* se référant à un bâtiment religieux de petite dimension, qui correspond à l'importance réduite du site des Moulineaux.




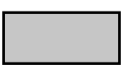




- | | |
|---|---|
|  Limites de fouilles |  Effondrement |
|  Pierres |  Mélange de mortier, TCA et moellon (Murs) |
|  TCA |  Dalles |

Projection : RGF 93
 Systèmes de coordonnées : RGF 93 CC49
 D.A.O. Mathias Bellat

Fig. 21 : Plan général de la zone 1 après les campagne 2019-2020.



- | | | | |
|---|-------------------------------|---|---|
|  | Limites de fouilles |  | Construction attribuée au Moyen-Age (Grandmontains) |
|  | Construction moderne |  | Construction indéterminée |
|  | Reprise moderne du bâtiment 1 |  | Tracé hypothétique du Bâtiment 1 |

Projection : RGF 93
 Systèmes de coordonnées : RGF 93 CC49
 D.A.O. Mathias Bellat

Fig. 22 : Plan des phases de construction des faits de la Zone 1 (campagne 2019-2020).

A. Secteur 5, *Flavie Jeanpierre-Berraud*

1. Introduction

L'ouverture du secteur 5 implanté au nord du mur 2 avait pour objectif d'observer une hypothétique continuité entre, le mur 2 de nos jours encore en élévation et, le départ de mur présent à l'extérieur de la chapelle, juste avant le chevet. En effet, suite aux prospections de 2019 aux abords du site de fouille, nous avons observé la présence au sol d'un bloc de grès d'une taille considérable dans l'axe du Mur 2. Nous voulions ainsi vérifier s'il s'agissait d'une possible construction maçonnée.

Le secteur 5 recouvrait ainsi une surface de 4.20 m², soit 2.5 m x 2.5 m, dans sa première phase. Puis, nous avons étendu notre zone de fouille d'un mètre vers l'ouest, le secteur mesurant maintenant 6.25 m², soit 3.5 m x 2.5 m.

2. Phases

Le secteur 5 semble être pour le moment divisible en deux phases (**Figure 23**, **Figure 28**). L'une appartenant à l'époque contemporaine et l'autre à l'époque moderne. La première couche fouillée n'est pas consi-

dérée comme étant une couche archéologique. Il en est de même pour la seconde couche. En effet, ces couches ont été décrites comme correspondant au niveau de terre végétale et d'humus. Ces premières US, (5000 et 5001) n'ont fournis qu'occasionnellement des fragments de tuiles et de mortier, et de nombreux fragments de verre de notre époque. L'US 5000 est de couleur brun foncé, meuble et limoneuse. L'US 5001 possède les mêmes aspects que l'US 5000, à la différence que celle-ci est limoneuse-sableuse. L'US 5000 mesure 3.5 m x 2.5 m pour 0.05 m de hauteur, et la seconde US possède les mêmes dimensions, excepté sa profondeur de 0.16 m.

L'US 5002 est une terre limoneuse-sableuse, meuble, homogène et couleur brun moyen, d'une épaisseur de 0.36 m. Elle était présente sur l'intégralité du secteur 5. Sous cette couche, des cailloux (5 > 10 cm) ainsi que des cailloutis sont apparus, de même que des fragments de céramique couvrant une large période chronologique allant de l'époque moderne à contemporaine.

L'US 5003 est couleur brun moyen, limoneuse et hétérogène, elle s'étend sur la totalité de la zone de fouille

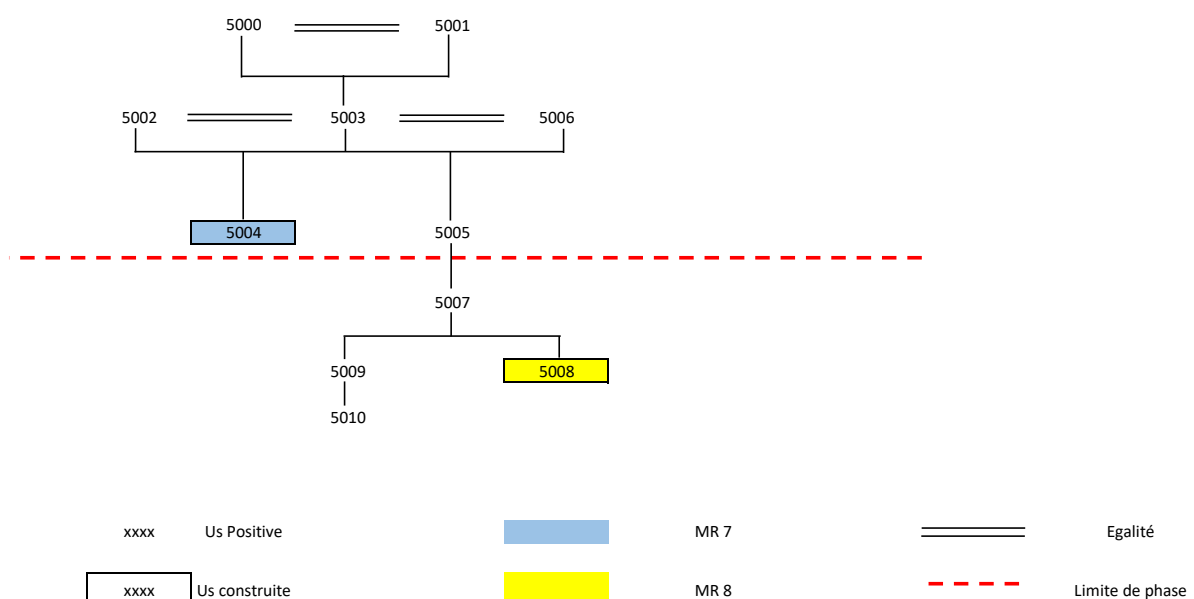


FIG. 23 : Diagramme stratigraphique du S5 (Flavie Jeanpierre-Berraud).

et fait 0.36 m de profondeur. Cette US donne des résultats plus intéressants, une pièce de métal et de nombreux blocs parfois reliés les uns des autres par du mortier de couleur blanche-jaunâtre ont été mis au jour. De par le mobilier céramique excavé, cette US pourrait appartenir à la fin de l'époque moderne. Dans un premier lieu, ces blocs se situaient au sud de la zone fouillée, puis ils se sont étendus vers l'ouest du secteur où l'US 5004 a ensuite été mise au jour (**Figure 24**). Cette US construite mesure 2.2 m x 1.3 m, et est réalisée en bloc de grès reliés par du mortier ocre clair et par quelques morceaux de TCA, ainsi que du mortier de couleur blanche. Nous qualifions cette US construite de MR pour mur suite à la délimitation du MR7, l'US 5005 de couleur brun moyen, présente une structure compacte et hétérogène, il s'agit d'une couche limoneuse-argileuse. Cette couche se situe sur le reste de la zone de fouille, l'autre partie étant occupée par le MR7 excavé. Cette US nous a fourni du mobilier composé essentiellement de céramiques dont certaines sont datables du XV^e au XVIII^e siècle (grès de Beauvaisis, faïence, etc.). Cette US peut être interprétée comme étant un début d'une couche d'effondrement. Au même moment, l'US 5006 était fouillée. C'est une terre de couleur brun-jaune, homogène et meuble dans

sa structure, et limoneuse dans sa texture. Elle se situe entre la berme sud et ouest, (c'est à dire au sud du MR7) elle mesure donc 2.2 m sur 0.3 m. C'est-à-dire au sud du MR7. Cette US a les mêmes caractéristiques que les US 5002 et 5003, avec le mobilier en nombre très limité (1 fragment d'enduit peint). Elle n'a pas été entièrement fouillée par manque de place, mais, il pourrait s'agir de l'extérieur de l'USC 5004. En effet, ceci est simplement déduit du fait qu'il y ait peu de mobilier et que cette US soit équivalente à 5003 concernant sa texture et sa structure. De plus, durant la fouille, le grand bloc situé sous la chape, découvert au nord du MR7, semble être rattaché à celui-ci par une fine couche de mortier.

L'US 5007, qui se situe sous l'US 5005, a fourni un mobilier quasiment similaire (céramiques, métal, tuiles) et a révélé la présence d'un seul grand bloc de grès au nord-ouest de la zone. De plus, cette US a également une structure limoneuse-sableuse, elle est meuble et de couleur brun moyen, elle se situe à son début au nord du MR7, puis s'étend à l'est du MR8, ces deux US se situent contre le MR7. Par la présence des nombreux morceaux de tuiles (2 > 12cm) ainsi que des fragments de mortier (6 > 12cm), l'US 5007 peut



FIG. 24 : Vue d'ensemble du secteur 5, apparition de l'US 5004 au sud, prise depuis l'ouest (Thomas POUYANNE).



FIG. 25 : Vue du secteur 5, USC 5004 et 5008 visibles, prise depuis l'ouest (Raphaël DEVRED).



FIG. 26 : Détail du MR8 au nord-est de l'USC 5004, prise depuis l'est (Thomas POUYANNE).

être considérée comme une couche d'effondrement. Ensuite, une nouvelle USC a été mise au jour, elle se situe contre la précédente USC, à l'est (**Figure 25**), il s'agit de l'USC 5008. Cette seconde maçonnerie est caractérisée par des blocs de grès ainsi que du mortier. Il est intéressant de noter que cette nouvelle USC se situe bien dans le même axe du Mur 2 encore en élévation, et, également dans le même axe du bloc de référence. L'USC 5008 est de dimension 2 m x 0.61 m x 0.46 m. La profondeur du MR8 a partiellement été mise au jour suite au décapage de la précédente couche, nous permettant d'avoir un aperçu de cette maçonnerie qui à ce jour se compose de 3 assises (**Figure 26**). Il s'agit donc d'une US principalement composée de blocs et de mortier. L'US 5008 se situe contre l'USC 5004 (à son est), ainsi le MR7 semble s'appuyer contre le MR8 qui lui est antérieur. La fouille des niveaux a continué contre l'USC 5008 et la berme est, ainsi qu'au nord-ouest de la zone. L'US 5009 a ainsi été fouillée et met au jour une chape de mortier présente sous le bloc de grès situé au nord-ouest de l'US 5007 (**Section 2**). De la même manière que l'US 5007, cette US se situe à son début au nord du MR7 puis s'étend également à l'est du MR8. Cette US nous révèle aussi d'autres blocs de grès sans aucun lien physique à l'est. Le mobilier excavé comporte des céramiques, dont certaines sont datables du XV^e-XVI^e, voire même de la fin du Haut-Moyen-Âge et également une petite concentration de scories. La fouille de l'US 5009 s'est arrêtée au nord du secteur. En effet, il s'est avéré que le MR8 ne parcourait pas le secteur dans sa largeur, mais connaît une coupure à environ 0.45 m au nord-est du secteur. Ainsi, le MR8 est interrompu, et deux nouveaux blocs d'une dimension importante (environ 0.4 m x 0.45 m) se distinguent de celui-ci.

La suite de la fouille de l'US 5009, à l'est du secteur et du MR8, laisse apparaître des pierres ou des sortes de dalles posées à plat. Celle-ci ayant été mise au jour lors de la fin de la session de fouille (nommée US 5010), elle n'a pas été fouillée, mais son interface est de couleur brun foncé, et il s'agit d'une terre meuble et argi-

leuse (**Figure 28**). Cette couche pourrait alors être un niveau de circulation et pourrait même correspondre à l'extérieur de ce même MR8.



FIG. 27 : Détail des tuiles en terre cuite au nord de l'US construite 5004 sur 5009, prise depuis l'est (Lou-Anne Mathieu).

3. Conclusions

La mise au jour des deux USC (5004 et 5008) dans le secteur 5 lors de cette campagne de fouille semble être l'un des éléments les plus importants. En effet, la fouille nous révèle une première structure maçonnée constituée de blocs de grès reliés entre eux par deux types de mortiers, l'un de couleur blanche et l'autre de couleur jaunâtre. Le fait MR7, attribué à un mur, semble plutôt épais et s'appuie sur une autre structure plus ancienne identifiée elle aussi comme un mur, le MR8. À ce stade, nous pouvons émettre l'hypothèse qu'il peut s'agir de la prolongation du Mur 2 situé au sud du secteur. En effet, ce MR paraît avoir la même

épaisseur et se situe sur le même axe nord-sud. La mise au jour des deux blocs aux deux extrémités ouest-est paraît aussi intéressante. En effet, le bloc situé à l'ouest repose sur une couche épaisse de mortier et se situe à quelques centimètres du MR7. Il en est de même pour le bloc situé à l'est, qui lui repose sur un second bloc excavé durant la fouille de l'US 5009. Ce bloc est légèrement décalé à l'est du MR8, mais ce n'est pas pour autant que le MR8 s'arrête. En effet, celui-ci semble se prolonger au nord, vers la chapelle des Moulineaux, c'est pourquoi il pourrait être rattaché au MR1 fouillé en 2019. Cependant l'état de conservation du MR1 ne permet pas de comparaison poussée.

Le mobilier retrouvé sur le secteur durant la session de fouille ne nous permet pas de dater précisément les couches archéologiques. En effet, les bornes chronologiques proposées sont larges. Cependant, des céramiques pouvant dater de la période médiévale ont été extraites de la couche 5009. De plus, une petite quantité de scories apparaît dans cette même couche, il en est de même pour la couche 5005. Ces scories ne sont pas anecdotiques car nous savons que le site se

transforme en fabrique de feuille d'étain au cours du XIX^e siècle.

Il serait intéressant pour une prochaine campagne de fouille d'étendre le secteur 5 vers l'ouest afin d'observer la possible continuité du MR7 : celui-ci rejoint peut-être un autre mur faisant état d'une période précise du site des Moulineaux. Ce mur peut correspondre à la période d'Angennes, datable du XVI^e -XVII^e siècles. Nous pourrions également envisager d'étendre le secteur vers le nord pour observer si, comme le MR7, le MR8 se prolonge. Nous ne pouvons pas ouvrir le secteur vers le sud pour des questions de sécurité, le Mur 2 n'étant pas cristallisé, il est dangereux d'entreprendre des fouilles à son soubassement. Enfin, la dernière couche 5010 apparaissant en fin de session semble être en lien avec le MR8, car celle-ci correspondrait à un niveau de circulation. C'est pourquoi il paraît pertinent d'étendre également le secteur à l'est afin de vérifier cette hypothèse.

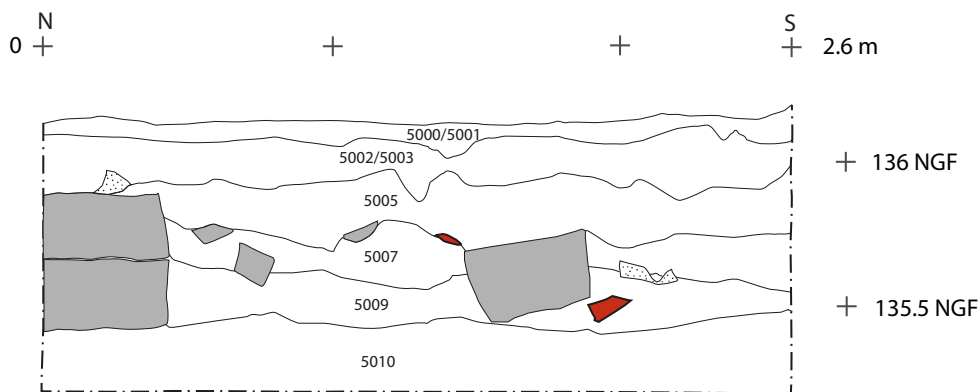


Fig. 28.1 : Coupe est nord-sud du S5 (Minute 1).

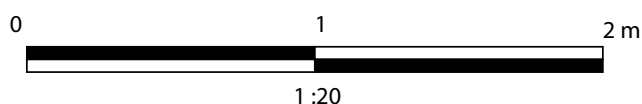


FIG. 28 : Relevés en coupe du S5, Flavie JEANPIERRE-BERRAUD, Thomas POUYANNE, Lou-Anne Mathieu, (D.A.O. Etienne Courné).

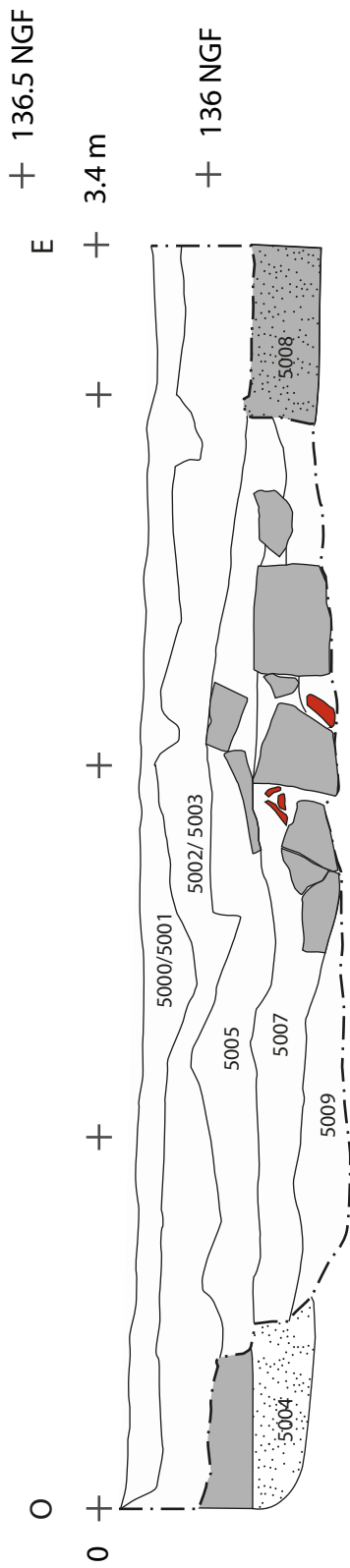


Fig. 28.2 : Coupe nord axe ouest-est du S5 (Minute 4).

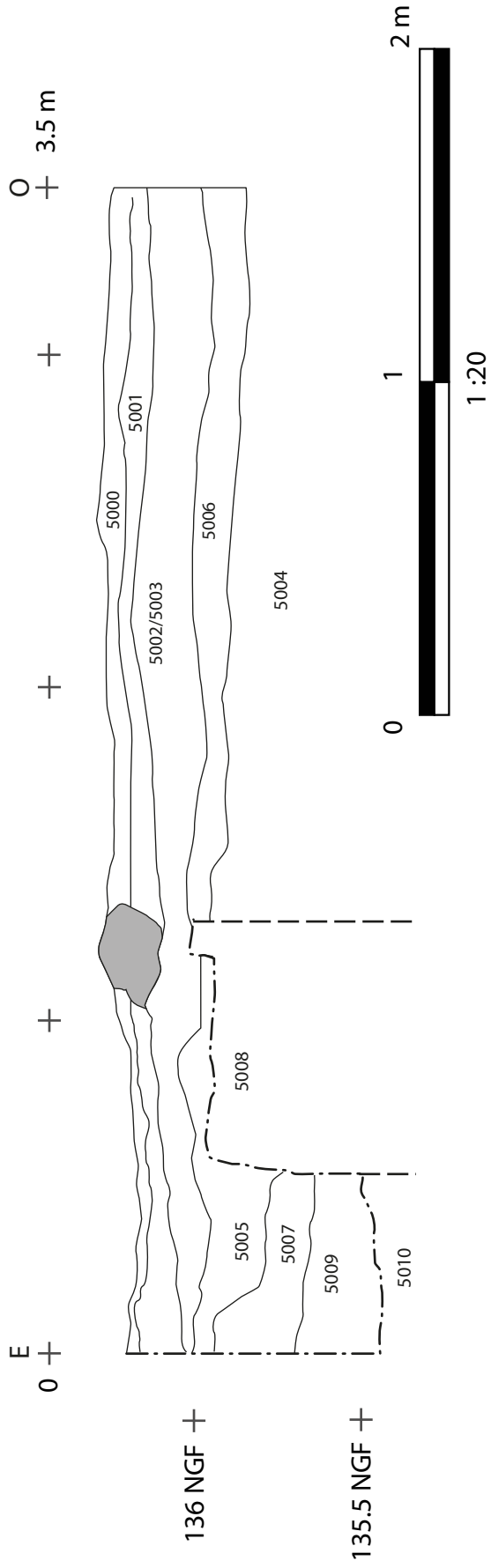
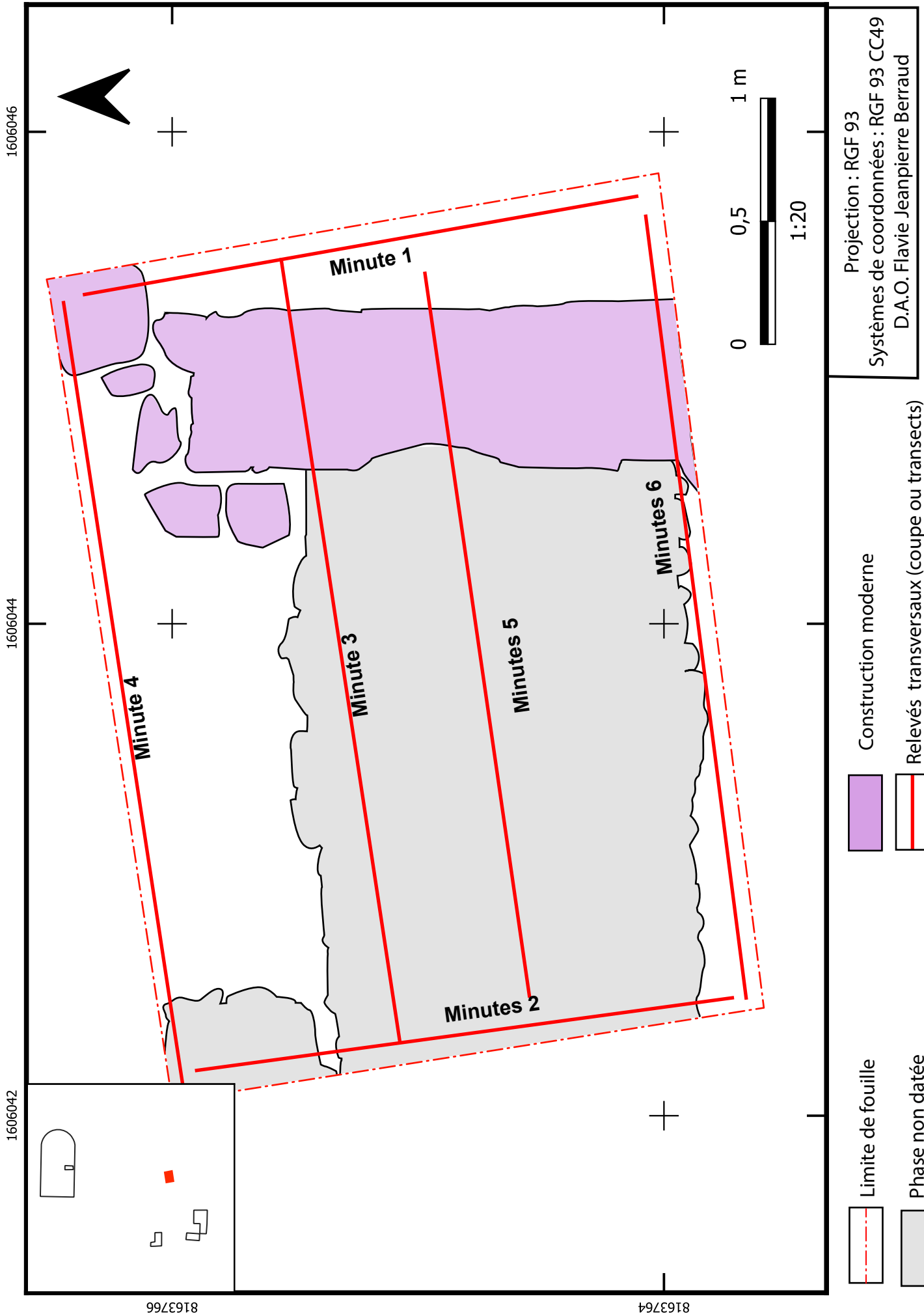


Fig. 28.3 : Coupe sud axe est-ouest du S5 (Minute 6).



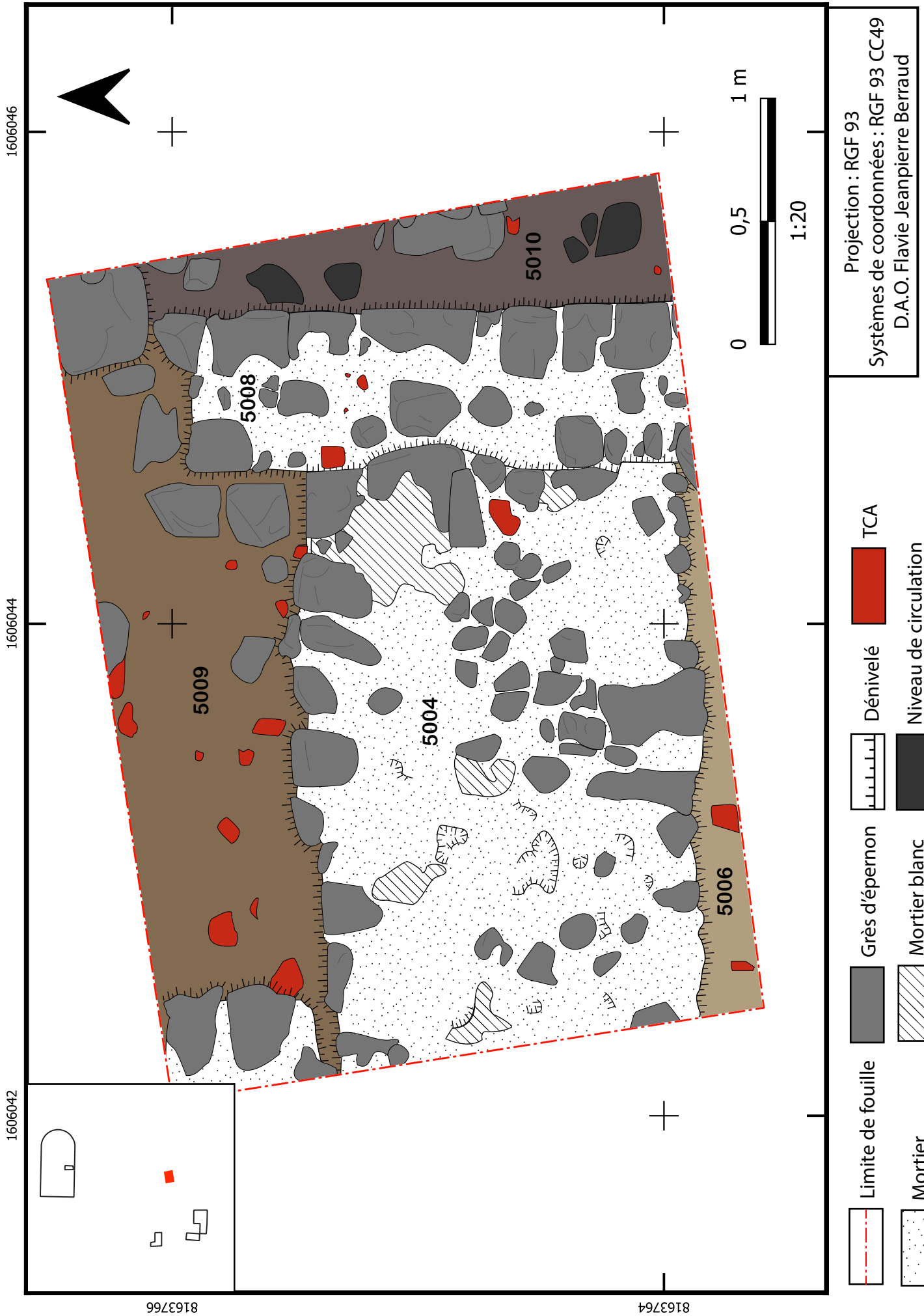


Fig.30 : Plan final du S5.

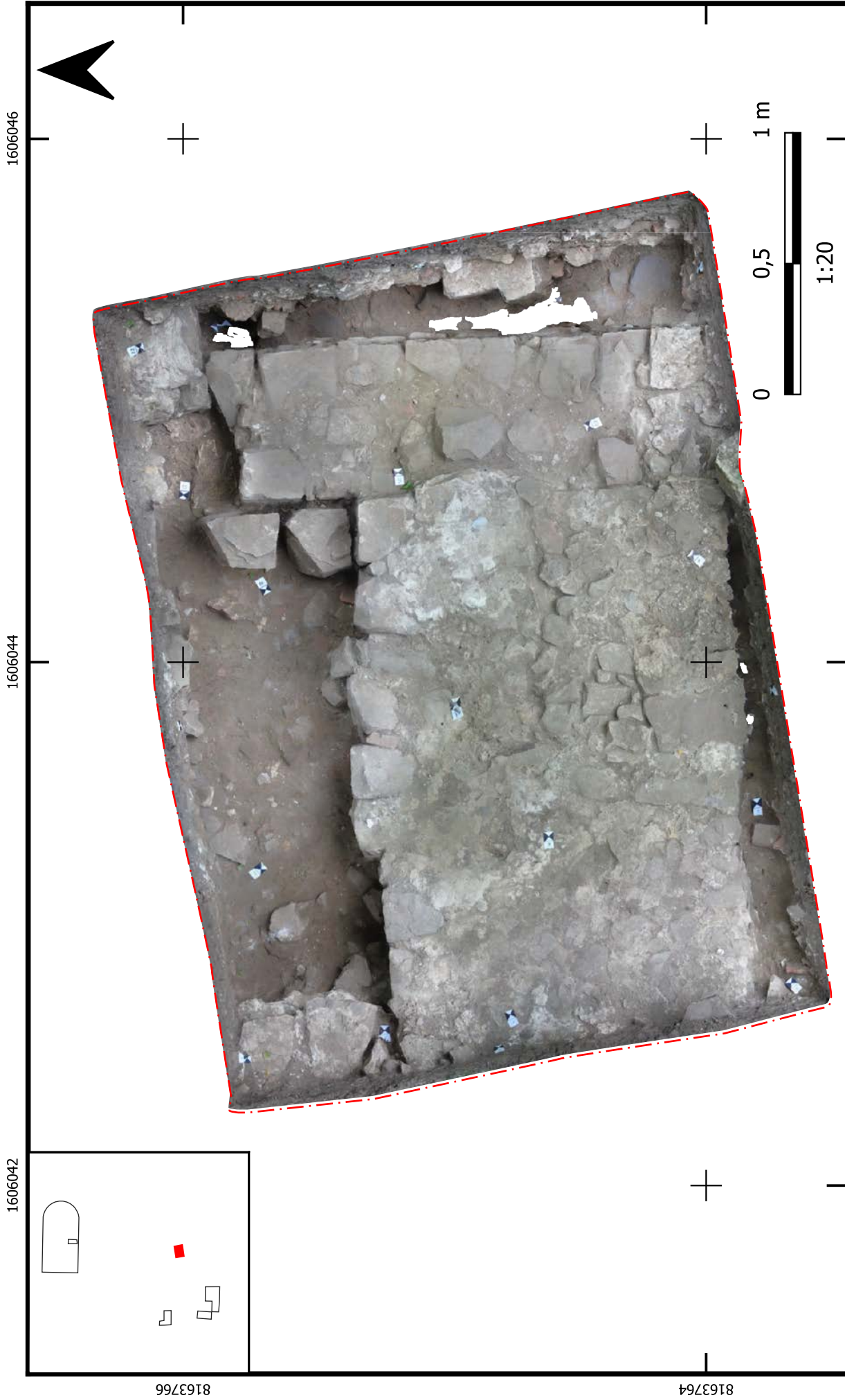
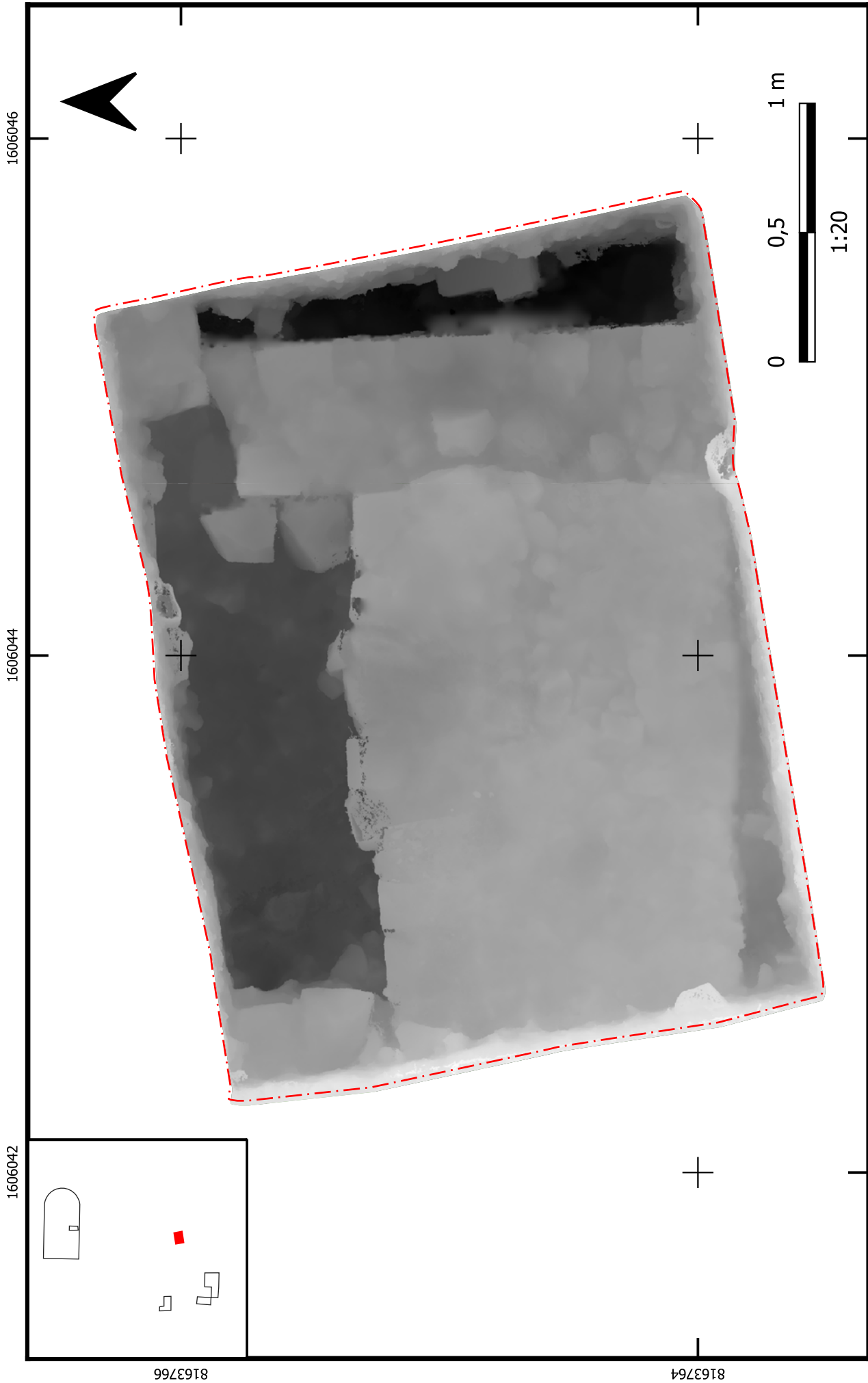


Fig. 31 : Relevé photogramétrique final du S5.

Projection : RGF 93
 Systèmes de coordonnées : RGF 93 CC49
 Photogramétrie Flavie Jeanpierre Berraud
 D.A.O. Mathias Bellat

—+— Limite de fouille



1606046

1606044

1606042

8163766

8163764

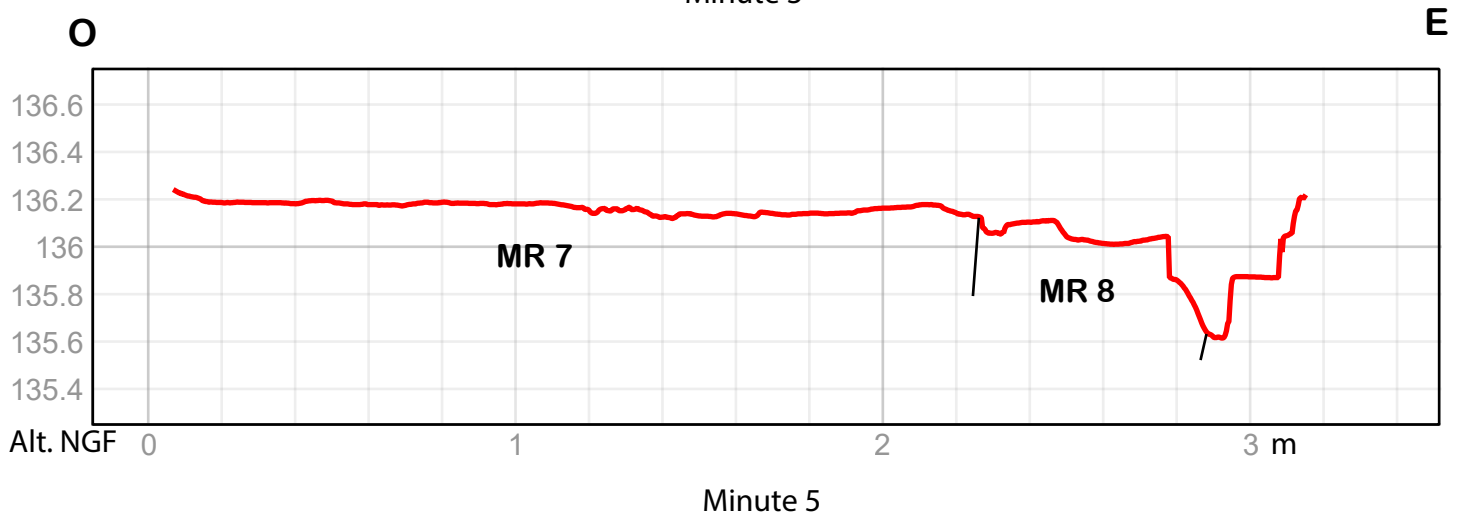
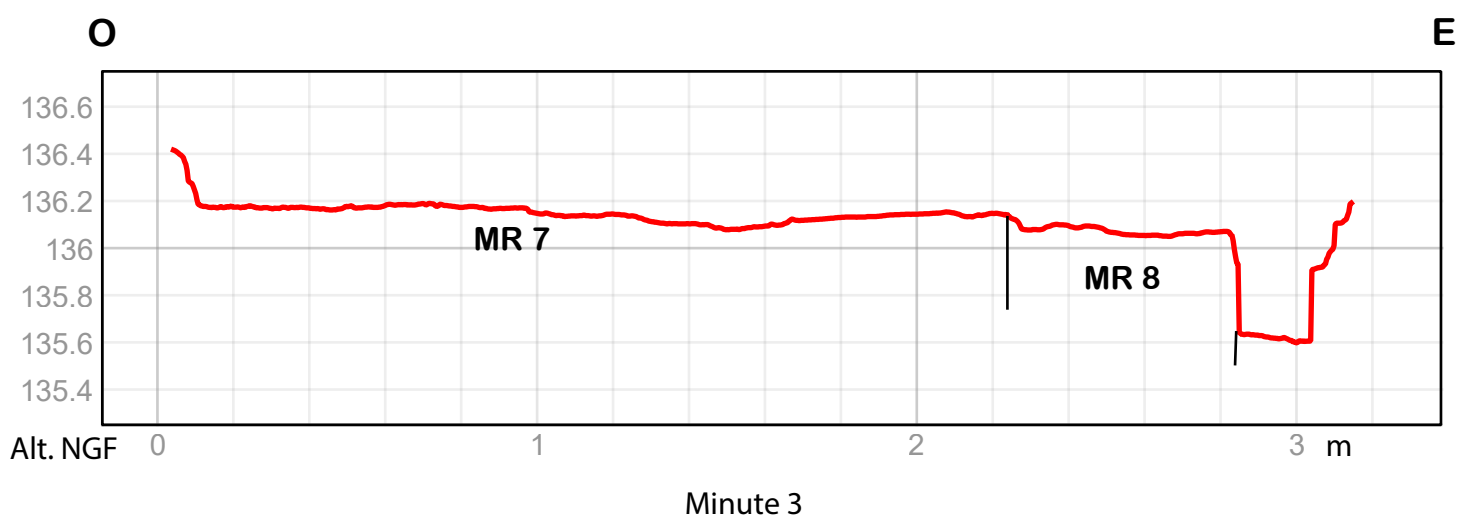
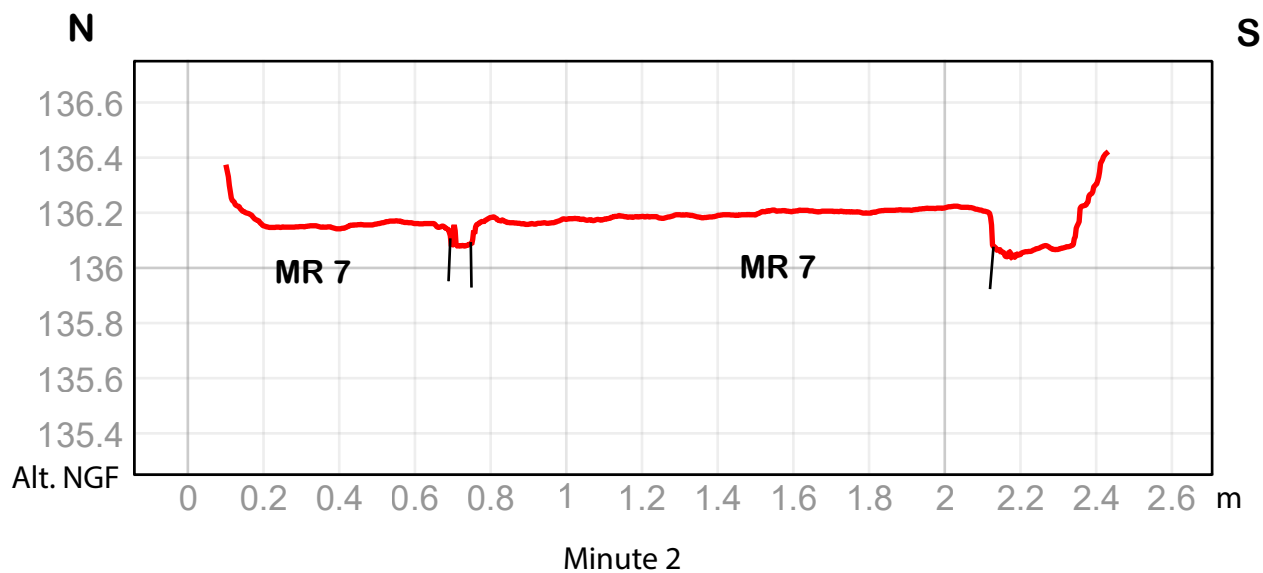
0 0,5 1 m
1:20

Projection : RGF 93
Systèmes de coordonnées : RGF 93 CC49
D.A.O. Mathias Bellat

Fig. 31 bis : Modèle numérique de terrain (MNE) du S5, réalisé à partir de l'orthophotogramétrie finale.

135.576 NGF
136.519 NGF

Limite de fouille
MNE



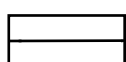
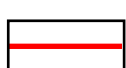
-  Limite du MR7 et MR8
-  Profil de coupe

Fig.3 2 : Transects du MR7 et MR8 fait dans l'alignement ouest-est. Réalisé à partir du MNE de l'orthophotogramétrie (D.A.O. Mathias Bellat).

B. Secteur 6, *Mathias Bellat*

1. Introduction

Le secteur 6 était l'objectif principal de la campagne 2020. Après les sondages de 2019, qui ont mis au jour les restes des MR2 et MR3, respectivement dans les secteurs 3 et 4, notre recherche s'est accentuée sur cet espace au sud de la zone 1. La mise en relation des MR2 et MR3 semblait assez évidente au vu de l'axe du mur, cependant des différences dans la consistance même des murs laisse penser à une éventuelle rupture. De plus, le MR2 semblait suivre une courbe vers le nord-est au bord du S3. Enfin savoir si ces deux murs se rattachait à un soubassement ou à une élévation était aussi un des objectif du secteur 6. Toutes ces interrogations, ainsi que de la découvertes des artefacts les plus anciens dans les couches du S3 (BELLAT & COURNÉ 2019a, p.74), revêtait d'un intérêt tout particulier de cet espace. La CTRA avait indiquée dans sa commission de mars 2020 l'intérêt tout particulier d'ouvrir une fenêtre de fouille étendue entre le S4 et le S3.

Le secteur 6 a livré de grandes similitudes avec le S3 et a permis d'avoir une vision plus globale du mur au sud de la zone 1. Des éléments complémentaire à la campagne de 2019 ont permis d'identifier des faits archéologiques jusqu'alors incompris. Fouillé pendant les deux semaines de la campagne par 3 étudiants sous la direction de M. Bellat, le S6 a été ouvert sur 22 m². De manière général de S6 suit un pendage léger vers le sud, à raison de 0.2 m de dénivelé environ entre la coupe nord et la coupe sud (136.5 m NGF au nord contre 136.3 m NGF au sud).

2. Phases

Deux phases principales ont été identifiées sur le S6 (Figure 33, Figure 36) et cela principalement grâce à l'identification d'une reprise moderne du MR5. Cela confirme ainsi l'une des hypothèses de 2019 sur la reprise de ce mur à l'époque moderne. Cependant la fin de la phase IIc n'est pas clairement définie, les céramiques mises au jour ne représentent pas distinctivement une occupation contemporaine. Seules

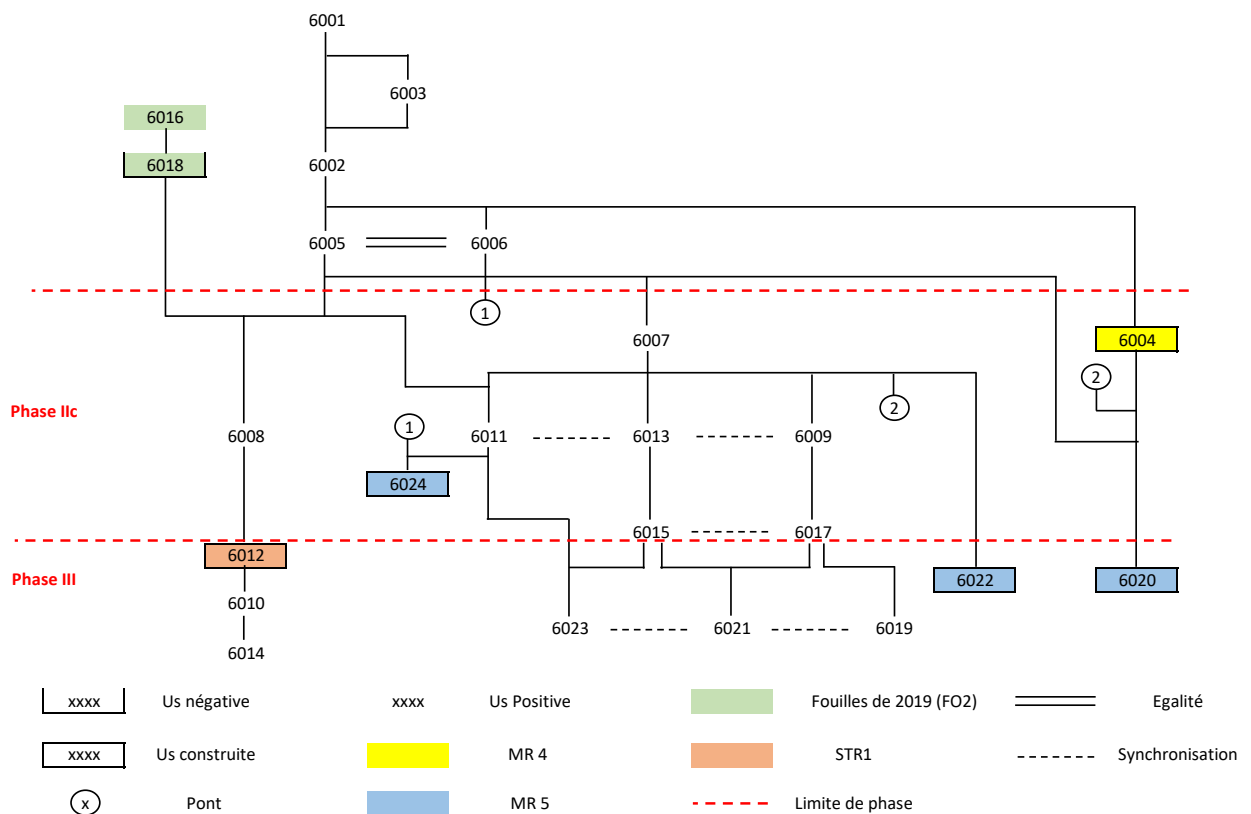


FIG. 33 : Diagramme stratigraphique du S6 (Mathias Bellat).

les US 6013 et 6015 avec leur matériel métallique évoquent une possible occupation contemporaine durant l'utilisation du site par les ouvriers de la fabrique d'étain. Certaines couches semblent avoir fonctionné ensembles², ce qui laisse supposer différents états pendant les deux phases d'occupation. Enfin, on observe une phase d'abandon avec un recouvrement progressif du mur, ainsi que la présence d'une couche « artificielle » liée à la fouille de 2019.

La première phase d'occupation

La phase identifiée comme celle de l'occupation grandmontaine n'est représentée de manière certaine que par un fait archéologique, le MR5. À celui-ci ont été ajoutées les US et structures qui étaient antérieures aux couches modernes et ne semblaient pas fonctionner avec celles-ci, et/ou dont le matériel céramique indiquait une phase d'occupation antérieure au XVII^e siècle. La première phase présente deux états différents³, le plus ancien identifié étant celui sur lequel la fouille s'est terminée (**Figure 37**), qui présente les US 6014 au sud du mur, 6019, 6021 et 6023 au nord du mur. L'US 6014 est une couche argileuse semblable à 6010 mais d'une couleur plus foncée que cette dernière. À l'ouest de la fenêtre ouverte on remarque que STR1 se pose sur 6010 et que celle-ci repose sur une sorte de radier (**Figure 35**). Ce radier composé d'un ensemble de pierres n'a pas été fouillé et a donc été intégré à 6014 mais il pourrait très bien faire partie d'une autre US. Cela restera à vérifier lors de la prochaine campagne de fouille.

Au-dessus de 6014, un deuxième état de cette phase III a été identifié (**Figure 38**). Se situant sur le radier et en partie sous STR1, l'US 6010 est une couche argileuse homogène et meuble ne comportant que peu de matériel au regard de sa dimension. Elle occupe toute la partie sud du mur sur une longueur de 2 m et une largeur



FIG. 34 : Vue zénithale au sud du MR5 avec STR1 en fin de fouille sur 6014, prise de l'est (Mathias Bellat).

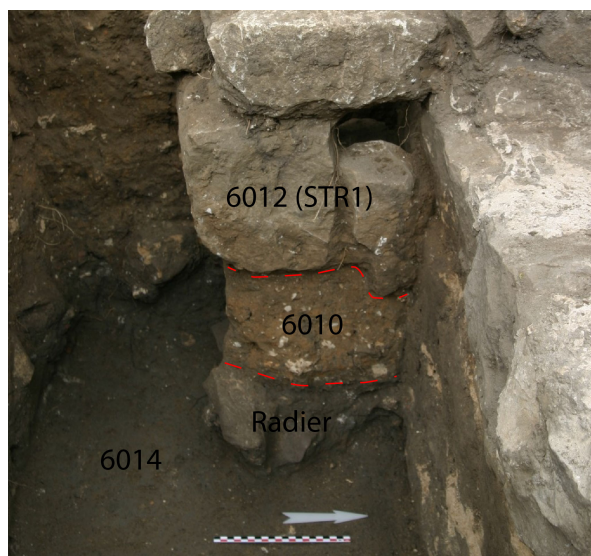
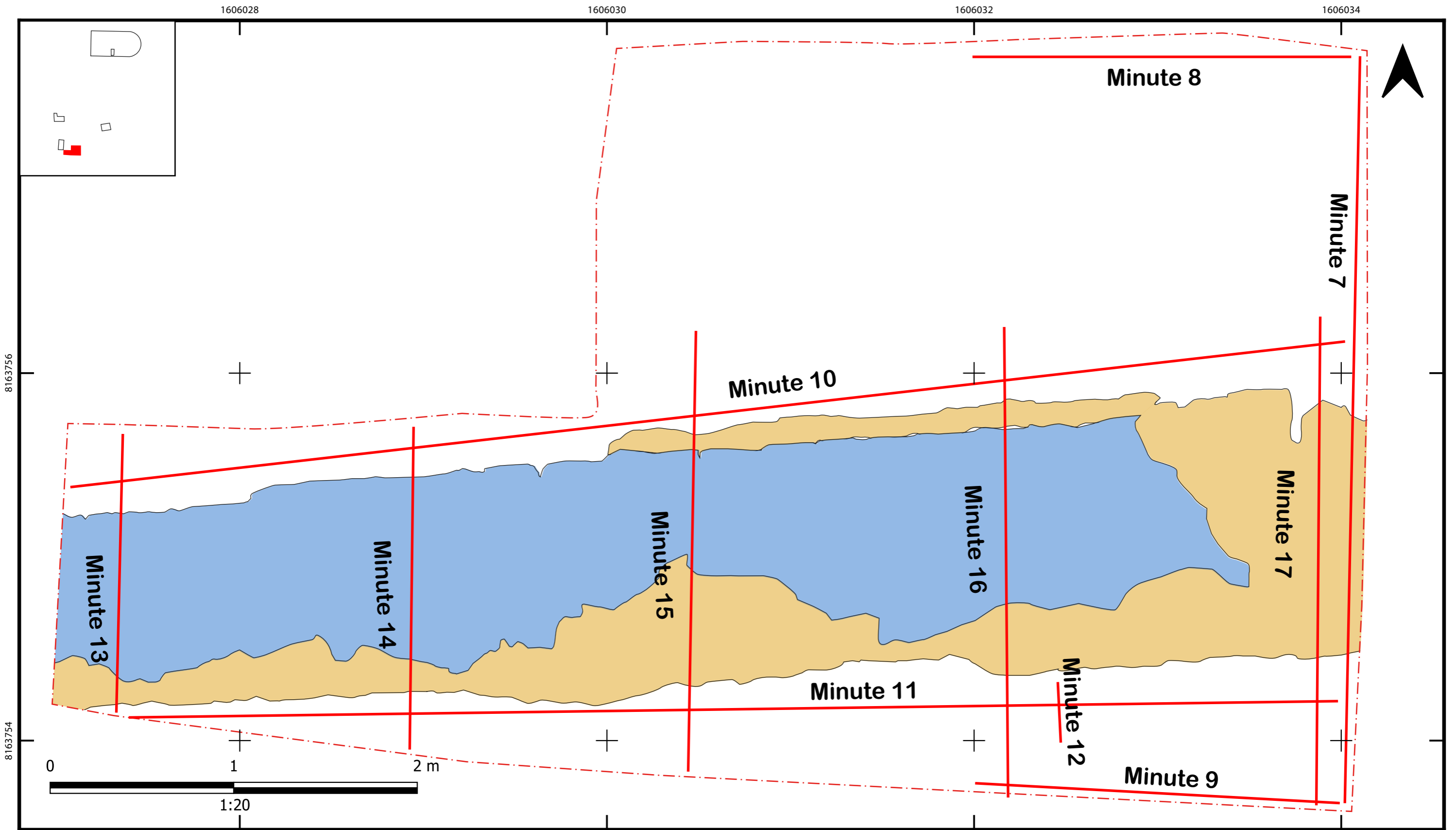
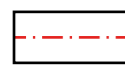





FIG. 35 : Vue de détail du radier avec US 6010 au-dessus de STR1, prise de l'est (Mathias Bellat).

²Un fonctionnement de deux US à un même moment induit une synchronisation des US. Elles appartiennent alors *de facto* à la même phase d'occupation.

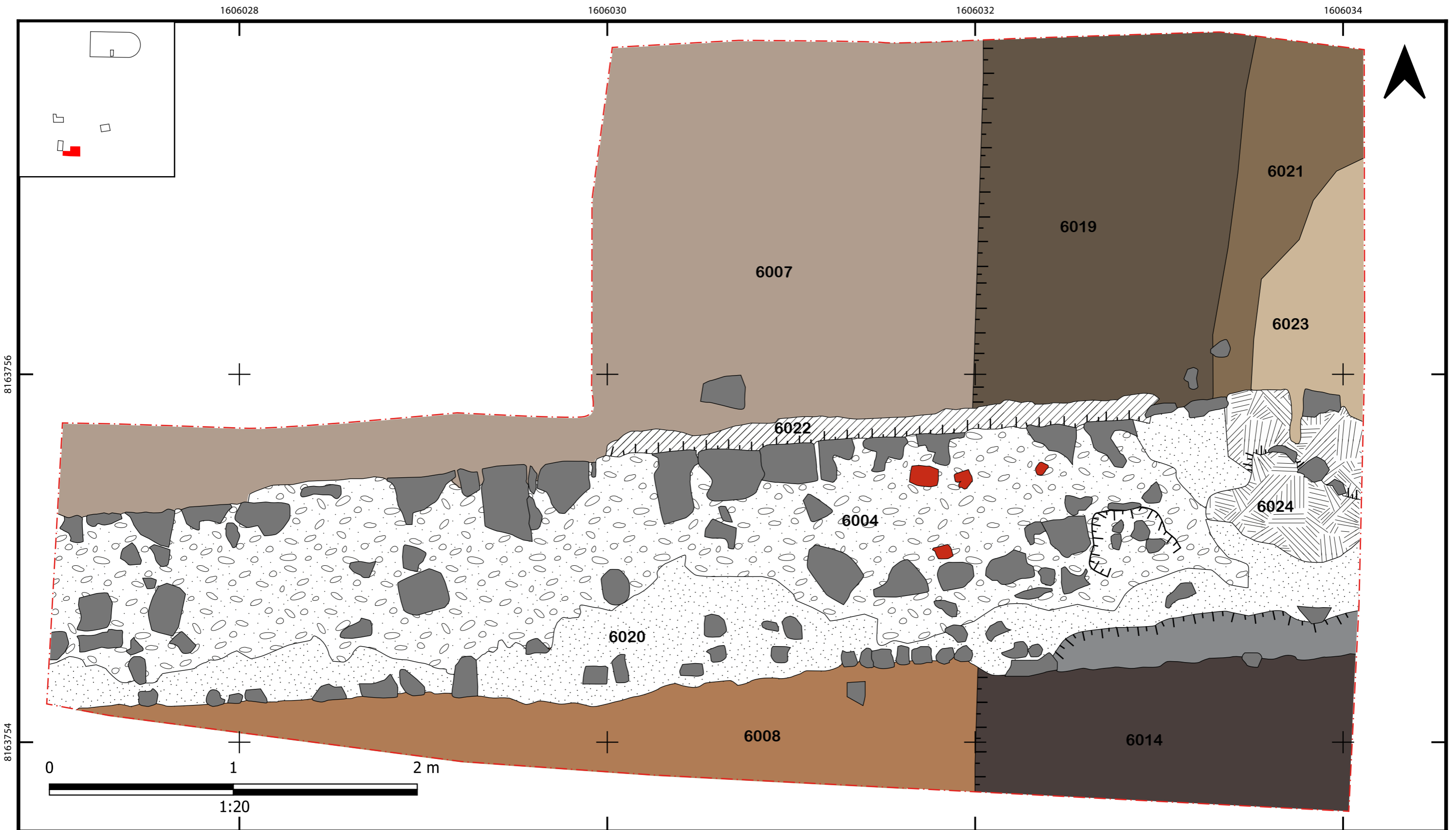
³Uniquement pour la zone au sud du mur.



- | | | | |
|---|---------------------------------------|---|-----------------------------|
|  | Limites de fouilles |  | Première phase du mur (MR5) |
|  | Relevés transversaux (coupes ou bâti) |  | Deuxième phase du mur (MR4) |

Projection : RGF 93
 Systèmes de coordonnées : RGF 93 CC49
 D.A.O. Mathias Bellat

Fig.36 : Plan général du S6.



--- Limites de fouilles

Grès d'épernon

TCA

Effondrement (6024)

Protubérance en mortier (6022)

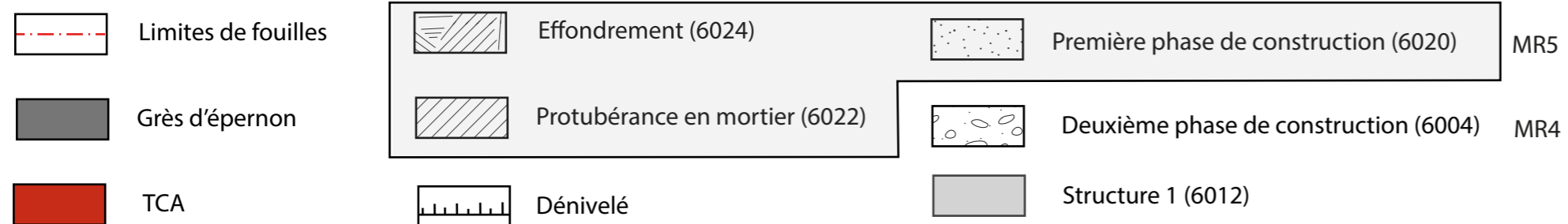
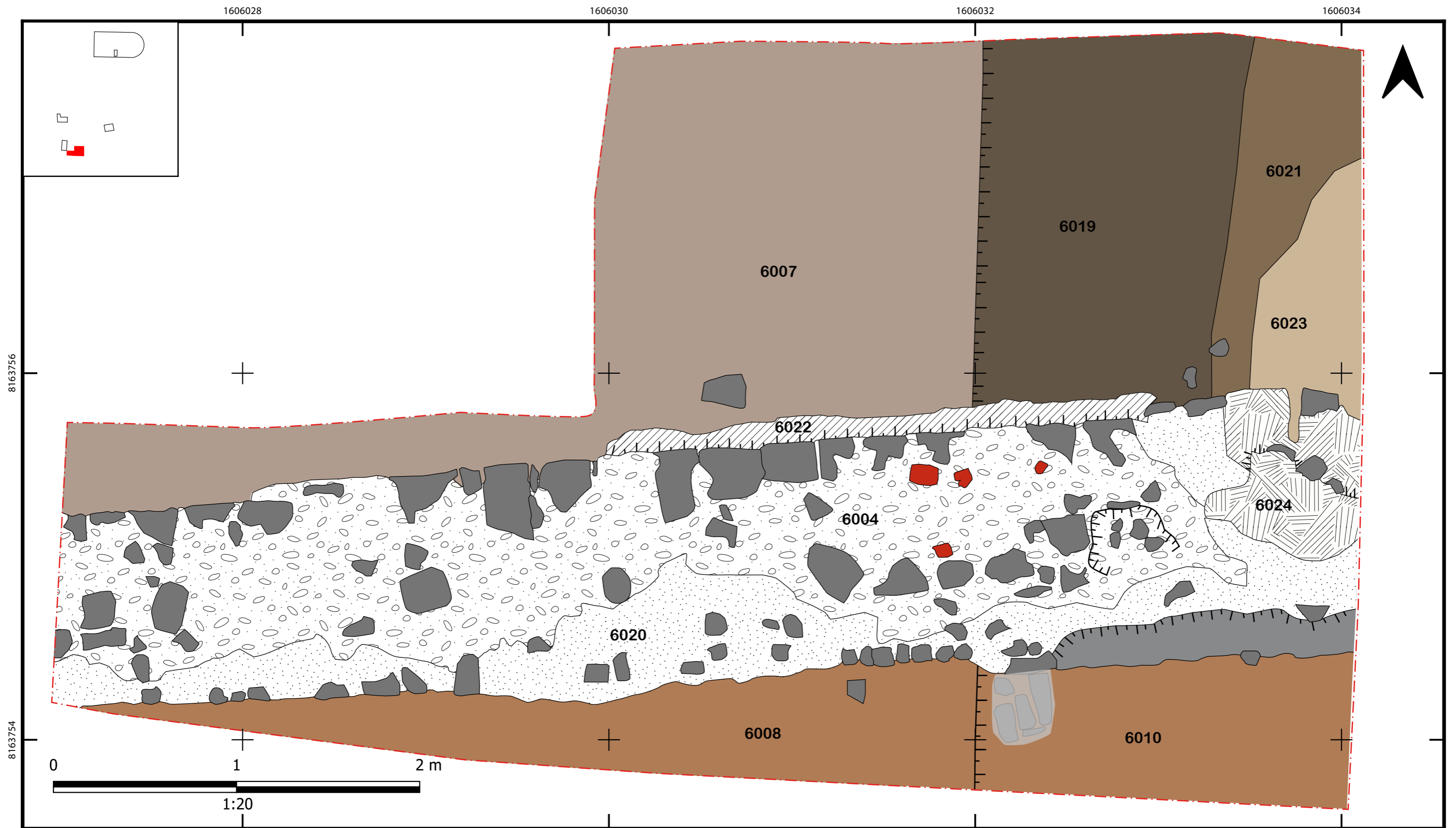
Dénivelé

Première phase de construction (6020) MR5

Deuxième phase de construction (6004) MR4

Projection : RGF 93
 Systèmes de coordonnées : RGF 93 CC49
 D.A.O. Mathias Bellat

Fig. 37 : Relevé en plan du S6,
 Phase III, premier état.



Projection : RGF 93
 Systèmes de coordonnées : RGF 93 CC49
 D.A.O. Mathias Bellat

Fig. 38 : Relevé en plan du S6,
 Phase III deuxième état.



 Limites de fouilles

Projection : RGF 93
 Systèmes de coordonnées : RGF 93 CC49
 Photogrammétrie : Mathias Bellat
 D.A.O. Mathias Bellat

Fig. 39 : Relevé photogramétrique du S6 en cours de fouille.

de 1 m environ, pour une hauteur comprise entre 0.15 et 0.3 m. avec un léger pendage vers l'ouest. Des indices comme la présence de céramiques allant du Bas-Moyen-Âge jusqu'au XVI^e siècle dans l'US 6010 permettent d'inclure cette US à la phase III dans un autre état (**Figure 38**). La composition de cette US laisse penser à une couche de sédimentation, on y trouve également des inclusions de mortier de petite dimension probablement issue du MR5. La couche 6010 se situe sous 6008 mais vient aussi se poser sur le bord de STR1 jusqu'à environ 0.2 m de son sommet. Cela laisse supposer que l'ont a creusé autour de STR1 pour la posée sur 6014 avec un radier, puis le creusement a été comblée avec 6010 avant de poser l'USC 6012. Cependant, aucune trace de creusement n'a été mise en évidence. L'autre possibilité est l'antériorité du radier recouvert par 6010 puis l'installation de STR1 avant que 6010 ne continue sa sédimentation.

Sur 6010 vient se poser la structure STR1 composée de l'USC 6012, un ensemble de pierres en grès et de liant en mortier (**Figure 42, Figure 35**). D'une hauteur moyenne de 0.45 m et d'une longueur et largeur moyenne de 0.25 m (**Figure 43**), la structure comporte un orifice en son centre d'une dimension de 0.1 m de diamètre (**Figure 41**). La structure se pose contre le MR5 et semble y être associée.



FIG. 40 : Vue de détail en plan du STR1, prise depuis le nord (Mathias Bellat).

Cette structure étrange a pu être rapprochée de l'US 3005 dans le S3 fouillée en 2019 (**BELLAT & COURNÉ 2019a**, p.51). Cette US se composait d'un ensemble de quatre pierres avec un liant en mortier mais son état de conservation très partiel avait laissé supposer

à un éboulement du MR2. Ces deux structures sont distantes d'environ 2.5 m et aucune autre structure similaire n'a été exhumée à l'ouest du S6, mais la profondeur atteinte dans la partie ouest probablement trop élevée pour observer une structure similaire. Les hypothèses quant à la fonction de cette structure restent assez floues. Deux hypothèses principales semblent se confronter. L'hypothèse la plus probable est celle d'un trou de poteau avec son calage. Il pourrait s'agir d'une structure contenant un poteau de support d'un possible toit. L'autre hypothèse est celle d'une évacuation d'eau provenant du toit, cependant l'absence de TCA associée à cette structure ou la distinction claire d'un mortier hydraulique fait pencher nos interprétations en faveur de la première hypothèse. Quelle serait la fonction de tels supports ? Il pourrait s'agir de renforcement des murs au niveau des ouvertures. Obtenir la stratigraphie complète du mur pourrait permettre de mieux comprendre la STR1 et sa fonction.

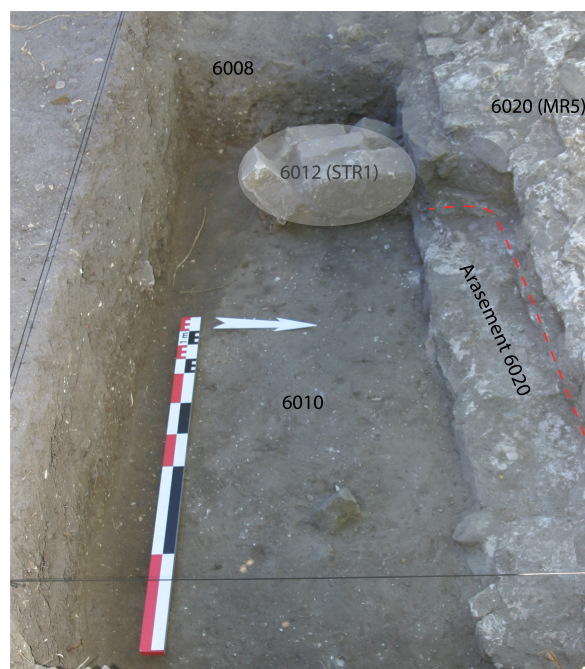


FIG. 41 : Vue zénithale de l'ouverture au sud du mur avec US 6010, la STR1 ainsi que l'arasement de 6020 et le MR5 au nord, prise de l'est au-dessus de STR1, prise de l'est (Ogier Robert).

La première phase du mur est assemblée sous le fait MR5, composé des US construites 6020 (un mur bâti), 6022 (une protubérance en mortier au

nord du mur) et (6024 un effondrement au nord-est du mur). Les deux coupes du mur au nord et au sud permettent de voir l'agencement de la reprise moderne mais aussi de la stratigraphie (**Figure 58** et **Figure 59**) en relation avec le mur. L'analyse de l'orthophotogramétrie (**Figure 40**) ainsi que du MNE (**Figure 57**) du S6 ont permis de mettre en évidence les différences d'altitude ou d'appareil du mur et ainsi de délimiter les trois US énumérées plus haut.

L'USC 6020 est un mur bâti de 7 m de long pour une largeur moyenne de 1.3 maximum de 1.5 m et minimum de 0.7 m. Sa hauteur maximum observée est de 0.7 m. Elle se situe sous le MR4 (6004) qui la recouvre dans la partie nord majoritairement et les US 6005/6006 et 6007 qui la recouvraient entièrement dans sa partie sud et est. Il s'agit de blocs en grès d'Épernon avec un appareil disposé en quinconce où les blocs de petite taille sont soutenus par du mortier. On trouve quelques rares traces de TCA dans la matrice du mur. On distingue au sud un ensemble de

petits blocs de type pavé (carré de 10cm). Au sud-est, sur une longueur de près de 1.75 m, on remarque un arasement du mur inexplicable⁴ (**Figure 40**). Au sud, à environ 2 m à l'ouest du bord est, on peut observer un ensemble de petits (8 > 10 cm) galets alignés. Au nombre de 7, ces galets semblent attester d'un parement externe du MR5 encore en place. Il est important de noter qu'il s'agit jusqu'à présent du niveau le plus ancien puisque que toutes les US mises à jour se posent contre le MR5 et que les bases du mur n'ont pas été exhumées.

La partie nord du mur est composée d'un « boudin » de mortier (USC 6022) visible sur une longueur observée de 3 m pour une épaisseur moyenne de 0.08 m et une hauteur de 0.2 m (**Figure 48**). Composée d'un mortier plus friable et de couleur plus jaune que celui de 6020, cette US construite vient sous le 6004 et était recouverte en partie par 6007. Elle se rattacherait donc au premier état du mur et serait comprise dans le fait MR5. Sa fonction n'a pas encore été identifiée

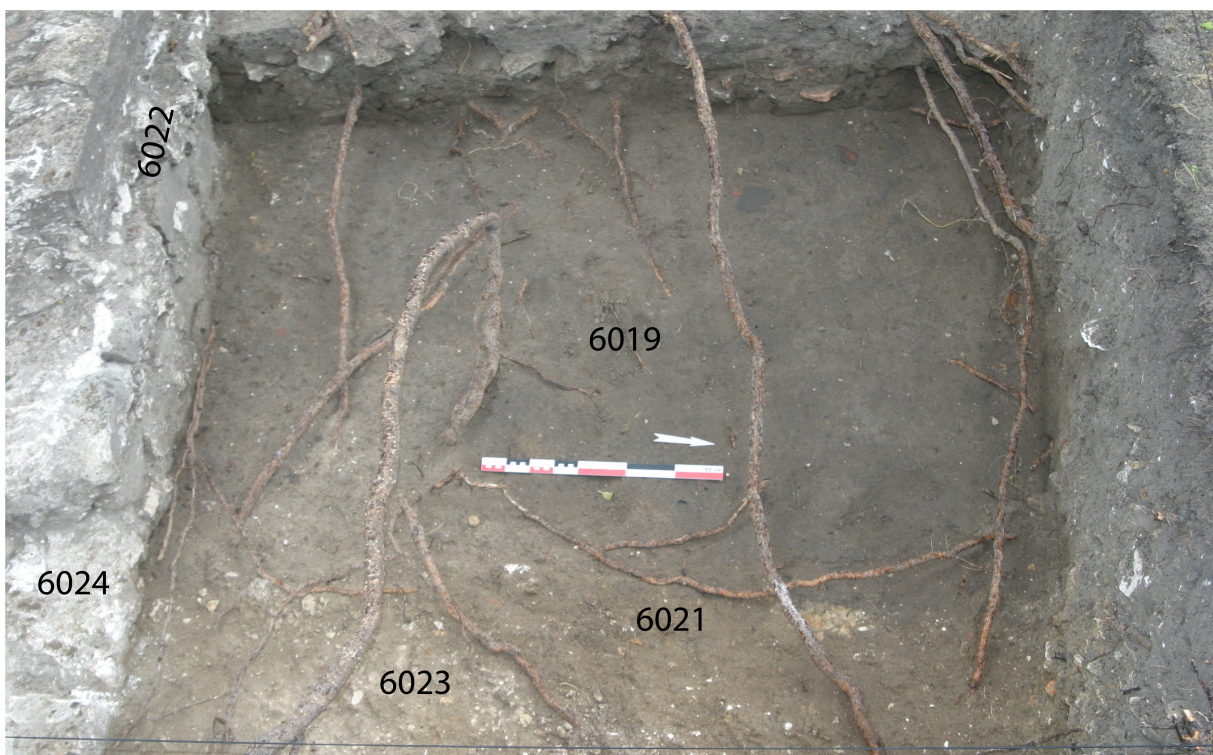


FIG. 42 : Photos de fin de fouille sur 6019, 6021 et 6023, prise depuis l'est (Emma Legrand).

⁴On connaît l'utilisation du site comme « carrière ouverte » ce qui pourrait correspondre à ce type d'arasement très distinct.

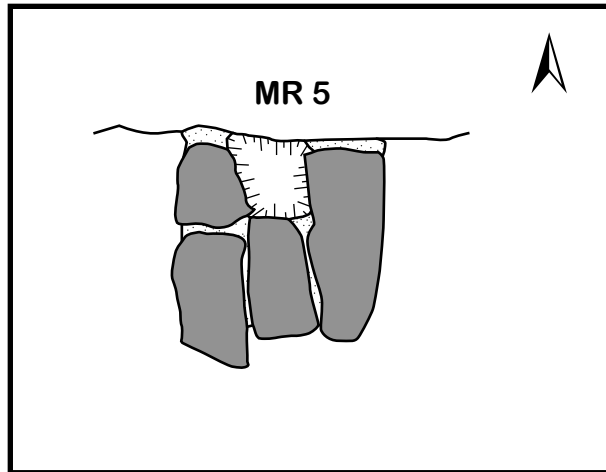


Fig. 43.1 :Relevé en plan de STR1.

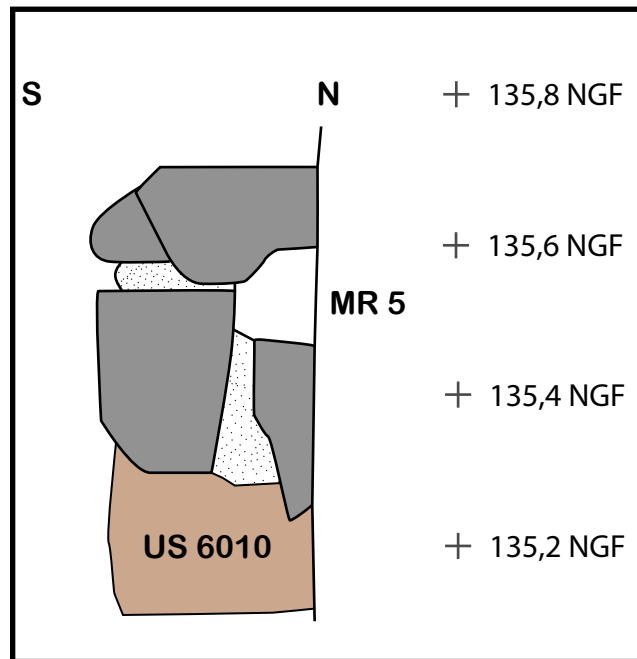


Fig. 43.2 : Relevé en coupe vue est de STR1 (Minute 12).

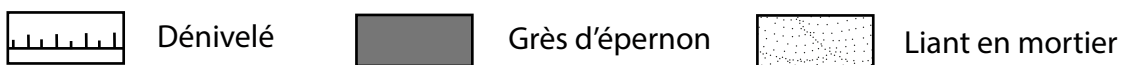
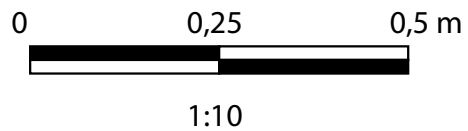


FIG. 43 : Détail du fait STR1 avec relevé en plan et coupe (Relevé Emma Legrand, D.A.O. Mathias Bellat).

mais trois hypothèses ont été émises. La première serait une fonction architecturale de 6022 comme une base de soutènement du mur en élévation, cependant la petitesse de la structure limiterait grandement la charge soutenue. La deuxième hypothèse est celle d'un aménagement au niveau du sol afin d'anticiper un éventuel risque de remontées d'eau par capillarité et ainsi préserver le mur d'un effondrement. Enfin la dernière hypothèse est qu'il s'agisse d'une couche de mortier préparatoire à la reprise du mur, la couche 6022 serait donc comprise dans le MR4 et appartiendrait à la période moderne.

Au nord-est du MR5, on distingue un effondrement de la chape de mortier 6024 sur une surface de 0.4 m pour 0.35 m, avec une hauteur d'environ 0.15 m. Visible sous 6005/6006, elle était remplie dans sa partie nord par l'US 6011. Cet effondrement correspond à ce qui avait été observé dans le S3 en 2019 sur les US 3307 et 3309. Ici l'US 6011 correspondrait à 3307 et 6023 probablement à 3309. On aurait donc un effondrement du mur sur une dimension totale d'environ 1.8 m. Il nous est difficile de restituer la raison de cet effondrement mais il est possible qu'il s'agisse d'un effondrement du mur vers le nord au regard de la consistance des couches exhumées.

Au nord du mur, on trouve pour la première phase d'occupation trois US associées, sur lesquelles s'est arrêtée la fouille, qui n'ont donc pas été fouillées (**Figure 42**).

A l'est on trouve 6023, une couche formée de cailloux liés dans une matrice limoneuse de couleur brun clair. Cette couche est recouverte par 6015 et partiellement 6011. Elle semble correspondre au même type de couche que 6015 et 6013, à savoir une couche avec d'importantes inclusions de blocs et graviers. Elle s'étend sur une longueur d'environ 1.2 m et sur une largeur de 0.4 m mais semble s'arrêter sur le bord nord du secteur.

Cette couche est collée à l'ouest par l'US 6021, une strate limoneuse de couleur brun moyen qui semble

être une interface horizontale entre 6021 et 6023. D'une largeur de 0.15 m au niveau du mur, elle coupe 6023 plus au nord à environ 0.6 m de la coupe nord pour revenir contre la coupe est sur une largeur d'environ 0.4 m. Cette couche est couverte par 6015 et 6017. Enfin, plus à l'est, on trouve la dernière US associée à ce niveau, il s'agit de 6019 : une couche limoneuse brun foncé/noir avec du matériel brûlé posé à plat. Il peut s'agir d'une couche supérieure de destruction. Cette couche semble rectiligne et mesure environ 1.2 m de large pour une longueur d'environ 2 m, comprise entre le MR5 et le bord nord du secteur. Cette couche était recouverte par 6017 entièrement, il est très probable qu'elle continue plus à l'ouest hors de la fenêtre ouverte.

Deuxième phase d'occupation

La deuxième phase d'occupation a été datée de la période moderne et appartiendrait à la phase IIc identifiée en 2019 sur le sondage 3. On distingue trois états appartenant à cette phase (**Figure 45**, **Figure 46**, **Figure 47**) déterminés par rapport à leur relation avec le mur ou le matériel exhumé. Ces niveaux se distinguent par leur position, clairement au-dessus du MR5, et qui semble donc indiquer qu'elles n'ont pas fonctionné avec celui-ci. Cela est moins clair pour les couches inférieures.

Au sud on trouve l'US 6008 (**Figure 50**, **Figure 51**) qui couvre 6010 mais aussi la partie à l'ouest du sondage. Elle suit l'intégralité du mur sur une longueur de 7 m. D'une profondeur allant jusqu'à 0.4 m, cette couche meuble homogène est composée de limon-argileux. Elle est d'une couleur brun clair ocre et comporte quelques rares inclusions de différents éléments (os, TCA, cailloux) et notamment du mortier issu probablement du MR5. Elle recouvre aussi l'arasement du MR5. Elle est recouverte par 6005/6006. Il s'agit de la première couche indiquant une séparation entre les strates au nord et au sud du mur.

Au nord du mur on observe différentes US fonction-



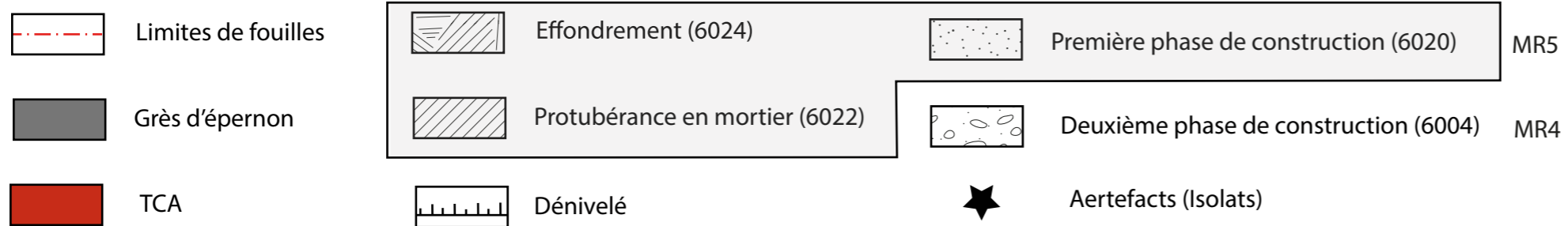
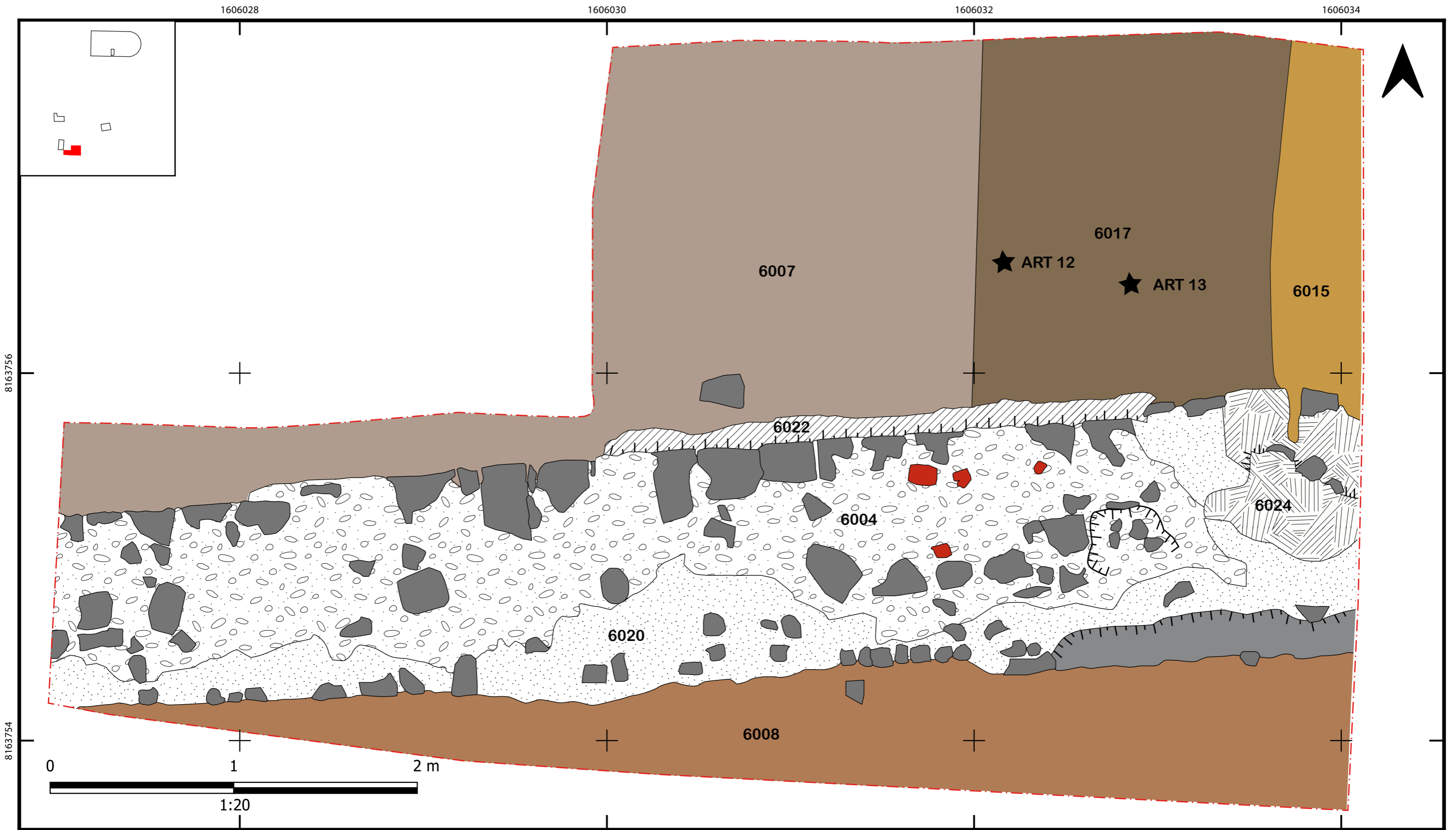
Fig. 44 : Vue en plan du nord du S6 avec 6015 visible à l'est et 6017 à l'ouest, on distingue 6022 au sud. Des éléments de céramique et TCA à plat sont visibles au nord de la règle, prise depuis l'est (Manon Fafin).

nant simultanément. La première couche est la 6015 (**Figure 51**) qui se pose sur 6021 et 6023 à l'est du secteur. Couche compacte homogène de cailloutis (6 > 12 cm) avec une matrice limoneuse de couleur jaune ocre. D'une longueur de 1.8 m elle est continue sans interruption entre l'effondrement 6020 et le bord de la coupe, au nord du S6, sur une largeur moyenne de 0.55 m et maximum de 0.6 m pour une hauteur de 0.1 m. Sa composition de cailloutis compact laisse penser que 6013 et 6015 forment une même US malgré des différences de couleur, de taille des cailloutis et de dimensions. En effet seule 6013 est légèrement plus claire et ses cailloutis plus fins et moins nombreux. Enfin 6013 est plus large même si son extrémité sud est coupée par 6011. 6015 ne présente que peu de matériel, seules quelques rares céramiques non identifiables (exceptée une datée du Bas-Moyen-Âge) sont présentes. La couche 6015 est recouverte par 6013 ainsi que par 6011 dans son extrémité sud. A l'ouest de 6015 on observe 6017 (**Figure 44**), une couche limono-argileuse homogène peu compacte

de couleur brun foncé. Elle mesure 1.5 m de large (l'intégralité de la fenêtre ouverte à l'ouest de 6015) sur 2 m de long et entre 0.15 et 0.2 m de hauteur. Elle comporte beaucoup de matériel, notamment de la faune (6 > 12 cm), de la TCA, de la céramique mais aussi du verre et du métal. Deux isolats proviennent de cette couche, l'artefact 12 - un bec verseur en verre d'une dimension de 3 cm - et l'artefact 13 - une tige torsadée de 20 cm, probablement en cuivre. Au nord de la couche on observe une forte concentration d'objets à plat. Une partie des céramiques exhumées dans cette couche présentaient des traces de feu. La couche 6017 se pose sur 6019 et 6021, elle est recouverte par 6009 et se colle à 6015 à l'est, ce qui indique un fonctionnement synchronisé de ces deux couches.

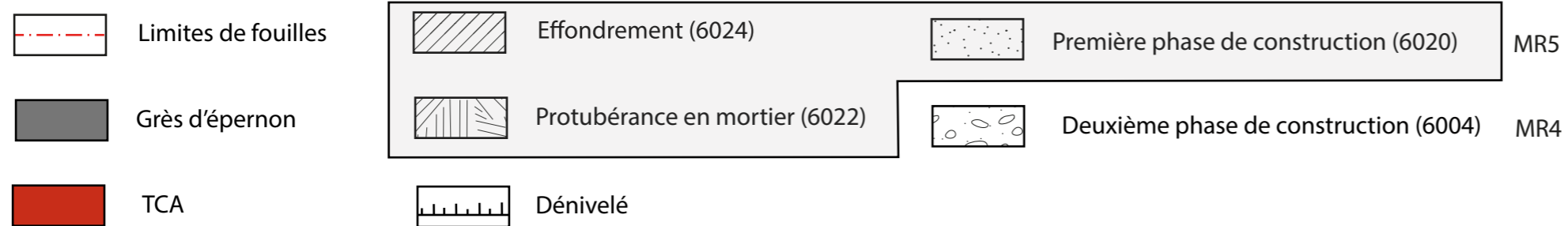
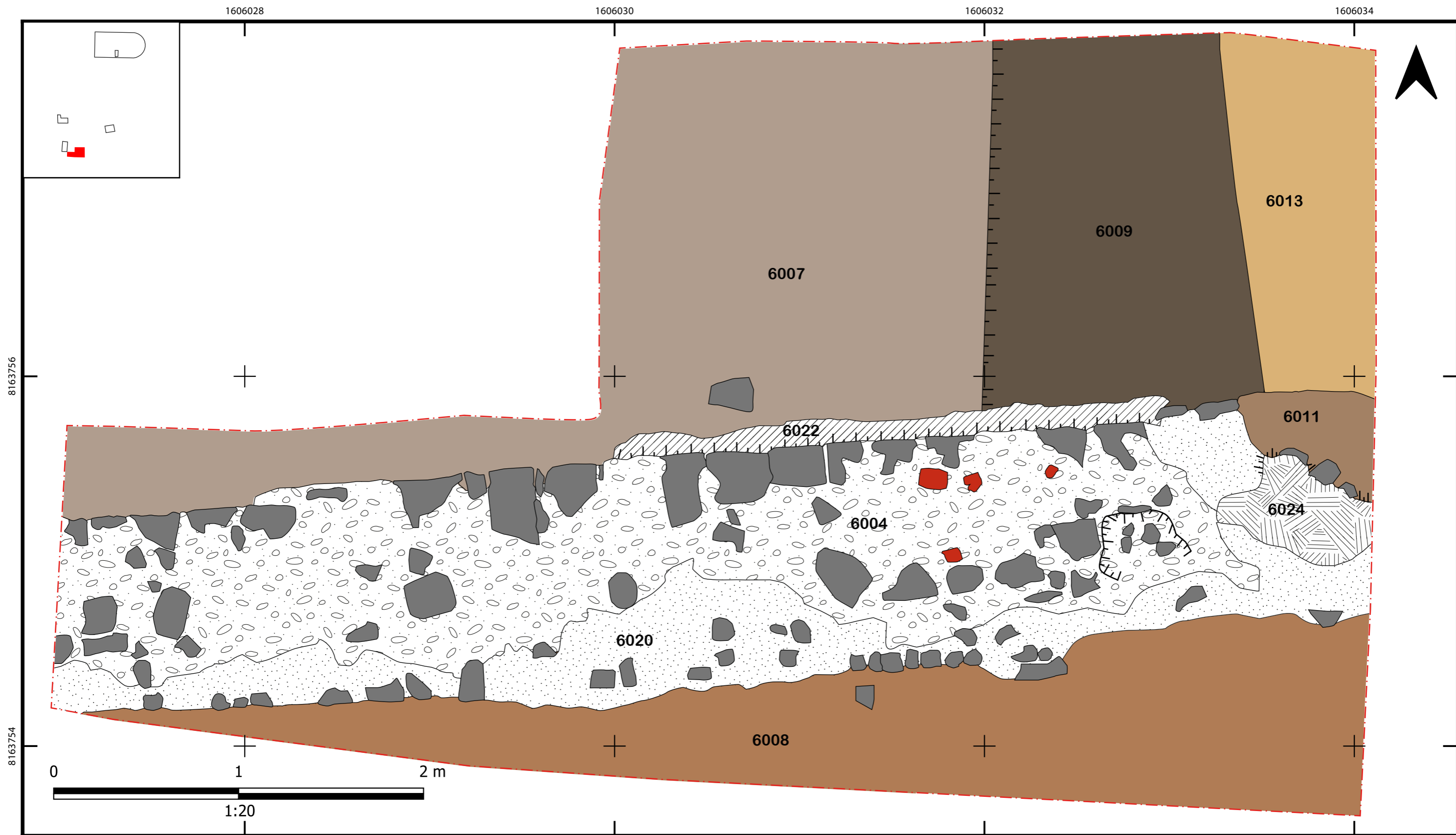
Au-dessus de ces deux couches on observe un autre état de la phase IIc. Il comporte trois couches au nord du mur (**Figure 48**).

Premièrement, dans la partie est du secteur, on trouve



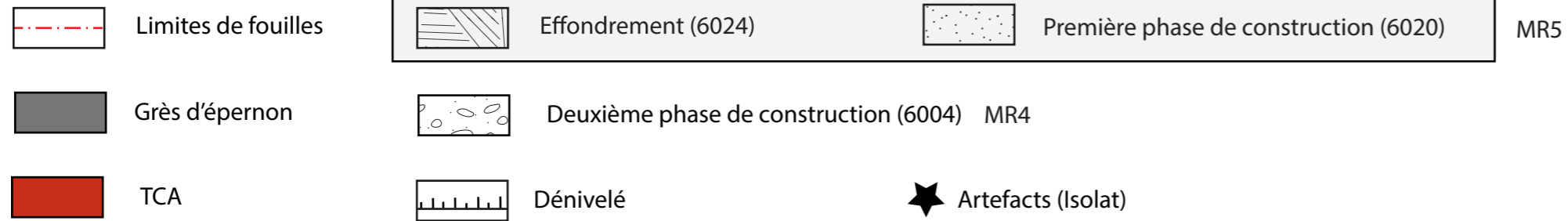
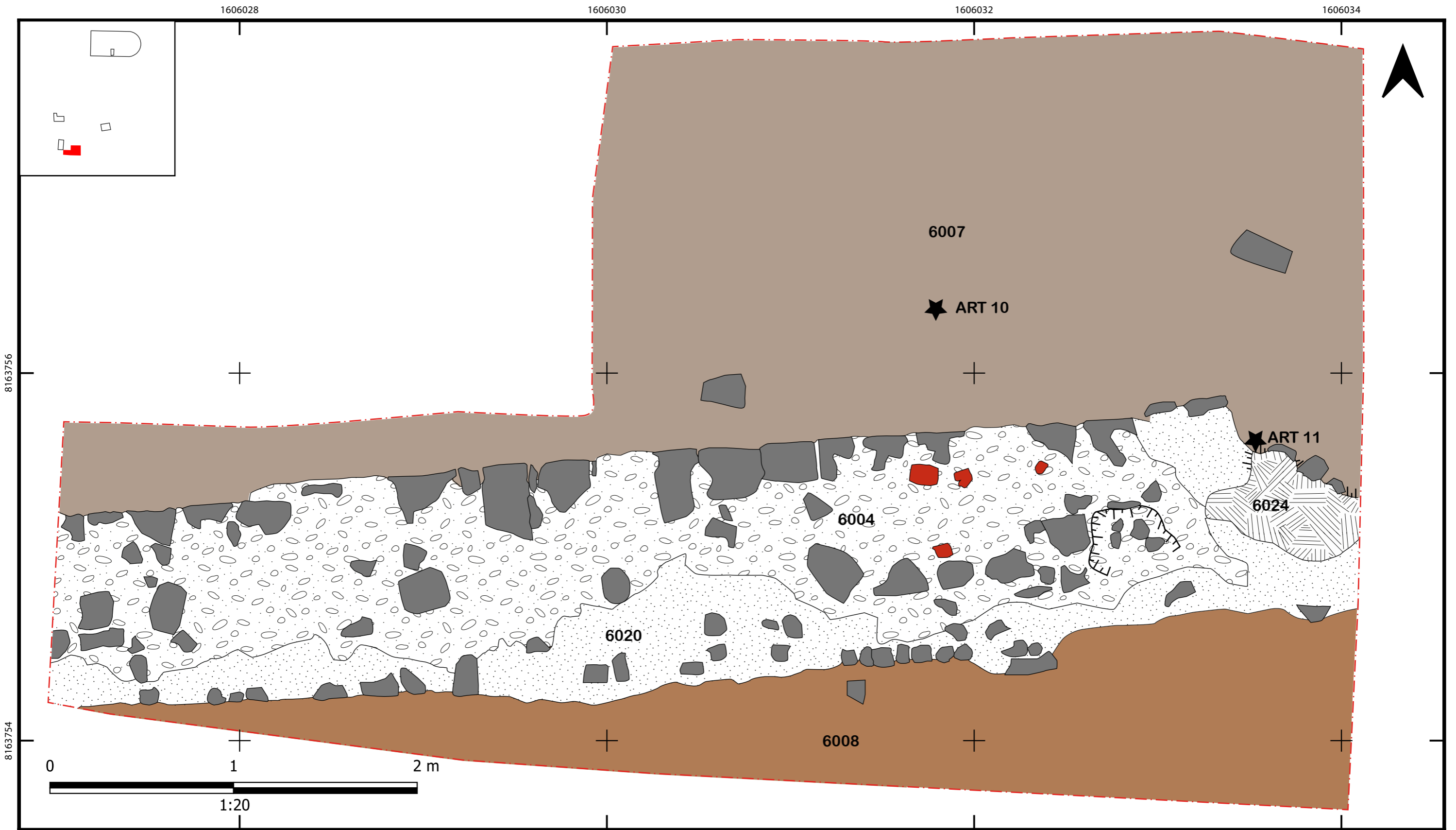
Projection : RGF 93
 Systèmes de coordonnées : RGF 93 CC49
 D.A.O. Mathias Bellat

Fig.45 : Relevé en plan du S6,
 Phase II premier état.



Projection : RGF 93
 Systèmes de coordonnées : RGF 93 CC49
 D.A.O. Mathias Bellat

Fig.46 : Relevé en plan du S6,
 Phase II deuxième état.



Projection : RGF 93
 Systèmes de coordonnées : RGF 93 CC49
 D.A.O. Mathias Bellat

Fig.47 : Relevé en plan du S6,
 Phase II premier état.

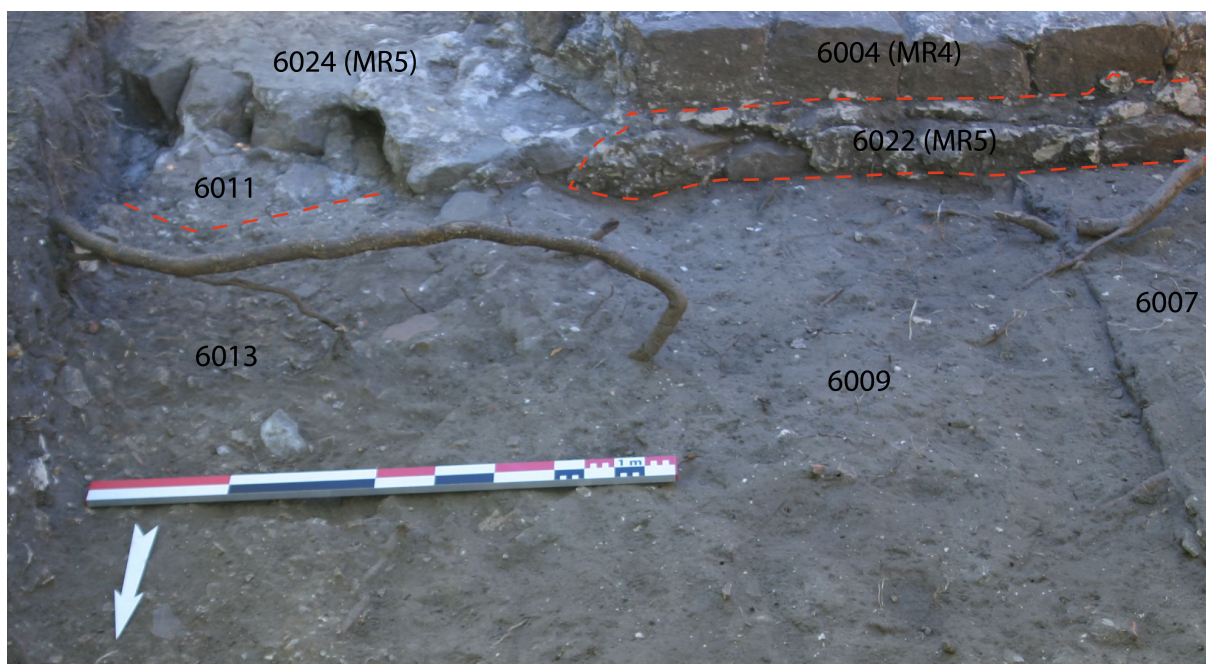


FIG. 48 : Vue d'ensemble du nord du S6 sur les couches 6013, 6011 à l'est 6009 au centre et 6007 à l'ouest en dehors de la fenêtre de fouille. Au sud on distingue à l'est l'effondrement 6024 et plus à l'ouest 6022 recouverte par 6004, prise depuis le nord (Emma Legrand).

6013, une couche composée de cailloux avec une matrice limoneuse jaune, brun clair. Elle est recouverte par 6007 et couvre 6015 avec laquelle elle présente de nombreuses similitudes, notamment sa dureté et sa consistance caillouteuse, bien que les cailloutis soient de plus petites tailles dans 6013 ($4 < 8$ cm en moyenne contre $6 < 12$ cm de moyenne pour 6015). Aucun matériel n'a été trouvé dans cette US. Elle mesure entre 0.8 et 0.6 m de largeur pour une longueur de 1.7 m et une hauteur de 0.1 m. Coupée au sud par 6011 l'US de remplissage de 6024, elle semble avoir fonctionné de manière synchronisée avec 6011 et 6009 plus à l'ouest. Au sud, on peut observer 6011, une US de comblement de 6024, la couche d'effondrement du MR5 (**Figure 41**). Cette couche recouvre partiellement 6015 ainsi que 6024, et est elle-même recouverte par 6007. D'une dimension de 0.4 m sur 0.35 m pour 0.05 m de hauteur, cette couche limono-sableuse comporte beaucoup d'inclusions de graviers ainsi que de mortier de petites tailles (< 2 cm). Elle est très compacte, homogène, de couleur brun moyen. Il s'agit d'un comblement de l'effondrement, possiblement avec un matériel similaire à 6022 au regard de la couleur des mo-

dules de mortier. Cette US avait déjà été observée en 2019 dans la partie effondrée du S3, il s'agissait de l'US 3307 (BELLAT & COURNÉ 2019a, p.53).

À l'ouest de 6013, on observe 6009, une fine couche limoneuse comprise sous 6007 et qui recouvre 6017. Elle possède une structure homogène et meuble et elle a une couleur brun foncé. Sa largeur est de 1.3 m et sa longueur est comprise entre MR5 et la coupe nord du S6, soit 2 m. Pour une hauteur de 0.05 m, cette couche présente assez peu de matériel. Quelques restes fauniques et TCA, ainsi que de rares tessons de céramique datés entre la période médiévale



FIG. 49 : Vue de détail de 6011, prise de l'est (Emma Legrand).



FIG. 50 : Vue zénithale du S6 après son agrandissement, au sud 6008 avec dans la partie est l'arasement de 6020 notable par les fortes inclusions de mortier (au niveau de la règle), au nord du mur 6007, prise depuis l'est (Emma Legrand).



FIG. 51 : Vue zénithale du S6 avant son agrandissement, au sud 6008, au nord du mur 6007, on distingue les deux niveaux du mur avec MR4 au nord principalement et MR5 en dessous au sud, prise depuis l'est (Mathias Bellat).

et moderne y ont été retrouvés. Assez fine, il pourrait s'agir d'une interface entre 6007 et 6017 mais sa connexion avec 6013 et 6011 laisse planer un doute, d'autant plus que cette couche présentait une forte homogénéité.

Ces trois couches 6009, 6011 et 6013 au nord du mur sont recouvertes par 6007 (**Figure 52**). Il s'agit d'une couche limoneuse hétérogène peu compacte, comprenant de nombreuses inclusions de blocs ainsi que de TCA à plat de grandes dimensions (> 12cm). Elle mesure 7 m de long sur 2 m de large au maximum pour 0.2 m de hauteur. À l'ouest on observe de nombreuses poches de mortier probablement liées aux perturbations de racines. On note aussi la présence d'assez nombreux restes fauniques (6 > 12 cm) ainsi que d'artefacts en verre métal et des céramiques datées en majorité de la période moderne (entre le XIV^e et le XVI^e siècles). L'US 6007 recouvre aussi 6022 et vient se poser contre 6004. Plus à l'ouest, là où le secteur

n'as pu être agrandi à cause de l'arbre et de l'étroitesse entre le bord du secteur et le MR4, la couche 6007 est la dernière atteinte. Deux artefacts ont été exhumés dans cette US. À l'est, vers 6024, un rivet en métal de 3 cm a été découvert. Plus à l'ouest, c'est une tomme brûlée posée à plat et découpée volontairement, de 12 cm de côtés, qui a été retrouvée.

Un niveau de réutilisation du MR5 a été identifié dans secteur 6 : il s'agit de l'USC 6004 (**Figure 51**) correspondant au fait MR4. Cette US construite est un mur avec des éléments de taille moyenne en grès d'Epéron, liés par un mortier présentant des traces de TCA. L'ensemble n'est pas conservé de manière homogène sur l'intégralité du MR4. Dans la partie est, mais aussi sud, l'USC 6004 n'est que très partiellement conservée. La construction mesure 7 m de long, elle a une largeur minimum de 0.7 m, moyenne de 1 m et maximum de 1.3m. Sa hauteur est comprise entre 0.1 et 0.25 m. Le mur suit une légère orientation sud-



Fig. 52 : Vue zénithale du nord du S6 après son agrandissement on distingue 6007 avec quelques poches de mortier à l'ouest et le MR4 au sud, prise depuis l'est (Emma Legrand).



FIG. 53 : Vue zénithale du nord du S6 avant son agrandissement on distingue 6002 encore présent au nord et 6005/6006 au sud qui couvre le MR5. Au centre on observe 6004 avec une souche à l'ouest, prise depuis l'est (Mathias Bellat).

ouest nord-est. Sa composition et son parement massif en blocs du côté nord permettent de le distinguer de l'USC 6020. Le MR4 semble présente de nombreuses similitudes avec le MR3 du S4. Il s'agirait donc d'une réutilisation moderne de la période d'Angennes de la construction grandmontaine originelle.

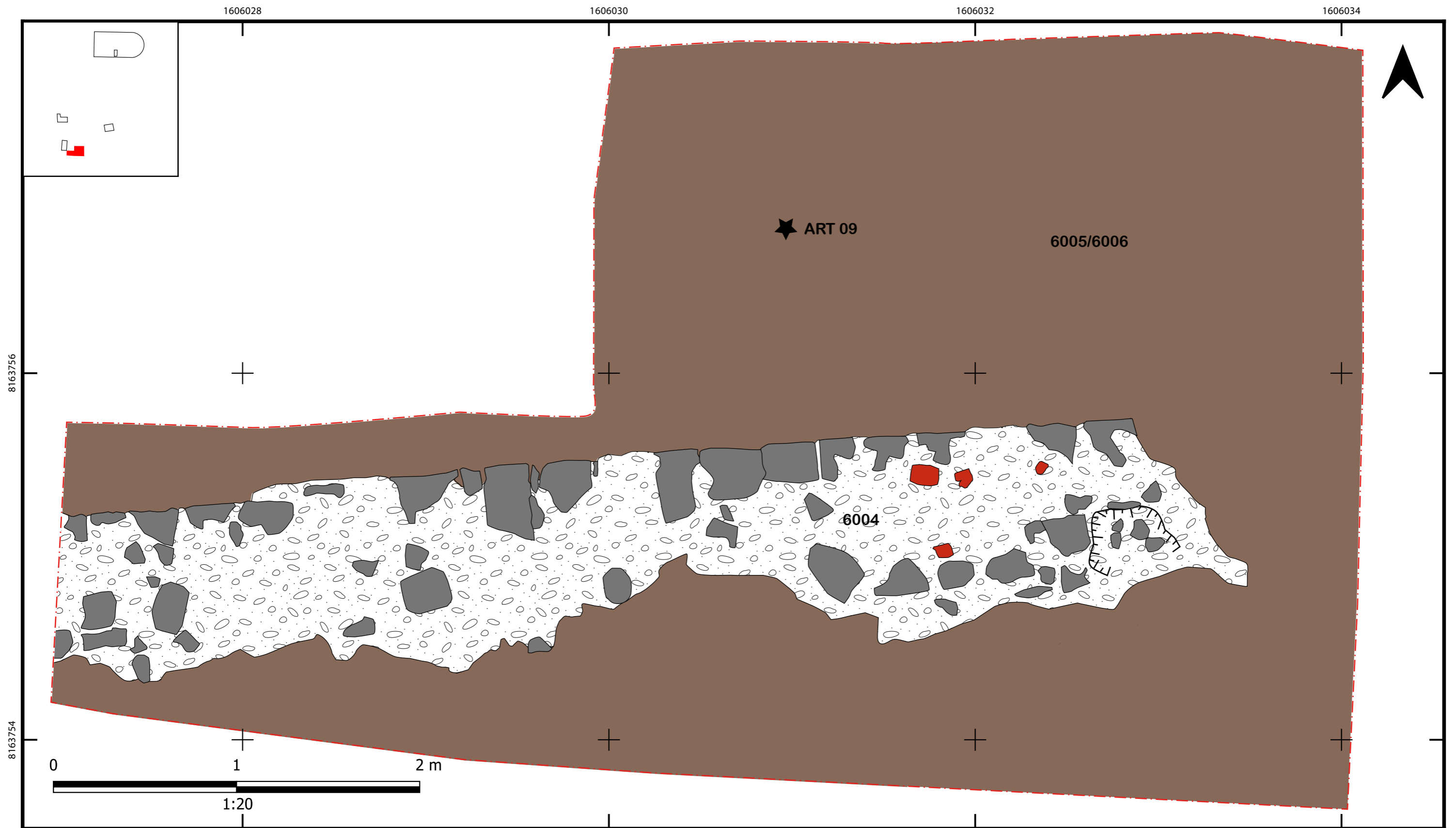
Phase d'abandon

À partir de la période moderne, on observe un abandon du site qui se retrouve dans les couches successives qui viennent couvrir le mur du S6 (**Figure 54**). Les couches qui se présentent couvrent l'intégralité du secteur 6.

Premièrement, on observe l'US 6005/6006. Cette couche sablo-limoneuse peu compacte, homogène, de couleur brun foncé, s'étend sur l'intégralité du S6, exceptée une partie de l'USC 6004. D'une épaisseur de 0.15 m, cette US combine deux US originellement séparées la 6005 au sud du mur et 6006 au nord. Lors de l'ouverture du secteur à l'est, au niveau de l'effondrement de l'USC 6024, un lien a pu être observé entre

les deux US, ce qui a conduit à conclure à leur égalité. Quelques inclusions de TCA ($2 > 4\text{cm}$) et de mortier ($2 > 4\text{cm}$) ainsi que des restes de faune, verre, métal et des céramiques allant du XV^e siècle à la période contemporaine y ont été retrouvés. Un isolat, une tige en métal de 15 cm, a aussi été trouvée dans cette couche au nord du mur. Cette couche recouvre 6007, 6008, 6020, 6011 mais aussi 6024. Elle est elle-même recouverte par 6002. Ses bords au sud du mur correspondent à la zone de contact entre 6020 et 6004. Il s'agit probablement d'une couche de sédimentation.

Au-dessus de 6005/6006, on observe la couche 6002 (**Figure 53**) qui couvre l'intégralité du secteur. De couleur brun moyen avec un aspect limoneux-sableux, cette couche compacte homogène est d'une profondeur comprise entre 0.1-0.16 m. Beaucoup de morceaux de TCA ($4 > 6\text{cm}$) ou de céramiques modernes ont été retrouvés dans ce niveau. Il laissait entrevoir le MR4 à la fin de sa fouille, sur lequel il semble se poser. Il s'agit probablement d'une interface entre les niveaux de sédimentation inférieurs et les niveaux végétaux

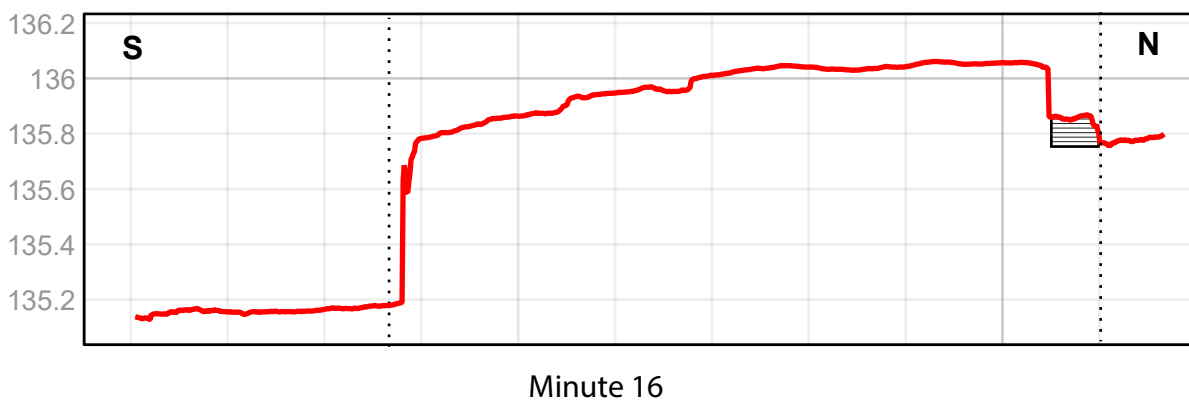
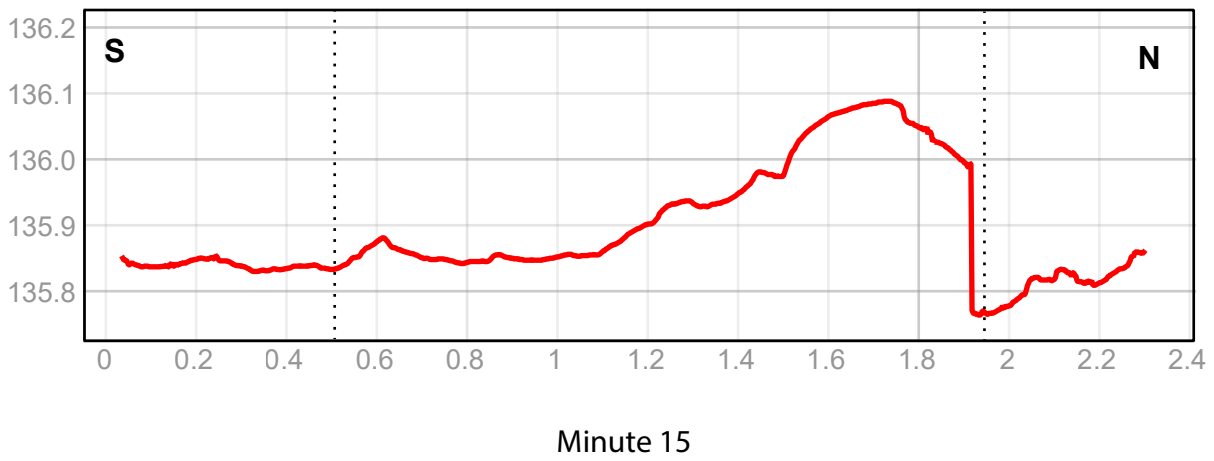
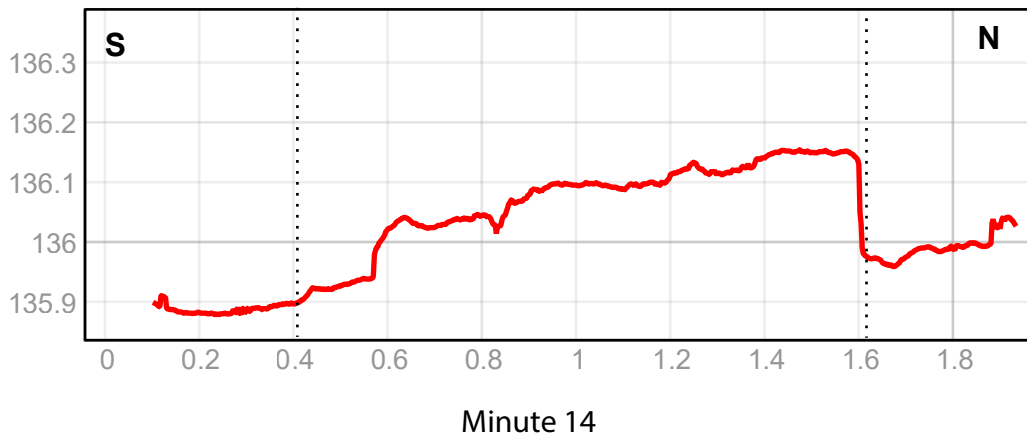
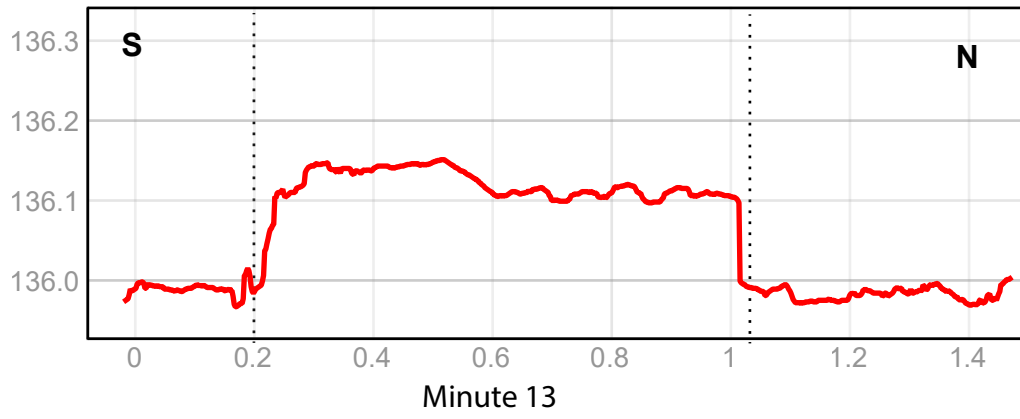


- Limites de fouilles
- Dénivelé
- Grès d'épernon
- Deuxième phase de construction (6004)
- TCA
- Artefacts (Isolat)

MR4

Projection : RGF 93
 Systèmes de coordonnées : RGF 93 CC49
 D.A.O. Mathias Bellat

Fig. 54 : Relevé en plan du S6,
 Phase d'abandon premier état.



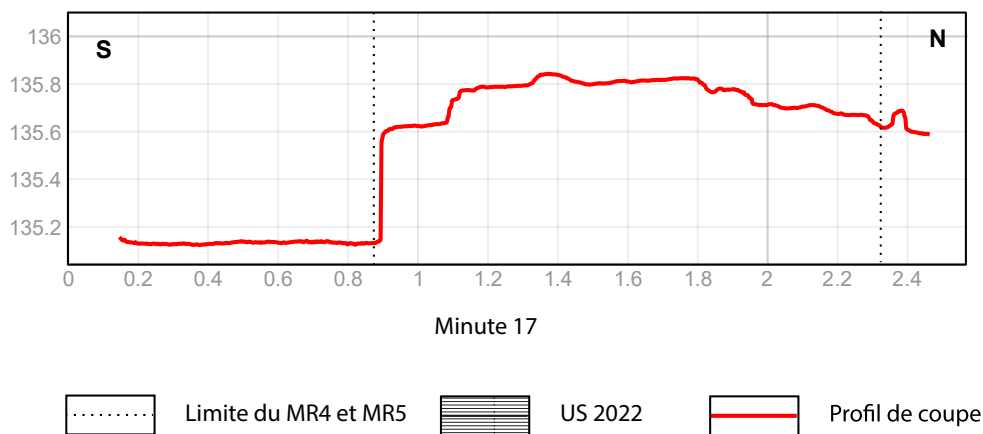


Fig. 55 : Transects du MR4 et MR5 dans l'alignement nord-sud. Réalisé à partir du MNE de l'orthophotogrammétrie (Mathias Bellat).

supérieurs. Cette US est recouverte en intégralité par 6001

La couche 6001 est une première couche végétale de couleur brun claire, meuble, présente dans l'intégralité du S6 sur une épaisseur de 0.05 m, et qui comprenait une lentille compacte homogène (6003). Cette couche de 1.3 m sur 0.9 m pour 0.4 m présente dans la partie centrale de l'US 6001 un niveau contemporain où la trace de grillage à poules a été trouvée.

Enfin, sur la coupe est du S6 (**Figure 56.2**) on observe deux couches issues de la fouille de 2019 : il s'agit de 6018, le creusement, et 6016, son comblement.

3. Conclusions

Le secteur 6 présente des résultats nouveaux quant aux interprétations de 2019 sur le sud de la zone 1. Il a été possible de restituer le mur sud de ce qui est attribué au bâtiment 2 (BAT2) dans un premier temps, puis avec une reprise moderne du BAT1, sur une longueur de 7 m rejoignant le S3 et le S4 à l'ouest. Deux niveaux de construction du mur ont été mis au jour, avec une réutilisation à l'époque moderne caractérisé un mortier moins jaune et un parement interne en blocs massifs de grès. La distinction des deux états du mur a pu être présentée précisément grâce à l'utilisation d'un modèle numérique de terrain issue d'une photogrammétrie réalisée pendant la campagne de fouille. On distingue aussi une structure

non identifiée au sud (6012) qui pourrait s'apparenter à un trou de poteau et son calage ou à une évacuation d'eau. L'identification de cette structure reste à clarifier, après une fouille plus approfondie de son radier et de la couche inférieure 6014. Au nord, les niveaux 6013 et 6015 intriguent par leur composition et semblent continuer dans les couches inférieures avec l'US 6023. Il est très probable qu'elles soient en connexion avec l'effondrement 6024 visible aussi dans le S3. La composition des US, avec de nombreux cailloutis et blocs ainsi que leur texture très compacte et la présence de céramiques et TCA brûlées dans les couches 6009 et 6017, laisse penser à une couche de démolition ou à une activité engendrant des traces de feu.

Le S6 montre de très nombreuses similitudes avec le S3, que ce soit par les structures exhumées (MR5=MR2) ou certaines US fouillées qui présentent des concordances entre les deux secteurs. La poursuite de la fouille dans ce secteur présenterait un intérêt certain pour comprendre la fondation du mur et les couches sur laquelle/lesquelles il se pose, et ainsi dater de manière plus certaine sa fondation. Il faudrait également préciser la fonction et l'intégration ou non au MR5 du fait STR1, et étudier les couches au sud du mur en agrandissant la fenêtre de fouille, afin de savoir s'il s'agit de couches de sédimentation propres au mur, qui pourraient être liées à un éventuel

creusement du mur. Enfin, il s'agirait de comprendre le fonctionnement des couches compactes 6013, 6015 et 6023, et leurs relations avec l'effondrement 6024, en agrandissant la fenêtre au nord-est du secteur 6. Pour la campagne 2021 nous préconisons donc de continuer la fouille du S6 en concentrant la fouille sur

la partie est du secteur, en l'élargissant au sud et au nord-est.

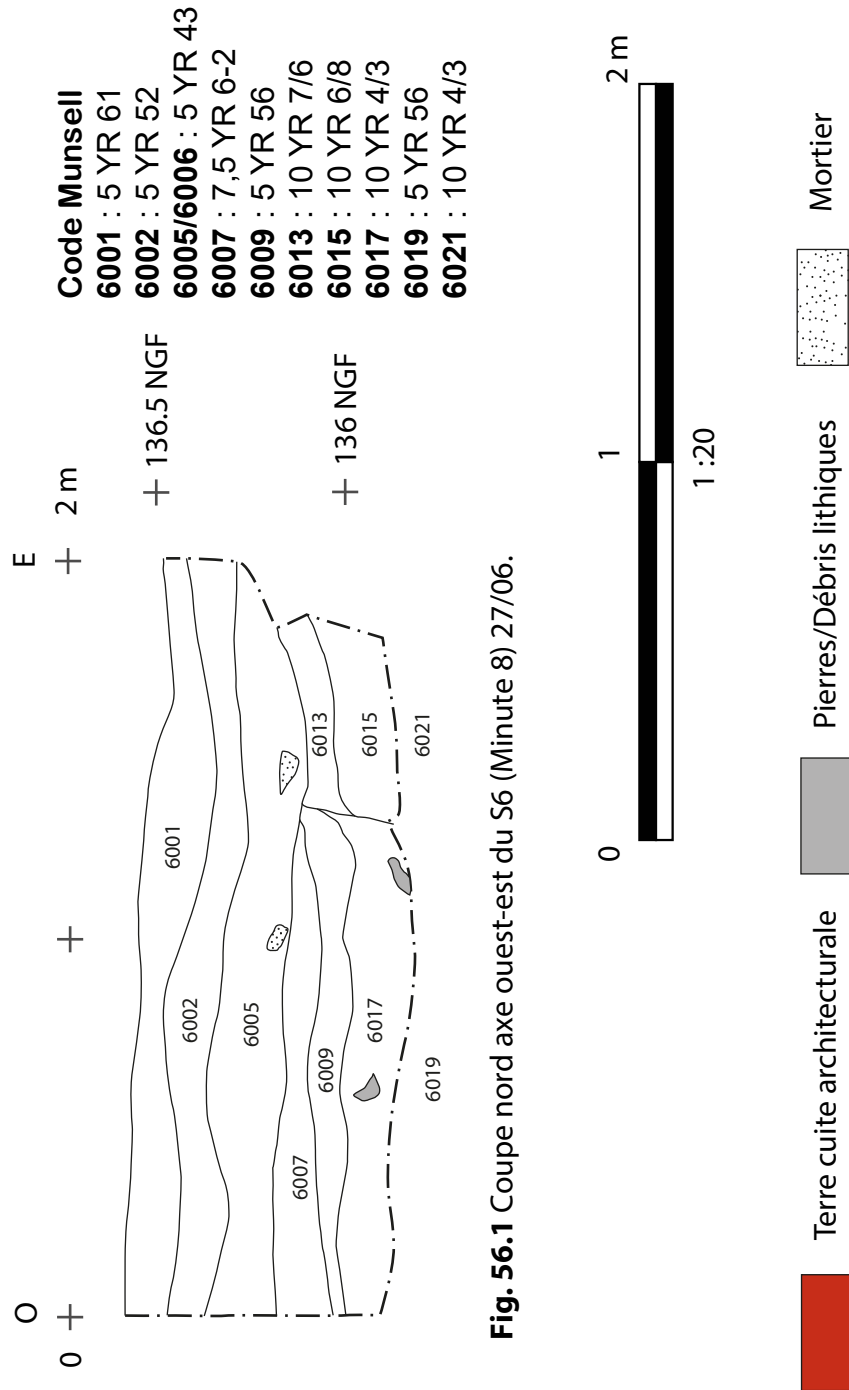


Fig. 56.1 Coupe nord axe ouest-est du S6 (Minute 8) 27/06.

FIG. 56 : Relevés en coupe du S6, Mathias Bellat, Emma Legrand (D.A.O. Etienne Courné).

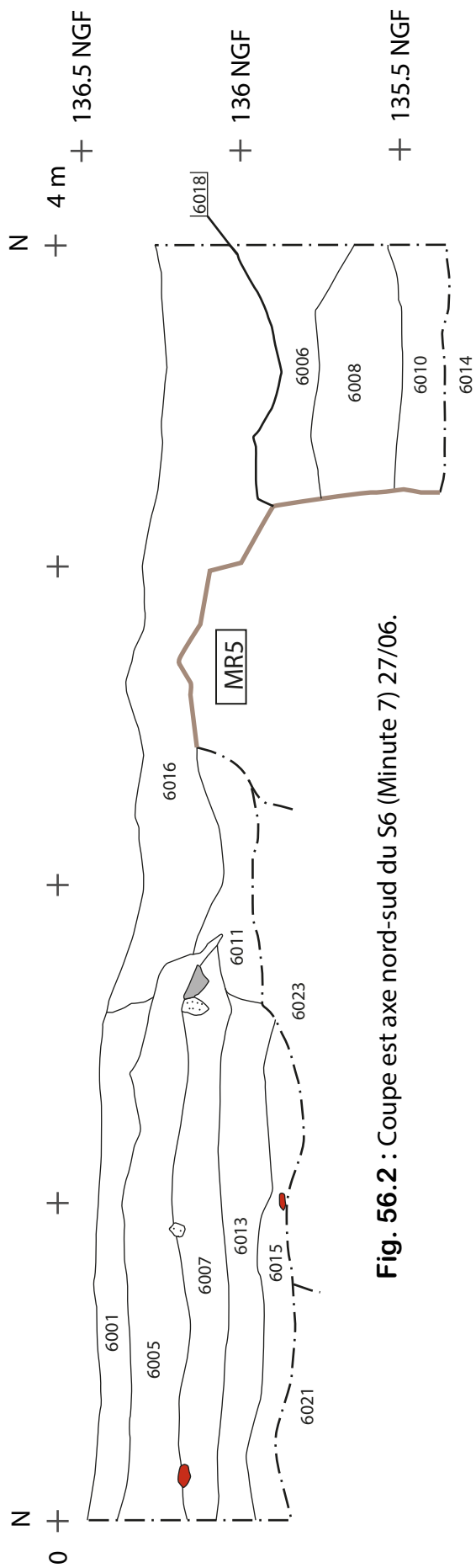


Fig. 56.2 : Coupe est axe nord-sud du S6 (Minute 7) 27/06.

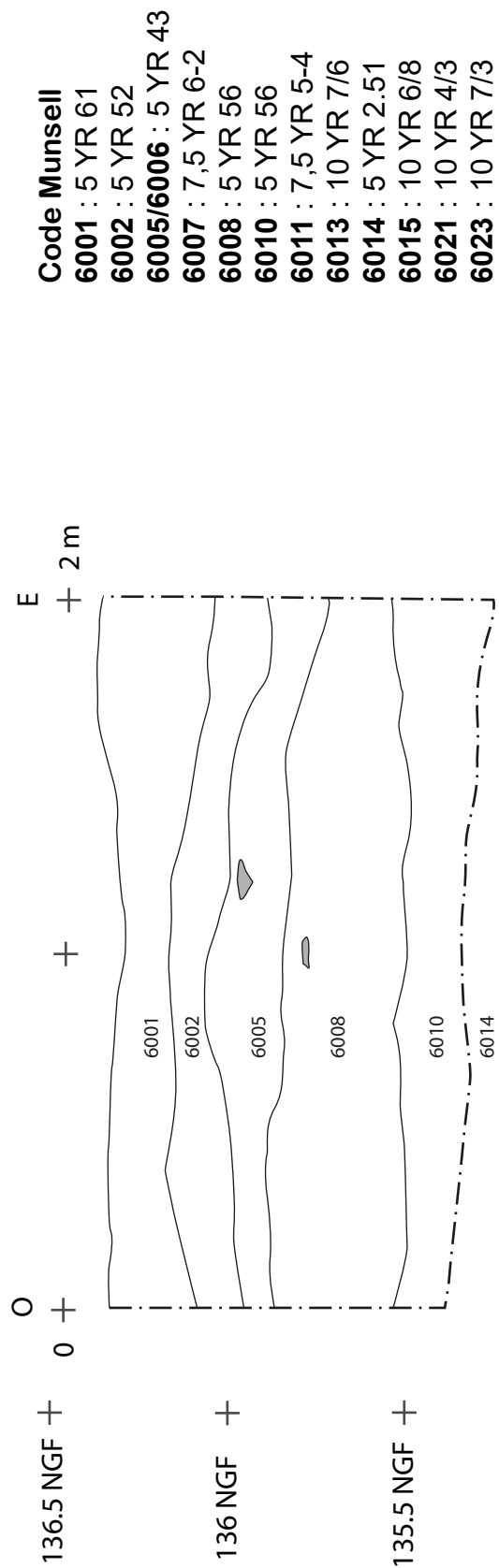
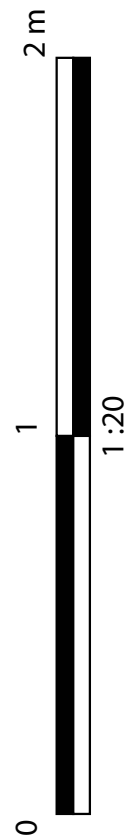
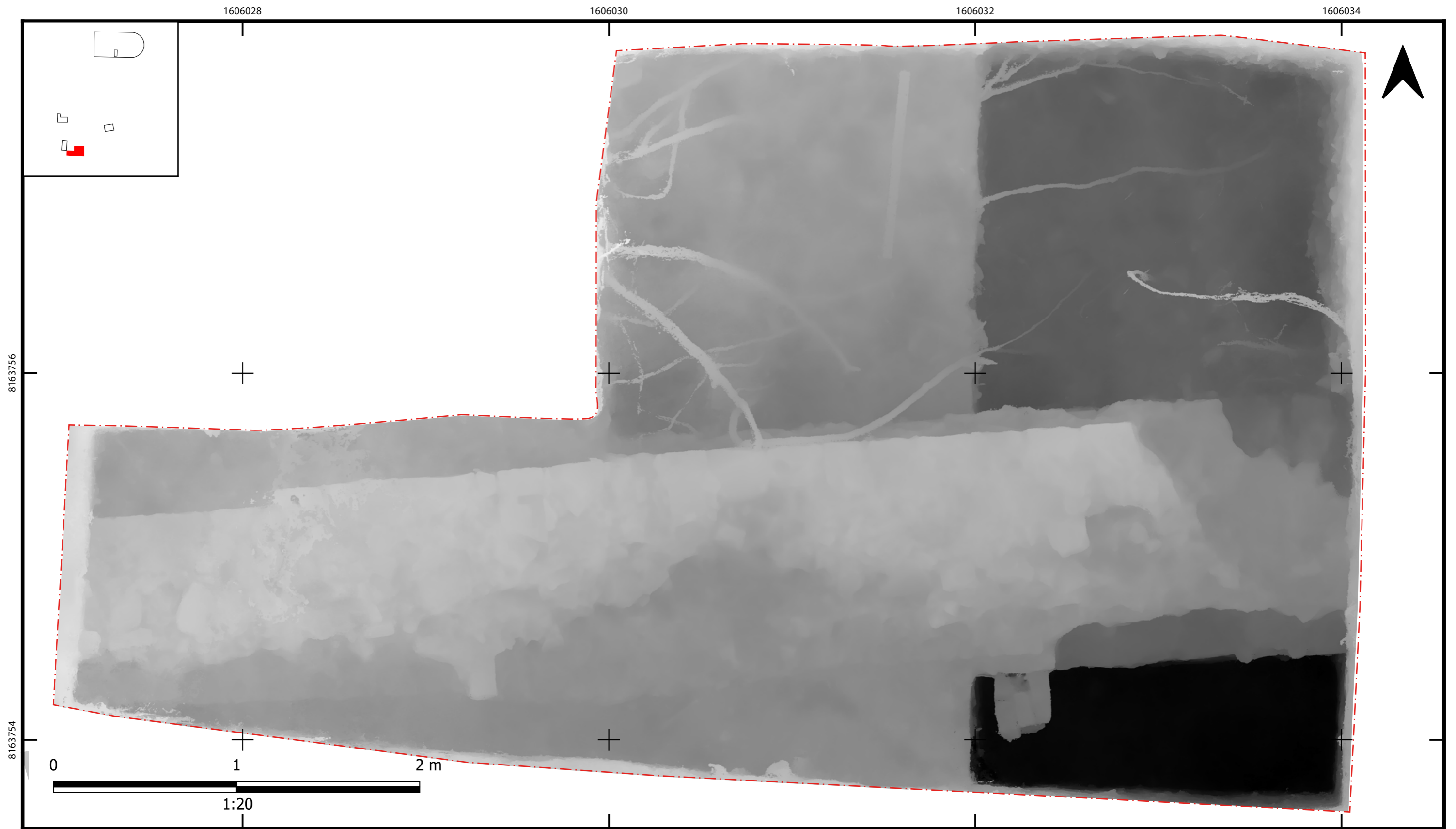


Fig. 56.3 : Coupe sud axe est-ouest du S6 (Minute 9) 27/06.





 Limites de fouilles


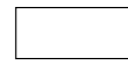
MNE
 135.116 NGF
 136.462 NGF

Fig.57 : Modèle numérique de terrain (MNE) du S6, réalisé à partir de l'orthophotogramétrie.

Projection : RGF 93
 Systèmes de coordonnées : RGF 93 CC49
 D.A.O. Mathias Bellat

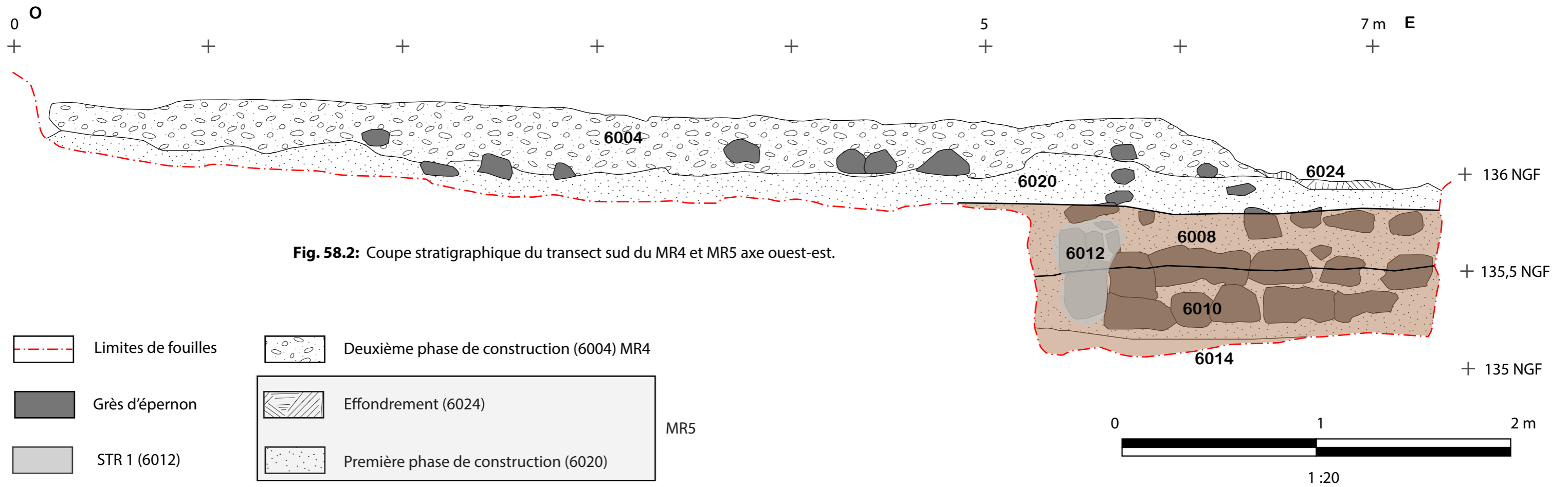
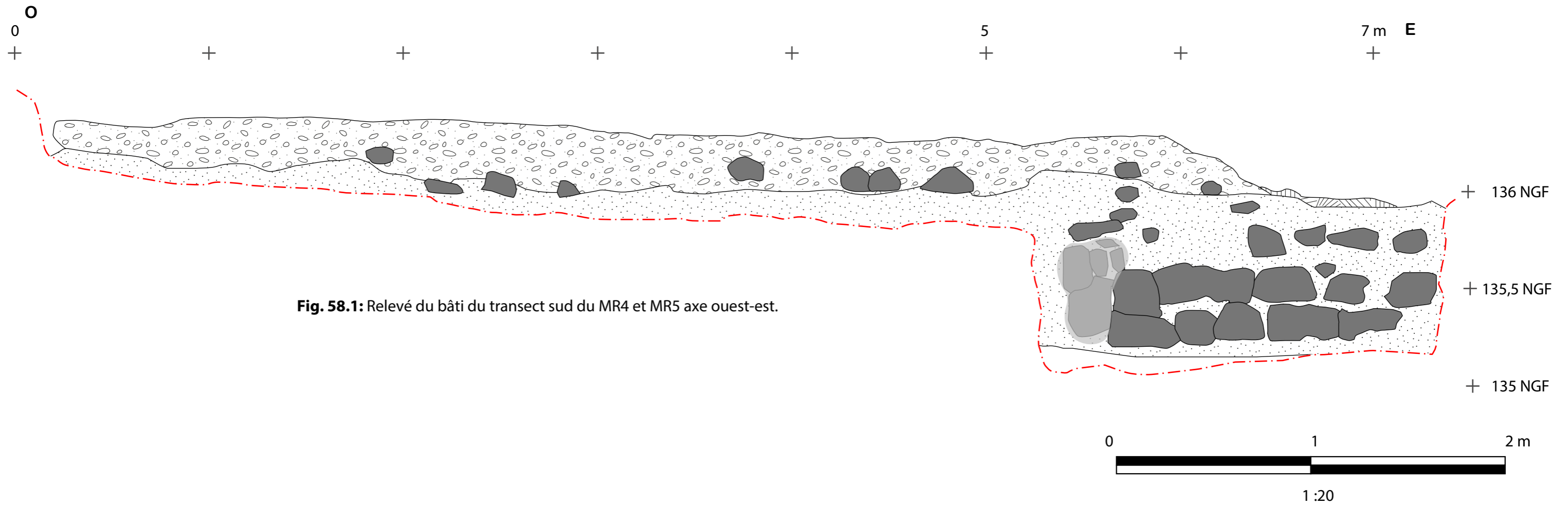


Fig. 58 : Transect sud du MR4 et MR5 axe ouest-est, S6, M.Bellat (Minute 11).

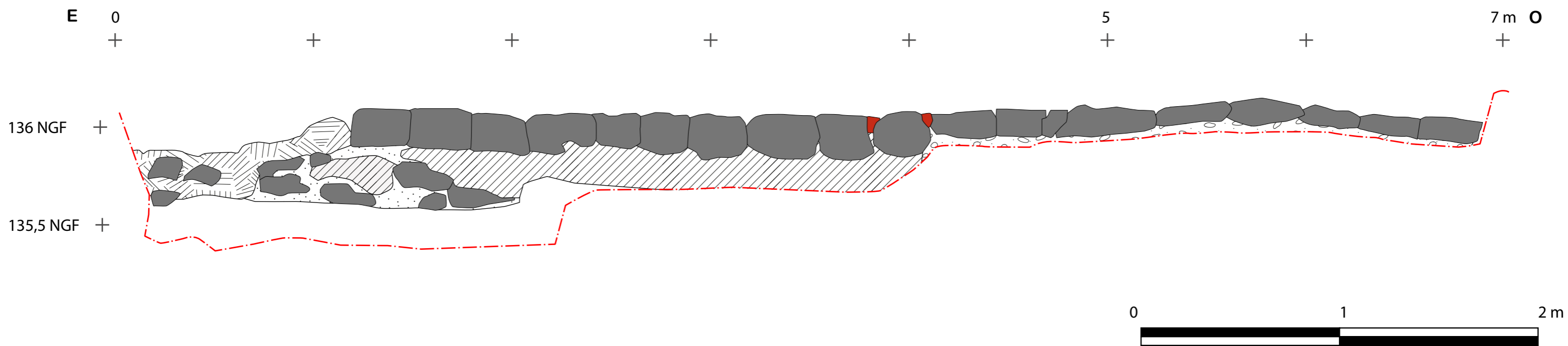


Fig. 59.1: Relevé du bâti du transect nord du MR4 et MR5 axe est-ouest.

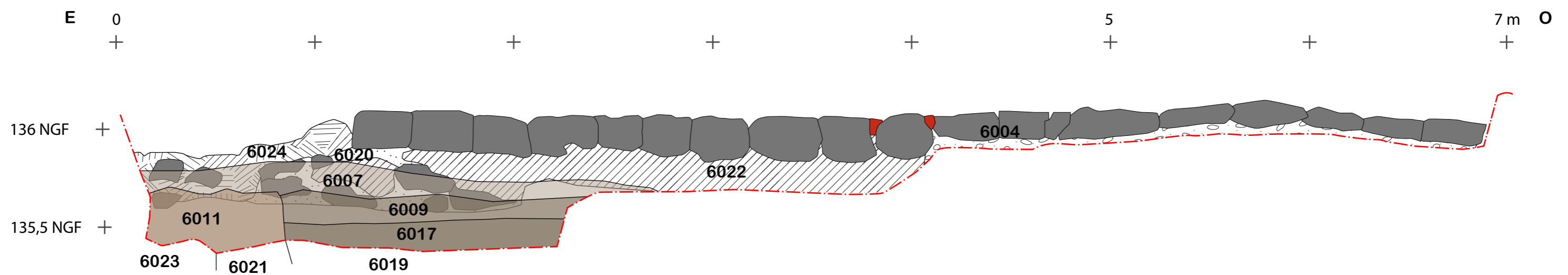


Fig. 59.2 : Coupe stratigraphique du transect nord du MR4 et MR5 axe est-ouest.

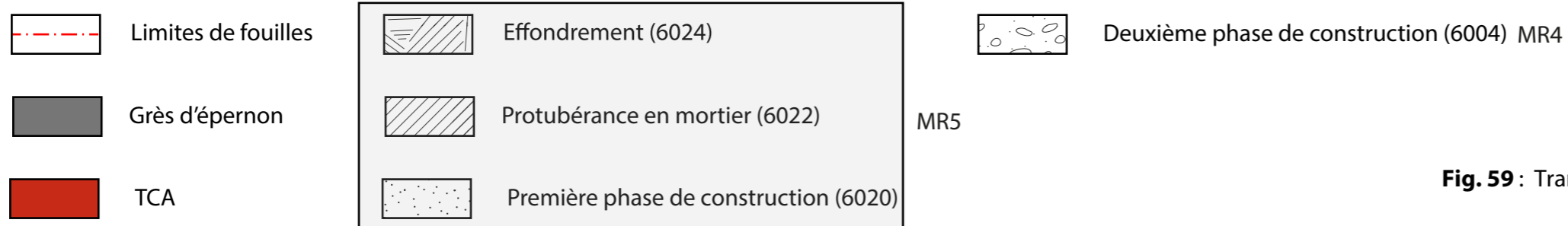


Fig. 59 : Transect nord du MR4 et MR5 axe est-ouest, S6, M.Bellat (Minute 10)

C. Secteur 7, *Etienne Courné*

du sondage 3 avait fait l'objet d'un arasement ayant fait disparaître l'élévation du bâtiment.

1. Introduction

Durant la mission de 2019 (BELLAT & COURNÉ 2019a), le sondage 4 (S4) a permis de mettre en évidence une maçonnerie de blocs de pierre liée par un mortier de chaux suivant un axe nord-sud. Si ce sondage avait été mis en place afin d'observer les fondations du mur 3, c'est donc une autre structure qui fut découverte, nommée MR3. Le sondage de l'an passé a permis de poser de nouvelles questions sur l'emplacement des structures et leur chronologie. Il a néanmoins été établi que cette maçonnerie, au même titre que le MR2

Les résultats observés dans le S4 et le S3 lors de la campagne de 2019 avait suscité un certain nombre de questions. Parmi elles, de savoir à quelles périodes étaient liées les maçonneries mises au jour, ou encore comment celles-ci se développaient en profondeur. Les objectifs de cette année étaient donc d'étudier les potentielles phases plus anciennes de ces maçonneries tout en continuant d'ouvrir les espaces de fouilles afin de débiter la création de plans qui pourraient ensuite être comparés aux plans anciens connus ainsi que du

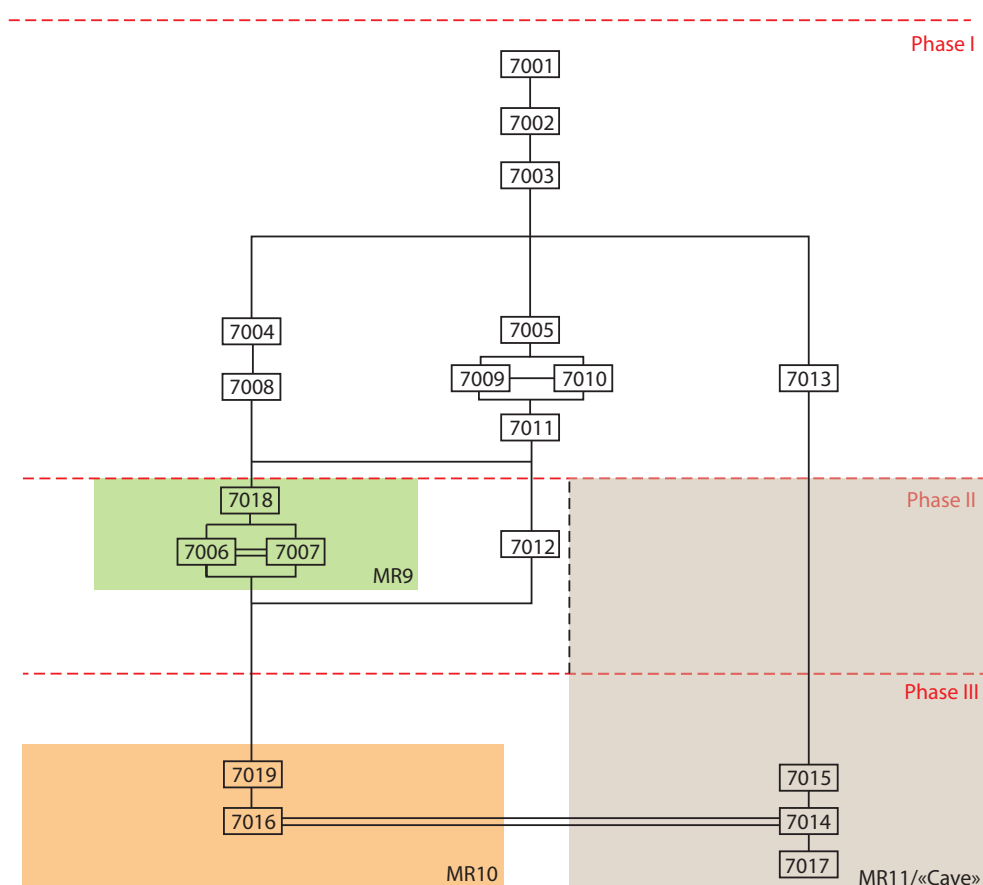


Diagramme stratigraphique du secteur 7 de la zone 1



FIG. 60 : Diagramme stratigraphique du S7, zone 1 (Etienne Courné).

«plan-type» grandmontain. Afin de répondre à cette question, et en se basant sur les résultats obtenus grâce au sondage 4 de 2019, il a été décidé d'installer un secteur de fouille au nord du S4 afin d'étudier la continuité de cette maçonnerie, seulement connue par une fenêtre de 1 m sur 2 m. Ce secteur a été fouillé par E. Courné (responsable de secteur) et M.-C. Rogeau. Le secteur 7 est donc mitoyen du S4 au sud. La description des résultats de la fouille du secteur 7 seront exposés en présentant les différentes phases archéologiques identifiées.

2. Phases

La fouille du secteur 7 nous a permis d'identifier au moins trois phases distinctes qui ont rythmé sa chronologie. Chacune de ces trois phases est associée à des faits archéologiques qui ont pu être reconnus grâce à l'étude des structures et de la stratigraphie du secteur. Ces phases ont été nommées et organisées de I à III. La phase I est la plus récente et nous proposons qu'il s'agit là d'un témoignage de la nature du site au cours de la période moderne. Peu ou aucune trace d'occupation n'y transparaissant, il s'agit probablement d'une phase d'abandon ou d'occupation très ponctuelle et éphémère du site.

La phase II présente elle des vestiges construits antérieurs à la phase I. Elle est notamment illustrée par le fait archéologique MR9, une maçonnerie de pierres liées par du mortier suivant un axe N/O-S/E. Cette maçonnerie est probablement liée à la période dite d'Angennes, correspondant à la transition du site d'un établissement religieux et monacal vers une fonction domestique et nobiliaire. Cet événement prend place au XVI^e siècle et l'occupation par la famille d'Angennes continue au cours du XVII^e siècle.

La phase III, la plus ancienne du secteur, concerne deux faits archéologiques. Ceux-ci sont matérialisés par la découverte de maçonneries antérieures au MR9 de la phase II. Le MR10 se présente sous la forme d'une maçonnerie ayant été arasée et sur laquelle a été construit MR9, événement étant précisément interprété comme étant la transition de la nature fonction-

nelle du site. Le fait MR11/«cave» qui se situe au nord du secteur semble se développer dans un axe E-O. Ce fait est associé à la découverte d'un départ de voûte qui indique de toute évidence la présence d'un espace souterrain. Ce fait semble, par relation stratigraphique, être associé à la phase III du site. Néanmoins, il ne s'agit que d'une hypothèse, car la fenêtre ayant permis la découverte de cette cave est relativement réduite. La phase III est associée à une phase d'occupation médiévale. La fin de cette occupation n'est pas précisément déterminée, mais l'arasement lié à la transition pourrait la faire durer jusqu'au XVI^e siècle. Le début de cette phase n'est pas non plus clairement identifié, mais elle pourrait tout à fait débiter avec l'installation grandmontaine, au XII^e siècle.



FIG. 61 : Vue en plan sur le 7006 et le réseau racinaire très présent dans la partie est du S7, prise depuis le sud (Marie-Charlotte Rogeau).

3. Évolution de la fouille

L'ouverture du secteur a débuté par un désherbage de la zone et un décapage ayant permis de tracer clairement les limites et les dimensions de la zone à étudier. Un secteur rectangulaire de 3x2 mètres (soit 6 m²) dans un axe nord-sud dans le sens de la longueur a ainsi été mis en place (Figure 62). L'expérience des sondages de la mission de 2019 nous a permis de postuler que les premiers niveaux étaient essentiellement des terres végétales à l'intérêt archéologique très limité. Les premiers niveaux n'ont permis de mettre au jour que du mobilier résiduels et isolés. Un agrandissement de 1 m sur 2 m vers le nord de ce secteur a été opéré lors de la



FIG. 62 : Vue d'ensemble du S7 après agrandissement sur 7001 et 7002, prise depuis le nord (Etienne Courné).

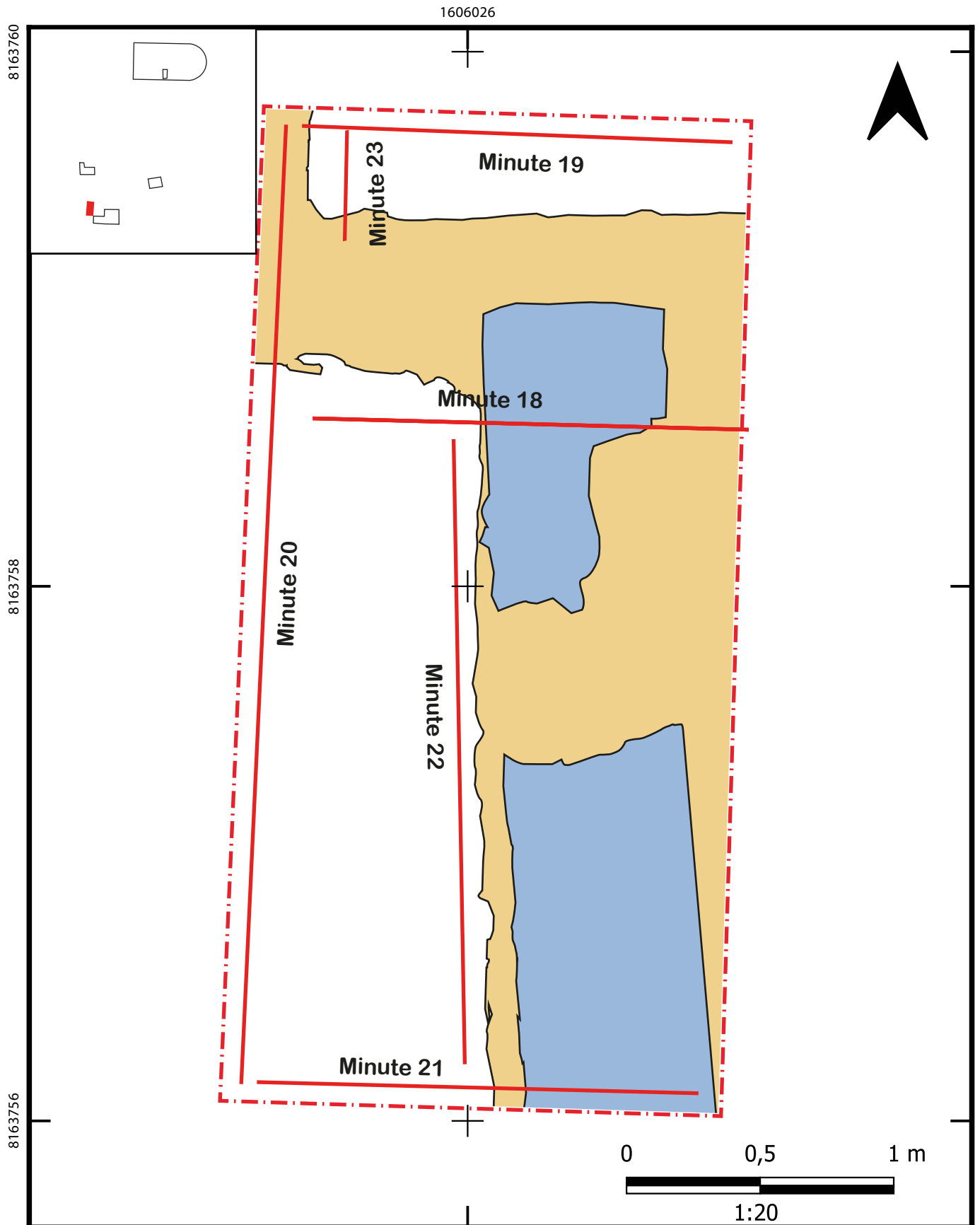
deuxième semaine de fouille afin de suivre l'évolution des structures mises au jour (Figure 63). Cet agrandissement fait passer la surface totale explorée à 8 m².

Phase I – Abandon du site

L'US 7001 est une terre végétale, d'humus meuble, très chargée en racines. D'une épaisseur de 5 cm, elle ne présente aucun pendage. Tout de suite est apparu que les racines d'un grand arbre situé au sud-est extérieur du secteur risquaient de poser problème au cours de la fouille. Cet arbre, probablement centenaire enfonce une partie de ses racines en plein dans le secteur. Ces racines (Figure 61) seront pour la plupart laissées en place afin de ne pas fragiliser l'arbre et éviter que celui-ci tombe. Néanmoins, lorsque les contraintes de la fouille l'imposaient, plusieurs d'entre elles ont été

coupées afin de pouvoir travailler plus efficacement. Ces racines traversent une portion importante des premières couches stratigraphiques et représentent donc un élément perturbateur à considérer. Le mobilier, comme escompté, apporte assez peu d'informations. Il ne s'agit que de fragments difficilement datables mais plutôt représentatifs de la période moderne. On estime donc qu'il s'agit d'une couche à l'intérêt archéologique limité constituée essentiellement de mobilier anecdotique. Aucun fait archéologique particulier ne transparaît ici.

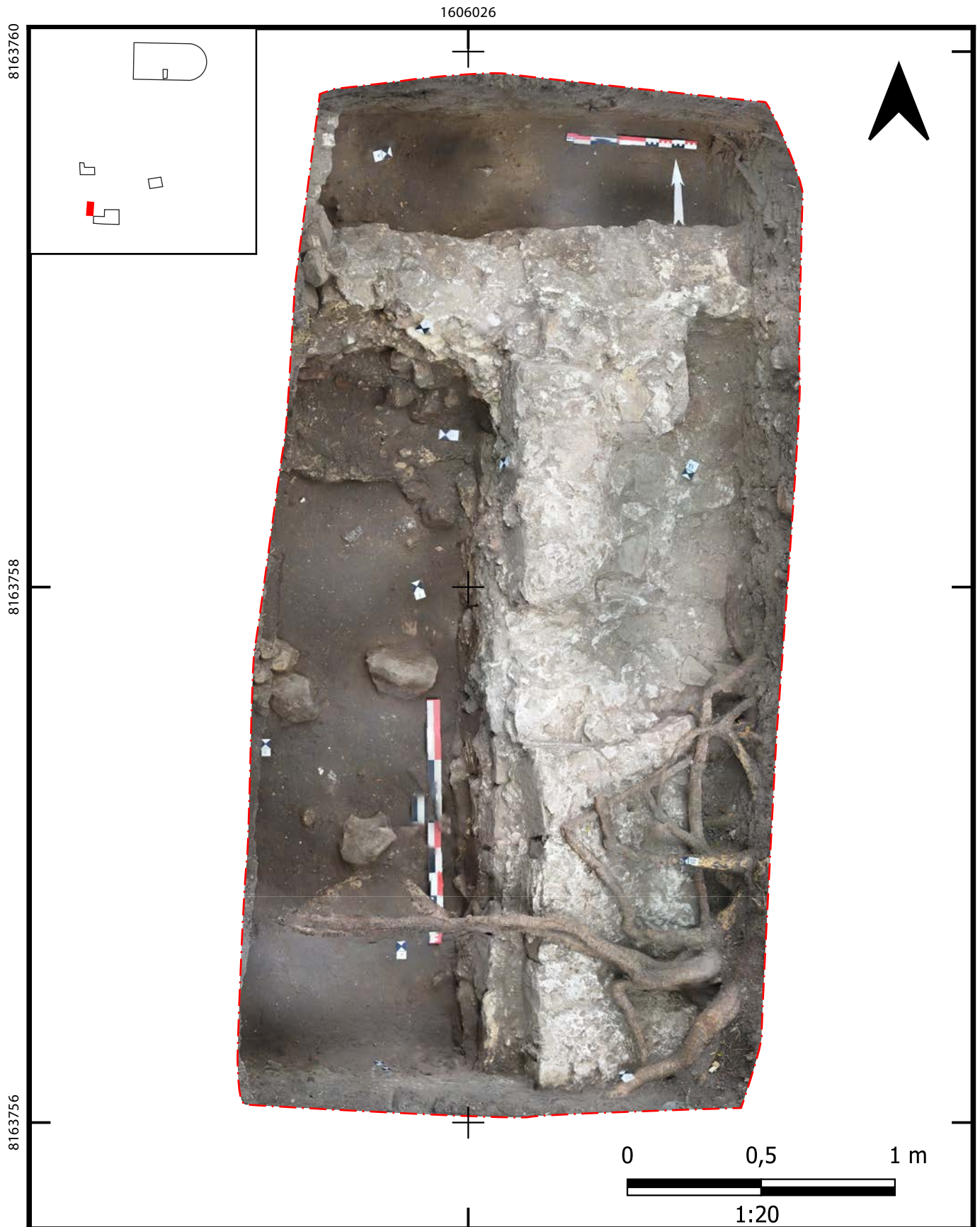
L'US 7002 est une couche sédimentaire meuble de couleur brune-grise qui se distingue de l'US 7001 essentiellement par sa couleur. Elle est épaisse de 0.15 à 0.20 m. Celle-ci est marquée par un léger pendage du



- Limite de fouille
- Première phase du mur (MR10 et MR 11)
- Deuxième phase du mur (MR9)
- Relevés de coupes et transects

Projection : RGF 93
 Systèmes de coordonnées : RGF 93 CC49
 D.A.O. Etienneourné

Fig.63 : Plan général du S7.



 Limite de fouille

Projection : RGF 93
 Systèmes de coordonnées : RGF 93 CC49
 Photogrammétrie Etienneourné
 D.A.O. Mathias Bellat

Fig. 64 : Relevé photogramétrique du secteur 7 en fin de fouille.

nord vers le sud. On y retrouve la forte densité du réseau racinaire également. Il est à noter qu'étant la faible profondeur de celle-ci ainsi que le contexte forestier du site, il s'agit d'un phénomène sensé. L'US 7002 présente un premier intérêt archéologique de par l'observation de premières inclusions de mortier, essentiellement observée dans la partie nord-est du sondage. Une pierre est également observée dans le réseau racinaire de l'arbre, très présent dans la partie sud du secteur mais il s'agit d'un élément isolé, détaché de toute structure et ne présentant aucune trace de taille particulière. Néanmoins ce bloc est de la même nature pétrographique que le grès utilisé dans la plupart des maçonneries du site. Cette US livre également un mobilier plus diversifié avec des morceaux de métal (non-identifié), de céramique moderne et un fragment de porcelaine. On y retrouve également une concentration assez élevée de tuiles, mais celles-ci sont désorganisées et fragmentaires. Une scorie et quelques morceaux de verres (non-datés) sont également mis au jour.

L'US 7003 est d'un brun plus clair que l'US précédente sous laquelle elle se situe (**Figure 69.1**). Néanmoins elle semble bien plus compacte. Elle est marquée par un pendage du nord vers le sud prononcé d'une différence de 15 cm entre son axe E-O au nord et son axe E-O au sud. Celui-ci est particulièrement présent dans la partie est du secteur, qui est également caractérisée par une forte concentration d'inclusions de mortiers et l'apparition de fragments plus gros que ceux observés dans les couches supérieures. Dans la partie sud apparaît rapidement une nouvelle US caractérisée par un mortier compact et qui semble en place (**Figure 65**). Les inclusions et fragments de mortier sont alors rapidement interprétés comme issus de la dégradation d'une maçonnerie qui se situe au-dessous. Cette découverte n'est pas vraiment surprenante car l'on se situe dans l'axe du MR3 situé dans le S4. Si la céramique issue de cette couche (30 fragments) ne permet pas de proposer de datation précise, on observe une forte présence majoritaire de céramique

moderne ou médiévale moderne. Mais 3 fragments ont également été interprétés comme de la céramique médiévale. Si l'on s'en réfère au principe de continuité et de superposition des couches, étant donné le mobilier associé, nous arrivons dans des couches plus anciennes dont le potentiel archéologique se précise.

Sous cette US 7003, l'organisation stratigraphique du secteur se complexifie. En premier lieu nous aborderons le descriptif des US sédimentaires et non-construites qui se situe dans la partie ouest du secteur, à l'ouest de la maçonnerie formée par les Unités stratigraphiques Construites (USC) 7006 et 7007 (MR9), qui appartiennent à la phase II de la chronologie du secteur 7.

Sous 7003 nous avons l'US 7005 (**Figure 66**), qui se trouve dans la moitié ouest du secteur. Celle-ci se présente comme une couche de limon sableux chargée en cailloutis, peu compact et de couleur brune. Épaisse d'une quinzaine de centimètres, elle contient également une concentration notable d'inclusions de mortier et nodules du même calibre que dans l'US 7003. On y retrouve également un certain nombre de fragments de céramique architecturale fragmentaire mais positionnés à plat. Parmi elles on note la présence de tuiles, de briques et de ce qui semble être de la tomette. On y note une présence assez occasionnelle de céramiques fragmentaires, celles-ci étant pour la plupart situées proche de la maçonnerie formée par l'USC 7006-7007. A l'instar des céramiques, les blocs de pierres de cette couche se concentrent également en majorité contre la maçonnerie (**Figure 67**). Néanmoins, hormis cette concentration, résultant sans doute d'un effet de paroi, on n'observe aucune organisation raisonnée ici. En ce qui concerne les hypothèses de datations, un certain nombre de fragments de céramiques mis au jour semblent se rattacher à des types connus nous indiquant une fourchette de datation allant du XV^e au XVII^e siècle.

Sous l'US 7005, nous trouvons ensuite l'US 7009, qui recouvre la plus grande partie sud du secteur, à l'ouest



FIG. 65 : Vue d'ensemble du S7 avec l'apparition de la maçonnerie à l'est où 7006 et 7007 sont visibles, la couche à l'ouest est 7003, prise depuis le nord (Marie-Charlotte Rogeau).



FIG. 66 : Vue en plan sur MR9 à l'ouest du S7, 7006 et 7007 sont visible ainsi que 7005 contre la coupe ouest, où l'on observe une concentration de mortier et cailloutis (Marie-Charlotte Rogeau).

de du MR9. Elle est similaire à l'US en termes d'aspect et de texture, mais elle s'en différencie par la baisse de concentration de mortier et de cailloutis qui deviennent tout à fait anecdotiques (Figure 69.3).



FIG. 67 : Vue en plan sur la concentration de TCA, blocs et cailloutis contre le MR9 sur 7005, prise depuis l'ouest (Etienne Courné).

Cependant elle est plus chargée en petits blocs de pierres, fragmentaires semble-t-il. La céramique trouvée dans cette couche nous permet de proposer une datation assez proche de celle de la 7005, allant du XV^e au XVI^e siècle. Ces mêmes morceaux de céramiques sont par ailleurs ici mieux conservés et de taille plus importante. Mais surtout plusieurs d'entre eux portent des traces de feu, sans que l'on puisse déterminer s'il s'agit là de traces de cuisson ou d'usage.

La couche 7005 recouvre 7009 au sud (Figure 68), mais elle recouvre également la partie supérieure de l'US 7010 au nord (Figure 69.2). Il est à préciser que dans l'ordre stratigraphique, 7009 apparaît comme étant postérieure à 7010 puisqu'elle la recouvre au sud.

L'US 7010 est très remarquable de par sa nature très compacte (Figure 69.4). Néanmoins, l'expérience de la fouille montre que sous des coups de truelle elle se révèle très hétérogène. Elle est de couleur brune mais est très blanchie par les nombreuses inclusions de mortiers qui ponctuent ce limon sableux. A l'échelle de sa taille (1 x 1x 0.20 m) on y constate une forte concentration de blocs et de nodules de mortier, ainsi que des tuiles. Aucune céramique n'y a été trouvée.



FIG. 68 : Vue en plan sur 7005 avec 7009 qui apparaît au sud, prise depuis l'ouest (Etienne Courné).

La première interprétation est qu'il pourrait s'agir là de vestiges de démolition, notamment de l'US 7014 qui se trouve au nord. Il est également envisagé la possibilité qu'il s'agisse là de vestiges d'un niveau de sol, ce qui pourrait expliquer sa nature très compacte.

Cependant les éléments qui composent la phase I du secteur 7 se continuent. Sous l'US 7003 se trouve l'US

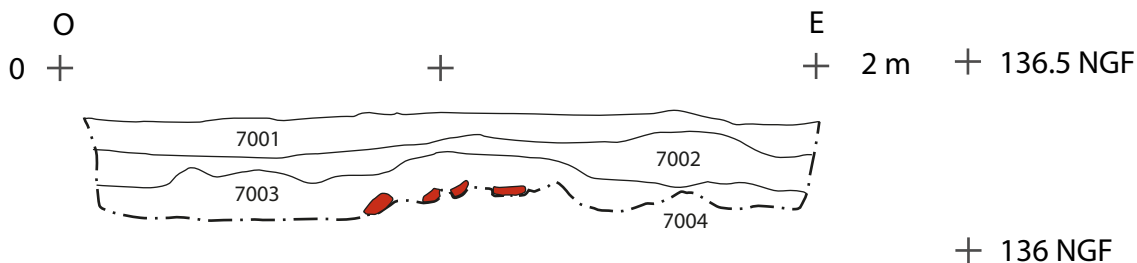


Fig. 69.1 : Coupe nord axe oues-est avant agrandissement du S7 (Minute 18) 19/06.

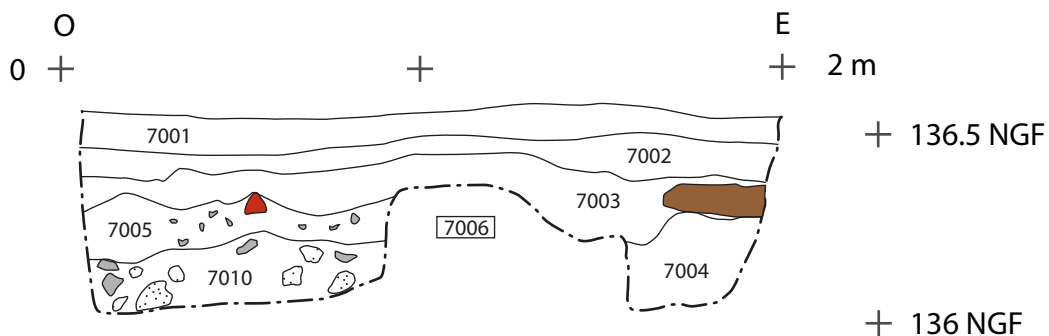


Fig. 69.2 : Coupe nord axe oues-est après agrandissement du S7 (Minute 19) 24/06.

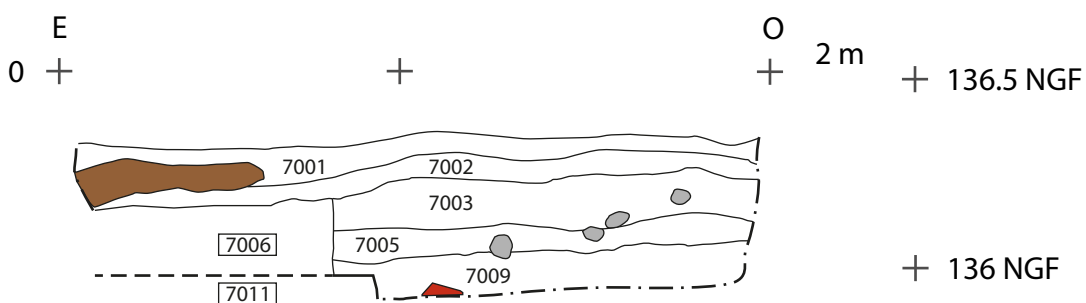


Fig. 69.3 : Coupe sud axe est-ouest du S7 (Minute 20) 24/06.

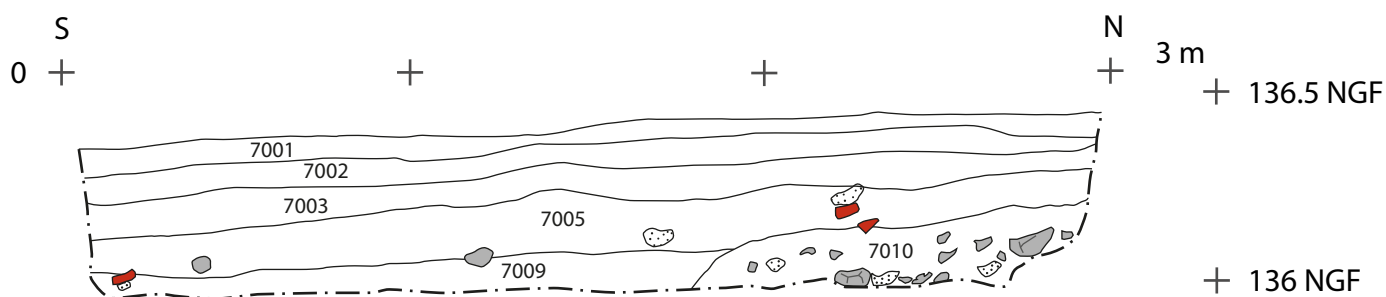

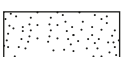




Fig. 69.4 : Coupe ouest axe sud-nord du S7 (Minute 21) 24/06.

-  Racine
-  Mortier
-  Pierres/Débris lithiques
-  TCA

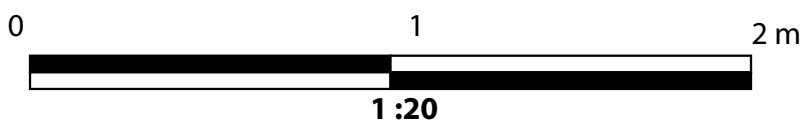


Fig. 69 : Relevés de coupe du S7 (Etienne Courné, Marie-Charlotte Rogeau).

7004. Celle-ci se caractérise par sa texture limoneuse sableuse très peu compacte, chargée en cailloutis. Elle est globalement de couleur brune claire et est épaisse d'une vingtaine de centimètres. Elle est chargée en petits blocs de pierre et de gros nodules de mortier. On la retrouve essentiellement dans la partie est du secteur, dans un espace linéaire délimité axé nord-sud. Il semblerait qu'il s'agisse là d'une US liée à un phénomène de dégradation concernant les niveaux de mortier en place qui apparaissent en dessous. Sous ce niveau de dégradation apparaît une couche particulière. Un niveau de gravillons (dim. : 1 mm) qui vient recouvrir en contact direct la chape de mortier qui se situe en dessous. L'expérience de la fouille a montré que mettre au jour ces gravillons signifiait qu'un niveau de maçonnerie était situé juste en dessous.

Phase II – Premier niveau de construction

En dessous de ce niveau de dégradation apparaissent en effet dans la partie nord et la partie sud du secteur, à la même profondeur deux niveaux de maçonnerie. Il s'agit des USC 7006 (au nord) (**Section 3**) et 7007 (au sud).

Toutes deux apparaissent comme des maçonneries de pierres taillées de grès prises dans un mortier de chaud en place et bien conservé globalement. Le calibre des pierres est en moyenne de 30 à 35 cm de diamètre. Cette maçonnerie est conservée sur une assise uniquement, disposée horizontalement et régulière dans son épaisseur. Sur les faces ouest, on observe des potentielles traces d'enduit de toute évidence non piqué. Cependant les traces sont trop résiduelles pour l'affirmer. La partie supérieure de ces USC est caractérisée par une couche de mortier très compact (**Figure 70**). On y lit les négatifs des pierres qui à l'origine constituaient l'élévation.

En ce qui concerne les dimensions, l'USC 7006 est longue de 90 cm, pour une largeur de 40 cm maximum. Son épaisseur est de 28 cm en moyenne. L'USC 7007 est elle 1m60 pour une largeur et une épaisseur similaire. Néanmoins, même si ces USC sont en tout point similaires et

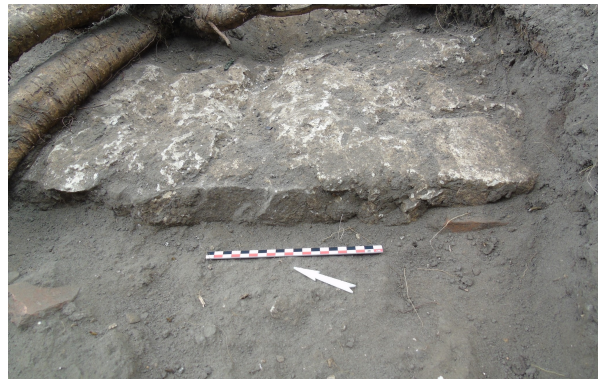


FIG. 70 : Vue de détail sur la maçonnerie du MR9 dans le sud du secteur, prise depuis le sud-ouest (Marie-Charlotte Rogeau).

qu'elles s'inscrivent dans le même axe, elles ne sont pourtant pas liées entre elles, ou du moins pas directement. En effet, on observe un espace entre ces deux maçonneries larges de 60 cm. Lorsque cela a été constaté, la question s'est posée de savoir s'il s'agissait là d'une ouverture voulue lors de la construction, comme une embrasure de porte (**Figure 71**). Néanmoins, celle-ci nous semble très étroite et ne permet pas de faciliter le passage. Aussi, il paraît plus plausible qu'il s'agisse en réalité du résultat de destruction. Lors de la construction initiale, cet espace devait être bouché et marquer la connexion entre 7007 et 7006. Cette hypothèse semble être appuyée par ce qui semble être le négatif des pierres ayant disparues (**Figure 71**). Ces négatifs présentent des dimensions qui correspondent à celles observées en parement. Aussi, devant cette correspondance entre les deux USC, celles-ci ont été associées dans un seul fait archéologique, le MR9 (**Figure 66**). Il est intéressant de noter que le MR9 semble de toute évidence être la continuité directe du MR3 du sondage 4 (**BELLAT & COURNÉ 2019a**). On observe d'une part une continuité en plan, mais également une forte correspondance d'un point de vue architectural. À l'ouest du MR9 se trouve donc l'USC 7004 qui comble ce qui semble être un espace intérieur. À l'est du MR9 se trouve l'US 7018. Il s'agit d'une couche de mortier compacte, épaisse de 0.04 m, placée en ressort à la base de la maçonnerie. Celle-ci est observable au nord, associée à 7006, mais également à la base du parement de 7007. Sa largeur varie de 2 à 8 cm et elle semble donc être très endommagée.



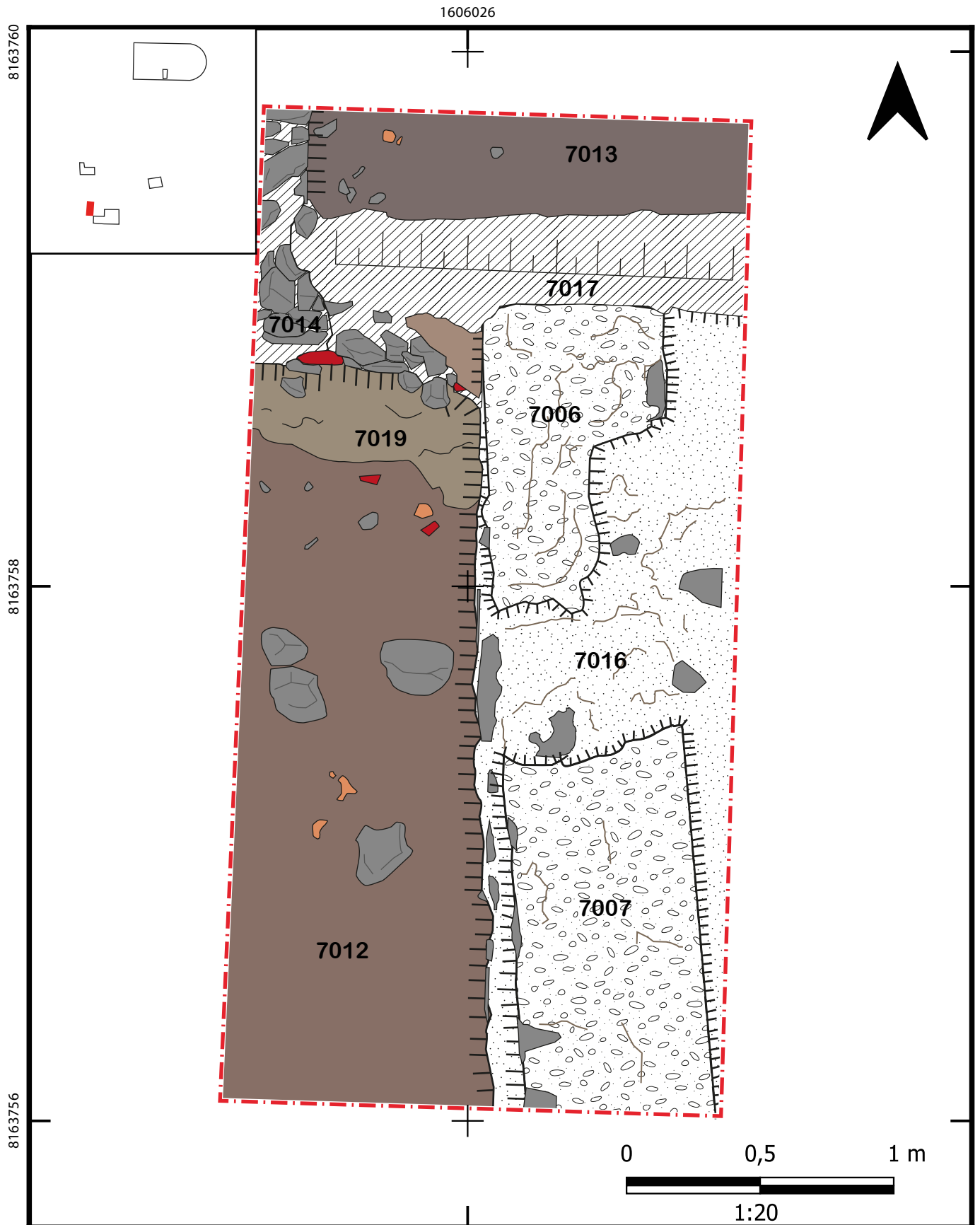
FIG. 71 : Vue en plan de la dépression-interface entre les USC 7006 et 7007, issue de la première série de photogrammétries, dimension de la photo \approx 0.5 m (Etienne Courné).

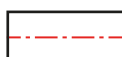
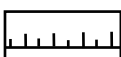
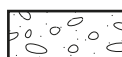

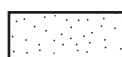



La nature de ce mortier très compact qui recouvre la base du MR9 n'est pas identifiée, mais il pourrait potentiellement s'agir des vestiges d'un niveau de sol conservé uniquement contre la maçonnerie. En effet la fouille de l'ouest du secteur n'a pas montré de trace d'un tel niveau qui aurait pu être en correspondance par rapport à 7018.

La poursuite de la fouille nous a permis de mettre en évidence les données les plus intéressantes dans le cadre de la compréhension du S7. Cela débute avec la continuité de la fouille de la partie ouest. L'US 7011 est ainsi entamée. Celle-ci se présente comme une couche sédimentaire peu compacte limoneuse-sableuse brune. Elle est longue de 1.85 m, large de 0.95 m pour une épaisseur de 0.15 m. Elle se caractérise également par un allègement des inclusions de mortier. Les blocs de pierres qu'on y retrouve sont plus gros que dans les US

précédentes mais restent répartis de manière éparse sur le fond de la couche. Une pierre en particulier semble avoir reçu un traitement particulier, ayant des traces de taille régulière. Elle est en revanche fragmentaire et ne semble pouvoir être liée à un programme architectural en particulier. Cette US vient contre le MR9 et peut être interprétée comme un comblement tardif, antérieur à la construction. Les fragments de céramiques ayant été mis au jour indiquent encore une période centrée autour de la fin du Moyen-Âge avec néanmoins des céramiques plus anciennes remontant potentiellement au XIV^e siècle.

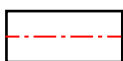
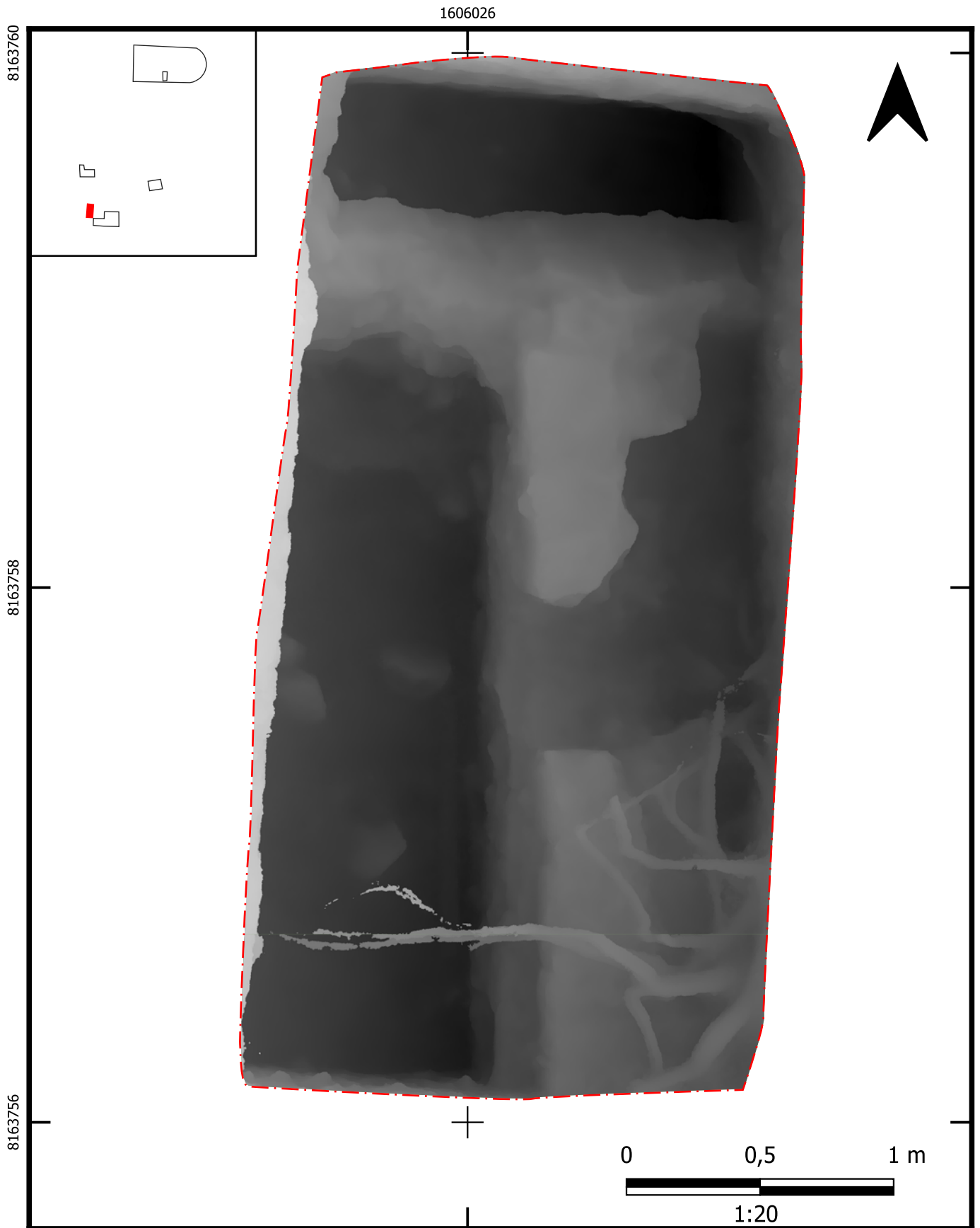
Sous elle vient l'US 7012. Ce niveau de sédiment argilo-sableux brun foncé et meuble débute à la base du MR9, toujours dans la partie ouest du secteur 7. Elle présente les mêmes dimensions que l'US 7011. Cependant, la campagne de fouille a pris fin avant son curage complet et son épaisseur réelle n'est donc



- | | | | |
|---|-------------------|---|----------------------|
|  | Limite de fouille |  | Dénivelé |
|  | MR 9 |  | TCA |
|  | MR 10 |  | Grès d'éperon |
|  | MR 11 |  | Fragments de mortier |

Projection : RGF 93
 Systèmes de coordonnées : RGF 93 CC49
 D.A.O. Etienneourné

Fig. 72 : Plan final du S7.



Limite de fouille

MNE



135.889 NGF



136.701 NGF

Projection : RGF 93
 Systèmes de coordonnées : RGF 93 CC49
 D.A.O. Mathias Bellat

Fig.73 : Modèle numérique de terrain (MNE) du S7, réalisé à partir de l'orthophotogramétrie.

pas connue. On peut cependant avancer qu'elle fait plus de 7 cm d'épaisseur. Contrairement à la couche supérieure, la concentration de mobilier, notamment céramique est bien plus faible. Alors que 63 individus sont sortis de l'US 7011, la 7012 n'a permis la mise au jour que de 8 individus. Ceux-ci semblent relever de la fin de la période médiévale, autour des XV^e et XVI^e siècles. Ce mobilier est complété par la mise au jour de blocs de pierres toujours situés contre la maçonnerie. L'interprétation de ceux-ci reste compliquée. Il peut potentiellement s'agir de restes de destruction, mais l'hypothèse de blocs utilisés dans le cadre d'un comblement n'est pas écarté. Ils ne présentent aucun lien particulier avec la nouvelle maçonnerie qui apparaît au cours de la fouille, sous le MR9. Cette nouvelle maçonnerie amorce la découverte d'un nouveau fait archéologique, correspondant à une nouvelle phase.

Phase III – Second niveau de construction

Le curage des US 7011 et 7012 a donc permis de mettre au jour une nouvelle maçonnerie sous le MR9. Il s'agit de l'USC 7016 (**Figure 77**). Celle-ci est observable sur une longueur d'environ 2m60 pour une hauteur dégagée de 0.40 m. Son appareillage se présente comme une maçonnerie de blocs de natures diverses. Ceux-ci sont en moyenne d'un calibre de 0.1 à 0.25 m de diamètre, liés par un mortier de chaux, visuellement différent de celui observé dans MR9. On observe trois assises régulières en élévation mais dont l'agencement semble avoir été conçu sans souci de l'esthétique.

Cette maçonnerie se situe sous MR9 avec qui elle est en contact. Cependant plusieurs éléments permettent de les différencier. En premier lieu, les deux constructions sont très différentes d'un point de vue architectural, tant en termes d'appareillage qu'en ce qui concerne le mortier utilisé. Mais c'est surtout l'orientation de ces deux structures qui permet à coup sûr de les différencier (**Figure 72**). Alors que MR9 suit un axe N/O-S/E, l'USC 7016 semble suivre un axe qui tend plus vers le N/S. On observe donc une

claire différence d'axe entre les deux. Il a ainsi été décidé d'identifier ici un nouveau fait archéologique, le MR10, illustrant une nouvelle phase archéologique, la phase III. Il s'agit donc d'un état postérieur à MR9, sur lequel celui-ci est venu s'implanter après que MR10 ait été arasé.

Associée à 7016, mais postérieure à celle-ci, vient l'USC 7019. Celle-ci se situe donc sous 7010 et 7012, dans l'ordre stratigraphique. Cette couche de mortier très compacte occupe la partie nord-est du secteur (avant agrandissement de celui-ci). Longue de 0.34 m et large de 0.83 m, elle est épaisse de 0.7 m. Mais à l'instar de cette dernière, elle semble continuer plus profondément. Au nord, elle est également associée à l'USC 7014. Au sud, elle semble « coupée » et est alors remplacée par l'US 7012. Du fait de sa nature et de son emplacement, une première hypothèse d'identification voudrait qu'il s'agisse là d'un niveau de sol. De par sa résistance et sa composition de mortier, c'est une hypothèse intéressante. Celui-ci aurait été altéré lors d'un épisode de destruction. Un comblement postérieur, l'US 7012 l'aurait ensuite enfoui. C'est à ce niveau que l'exploration de cette partie du secteur 7 prend fin pour la campagne 2020.

Néanmoins, la phase III ne se limite pas au MR10. Une dernière étape est à décrire, l'agrandissement du secteur au nord. Si on retrouve la succession des trois couches supérieures (7001, 7002, 7003) il apparaît immédiatement que l'on se trouve face à nouveau faciès de structure. Sous l'US 7003 a été identifiée une nouvelle couche sédimentaire, l'US 7013. Il s'agit d'une couche occupant l'espace nord de l'extension du secteur 7 et dont les dimensions sont de 1 m à 0.50 m de longueur pour une largeur de 2 m. Sa profondeur maximale n'a pas encore été déterminée, car la fouille n'a pas permis de finir de la curer, mais 0.30 m ont été dégagés. Elle se caractérise par une couleur brune claire et une texture très homogène, néanmoins facile à curer.

Ainsi, le MR9, représenté au nord par 7006 ne conti-



FIG. 74 : Vue zénithale de la dépression au nord de 7006 qui correspond à la voûte 7017, plus au nord 7013, issue de la deuxième série de photogrammétries, prise depuis le nord-ouest (Etienneourné).

nue pas. Il est stoppé par une maçonnerie très similaire en termes d'appareillage. D'ailleurs, il semble y être lié. Cependant, du fait du mortier qui recouvre sur les parties supérieures les pierres, nous sommes incapables de dire à l'heure actuelle si ces deux maçonneries sont liées et contemporaines, issues d'un même fait archéologique. Cette nouvelle maçonnerie, axée E-O a été nommée USC 7014. Il a tout de suite été observé que l'USC 7006 était marquée par pendage vers le nord (**Figure 74**). Cette particularité était suspecte, car ce pendage était régulier sur l'ensemble de l'axe est-ouest. Aussi, après avoir identifié qu'il s'agissait là des vestiges d'une voûte, il a été décidé de créer une nouvelle USC, la 7014. Sur le pendage nord, il était encore possible d'observer le négatif des pierres de voûte manquantes. Cette maçonnerie est donc réalisée dans un appareil de pierres taillées de grès et liées entre elles par un mortier de chaux blanc. Avec le curage de l'US 7013, il a pu être facilement identifié qu'il s'agissait là d'un départ de voûte, marquée par un angle du pendage vers le sud. L'hypothèse d'un espace souterrain est

alors évoquée. De plus, ce retour marque l'arrivée dans l'espace intérieur de la « cave ». Cela est confirmé par la découverte d'un enduit relativement bien conservé sur la face intérieur de la voûte, c'est à dire le plafond. Celui est enregistré comme étant l'USC 7015. Bien que ne recouvrant pas l'intégralité de la voûte, il est néanmoins encore bien présent. En revanche il reste très fragile et peut facilement se détacher.

Une dernière USC est mise au jour à l'ouest de l'extension du secteur 7. Il s'agit de l'USC 7017, qui apparaît immédiatement sous 7003. Nous avons là un parement de maçonnerie avec un appareil architectural constitué de pierres de grès taillées, d'un calibre de 15 à 22 cm de diamètre et liées entre elles par un mortier (**Figure 76**). Cette maçonnerie n'a pu être observée dans son ensemble, mais 2 assises ont pu être observées. De toute évidence la structure continue plus profondément et s'étend vers le nord. Ce mur s'étend sur 40 cm de long vers le nord, pour une largeur minimum de 15 cm et une hauteur observée de 44 cm. Elle est éga-



Fig. 75 : Vue zénithale de la cave avec 7012 et 7019 au sud, 7017 au centre et 7013 au nord, on observe le MR9 au centre et à l'est et le MR10 sous celui-ci, issue de la deuxième série de photogrammétries, prise depuis le sud (Etienne Courné).

lement liée à la voûte mise au jour et il semblerait qu'il s'agisse du parement intérieur de la cave. Nous avons donc ici un espace souterrain délimité dont nous pouvons déjà estimer les limites sud et ouest. En revanche, la hauteur de voûte et l'extension maximale de celle-ci reste à découvrir. Un comblement est venu boucher cet espace, l'US 7013 (**Figure 75**). Celui-ci est marquant par son homogénéité et le peu de mobilier retrouvé. Seulement 9 fragments de céramiques y ont été retrouvés. L'analyse de ces derniers a montré qu'ils appartenaient à des types de céramiques allant potentiellement du XIII^e au XVII^e siècle, avec une forte potentialité pour le XV^e siècle. Néanmoins, devant la faible concentration d'individus, il n'est pas du tout établi que son comblement ait été réalisé à cette époque précise, mais plutôt qu'il en est postérieur.

4. Résumé des interprétations des trois phases archéologiques du S7

La fouille du secteur 7 nous a permis de mettre en évidence trois grandes phases qui marquent son évolution chronologique. La phase la plus récente semble correspondre à un état d'abandon du site faisant suite à sa destruction, et qui a entraîné le recouvrement des structures. L'événement de destruction du MR9 est bien marqué par l'unique assise qui subsiste d'un arasement. Celui-ci est sans doute lié à un phénomène de mise en carrière des bâtiments des Moulineaux. Les pierres ont été récupérées afin de servir de remploi dans des constructions alentour plus récentes. L'hypothèse principale retenue est qu'il s'agit là des derniers vestiges, dans ce secteur de fouille, de la période dite d'Angennes, lorsque le site devient un manoir seigneurial au XVI^e siècle. Ce changement de

fonction semble par ailleurs également marqué dans les vestiges. En effet, le MR9 est lui-même construit sur une maçonnerie antérieure, le MR10. Ces deux faits archéologiques sont clairement dissociés l'un de l'autre. Mais il est intéressant de noter néanmoins une certaine correspondance des plans, le bâtiment le plus récent étant construit directement sur les vestiges de l'ancien (**Figure 72**).

Cet ancien bâtiment, marqué par le MR10 est lui un vestige d'une période antérieure. Il est postulé qu'il pourrait s'agir là des restes des installations monacales, dont l'origine remonte au XII^e siècle. Le MR10 a lui-même fait l'objet d'un arasement calculé, s'arrêtant sur un niveau homogène et horizontal sur lequel a pu être construit le MR9. L'hypothèse la plus plausible serait alors que les vieux bâtiments religieux, construits par les grandmontains, étaient ruinés et convenaient trop peu à la nouvelle fonction du site. Celui-ci passe d'une fonction religieuse et monastique à une fonction ré-

sidentielle. Ce changement de fonction a sans doute été marqué par des travaux ayant transformé le site afin d'adapter son confort et sa fonctionnalité à sa nouvelle nature. Néanmoins, le plan ancien a été réutilisé dans la construction du château. Cela s'explique sans doute par la récupération des fondations grandmontaines, permettant une économie précieuse. Celle-ci s'applique à la fois sur la main-d'œuvre, mais également sur le temps des travaux et surtout sur le matériau. Il est également possible que le château ait été construit en réutilisant l'ensemble des pierres qui composait l'ensemble des bâtiments du prieuré.

En ce qui concerne la cave, il est à peu près établi que celle-ci appartient à la phase III également. En effet, elle semble liée en plusieurs points au MR10, le MR9 venant simplement s'appuyer contre elle. La construction de ce dernier est forcément postérieure à la construction de la cave.

La datation de cette dernière n'est pas permise par la découverte de mobilier associé. En revanche, les archives

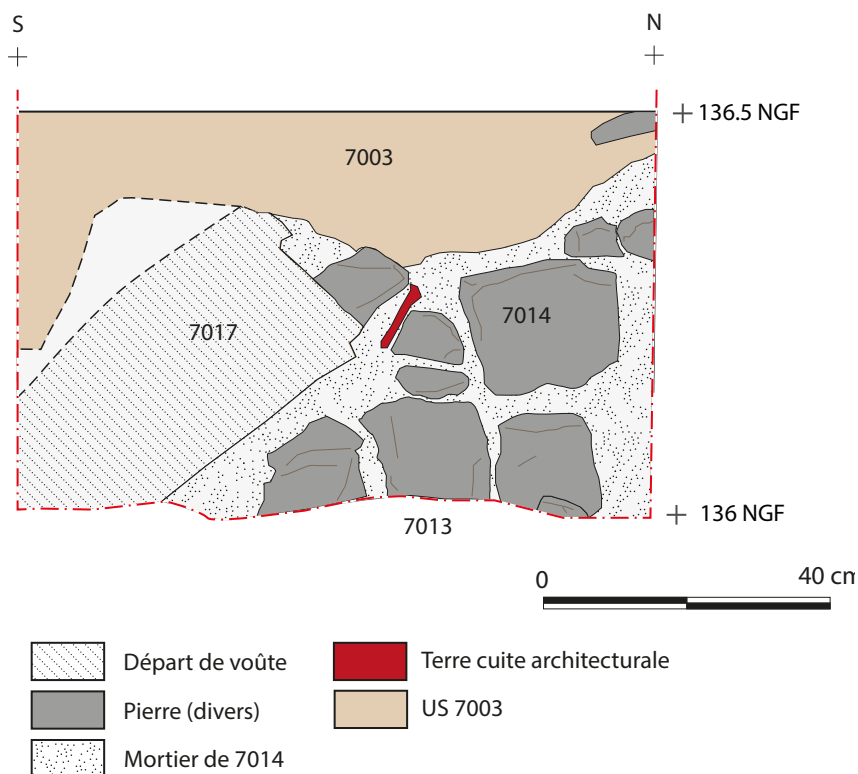


FIG. 76 : Relevé du bâti du transect ouest axe sud-nord du S7, Minute 23 (Etienne Courné).

connues relatives à l'histoire du site peuvent contribuer à nous éclairer. Un document rapporté par Auguste Moutié apporte des précisions quant à la présence d'une cave. Dans un document du 9 août 1577 qui détaille le rapport des arpenteurs accompagnés d'Olivier Ymbert, maître-maçon de son état pour le compte du seigneur d'Alençon chargés de décrire et d'estimer les fondations présentes sur le prieuré des Moulineaux, donne la description suivante :

« Auons veu et visité toysé et mesuré prisé et estimé toutes et chacunes les choses qui sont à lentour desdits logis jardins et court avecques une petite caue (n.b. : cave) qui est soubz ladite closture de la court qui peut contenir (la cave) sept pièces de breuuage et ung petit fournil aussi couuert de thuilles et ung petit puy en la court dudict lieu » (MOUTIÉ 1846, p.69).

Cette mention nous permet de voir dans cette fameuse cave située sous la clôture de la cour du château notre espace souterrain dont le secteur 7 a permis la découverte. Dans la mesure où cette cave est mentionnée en 1577, nous pouvons alors supposer qu'il s'agit là d'une construction associée à une occupation antérieure. Nous pouvons de même être tentés d'y voir là une trace de la fondation des moines du XII^e siècle (MOUTIÉ 1846, p.50). Néanmoins, et bien que cette hypothèse paraisse tangible, il est nécessaire de développer l'étude, notamment en agrandissement le secteur 7 pour mieux comprendre cette cave.

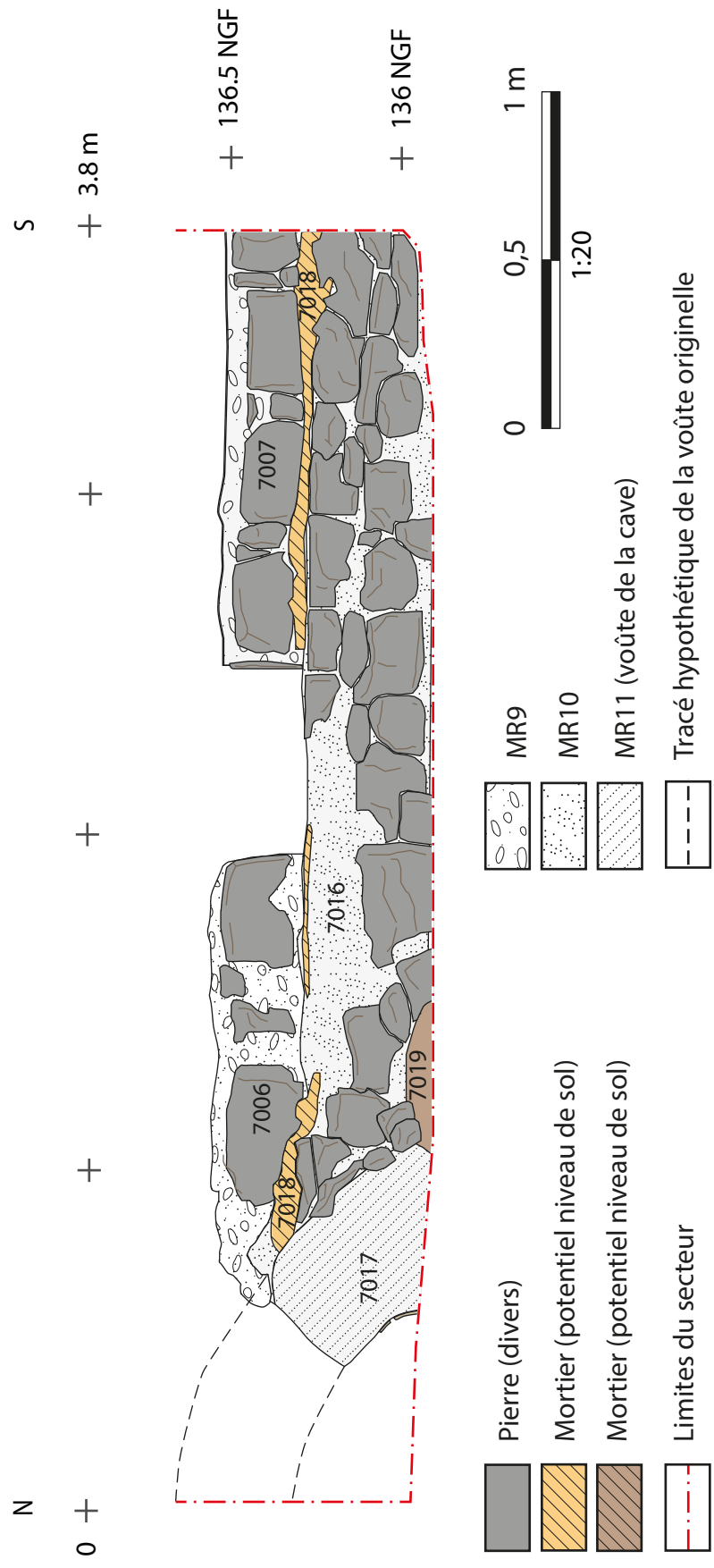


FIG. 77 : Relevé du bâti du transect est axe-nord-sud du S7, Minute 22 (Etienne Courné).

D. Secteur 8, *Marine Waszak*

Le secteur 8 est implanté à l'est du secteur 2 fouillé en 2019, et accolé à la tranchée sud. Il s'étend sur 2 mètres par 3 mètres. Cette implantation a été choisie dans le but de retrouver les niveaux sédimentaires perturbés rencontrés durant la saison 2019 (US 2217, 2218, 2219, 2220), mais aussi de retrouver le niveau de démolition rencontré lors de la fouille du sondage 2 en 2019 afin d'avoir une meilleure compréhension de la zone étudiée.

1. Les niveaux supérieurs

L'US 8001 est une couche assez compacte que l'on retrouve sur la totalité de la surface du sondage, sur environ 0.05 m d'épaisseur à l'est et 0.02 m à l'ouest. Cette US est constituée des déblais restants de l'opération de 2019, rendus compacts par tassement. L'US 8002 est une terre de couleur brun foncé/noir de texture argilo-sableuse que l'on retrouve sur la totalité de la surface fouillée. Cette couche est perturbée par la végétation et la faune. On retrouve néanmoins, une

poche sableuse jaunâtre de 0.15 m de diamètre (Figure 79).



FIG. 79 : Vue anomalie sud-est de l'US 8002 prise du sud, zénithale (Marine Waszak).

En dessous on trouve l'US 8003, une couche sablo-limoneuse avec des inclusions de mortier. Elle s'étend sur la totalité du sondage, et elle est potentiellement équivalente à l'US 2204 fouillée l'année précédente. Sous la couche 8003 se trouve la couche 8004 de consistance argilo-sableuse et couleur brun/jaunâtre.

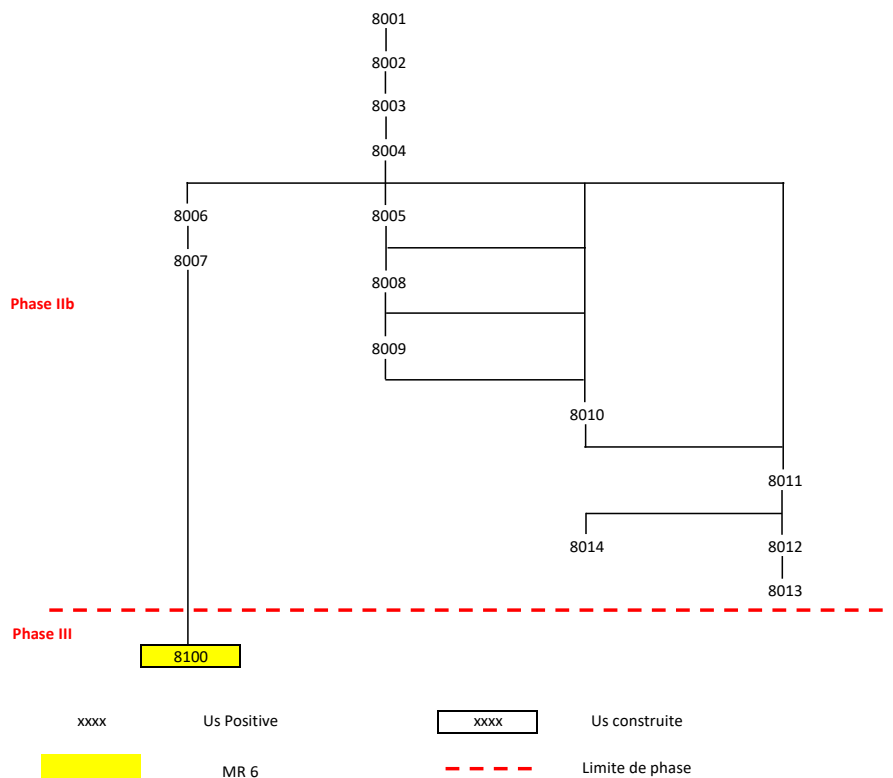


FIG. 78 : Diagramme stratigraphique du S8 (Marine Waszak).

Elle s'étend sur l'ensemble du sondage avec un pendage est-ouest, sa structure est compacte et homogène. L'US 8004 présente un mobilier varié composé de beaucoup de TCA ainsi que de blocs de taille ($6 > 12$ cm). On note une présence moyenne de mortier ($6 > 12$ cm), et une présence concentrée à l'extrémité ouest de charbon ($2 > 4$ cm) et quelques scories. Sous 8004, on trouve 8005, une couche sableuse de couleur jaunâtre avec inclusions de mortier. Cette couche s'étend sur une surface de 2 m x 1.10 m (coupe sud vue du nord). En dessous, on trouve l'US 8008 qui présente une texture ainsi que des inclusions similaires à 8005. L'US 8008 semble être délimitée par un alignement de blocs affleurant dans la partie ouest du sondage selon un axe nord-sud (Figure 83).

2. L'US construite MR6

Les blocs affleurant dans la partie ouest du sondage semblent alignés, ils constituent l'US construite 8100. Cette US est constituée des blocs de grès et de meulières de 0.4 m à 0.5 m, dont certains sont taillés et liés par du mortier, disposés sur deux rangs. Au moins 5 blocs semblent être en place. Afin de vérifier si cet alignement se poursuivait vers le nord, nous avons procédé à un agrandissement de 1 m² dans la continuité de cet alignement. Nous avons pu constater que celui-là

ne se poursuivait pas, de nombreux blocs de nature et taille similaire à ceux de l'alignement étaient présents mais aucun d'eux n'est apparu en place.

La structure ne présente pas d'enduit ni d'assise. Elle est longue de 1.5 m, large de 0.4 m et haute de 0.3 m. La partie alignée de la structure semble en place et serait donc un mur. Pour ce qui est de la partie où les blocs ne sont pas en place, leur présence peut être accidentelle (éboulement) ou bien résulter d'une réutilisation (comblement). Cet alignement ne traverse pas intégralement du nord au sud le sondage mais une différence d'US a été observée entre la partie à l'est de l'alignement et celle à l'ouest.

3. L'extrémité ouest du sondage

Pour ce qui est de l'extrémité ouest du sondage, délimitée par l'US construite 8100, deux US ont été fouillées. D'abord, l'US 8006 se trouvant sous l'US 8004, c'est une couche sombre, gris foncé, très compacte et homogène, de texture argileuse avec des inclusions de mortiers, de cendres et de charbon de petite taille. Le matériel de cette couche est composé de peu de céramiques, de TCA, de scories de fer ($2 > 6$ cm) et de clous (fragmentaires). Elle repose sur l'US 8007, une couche meuble et homogène, sablo-limoneuse, de couleur brun foncé ne contenant aucun matériel archéolo-



FIG. 80 : Alignement de pierre MR6, avec traces de mortier, prise de l'est (Marine Waszak).

gique (Figure 80).

4. L'extrémité est du sondage

Sous l'US 8008 se trouve l'US 8009, assez compacte, à la texture argileuse et de couleur jaunâtre. Elle est composée d'une quantité importante de TCA (NR : 200), essentiellement de la tuile, mais aussi de la tuile ainsi que quelques fragments de briques. Cette couche pourrait être assimilée à une couche de démolition. Cette couche est aussi délimitée par l'alignement de pierres. Sous cette US, on trouve l'US 8010 qui est une couche noire compacte de texture argilo-sableuse, stérile de matériel archéologique, d'une épaisseur de 0.05 m, bien horizontale et homogène. Elle repose sur l'US 8011, couche compacte de texture argilo-sableuse, brun moyen. Cette US contient peu de matériel, de la faune et de la TCA occasionnellement, ainsi que du mortier (< 4 cm). Dessous se trouve l'US 8012 qui est une fine couche (0.03 m) de mortier horizontale que l'on a d'abord interprétée comme un niveau de sol. Cependant, l'extrémité est, à 0.15 m de la berme, l'US plonge de manière verticale sur un peu moins de 0.2 m. Cette couche de mortier repose sur l'US 8013, une couche noire très meuble de texture argileuse et homo-

gène, à l'exception d'une poche cendreuse de 0.4 m de diamètre. Cette couche ne contient aucun matériel archéologique. À l'est de l'US 8012, séparée par la couche verticale de mortier, se trouve l'US 8014, très compacte et hétérogène, à la texture argileuse de couleur gris clair. Elle se trouve dans toute la longueur du secteur, et est large de 0.15 m, et contient peu de charbon (2 > 4 cm).

5. Conclusions

La fouille du sondage 8 nous donne des informations difficilement interprétables. Nous avons potentiellement trouvé des US similaires aux US fouillées l'an dernier dans le sondage 2. L'US 2217 pourrait être similaire à l'US 8008 de même que l'US 2218 à l'US 8009, l'US 2219 à l'US 8010 et l'US 2220 à l'US 8011 (Figure 80). Si ces US ne sont pas équivalentes, leur aspect et la succession sédimentaire sont similaires et il est intéressant de les retrouver à nouveau dans le sondage 8.

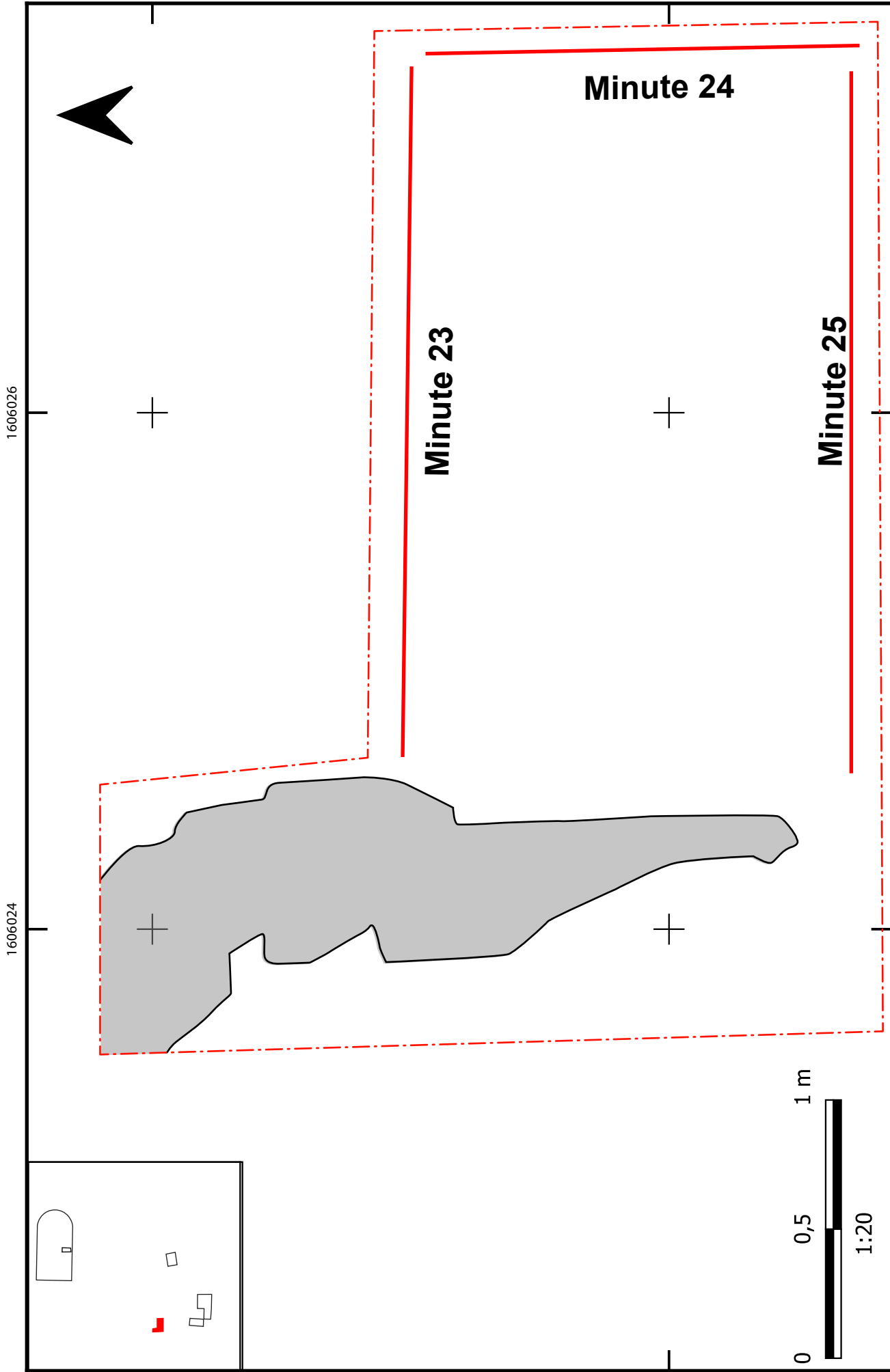
Des prélèvements destinés à une éventuelle étude sédimentologique ont été effectués sur les US 8002, 8004, 8008 et 8006⁵. La présence d'un alignement de blocs peut expliquer la présence du niveau de démolition rencontré dans le sondage 2 en 2019. L'appareillage de



FIG. 81 : Coupe stratigraphique ouest-est, prise du nord (Marine Waszak).

⁵Le projet qui avait été proposé consistait à comparer les textes historiques relatant les inondations aux analyses granulométriques des sédiments du S2 - auquel on peut ajouter le S8 - a été repoussé au vu de la situation sanitaire qui nous a empêchée d'effectuer les études en laboratoire.

la structure ne ressemble à aucun autre appareillage des murs et structures mises au jour sur les différents secteurs cette année, ce qui rend sa datation, même relative, compliquée. Le choix de l'implantation du sondage a aussi été motivé par l'espoir de retrouver l'emplacement du corps de bâtiment grandmontain disparu et peut-être remplacé par une grille à la période du château d'Angennes. Comme l'an dernier, nos hypothèses n'ont pas été vérifiées mais une quantité importante d'informations a été collectée. Distinguer plusieurs phases dans le secteur 8 semble compliqué, l'essentiel des niveaux se regroupant dans la même phase, et la phase IIb correspondant à la période moderne (**Figure 78**). Cependant la construction 8100 semble elle se rattacher à une phase précédant la reprise moderne des d'Angennes et la disparition de l'aile ouest du bâtiment.



1606026

1606024

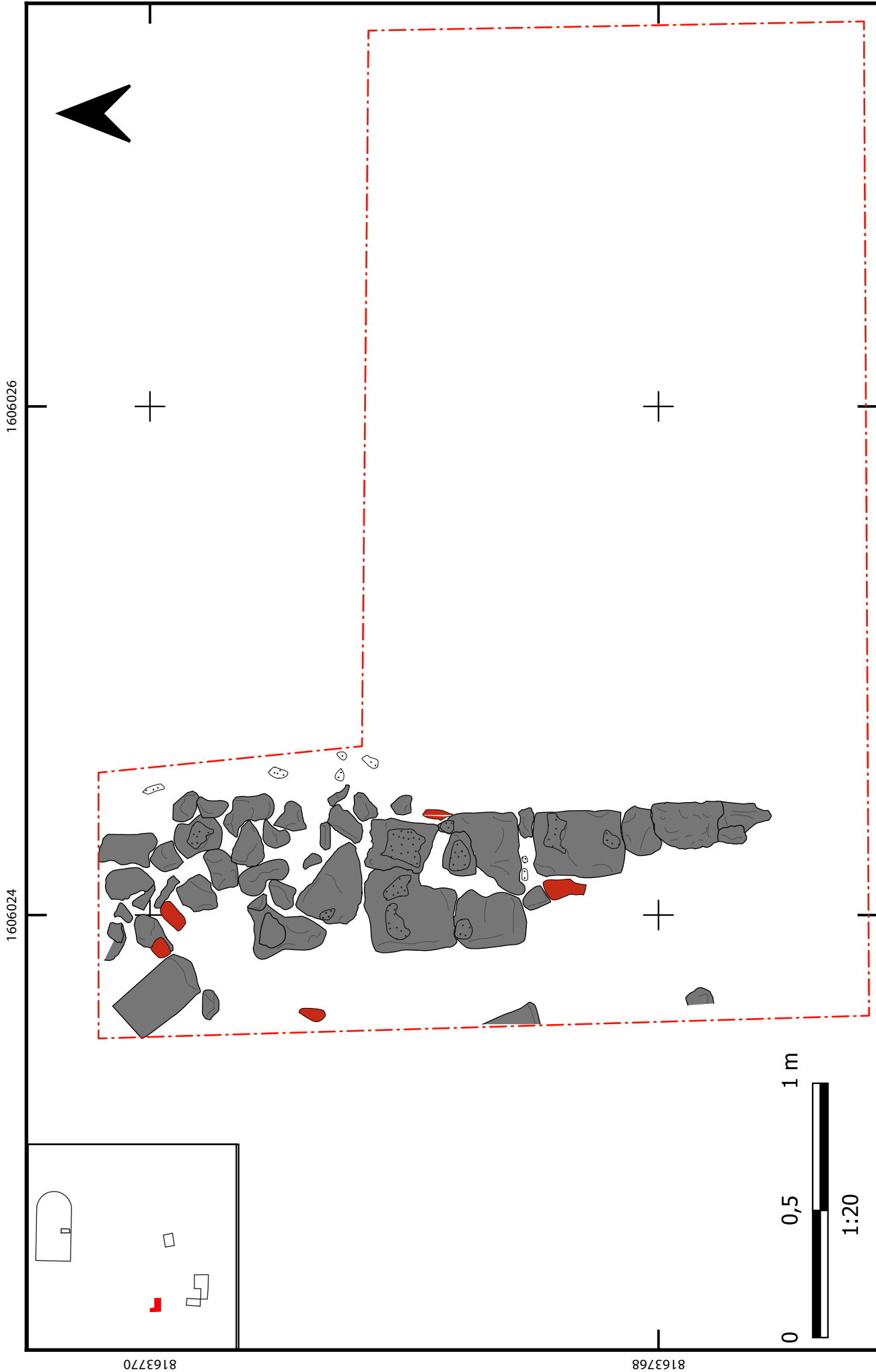
8163770

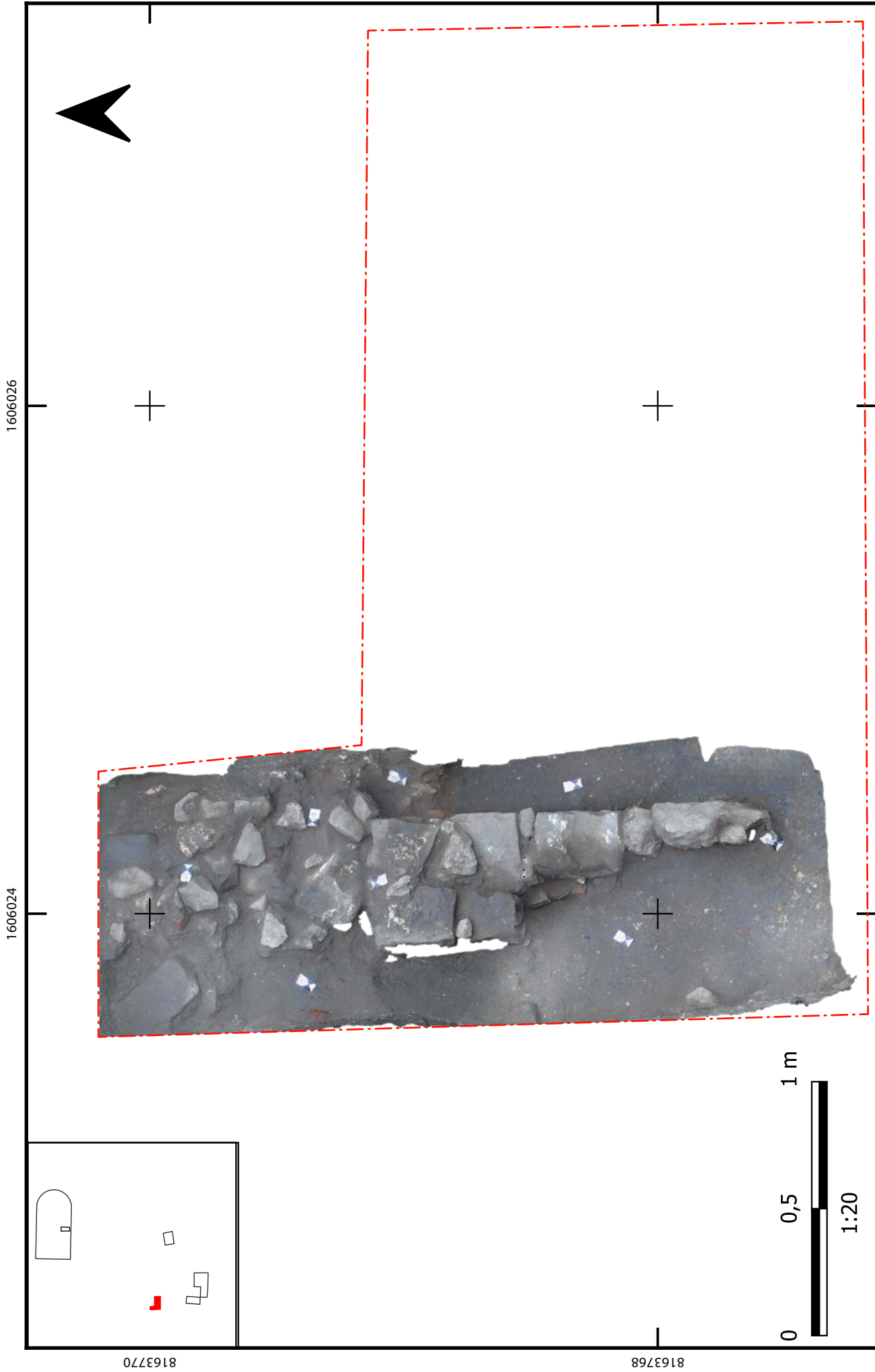
8163768

Projection : RGF 93
 Systèmes de coordonnées : RGF 93 CC49
 Photogramétrie : Marine Waszak
 D.A.O. Mathias Bellat

Fig. 82 :
 Plan général
 du S8

-  Limite de fouille
-  Construction non datée
-  Coupes





Projection : RGF 93
 Systèmes de coordonnées : RGF 93 CC49
 Photogrammétrie : Marine Waszak
 D.A.O. Mathias Bellat

Fig. 84 : Relevé orthophotogramétrique du S8

Limite de fouille

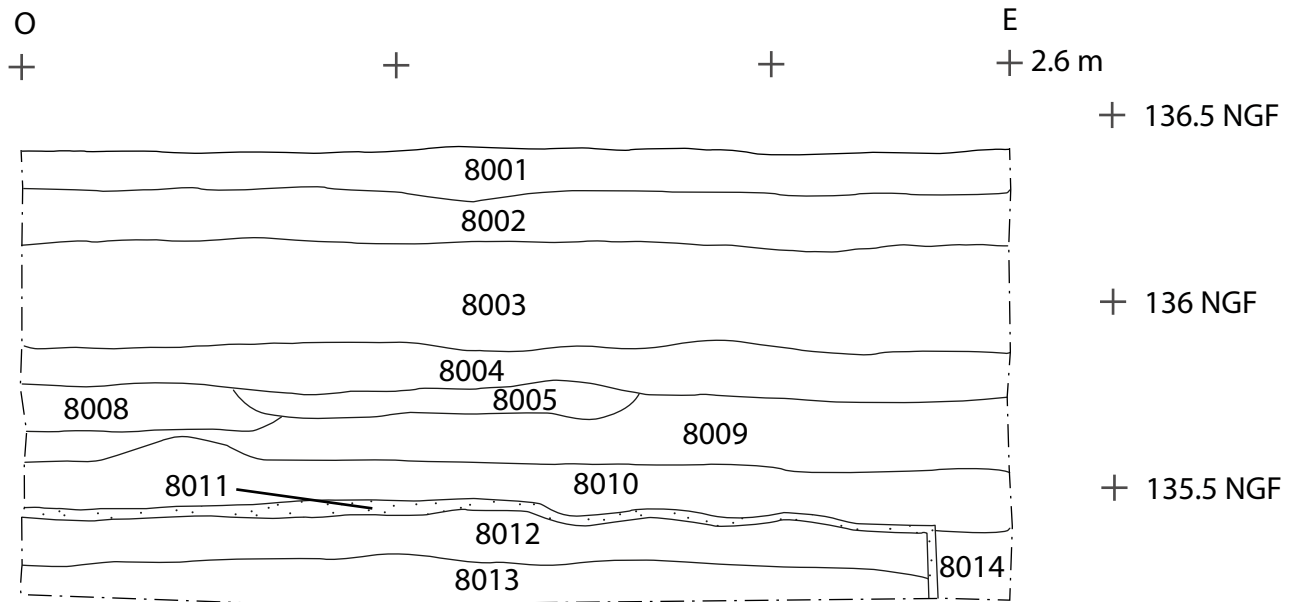


Fig. 85.1 : Coupe nord axe ouest-est du S8 (Minute 23) 23/06.

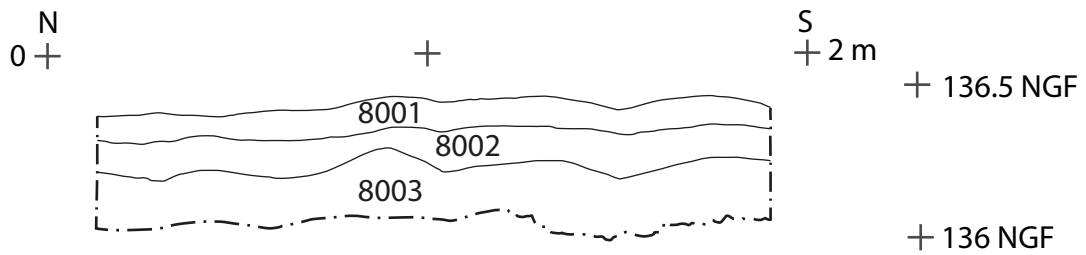


Fig. 85.2 : Coupe est axe nord-sud du S8 (Minute 24) 20/06.

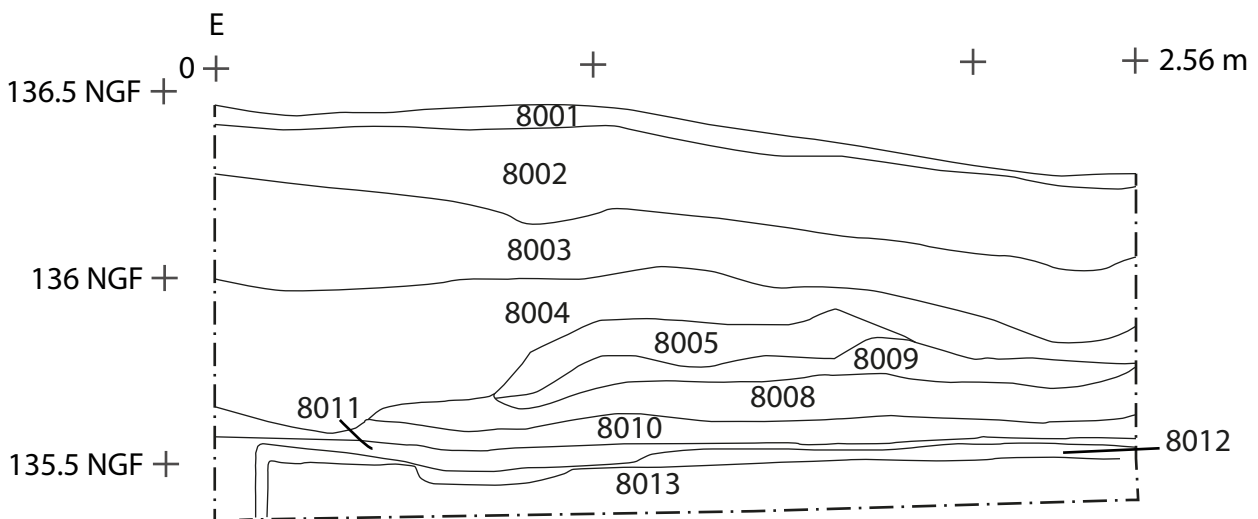
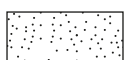


Fig. 85.3 : Coupe sud axe est-ouest du S8 (Minute 25) 23/06.



Mortier



Fig.85 : Relevés en coupe du S8, Amber Goyon, Marine Waszak, Raphaël Devred (D.A.O. Etienne Courné).

Zone 2

La zone 2 représente un nouvel ensemble non étudié en 2019. Elle correspond, à la chapelle et son espace proche mis à part au sud où la zone 1 prend son emprise au niveau de l'emplacement théorique de l'ancien bâtiment grandmontain. La subdivision de cette zone en deux zones distinctes, est envisagée dans le futur, avec une zone propre à l'intérieur de la chapelle et de la cave et une pour l'espace à l'est du chevet là où le sondage 1 a été effectué. Ce dernier a été effectué sur une journée, pendant la semaine qui a suivi l'opération principale. Son but était de vérifier la présence ou non d'un cimetière, à l'est de la chapelle, qui avait été soupçonné suite aux relevés LiDAR. Dans la chapelle, au niveau de l'entrée du chœur, le niveau de sol avait été déblayé afin d'y placer une grille pour limiter l'accès au bâtiment. Nous avons donc profité de cette occasion pour effectuer plusieurs relevés sur une journée dans ce secteur 2. Les résultats de la zone 2 nous apportent peu d'informations comparativement à la zone 1 mais il s'agit d'une première approche d'une zone encore inconnue.

A. Secteur 1

Etienne Courné

Dans le cadre des préparatifs de nouvelles zones d'investigations sur le site des Moulineaux, un sondage a été mis en place à l'ouest du chevet de la chapelle. L'implantation de ce sondage a été déterminée par trois éléments principaux. En premier lieu, les sources dont nous disposons et notamment les plans de prieurés grandmontains mentionnent régulièrement un « passage du cimetière » entre l'ouest de la chapelle

et la salle du chapitre (**Figure 86**).

En connaissance de cette information, l'espace rectangulaire clairement délimité apparu sur le relevé LiDAR (**Figure 99**) a tout de suite suscité notre intérêt. Ce rectangle s'inscrit dans un axe nord-sud, à mi-chemin entre le chevet de la chapelle et le barnum utilisé par l'équipe pour les pauses. La première hypothèse prononcée concernait une possible situation du cimetière à cet endroit, liée donc à cette structure rectangulaire.

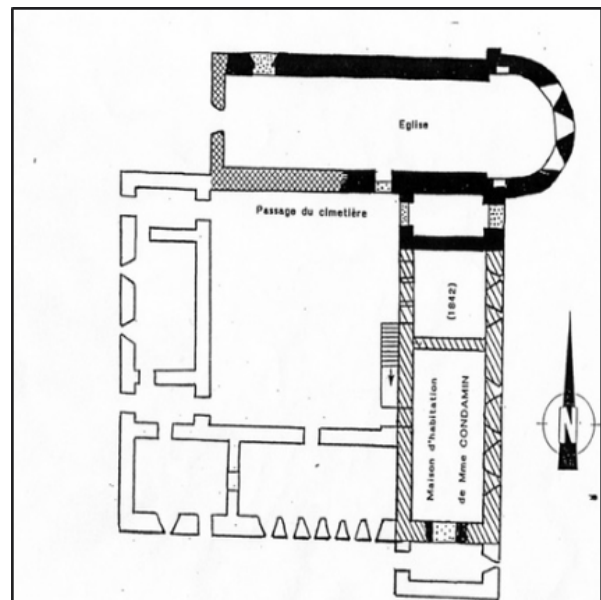
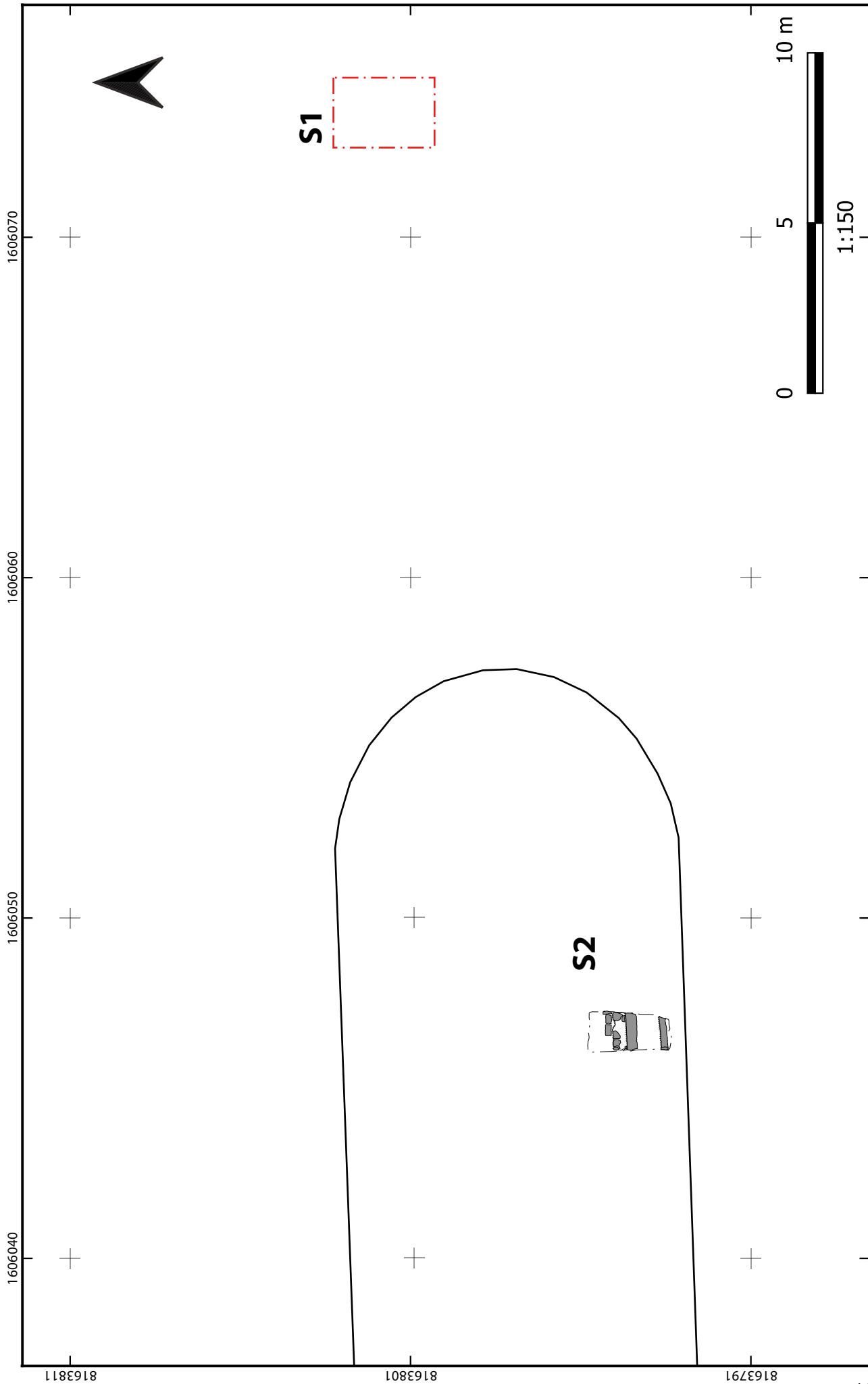


FIG. 86 : « Plan type » grandmontain (*Wikipédia.fr*).

Sur le terrain, celle-ci semblait se traduire par une légère dépression topographique, qui épousait le potentiel tracé de cette structure. C'est donc en suivant ces trois informations, historique, technique et topographique, qu'un sondage de 1,5 m par 1,5 m a



Projection : RGF 93
 Systèmes de coordonnées : RGF 93 CC49
 D.A.O. Mathias Bellat

Fig. 87 : Plan de la Zone 2
 à la fin de la fouille 2020.

	Zone étudiée et nettoyée		Pierres
	Limites de fouille		Mélange mortier et TCA

été installé. Son emplacement a été relevé à l'aide d'un tachéomètre avant que la fouille ne débute en fin de campagne.

La première unité stratigraphique étudiée, la 1001 correspond à une terre végétale brune de type humus. Sa texture extrêmement compacte peut sans doute être expliquée par le passage des véhicules des visiteurs pendant l'année et de l'équipe de fouille durant la période de fouille. Cette US est extrêmement pauvre en mobilier avec un unique objet métallique non-identifiable mis au jour.



FIG. 88 : Vue de coupe sur 1001 et 1002, prise depuis l'est (Etienne Courné).

Sous la couche 1001 apparaît la couche 1002, qui débute à 0.17 m de profondeur. Celle-ci se caractérise par une terre végétale très meuble, tout aussi pauvre en mobilier archéologique. Seuls quelques fragments anecdotiques de terre cuite architecturale et un unique fragment d'os, probablement d'origine faunistique sont découverts. La couche 1002 occupe la majeure partie du sondage, puisqu'elle est épaisse de 0.33 m.

C'est dans cette couche qu'apparaissent les éléments les plus suspects de ce sondage. Il s'agit des US 1003 et 1004. Toutes deux sont en tout point similaires, mais ne sont pas liées entre elles. Il s'agit d'amas de nodules de pierres de grès de petit calibre ($5 > 10$ cm de diamètre). Aucune organisation logique ne transparaît ici. Celles-ci semblent liées par un mortier de chaux et de sable très mal conservé, comme en atteste son extrême friabilité. L'US 1003 occupe la partie nord-est du sondage

sur une surface de 0.29 m sur 0.2 m tandis que l'US 1004 se situe dans la partie sud-ouest et occupe un espace de 1.5 m sur 0.22 m. Les dimensions sont données sont néanmoins à considérer avec du recul, car il s'agit là de dimensions générales le mortier étant de si mauvaise qualité que certains espaces n'en comprennent que d'infimes traces. Comme dit précédemment il n'a été observé aucun élément de liaison entre les deux, malgré leur correspondance en termes d'altitude et d'aspect.

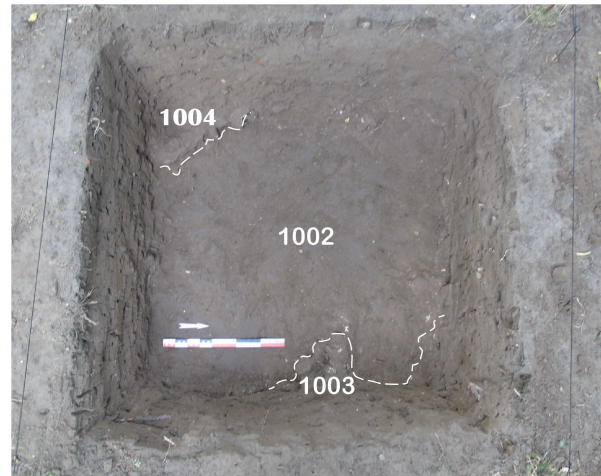


FIG. 89 : Vue de plan sur 1004 au sud-ouest 1002 au centre et 1003 au nord-est, prise depuis l'est (Etienne Courné).

La partie centrale, entre ces deux US est occupée par la suite de l'US 1002 qui continue plus profondément. Celle-ci est donc interprétée comme un comblement argileux. Néanmoins la compréhension de l'organisation stratigraphique et de la nature de ses composantes reste très abstraite. La fouille prend fin à ce stade, avec une profondeur maximale de 0.52 m.

Aucune trace tangible de la présence du cimetière n'est donc ici attestée. En revanche, grâce à la découverte de traces matérielles, nous pouvons en déduire qu'une occupation a pris place à cet emplacement, ce secteur n'est donc pas stérile. L'étude géophysique permettra sans doute de mieux cerner les potentiels vestiges qui s'y trouvent et permettront de mieux orienter l'ouverture de secteur plus conséquent. Cependant, si le cimetière se trouve effectivement à cet emplacement, une intervention ne pourra se faire sans la participation de spécialistes en thanatologie et en anthropologie funéraire afin de mener une étude sérieuse.

B. Secteur 2

Mathias Bellat

L'entrée du chœur de la chapelle présentait en 2019 un remblayage massif visible par le peu d'espace disponible au niveau de la porte. L'intérieur de la chapelle présente lui aussi les marques d'un remplissage visible. Afin de limiter l'accès au bâtiment, l'association *Sauvons les Moulineaux* a décidé de placer deux grilles à chaque entrée de la chapelle¹. Un membre de l'association est donc intervenu en amont de la pose des grilles afin de dégager l'espace. Malheureusement, un manque de concertation entre *Sauvons les Moulineaux* et *Monachus* a conduit à une intervention individuelle, qui n'a pas pris en compte le contexte stratigraphique, et qui aurait mérité *a minima* une participation des archéologues, afin de référencer la stratigraphie lors du déblaiement.

Bien qu'une partie des informations ait été perdue, nous avons tout de même réalisé un relevé de coupe (**Figure 93**) ainsi qu'une photogrammétrie (**Figure 92**) au niveau du porche suite au nettoyage de ce sondage de 1 m sur 2 m.

1. Ensemble bâti

Le S2 présente une succession de dalles de pierre observées sur trois paliers (**Figure 91**). Un dénivelé de 0.45 m est visible entre la première dalle et le niveau de sol présumé. L'aménagement du porche est constitué de deux dalles monolithiques pour les deux premiers paliers. Elles mesurent environ 1.2 m de long pour 0.3 m de large : la première a une hauteur de 0.2 m tandis que la deuxième a une hauteur de 0.16 m. Entre la deuxième dalle et le troisième palier, un ensemble construit en mortier, TCA et quelques blocs épars visibles. Le troisième palier est délimité par plusieurs blocs de dimensions bien plus réduites que les dalles monolithiques (0.3 m L. x 0.4 m l. x 0.09 m H. en moyenne). En dessous de ces blocs de dimensions ré-

duites on trouve un possible niveau de sol avec là aussi quelques blocs. Trois ont été observés : deux semblent bien taillés tandis que celui plus à l'est présente une dimension assez étroite et allongée. Un possible quatrième bloc semble se détacher à l'ouest sur l'orthophotogrammétrie mais, n'ayant pas été remarqué sur le terrain, sa présence n'est pas confirmée.

La ou le niveau de sol semble apparaître seuls 0.6 m de long on pu être exhumés et il ne présentaient aucune trace de matériel ou d'aménagement visible. Le niveau de sol semble pour l'instant homogène avec un ensemble de blocs de pierre bien que certains témoignages rendent compte d'un sol en tomette présent à l'origine dans la chapelle². Aucun autre élément ne peut être apporté à l'heure actuelle quant au fonctionnement du sol de la chapelle.

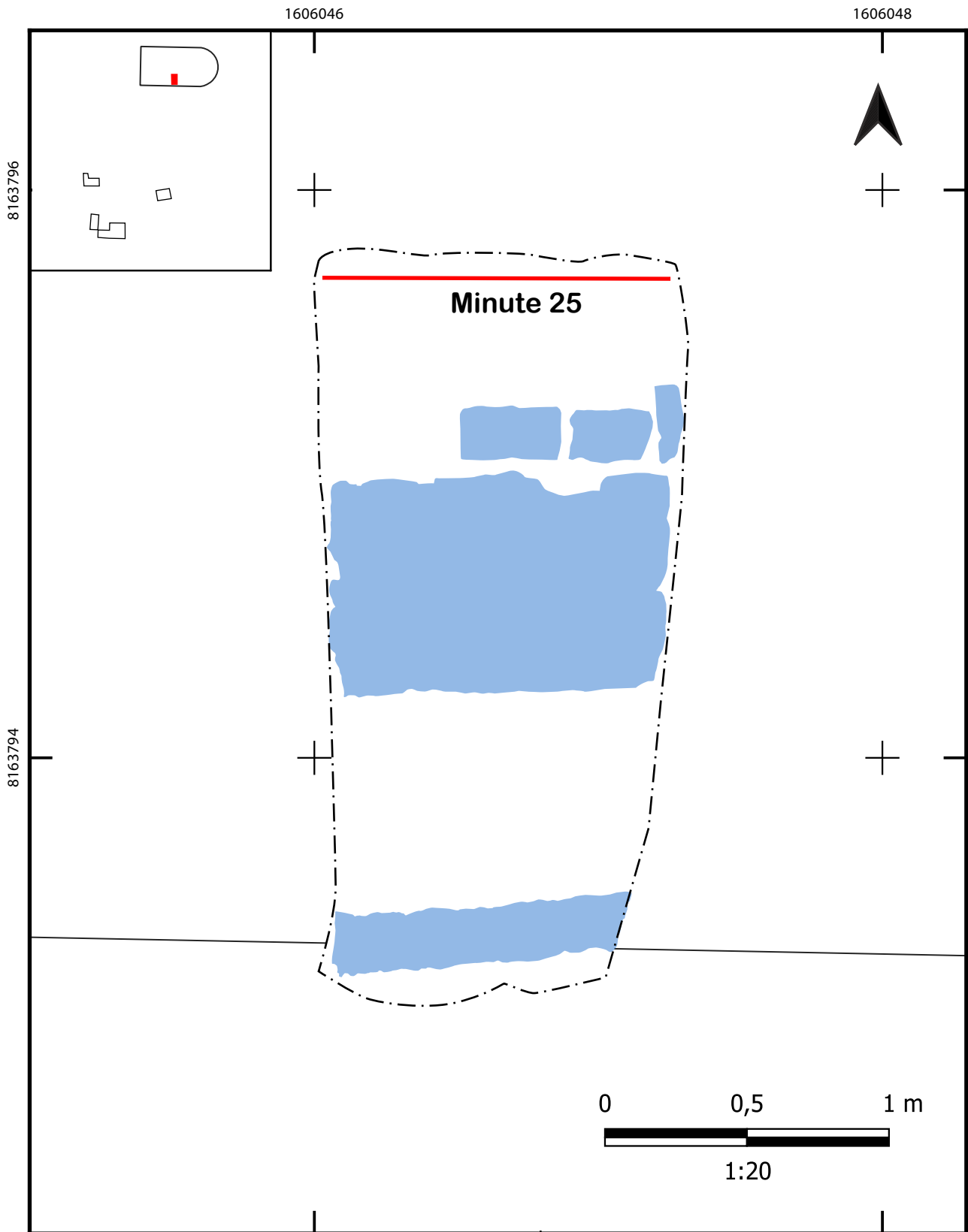
La voûte de la porte présente un ensemble en plein cintre en briques d'apparences contemporaines qui pourrait correspondre aux différentes couches de béton ou mortier moderne qui recouvrent une partie des murs du porche.

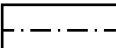
2. Niveaux d'occupations


Le relevé de coupe effectué au nord du sondage a permis d'identifier plusieurs couches de comblement ou d'occupation. Les couches n'ont pas été fouillées. La coupe a été tracée et nettoyée mais aucune description d'US n'a été effectuée, hormis sa couleur. On observe une succession de quatre couches avec un léger pendage est qui pourrait correspondre à un remplissage dans la partie centrale du chœur, avant que les couches ne s'étalent vers les extrémités de la pièce. Toutes ces couches observées présentent des caractéristiques assez peu discriminantes quant à leur type ou fonction. Il peut aussi bien s'agir de couches de comblement que de remblais (issues de couches végétales). On notera seulement la présence de la couche 2004 d'apparence noirâtre qui indique une forte présence d'éléments biotiques ou alors

¹Une au niveau du chœur et une au niveau de la cave.

²Communication de Mr le Maire Thierry Convert. Celui-ci nous a indiqué que des "anciens" de Poigny-la-Forêt avaient fait part de l'existence d'un sol en tomette (ou peut-être une autre forme de TCA) dans le chœur de la chapelle. Comme aucune date n'a été donnée, et aucune précision apportée, nous resterons vigilant quant à cette information, bien qu'elle soit probable.



 Zone étudiée et nettoyée

 Sol aménagé

 Coupes

Projection : RGF 93
 Systèmes de coordonnées : RGF 93 CC49
 D.A.O. Mathias Bellat

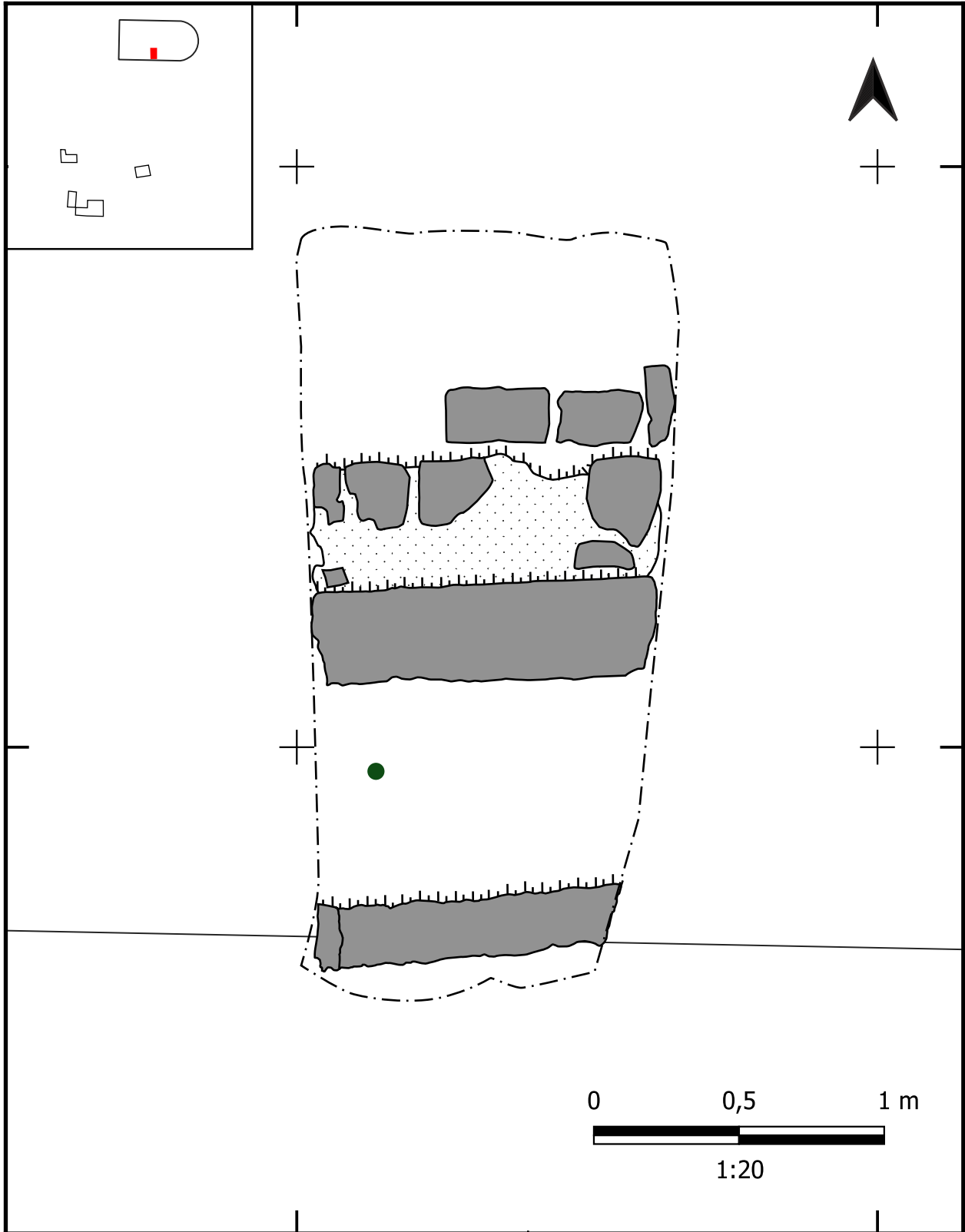
Fig. 90 : Relevé général du S2.

1606046

1606048

8163796

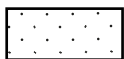
8163794



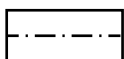
Pierres



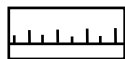
Tesson de verre



Mélange mortier et TCA



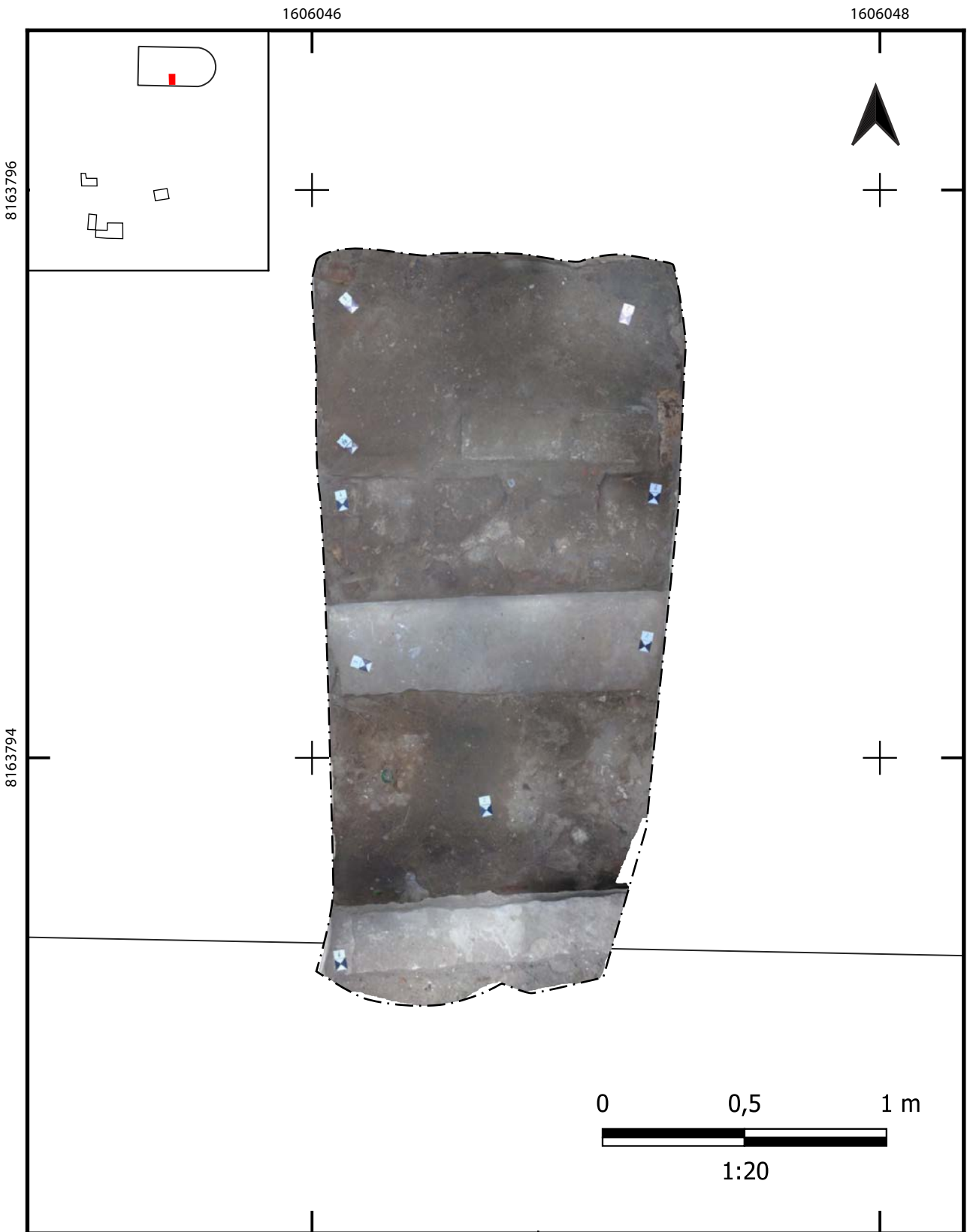
Zone étudiée et nettoyée

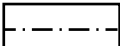


Dénivelé

Projection : RGF 93
 Systèmes de coordonnées : RGF 93 CC49
 Relevé photogrammétrique E. Courné
 D.A.O. Mathias Bellat

Fig. 91 : Relevé en plan du S2 après nettoyage.



 Zone étudiée et nettoyée

Projection : RGF 93
 Systèmes de coordonnées : RGF 93 CC49
 Relevé photogramétrique E. Courné
 D.A.O. Mathias Bellat

Fig. 92 : Relevé photogramétrique du sondage 2 après nettoyage.

d'une couche avec des traces de combustions (aucun charbon n'a été retrouvé). Le seul artefact visible est un tesson de verre dans l'US 2003, une couche légèrement sableuse de couleur brun clair. Celui-ci est un tesson contemporain attribué à une bouteille de bière au regard sa taille.

Il convient de revenir ici sur l'une des phases d'occupation du site dans les années 1990'. Bien qu'aucun témoignage direct ne nous soit parvenu, le site aurait servi de lieu de rencontre, « *spot* » pour une partie de la jeunesse de Rambouillet et ses alentours. Des *Rave party*, sorte de soirées musicales en plein air, connues notamment pour la consommation de drogue lors de ces événements, étaient organisées sur le site. C'est suite à ces événements que l'ancien propriétaire a aménagé plusieurs dispositifs anti-intrusions en creusant des trous allant jusqu'à 3 m de diamètre pour 1.5 m de profondeur. Ces soirées festives ont laissé quelques traces encore visibles aujourd'hui sur le site. Il s'agit d'abord des nombreux « tags » présent sur les murs à l'intérieur de la chapelle témoignent également de ces fêtes. De nombreuses traces de bouteilles en verre

présentes dans certaines couches de la chapelles mais aussi dans des couches très perturbées dans le S1 de la zone 1 en 2019. Ces perturbations se caractérisent par : des couches noirâtres indiquant ou une forte activité biotique, ou diverses phases de combustions, et des niveaux de sables et cendres. Ces couches correspondent à une activité de feux qui peut être liée à ces fêtes clandestines pratiquées tout au long des années 1990'.

Il serait intéressant de voir la symbolique associée à ces ruines par ces occupants ponctuels. Y-a-t-il un lien entre le lieu et la vocation de ces soirées? Cette occupation du site à une période contemporaine très récente n'est pas à mettre à part dans la vie du site. La richesse de l'histoire d'un site tient autant à son passé lointain qu'à l'utilisation récente qui est faite de celui-ci. Bien que sporadique, cette occupation pour des soirées peut s'inscrire sur une échelle de temps plus grande qui est celle de l'occupation des lieux abandonnés à des fins

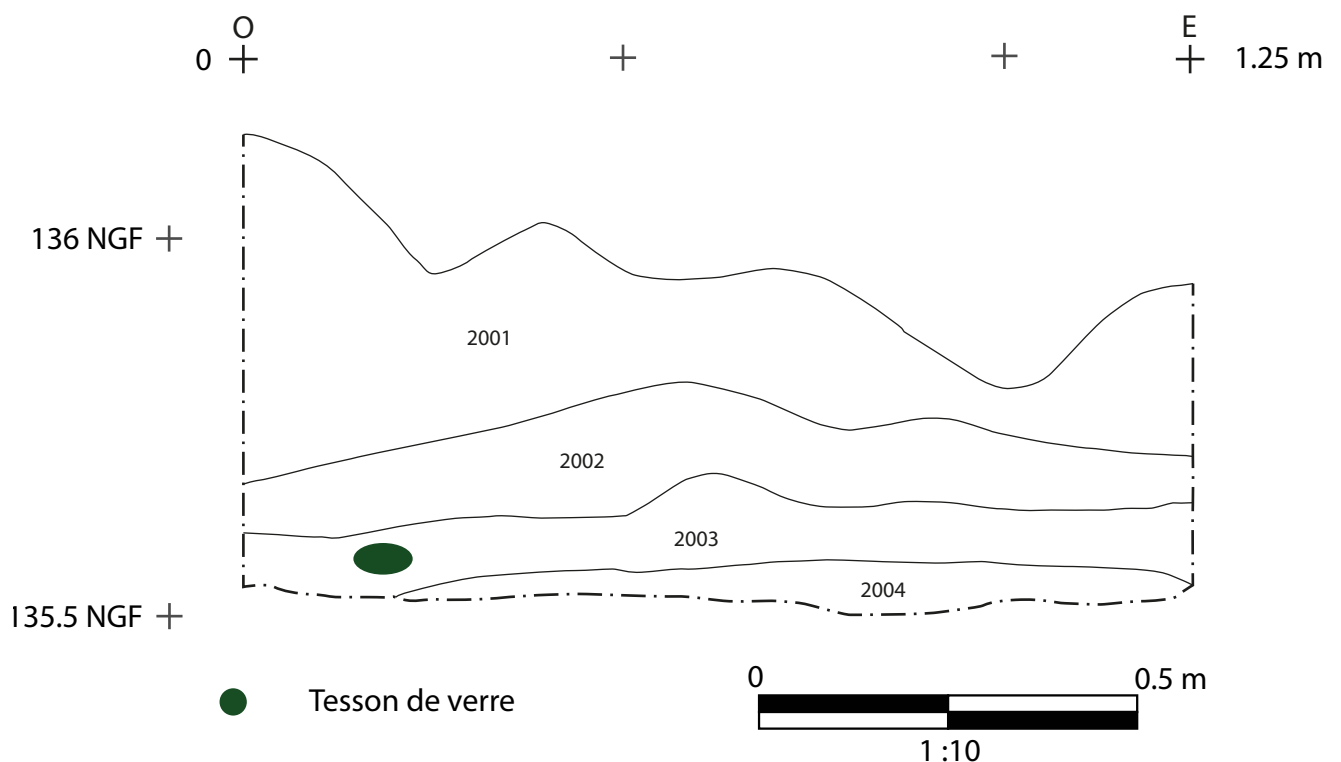


FIG. 93 : Relevé de la coupe nord axe ouest-est, S2 (Minute 26), Manon Fafin, Ogier Robert (D.A.O. Etienne Courné), 24/06.

illégales ou alternatives³. Étudier cette occupation récente reste néanmoins difficile par le biais de l'archéologie. Une étude sociologique sur les participants de ces soirées serait une manière plus pertinente de comprendre les perceptions et utilisations du site dans les années 1990.

C. Conclusion

La zone 2 présente peu d'informations exploitables en l'état actuel. La taille réduite des sondages effectués et le caractère limité de l'intervention pour le S2 ont limité les données disponibles. Cependant, plusieurs informations peuvent déjà être en tirées. Premièrement, bien que la présence d'un cimetière n'a pu être vérifiée lors de la fouille du S1, ce sondage a permis de mettre en évidence une occupation dans cette partie du site. Bien que celle-ci n'est pas encore comprise, l'étude géophysique apportera de plus amples informations sur la consistance du sous-sol dans cette zone et nous permettra ainsi d'y associer une fonction. Deuxièmement la puissance de la stratigraphie dans le chœur de la chapelle ainsi que la présence possible d'un niveau de sol pierre, ce qui irait contre l'hypothèse théorique, d'un sol en tomettes. Avant d'entreprendre tout travaux de rénovation au sein de la chapelle, une opération archéologique ciblée, avec la réalisation d'un sondage, nous semble être une nécessité. La totalité de la sédimentation du bâtiment sera ainsi relevée et une fenêtre d'observation plus grande permettra de mieux comprendre le niveau de sol et son aménagement.

³Nous faisons référence ici à la pratique de «*l'urbex*» qui consiste à visiter des sites abandonné illégalement la majorité du temps (OFFENSTADT 2019).

Présentation de la prospection LiDAR aéroportée par drone, *Isabelle le Tellier*

1. Conditions d'intervention

La société AIRD'ECO-Drone a été mandatée par Monsieur le maire de Poigny-la-Forêt et l'association *Sauvons les Moulineaux*, pour réaliser un levé LiDAR sur le site dit «l'Abbaye des Moulineaux» (4 ha). L'objectif était d'obtenir un plan topographique des lieux pouvant servir de base à toutes les prospections sur le lieu, et un plan microtopographique pour trouver d'éventuelles anomalies qui pourraient être interprétées comme des traces de l'activité historique ou archéologique, non visibles sous la végétation. Les mesures de terrain ont été réalisées le 4 avril 2020.

2. Principe de la méthode employée

La détection et la télémétrie de la lumière (**L**ight **D**etection **A**nd **R**anging) est une technologie de télédétection à base de laser qui va permettre de générer un nuage de points 3D géoréférencé. Les ondes laser sont réfléchies non seulement par le sol mais aussi par les arbres et tout objet au-dessus du sol. À la manière d'un «ricochet», les ondes laser vont s'immiscer entre les obstacles (arbres, végétation...), atteindre le sol avant d'être rétrodiffusées vers le drone (**Figure 94**)

Ce calcul intègre les positions et orientations absolues du capteur. Les systèmes mondiaux de navigation par satellite (GNSS) fournissent des informations géographiques exactes concernant la position du capteur (latitude, longitude, hauteur) et l'unité de mesure inertielle (IMU) définit à cet endroit l'orientation pré-

cise du capteur (tangage, roulis, lacet). Les données enregistrées par ces deux appareils sont ensuite utilisées pour générer des données en points statiques : la base du nuage de points .

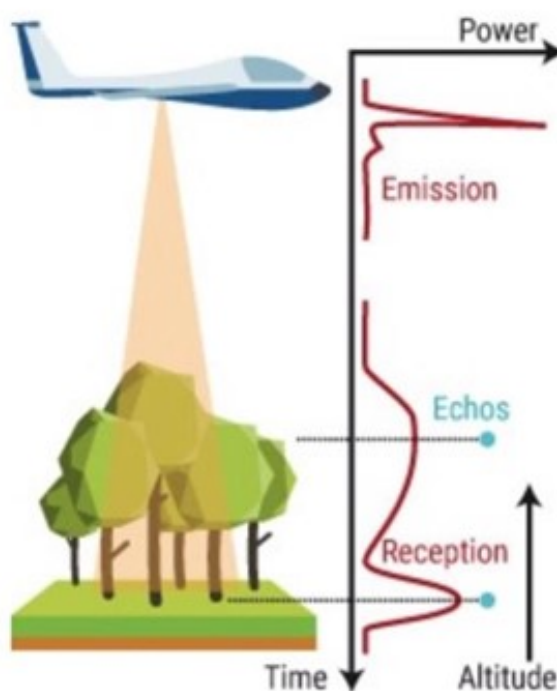


FIG. 94 : Principe de la méthode (YELLOWSCAN).

3. Matériel utilisé

La prospection a été menée en utilisant un capteur LiDAR de marque YellowScan : le SURVEYOR. Il a été embarqué sous un drone hexacopteur dont les principales caractéristiques apparaissent en figure 3. Il est important de souligner que cet appareil est capable de capturer 600 000 points par seconde à 360° avec

une portée maximale de 80 mètres. La précision de la mesure est donnée pour 5 cm en moyenne. Le drone « porteur » est homologué pour permettre des vols à vue en agglomération ainsi que des vols hors vue jusqu'à un kilomètre du point de décollage. L'antenne RTK au sol est classique et utilisée en post-traitement pour couvrir une surface de 5 km de rayon autour de la zone de mesure (Figure 95).

4. Mise oeuvre

Deux vols croisés ont été réalisés pour couvrir la zone, à une altitude de 40 mètres, vitesse 5m/s. Le recouvrement entre les lignes de vol est de 50%. L'antenne GNSS fut laissée en statique pendant 3 heures pour obtenir les coordonnées de points à une précision centimétrique, servant pour le géoréférencement du nuage de

points calculé. Le système géographique choisi est le Lambert 93, EPSG 2154, IGN 69.

5. Livrables

Les documents suivants ont servi à l'interprétation des données obtenues sur le site :

- Nuage de points en LAS : 53 950 570 points, soit une densité de points de 895 points/m²; L'altitude des points (végétation comprise) est comprise entre 132,6 m et 169,4 m.
- Modèle Numérique de Terrain (MNT) en TIFF et DXF à la précision de 5 cm. L'altitude des points sol est comprise entre 132,9 m et 141,6 m.
- Les courbes de niveau 0,5 m et 1 m.

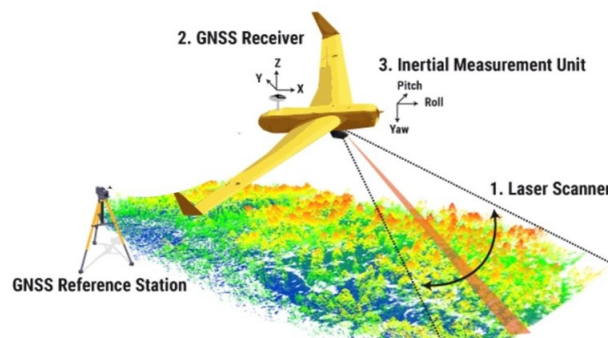


FIG. 95 : Systèmes de localisations (YELLOWSCAN).



FIG. 96 : Équipement utilisé (AIRD'ECO-Drone).

Interprétation LiDAR, *Mathias Bellat*

1. Introduction

Nous ne présenterons ici que des les premiers résultats suite à l'exploitation des données LiDAR produites en 2020. Aucune étude complémentaire sur le terrain n'a été menée. La principale raison, est la difficulté de mener une opération de prospection dans les parcelles autour du site, qui appartiennent à un même propriétaire qui ne répond pas aux diverses demandes de la mairie ou de l'association *Sauvons les Moulineaux* pour délivrer un accès à son terrain. La deuxième raison était le manque de temps lié aux objectifs déjà établis pour la campagne 2020. La campagne 2021 comprendra ainsi un volet d'étude de quelques structures observées sur les relevés LiDAR. Des nettoyages et l'enregistrement de certaines structures sont notamment envisagés.

Les données brutes ont été fournies par I. le Tellier sous forme d'un fichier de point (LAZ) et d'un fichier MNT (ASC). La mise en relief a été effectuée sous le logiciel libre d'accès *QGIS* version 3.16.0-Hannover. Un total de 8 productions a été réalisé. Trois correspondent à des cartes modifiées sous D.A.O. afin de mettre en évidence certains des éléments. Les cinq autres présentent des versions diverses du MNT. L'une présente le relevé sous la forme de pseudo-bande unique sur 9 classes avec des courbes de niveaux à 0.5 m (**Figure 97**). Les quatre autres présentent un MNT sous le format d'un ombrage avec quatre azimuts différents : est, sud, ouest et nord (**Figure 101**, **Figure 102**, **Figure 103**, **Figure 104**). Les productions D.A.O. présentent, pour l'une, l'ensemble des structures observées synthétisées (**Figure**

98), et pour les deux autres, il s'agit de zooms sur les structures, externes à l'enceinte d'une part (**Figure 99**), et dans l'enceinte d'autre part (**Figure 100**).

2. Les observations dans l'enceinte du site

L'objectif de ce relevé LiDAR était non seulement d'obtenir une topographie fine du site mais également de pouvoir observer d'éventuelles anomalies sur le site. Les éléments qui ont été observés étaient pour la majorité d'entre eux déjà connus. On reconnaît le mur 3 ainsi que le puits au sud de celui-ci (**Figure 99.2**) mais aussi la chapelle (**Figure 99.3**) dont la toiture du chœur n'est pas visible. Le toit étant actuellement recouvert d'une bâche verte, ainsi que de végétation, il est fort probable que lors du traitement des données le toit ait été interprété comme faisant partie de la copée. On voit ici l'une des rares limites de cet outil puissant, le traitement automatique doit parfois se substituer à une analyse fine des éléments afin de corriger les erreurs. Plus à l'ouest on observe l'ancienne salle d'arme (**Figure 99.4**) qui n'est presque plus visible sur le terrain. Le LiDAR permet de distinguer plusieurs pièces dans ce bâtiment : on peut en compter entre 4 et 5. L'un des éléments inédits apportés par ces données est la présence au nord-ouest d'un puits (**Figure 99.1**) quasi identique dans sa signature topographique au puits au sud du mur 3. L'observation sur le terrain n'a pas permis de vérifier la présence de cette structure. La végétation trop dense a rendu l'opération dangereuse en raison du risque de chute. Lors de la prochaine campagne de fouille un débroussaillage suivit d'un nettoyage de la zone autour de ce puits est envisagé. Une

irrégularité topographique assez fine visible à l'est de la chapelle avait laissé penser à la présence du cimetière à cet endroit. C'est pourquoi le S2 de la zone 2 a été implanté vers cette irrégularité. Enfin, à l'est de l'enceinte, à proximité des remparts, un ensemble d'irrégularités topographiques sont visibles. L'hypothèse actuelle est qu'il s'agisse de l'ancien emplacement d'un verger dans cette partie du site qui pourrait être attesté par les anciennes photos aériennes (**Figure 10**). Les photos anciennes montrent un espace clairement distinct et déboisé dans cette partie du site. Soit, le verger aurait été placé au cours du XX^e siècle - hypothèse peu probable - soit, cette partie a été délibérément laissée vide car elle comportait déjà ces dénivelés visibles sur le relevé LiDAR. Ceux-ci seraient dûs selon nous à des chablis liés à diverses intempéries qui auraient touché le verger, probablement à la période moderne ou même contemporaine¹. Une topographie similaire peut être observée à l'extérieur du site à environ 10 m à l'ouest du rempart.

3. Les observations à l'extérieur de l'enceinte

Autour du rempart on distingue un ensemble cohérent à l'est. Il s'agit de la Guesle, ses aménagements et les divers étangs qui l'entourent. Le moulin à eau de la période contemporaine est visible sur les relevés (**Figure 100.4**) mais aussi au sol. Il est situé sur la rive droite de la Guesle. Une petite variation de la topographie dans le tracé de la rivière laisse supposer que le moulin a été placé à un endroit où la chute d'eau était la plus importante, ou une chute artificielle y a été aménagée. À l'est de la Guesle, on trouve une succession de digues et d'étangs. Le seul encore en eaux permanentes est l'étang Carré (**Figure 100.1**) dont la digue est particulièrement visible aussi bien sur les relevés LiDAR que sur le terrain. Un autre étang est visible plus au nord mais celui-ci n'était pas en eau lorsque nous nous y sommes rendu, il s'agissait davantage d'une zone humide marécageuse. Cet étang reste néanmoins bien délimité au sud par une digue et dans sa partie ouest et nord par le tracé de la Guesle. Au nord-ouest de ce deuxième étang, un tracé nous intrigue quelque peu

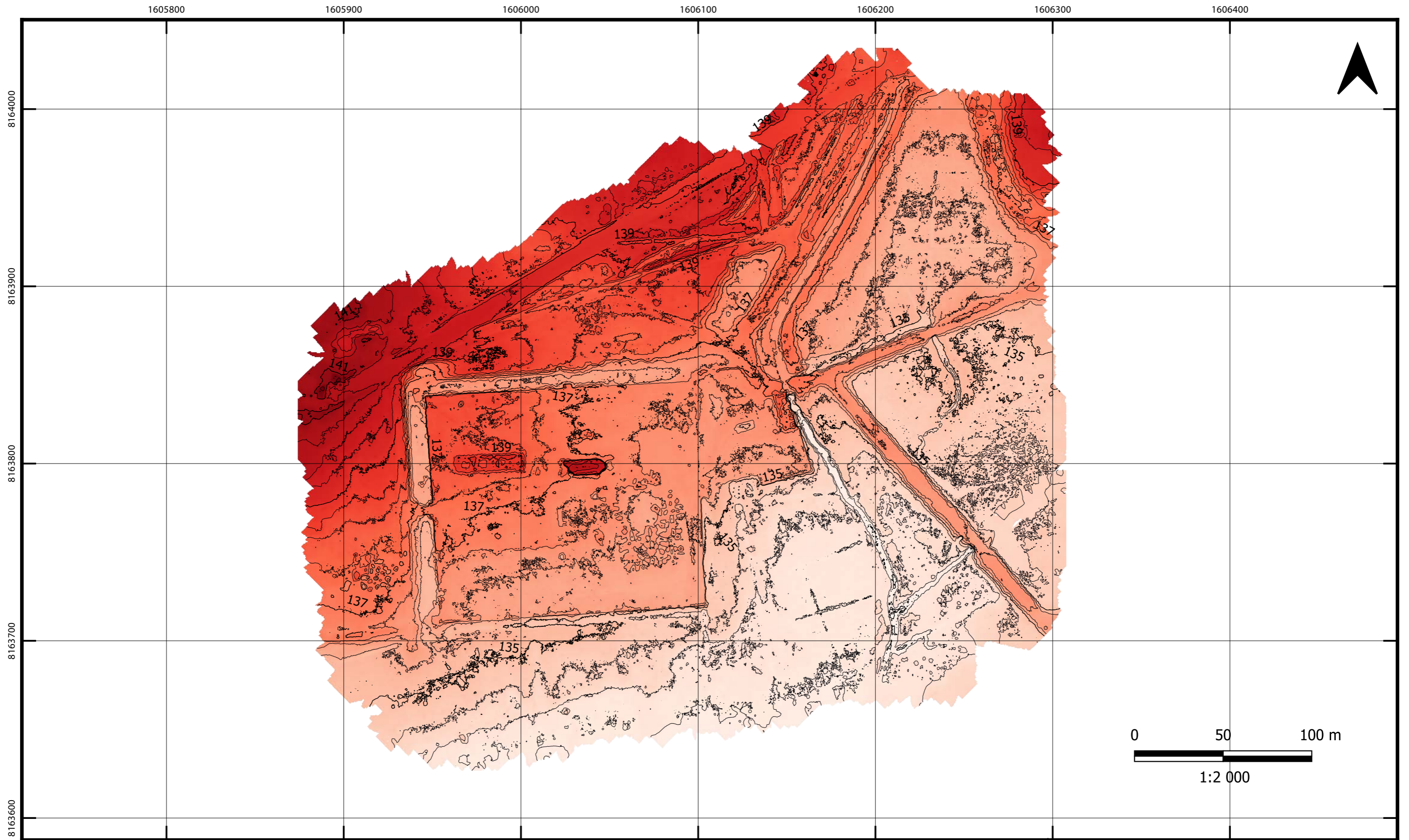
mais puisqu'aucune observations de terrain n'as pu être effectuée nous ne pouvons émettre que des hypothèses quant à sa fonction. Il est possible que ce tracé rectiligne suivant un axe nord-sud soit le prolongement de la route de la *Roche aux Loups*. Un prolongement traversant l'actuelle D107 est visible sur les cartes d'état major (**Figure 14**). À environ 5-10 m à l'ouest du moulin à eau, une structure est visible (**Figure 100.5**). Aucune information sur cette structure ne nous est parvenue mais il est probable qu'elle soit liée à l'occupation contemporaine des XIX-XX^e siècles. Au sud de l'enceinte, des tracés rectilignes se distinguent légèrement (**Figure 100.3**), il s'agit peut-être d'anciens parcellaires ou d'anciennes voiries. On voit accolé au rempart un fossé très peu distinguable. De manière général, le fossé de l'enceinte n'est pas ou seulement très peu visible dans les parties sud et est du site. Au contraire, le fossé est identifiable sans difficulté au nord et à l'ouest du site où l'on peut observer le pont qui enjambe le fossé et mène à l'entrée ouest de l'enceinte (**Figure 100.2**). Deux hypothèses sont possibles pour expliquer la présence de fossés uniquement au nord et à l'ouest du site. Soit la position proche de la Guesle des parties est et ouest les ont rendues plus sensibles aux inondations qui ont pu remplir de les fossés de sédiments. Soit les fossés ont été creusés dans le but de limiter les dégâts causés par des potentielles crues. L'aménagement de digues et d'étangs au sud et à l'est devait déjà servir à la régulation des flux d'eau, le creusement de fosses au nord et à l'ouest servait à densifier ce réseau en cas d'inondations et décharger une partie du flux hydrique.

4. Conclusions

Une observation des structures relevées au LiDAR sur le terrain permettra d'infirmer ou d'affirmer les hypothèses et identifications proposées. L'utilisation de données LiDAR à l'échelle du site représentent des données nouvelles dont la variété (**LE TELLIER-HEITZ 2020**) mérite d'être analysé avec précaution. De nombreuses études diachroniques mêlant prospection et

¹ Il est possible que les ouvriers de la fabrique d'étain logeant sur le site aient utilisé une sorte de jardin collectif.

analyse d'image LiDAR ont été effectuées avec succès (LAÛT 2020) mais la création de référentiels d'images, acceptés reste l'une des principales difficultés comme l'ont souligné les auteurs de *Archéologie, forêt et Lidar : une recherche qui a du relief!* (COSTA *et al.* 2020), qui proposent une synthèse des structures observées en forêt à partir de plusieurs études de cas.

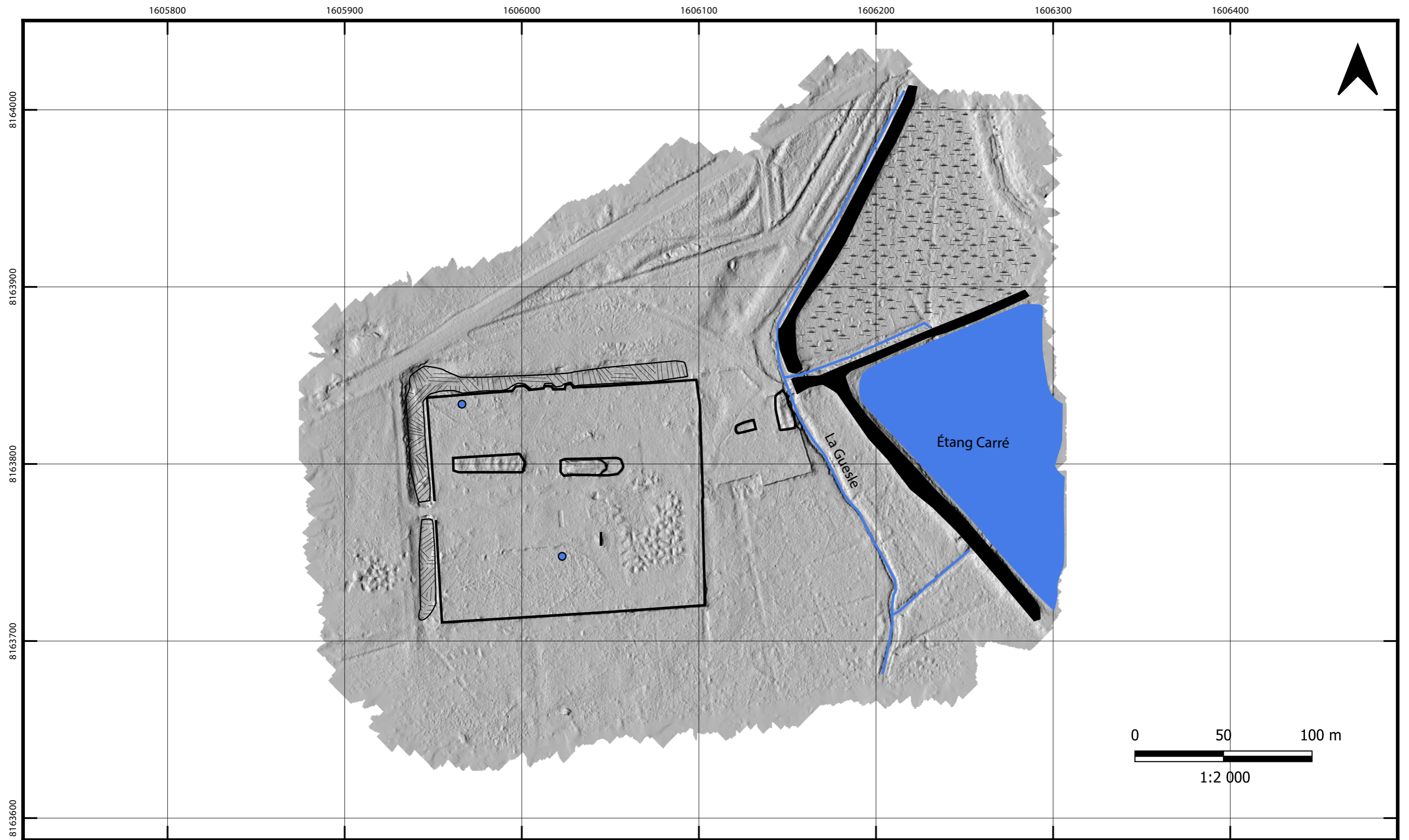


Altitude (NGF) :

	134.0		136.3		138.6		139.7		140.8		141.7
	132.9		135.1		137.5						

Fig.97 : Relevé LiDAR sur format pseudo-couleurs sur bande unique à 9 classes.

Projection : RGF 93
 Systèmes de coordonnées : RGF 93 CC49
 Relevé LiDAR: *AIRD'ECO DRONE*, Isabelle le Tellier
 DAO : Mathias Bellat









- | | | | | | |
|---|---------------------------------|---|---|---|--------|
|  | Constructions (murs, bâtiments) |  | Zone humide |  | Puits |
|  | Douves |  | Zones aquatiques (étang, Rivière et canaux) |  | Digues |

Fig.98 : Relevé LIDAR sur format ombré azimut ouest (260°) avec relevé des structures.

Projection : RGF 93
 Systèmes de coordonnées : RGF 93 CC49
 Relevé LIDAR: AIRD'ECO DRONE, Isabelle le Tellier
 DAO : Mathias Bellat

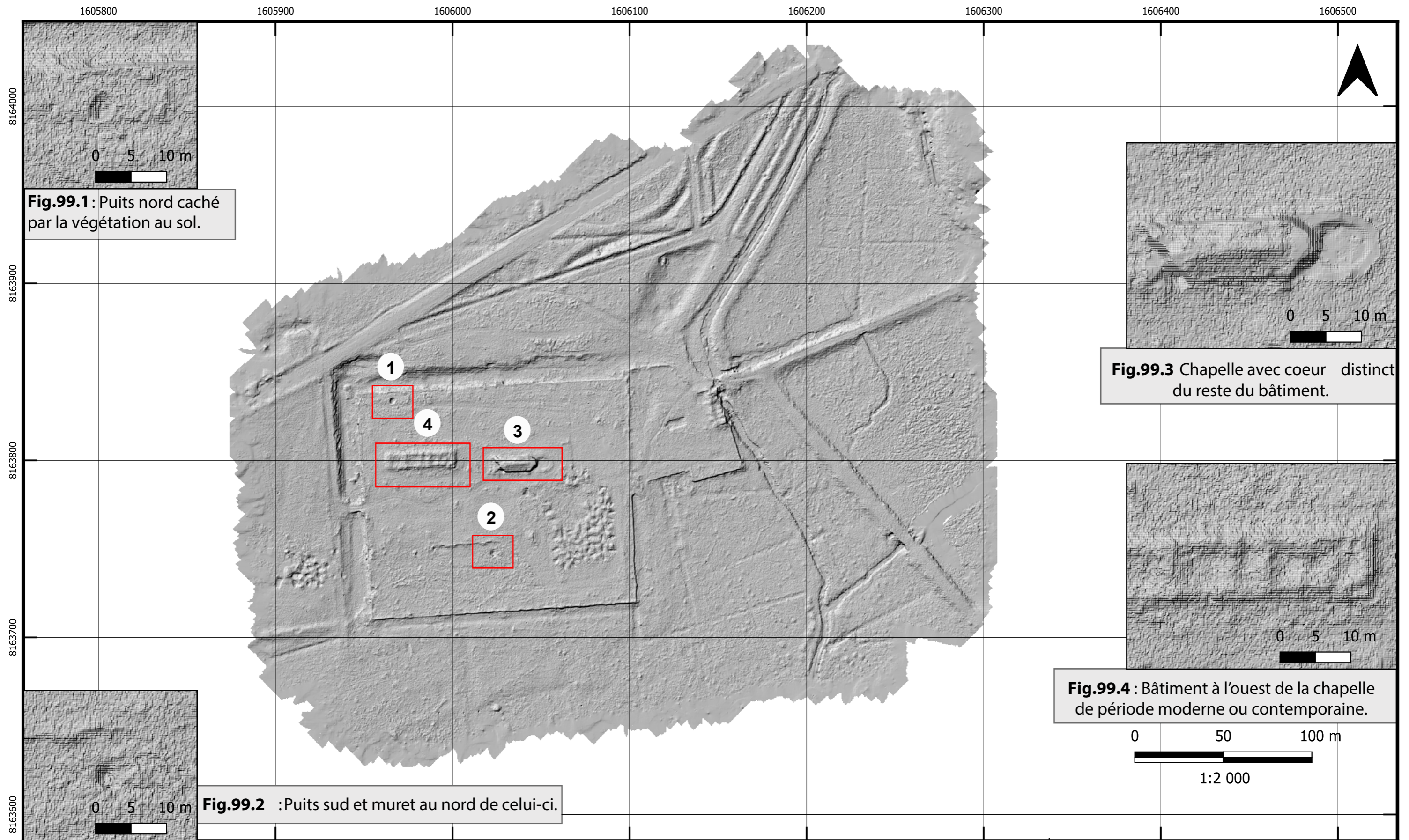


Fig.99.1 : Puits nord caché par la végétation au sol.

Fig.99.3 Chapelle avec coeur distinct du reste du bâtiment.

Fig.99.2 : Puits sud et muret au nord de celui-ci.

Fig.99.4 : Bâtiment à l'ouest de la chapelle de période moderne ou contemporaine.

Fig.99 : Relevé LIDAR sur format ombré azimut ouest (260°) avec structures à l'intérieur de l'enceinte.

Projection : RGF 93
 Systèmes de coordonnées : RGF 93 CC49
 Relevé LIDAR: AIRD'ECO DRONE, Isabelle le Tellier
 DAO : Mathias Bellat

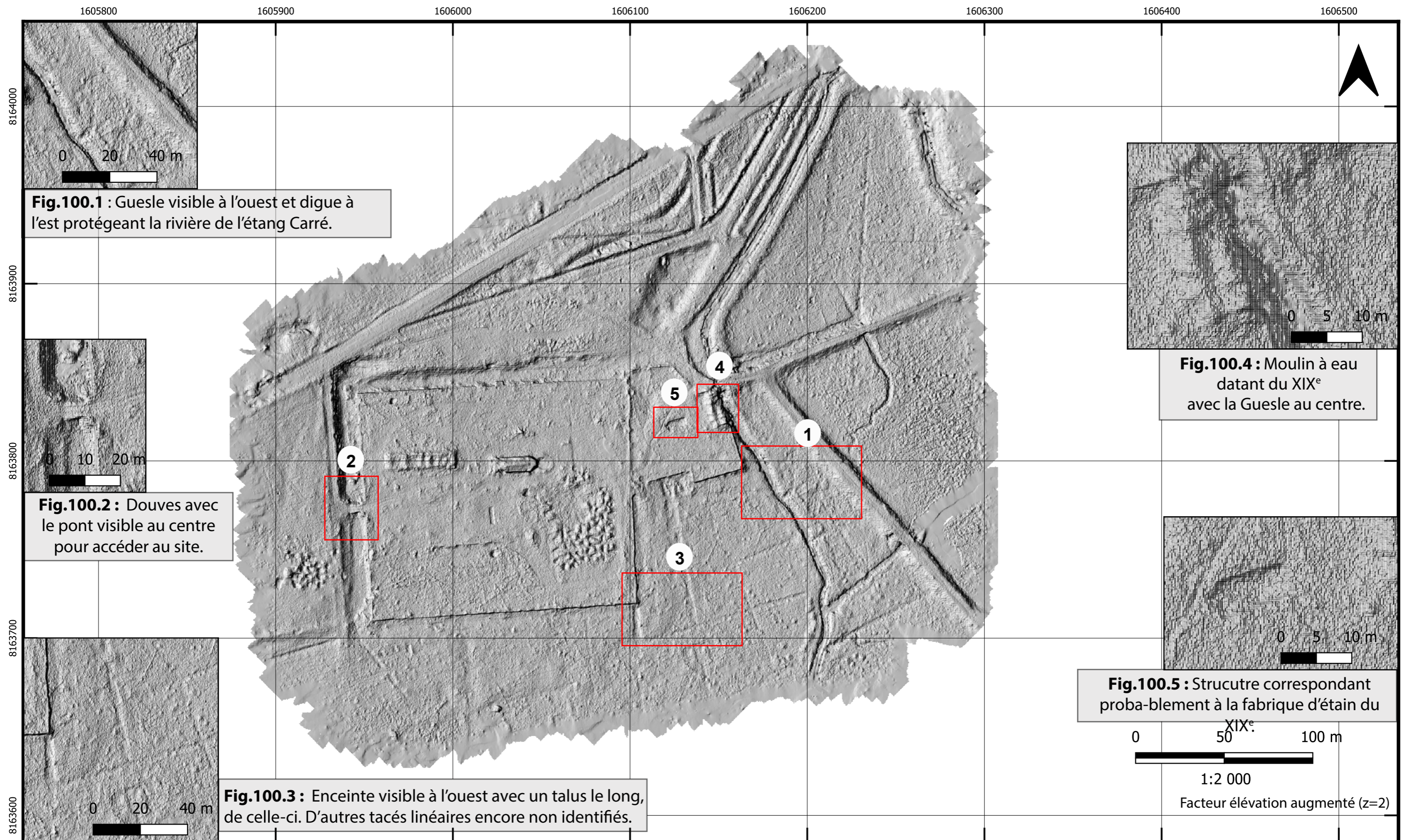


Fig.100.1 : Guesle visible à l'ouest et digue à l'est protégeant la rivière de l'étang Carré.

Fig.100.2 : Douves avec le pont visible au centre pour accéder au site.

Fig.100.3 : Enceinte visible à l'ouest avec un talus le long, de celle-ci. D'autres tacés linéaires encore non identifiés.

Fig.100.4 : Moulin à eau datant du XIX^e avec la Guesle au centre.

Fig.100.5 : Structure correspondant proba-blement à la fabrique d'étain du XIX^e.

Fig.100 : Relevé LIDAR sur format ombré azimute ouest (260°) avec structures extérieur à l'enceinte.

Projection : RGF 93
 Systèmes de coordonnées : RGF 93 CC49
 Relevé LIDAR: AIRD'ECO DRONE, Isabelle le Tellier
 DAO : Mathias Bellat

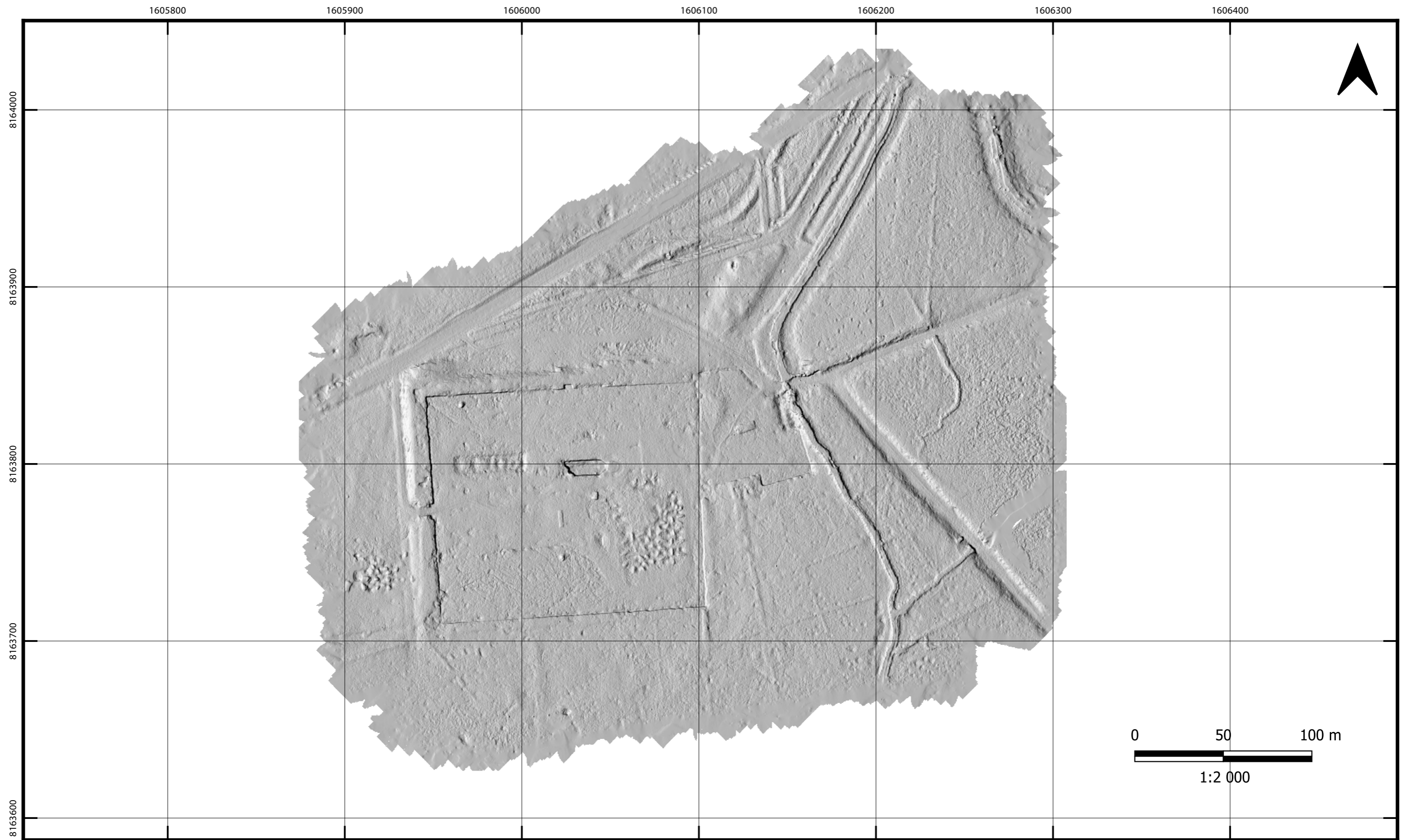


Fig.101 : Relevé LIDAR sur format ombré azimuth est (90°).

Projection : RGF 93
 Systèmes de coordonnées : RGF 93 CC49
 Relevé LIDAR: *AIRD'ECO DRONE*, Isabelle le Tellier
 DAO : Mathias Bellat

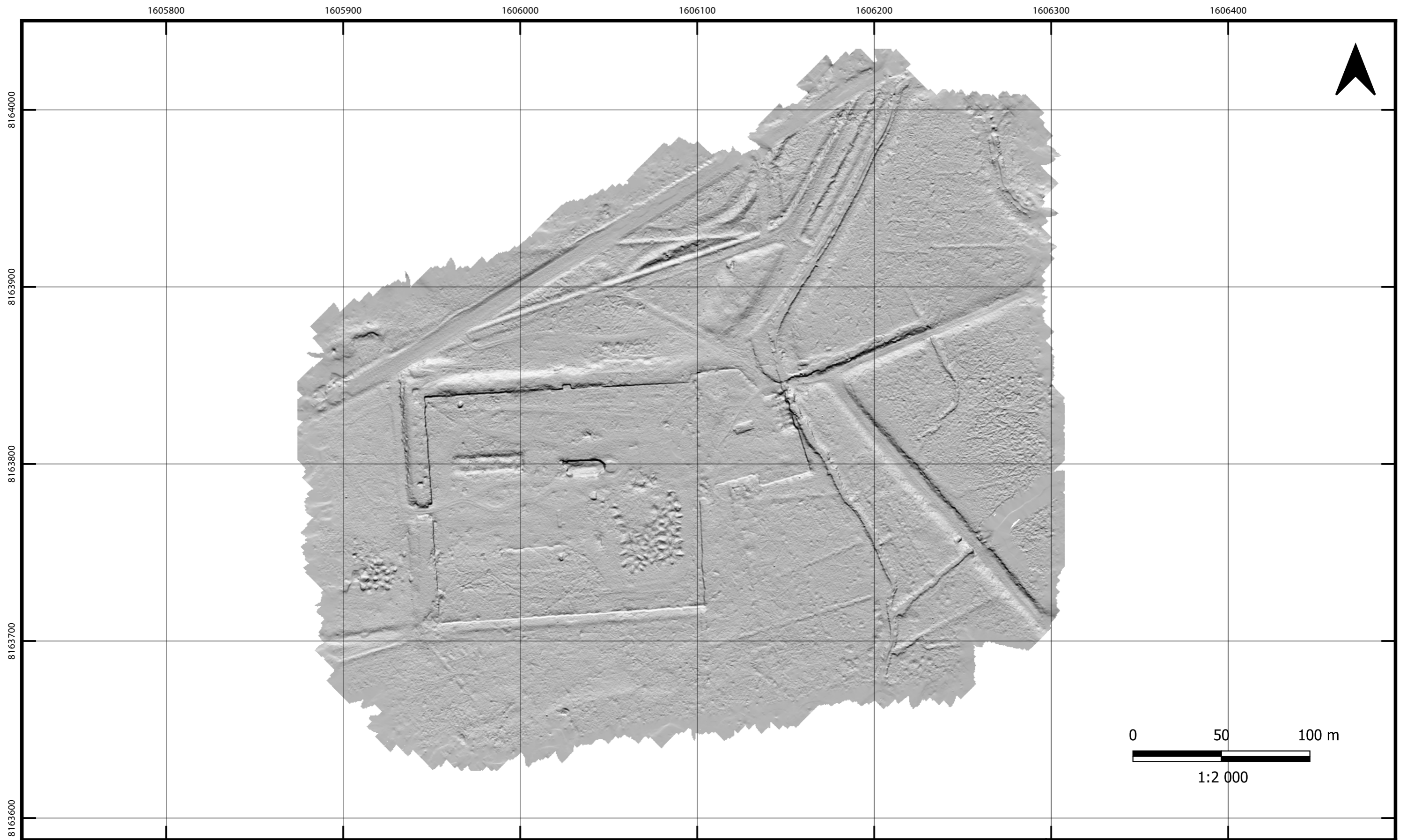


Fig.102 : Relevé LIDAR sur format ombré azimut sud (180°).

Projection : RGF 93
 Systèmes de coordonnées : RGF 93 CC49
 Relevé LIDAR: *AIRD'ECO DRONE*, Isabelle le Tellier
 DAO : Mathias Bellat

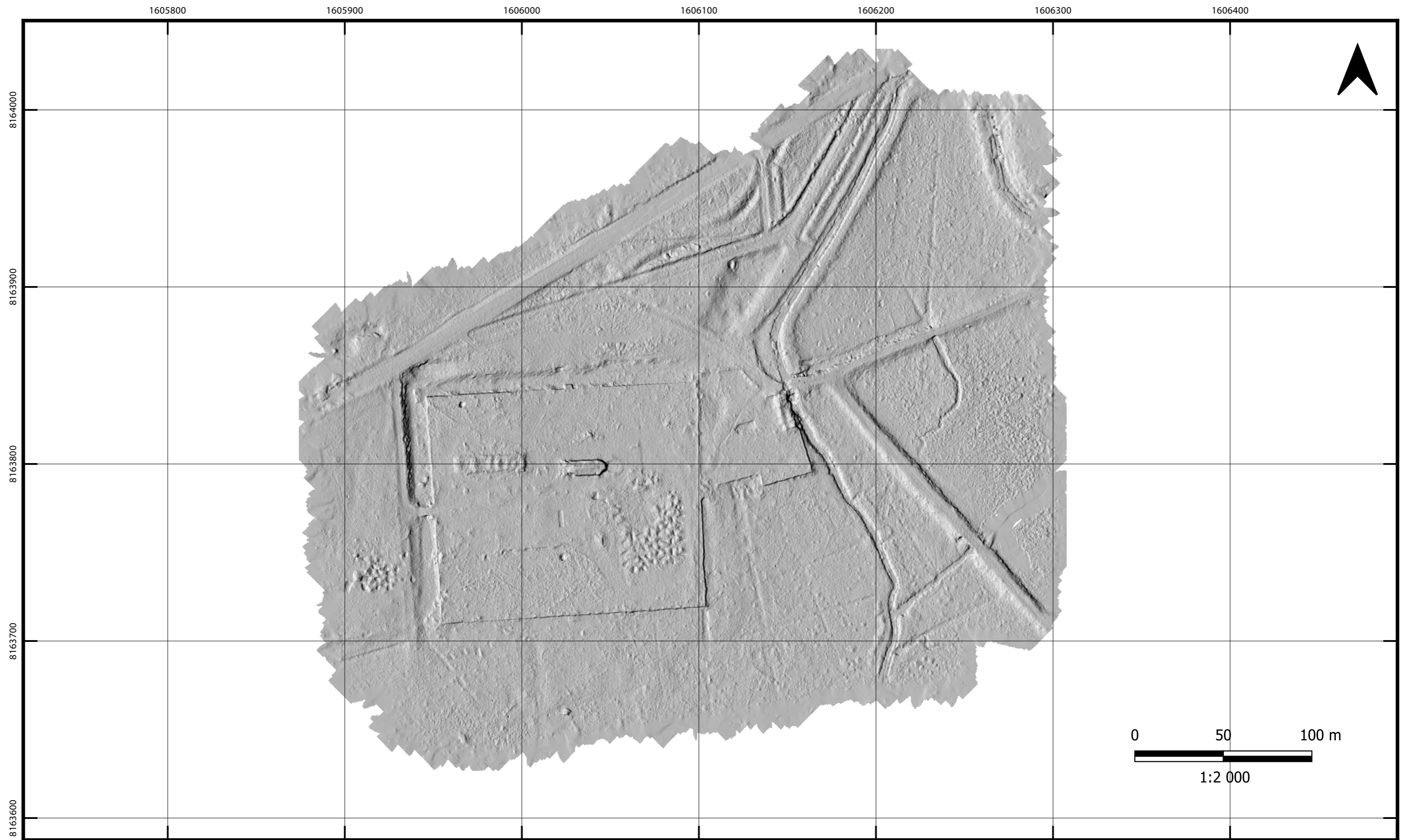


Fig.103 : Relevé LIDAR sur format ombré azimut ouest (260°).

Projection : RGF 93
 Systèmes de coordonnées : RGF 93 CC49
 Relevé LIDAR: *AIRD'ECO DRONE*, Isabelle le Tellier
 DAO : Mathias Bellat

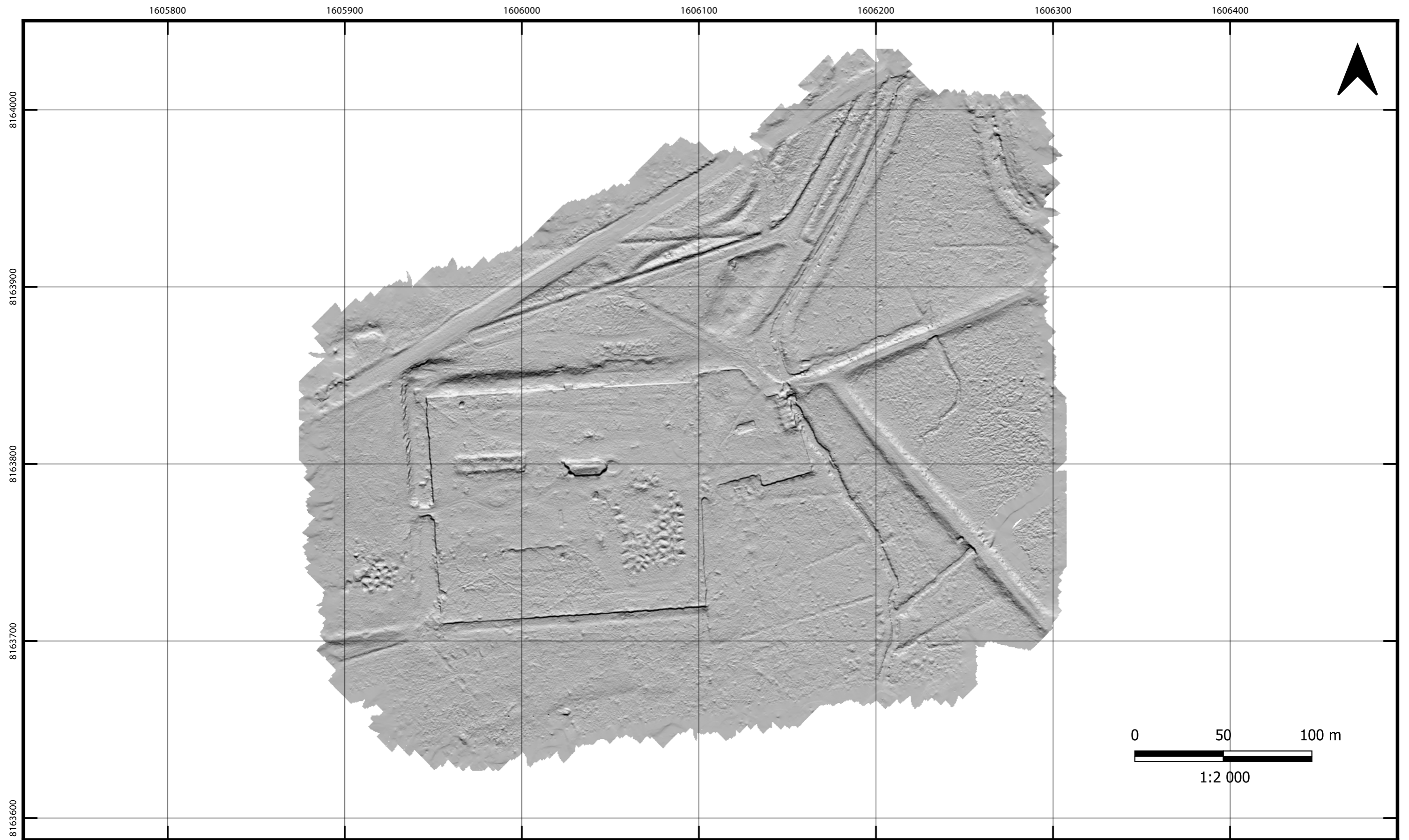


Fig.104 : Relevé LIDAR sur format ombré azimut nord (360°).

Projection : RGF 93
 Systèmes de coordonnées : RGF 93 CC49
 Relevé LIDAR: *AIRD'ECO DRONE*, Isabelle le Tellier
 DAO : Mathias Bellat

Conclusion générale

La campagne de fouille de 2020 a permis de récolter un nouveau lot de données permettant d'améliorer la compréhension du site des Moulineaux. Ainsi, la création d'un corpus de mobilier de métal, de verre et de faune a débuté, complété par les éléments mis au jour lors de la campagne de 2019. Ce corpus est destiné à être enrichie par les campagnes futures. L'objectif est de constituer des collections riches et représentatives des différentes phases du site afin que leur étude puisse présenter des hypothèses fiables sur sa chronologie et l'occupation du site. Ces données viendront compléter les études de mobilier céramique débutées par l'équipe de l'association Monachus, ainsi que les recherches documentaires sur les sources historiques relatives au site.

Dans un premier temps, ce sont les deux secteurs, S6 et S7, sur lesquels reposaient les principaux objectifs de la mission qui ont permis la découverte d'éléments permettant de commencer à préciser l'évolution du site.

L'ouverture du secteur 6 a été décidée afin de mieux comprendre la relation entre le S3 et le S4 de la mission de 2019, tandis que la fouille du secteur 7 a été initiée afin de compléter l'étude du sondage 4 afin d'appréhender son développement vers le nord. Cet objectif a été atteint puisque de nouvelles données ont été acquises.

Le S7, avec la mise en évidence de la superposition du MR9 et du MR10 a permis de mieux comprendre le MR3 présent dans le S4. Celui-ci se poursuit donc vers le nord à travers le MR9. La fouille du S4 n'avait cependant pas permis de répondre aux questions de datation et de chronologie. La présence du MR10 sous le MR9

nous permet donc de montrer que le MR3 se rattache à une période « récente » du site, et sans doute à la dernière phase de construction que celui-ci a connu.

Nous avons donc ici les moyens de proposer une correspondance entre les faits suivants : MR3, MR4 et MR9. Tous appartiennent à la phase de construction la plus récente et qui semble être liée à la conversion du site, d'une fondation monacale ruinée à un manoir seigneurial de la Renaissance durant la seconde moitié du XVI^e siècle. Cette suite de faits complémentaires sont réunis en un ensemble formant un bâtiment nommé STR1.

La fouille du S7 et du S6 a également permis de mettre en évidence des vestiges plus anciens, les MR5, MR10 et MR11, sur lesquels est construit le bâtiment précédent (BAT2). Cet ensemble préexistant semble avoir été arasé avant la construction du BAT1, et il est probable que la destruction ait eue lieu juste avant la reconstruction. Lorsque ces résultats ont été comparés avec ceux obtenus lors de la campagne de 2019, il a été constaté la relation contemporaine entre le MR5 du S6 et le MR2 du S3. Ceux-ci disposent en effet d'un appareil architectural semblant appartenir à la même conception architectural. De plus on observe un effondrement du mur commun au deux secteurs. Si cela est vérifié, nous aurions alors une correspondance architecturale entre les MR2, MR5, MR10 et MR11. Ces faits archéologiques formeraient une phase cohérente en terme de relation, de technique architecturale et donc par extension de contemporanéité. Celui-ci forme une entité (BAT2) antérieure à la BAT1. Comme nous l'avons indiqué précédemment, la seconde calque son plan sur la première, comme

un remploi des fondations anciennes pour une nouvelle construction. Étant donné nos connaissances relatives à l'histoire du site et les différentes phases de constructions connues, nous sommes évidemment tentés de voir dans cette structure préexistante (BAT2) les vestiges de la fondation grandmontaine. Ainsi, cette structure pourrait dater du XIII^e siècle, période de la première occupation documentée du site des Moulineaux. L'espace souterrain du MR11, dit la « cave » est l'élément de datation le plus précis dont nous disposons. Une brève description et sa localisation sont indiquées dans un document de la fin du XVI^e siècle, concernant l'acte d'achat des Moulineaux par Jean d'Angennes († 1593). Cependant, cet élément nous permet essentiellement de nuancer les hypothèses de datations. Dans la mesure où la cave se rattache au BAT2, celui-ci serait donc également antérieur à la date de la description faite par Olivier Ymbert, soit 1577. L'installation des d'Angennes débute avec l'acte d'achat de 1576, à la suite de laquelle le prieuré devient château. Le fait que la cave soit mentionnée en 1577 comme antérieure à cette installation nous permet de dire qu'il s'agit d'une construction associée à l'occupation des moines. Si celle-ci débute au XIII^e siècle, cela ne nous permet en revanche pas d'affirmer que la cave soit aussi ancienne. Il peut tout à fait s'agir d'un aménagement ayant été effectué au cours des siècles de possession du lieu par les moines de Grandmont. La seule datation fiable pouvant donc ici être proposée est que le BAT2 est antérieur à 1577.

En ce qui concerne les hypothèses de datation du BAT1, nous ne pouvons nous reposer que sur des suppositions. La principale hypothèse étant qu'il s'agit de la construction résultant de la transformation du site par Jean d'Angennes. La description du prieuré ruiné étant donnée par Olivier Ymbert en 1577, nous pouvons imaginer que la BAT1 est donc postérieur à cette date. Mais cette interprétation n'est bonne que s'il s'agit en effet des vestiges des travaux du château des d'Angennes. Ces travaux auraient donc débutés par un arasement des structures antérieures, usées davantage adaptées à la vie de moines qu'à la vie la no-

blesse de la Renaissance. Ils se seraient poursuivis avec la reconstruction des bâtiments en suivant de toute évidence le plan préexistant, sans doute par souci économique en tirant avantage des fondations. Il reste cependant à préciser de s'il s'agit là d'un phénomène global à l'échelle du site, ou de si les anciennes fondations n'ont été réutilisées qu'à l'emplacement des secteurs 6 et 7 où cela a été mis au jour. Cette théorie de la nouvelle construction de « prestige » est appuyé par l'observation de belles pierres de taille en grès ayant été utilisées dans les MR9, MR5 et MR3. Le traitement architectural sur ces maçonneries est caractérisé par la qualité du matériau et de son parement, régulière et organisée en assise horizontale. Si une seule assises est conservée, ce constat peut néanmoins déjà être observé. Ce bel appareil pourrait tout à fait être justifié par la construction d'un manoir seigneurial. Celui-ci est conçue comme une demeure confortable, mais également comme une manifestation de la richesse et du pouvoir du propriétaire, ce qui doit transparaître à travers le bâtiment lui même. Les maçonneries de la BAT2 bénéficient elle d'un appareil architectural moins soucieux de l'esthétique. Cet aspect pourrait-il être expliqué par la fonction moins prestigieuse de bâtiments monacales conventuels ou tout simplement par sa fonction de fondation? Dans le premier cas, les moines n'auraient sans doute pas eu le besoin de donner un aspect soigné à d'autres bâtiments que la chapelle, comme on l'observe dans d'autres fondations grandmontaines et aux Moulineaux. Dans le second cas, ils n'auraient tout simplement pu être observés de toute manière et n'aurait donc pas nécessité un soin particulier, seul leur solidité étant recherchée.

Les secteurs 5 et 8 ont également apportés de précieuses nouvelles informations. Le S5 a permis la découverte de maçonneries se présentant sous l'aspect de murs, le MR7 et le MR8. Les deux maçonneries sont complexes à appréhender et à contextualiser, mais il a été possible d'établir qu'elles appartenaient à deux phases chronologiques différentes. Leur relation n'est pas très clair, le MR7 récent, s'appuyant sur le MR8,

plus ancien. Mais surtout, celles-ci sont difficiles à contextualiser vis-à-vis des autres MR répertoriés du site, bien que le MR8 puisse potentiellement être associé au MR1 du S1. Cependant, à l'instar du reste du secteur, nous manquons encore d'éléments fiables pour comprendre ce secteur, tant du point de vue de la nature des vestiges que de leur chronologie. On estime qu'à l'emplacement de ce secteur devait se dresser, à l'époque du prieuré la salle du chapitre ou le cellier. Néanmoins, cette complexité représente surtout des perspectives de fouilles très intéressantes pouvant apporter des informations inédites sur l'histoire du site des Moulineaux. La découverte de fragments de céramiques enfumées dans une couche profonde, l'US 5009, semble aussi se rattacher à un type du haut Moyen-Âge, étant peut être antérieure même à la création du prieuré lui-même. Cependant, cette découverte reste anecdotique et nous ne disposons pour l'heure d'aucun autre élément permettant de présenter une phase d'occupation du site.

Le S8 est le dernier secteur à avoir été étudié au cours de cette campagne. À l'instar du S2 de la campagne de 2019, l'objectif de celui-ci était de tenter de mettre au jour des vestiges des structures qui devait fermer la cour du château des d'Angennes ou du potentiel bâtiment conventuel ouest du prieuré. Malheureusement, cet objectif ne semble pas avoir été atteint. En revanche, le S8 a atteint son second but. Celui-ci était de compléter la connaissance de la succession stratigraphique de la Zone 1 en créant des éléments de continuité ou de comparaison avec les résultats issus du S2. Ces données, ajoutées au corpus formé par les informations récoltées dans les autres secteurs fouillés nous permettent d'enrichir notre connaissance du site. Cet élément est capital pour appréhender des opérations futures qui concerneront l'espace de la cour. C'est dans cette logique que des prélèvements sédimentaires ont été effectués dans des unités stratigraphiques ciblées afin de préciser ce type de données. Mais la fouille du S8 a aussi permis de mettre au jour une structure située à une profondeur inattendue. Celle-ci ne semble pas fonctionner avec les autres maçonneries mises au jour

dans les secteurs fouillés. Trop peu de données, manquant de précision et de fiabilité ne nous permettent pas de proposer une hypothèse sérieuse quant à la nature de cette maçonnerie, notamment du fait de sa mauvaise conservation. Néanmoins, il reste une découverte très intéressante, qui laisse espérer des perspectives de fouilles prometteuses.

Le projet vise, à continuer la fouille sur le site des Moulineaux en 2021. Dans un premier temps la prospection géophysique reportée en janvier 2021 apportera de plus amples informations sur le potentiel archéologique enfoui sur le site avec un possible tracé des grandes structures sous terre. Dans un second temps un nouveau projet scientifique avec de nouveaux objectifs sera rédigé pour 2021. Enfin, deux fouilles sont envisagées.

La première se tiendrait en mai 2021 et consisterait en l'ouverture d'un ou de deux sondages géoarchéologiques dans les douves de l'enceinte. Les données nous permettraient de mieux connaître la stratigraphie par le biais de prélèvements sédimentologiques, de l'étude de lames minces et de l'intervention d'un géoarchéologue sur le terrain afin d'effectuer des relevés et les prélèvements qui seront jugés nécessaires. Cette campagne de sondage d'une durée d'une semaine ne nécessiterait pas une logistique lourde et pourrait être réalisé par une équipe de 2 à 4 fouilleurs. Celle-ci sera probablement dirigée par M. Bellat avec la participation de O. Robert. De plus l'étude la sédimentation des douves nous permettrait de mieux connaître cet édifice défensif encore mal connu et actuellement attribué à la période moderne.

Dans un second temps une campagne de fouille programmée annuelle se tiendrait en Juin 2021. Elle se concentrera sur deux secteurs en particulier. Le S5 qui sera rouvert sur une fenêtre plus large afin de mieux comprendre l'agencement et les constructions. Et d'autre part, un secteur commun entre le S7 et le S6. Celui-ci couvrirait la zone théorique de la cave avec un axe ouest-est et une fenêtre nord-sud sur le MR5 en incluant si cela est possible le STR1. Ce secteur visera

à essayer de comprendre trois phénomènes. Premièrement, le remplissage de la cave ainsi que les dimensions et fonctions de celle-ci. Deuxièmement, l'agencement « interne » du BAT1 et BAT2 en étudiant notamment les couches indurées trouvées en fin de fouille sur le S6. Enfin, essayer d'obtenir une fenêtre de fouille assez grande pour observer les fondations du MR5 mais aussi comprendre la sédimentation à l'extérieur du BAT1 ainsi que la STR1.

D'autres projets en complément de ces deux secteurs de fouilles sont envisagés. Un éventuel sondage dans le chœur de la chapelle permettrait de mieux connaître la sédimentation et l'occupation de cette partie du site. Les conditions d'intervention dans ce lieu restent néanmoins difficiles d'autant plus que la rénovation de la chapelle devrait avoir lieu à partir du second trimestre 2021. Une prospection aux abords du site afin d'identifier les structures observées au LiDAR sera très probablement réalisée. Pour ce qui est du traitement des données relevées du bâti du mur 2 ainsi que de la façade sud du chœur de la chapelle viendront s'intégrer à l'étude de 2021. À cela on peut ajouter un possible début d'étude des archives par une historienne déjà contactée ainsi qu'une étude sur l'ensemble du matériel céramique exhumé depuis 2019, à l'issue de la pro-

chaine campagne.

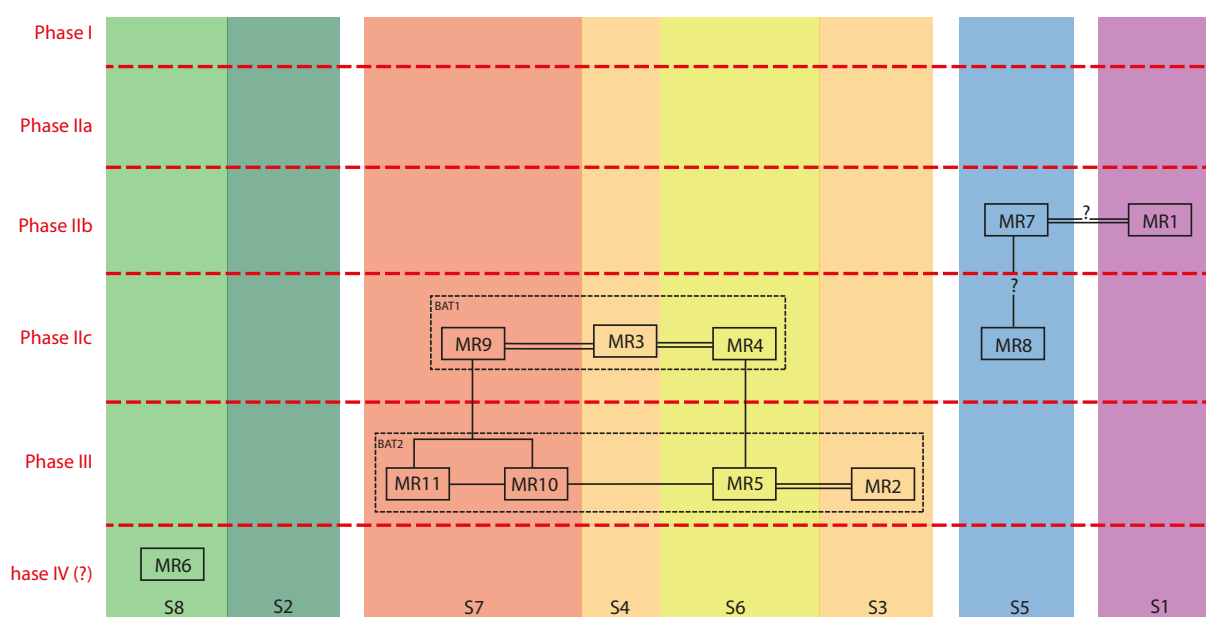


FIG. 105 : Diagramme général des murs du site des Moulineaux, campagne 2019-2020 (E. Courné, M. Bellat).

Inventaires techniques et documentation

Bibliographie

- BELLAT M. & COURNÉ E., 2019a, « Poigny-la-Forêt 2019 Prieuré des Moulineaux », Rapport de sondage archéologique, DRAC Ile-de-France, Paris.
- BELLAT M. & COURNÉ E., 2019b, « Projet scientifique Poigny-la-Forêt 2020 », Projet scientifique, DRAC Ile-de-France, Paris.
- BERTHIER J.-B. & DELAHAYE G.-N. .-. G., 1764, « Réduction de la carte topographique des environs de St. Hubert et de Rambouillet, levée par ordre du Roi », Paris.
- COSTA L., LAÛT L. & PETIT C., 2020, « Archéologie, forêt et Lidar : une recherche qui a du relief! Conclusion », *Archéologies numériques* 4, 1, p. 1–10, publisher : Openscience.
- DE JANTI P., 1947, *DE JANTI Pierre, Forêt, chasses et château de Rambouillet*, imprimerie de montligeon-la-chapelle ed., Montligeon-la-Chapelle.
- DEVRED R., 2019, *Le domaine de chasse de Rambouillet et le gouvernement de la nature : monarchie, empire, république (1783-1995), sous la double direction d'Anne-Claude Ambroise-Rendu et de Grégory Quenet*, Mémoire de Master 2, Université de Versailles-Saint-Quentin-Université Paris-Saclay, Saint-Quentin en Yvelines.
- GIRARD E., 1938, « Nouvelle carte de la forêt de Rambouillet et des massifs environnants », Paris.
- LAÛT L., 2020, « La forêt domaniale de Tronçais (Allier) : de l'acquisition LiDAR à l'approche archéologique de terrain », *Archéologies numériques* 4, 1.
- LE TELLIER-HEITZ I., 2020, « LiDAR aéroporté par drone : pour un focus micro-topographique à l'échelle d'un site archéologique boisé. Méthodologie et retour d'expérience. », *Archéologies numériques* 4, 1.
- LUCE L.-R. & BEAUCHAMP M., 1757, « Carte générale de la France. n°26, (Evreux - Dreux), Flle 7e », Paris.
- MOUTIÉ A., 1846, *Reccueil de Chartes et de Pièces relatives au Prieuré des Moulineaux et à la châtellenie de Poigny*, Firmin-Didot, Paris.
- OFFENSTADT N., 2019, *Urbex RDA : l'Allemagne de l'Est racontée par ses lieux abandonnés*, Albin Michel, Paris.
- PY M., LÓPEZ J. B., BUXÓ I CAPDEVILA R., ARCELIN P., BATS M. & LEBEAUPIN D., 1991, *Système d'enregistrement, de gestion et d'exploitation de la documentation issue des fouilles de Lattes*, France.
- RACINET P. C., 2019, « L'abbaye chef d'ordre de Grandmont », Rapport de fouille programmée, Service régional de l'Archéologie de Nouvelle Aquitaine, Université de Picardie-EA TRAME.

VIGNEAU T., 2007, « Biodiversité et archéologie : une étude interdisciplinaire en forêt de Rambouillet », *La mémoire des forêts. Actes du colloque "Forêt, archéologie et environnement" 14-16 décembre 2004.* , p. 163-172.

Fig. 106 : Inventaire céramique détaillé (J. Foy, M. Waszak, E. Courné et F. Jeanpierre-Berraud).

Numéro US	Type Matériaux	Production	Décors	Commentaire	Datation	Total	Bords	Fonds	Anses	Tessons	NI	Poids (g)
5000	CERGLA	pâte beige	glaçure jaune interne et noire externe	tournée à pâte semi-fine	MOD contemporain	2				2		
	CERGLA	pâte rose	glaçure jaune	tournée à pâte semi-fine	MOD contemporain	1	1					
	GRES	grès du Bauvaisis				4				4		
	CERGLA	pâte grise	glaçure verte	tournée à pâte semi-fine	MED/MOD	7				7		
	CERGLA	pâte rose, orangée	glaçure verte	tournée à pâte fine	MED/MOD	6	2			4		
	CCC	pâte rosée		tournée à pâte fine		3	1			2		
	Faïence	pâte blanche		tournée à pâte fine		2				2		
											25	163
5001	CCC	pâte rose, orangée	glaçure jaune	tournée à pâte fine	MED/MOD	2				2		
	CCC	pâte blanche, rose		tournée à pâte fine		8	2			6		
	CCC	pâte orangée, rouge		tournée à pâte fine		1	1					
	CSB	pâte grise, noire		tournée à pâte semi-fine		1				1		
	Faïence	pâte blanche		tournée à pâte fine		4				4		
	Faïence	pâte rose	glaçure blanche et marron	tournée à pâte fine		1	1					
	CCS	pâte noire	reliefs arrondis	résidus de peinture jaune	contemporain	2				2		
	CERGLA	pâte blanche	glaçure verte	tournée à pâte fine	MED/MOD	1				1		
	CERGLA	pâte rose	glaçure verte	tournée à pâte semi-fine	MED/MOD	1	1					
	CERGLA	pâte rose, orangée	glaçure jaune	tournée à pâte semi-fine	MED/MOD	1				1		
	CERGLA	pâte blanche, grise	glaçure marron	tournée à pâte fine	MED/MOD	1				1		
	CSB	pâte marron à l'intérieur et noire bleutée à l'extérieur		tournée à pâte semi-fine		1				1		
	CCC	pâte rose, extérieur noir		tournée à pâte fine		1				1		
	CCC	pâte blanche, extérieur noir		tournée à pâte fine		1				1		

Numéro US	Type Matériaux	Production	Décors	Commentaire	Datation	Total	Bords	Fonds	Anses	Tessons	NI	Poids (g)
5002	CSB	pâte noire grossière		non-tournée		1				1	26	184
	CSB	pâte marron à l'intérieur et noire bleutée à l'extérieur		tournée à pâte semi-fine		1				1		
	CSB	pâte marron et noire		tesson très plat, fond ?		1				1		
	Faïence	pâte blanche				2				2		
	Faïence	pâte rose, orangée	décor bleu			3				3		
	GRES	grès du Bauvaisis				4				4		
	CCC	pâte blanche, rosée		tournée à pâte fine		2				2		
	CCC	pâte blanche		tournée à pâte fine		1	1					
	CERGLA	pâte rose	glaçure verte	tournée à pâte semi-fine	MED/MOD	4	1	1		2		
	CERGLA	pâte blanche, grise	glaçure verte	tournée à pâte semi-fine	MED/MOD	3				3		
	CERGLA	pâte blanche, grise	glaçure verte	tournée à pâte fine	MED/MOD	3				3		
	CERGLA	pâte ocre, noire	glaçure verte	tournée à pâte semi-fine	MED/MOD	1				1		
	CERGLA	pâte rosée	glaçure jaune	tournée à pâte fine	MED/MOD	1				1		
	CERGLA	pâte orangée	glaçure marron	tournée à pâte fine	MED/MOD	1				1		
	CCC	pâte orangée, beige		tournée à pâte fine		6				6		
	CCC	pâte beige, orangée, extérieur noir		tournée à pâte fine		2				2		
	CCC	pâte blanche		tournée à pâte fine		2				2		
	CCC	pâte rosée	engobe marron et noir	tournée à pâte semi-fine		1				1		
	CCS	pâte gris foncé		tournée à pâte fine		1				1		
5003	Faïence	pâte beige				2	1			1	41	359
	CERMED/MOD	pâte rosée	glaçure verte jaune ext.			1	1					
	CERMED/MOD	pâte grise	glaçure verte ext. et int.			4				4		

Numéro US	Type Matériaux	Production	Décor	Commentaire	Datation	Total	Bords	Fonds	Anses	Tessons	NI	Poids (g)
	CERMED/MOD	pâte beige	glaçure verte ext. et int.			1				1		
	CERMED/MOD	céramique beige à pâte orange				3				3		
	CCS	pâte grise, semi fine, tournée				1				1		
	CCC	pâte beige grise		micro bout de mortier dessus		1				1		
											14	71
5005	CERMED/MOD	pâte beige (grise)	glaçure vert ext.			8				8		
	CERMED/MOD	pâte beige rosée, tournée, fine	glaçure verte ext. et int.			8	4			4		
	CERMED/MOD	pâte beige orangée	glaçure verte moucheté jaune int.			1				1		
	Gres	Beauvaisis			XVe	6		1		5		
	Faïence	pâte beige				1				1		
	Faïence	pâte rosée		1 avec décors bleu	XVIIIe	2				2		
	CCS	pâte grise tournée, pâte fine				4	1			3		
	CCC	pâte beige				1			1			
	Grès					1				1		
	CERMED- Contempo ?	pâte orange				1			1			
	CCC	pâte beige, fine tournée				4				4		
	CCC	pâte beige orangée				1				1		
	CERMED	pâte orangée	glaçure marron			1				1		
	CERMED	pâte beige rosée, tournée, fine				1				1		
											41	383
5007	CERMED/MOD	pâte orangée				1	1					
	CCC	pâte beige				3				3		
											4	71
5009	GRES	Grise à pâte marron, tournée et fine			XV-XVIIe	2				2		

Numéro US	Type Matériaux	Production	Décors	Commentaire	Datation	Total	Bords	Fonds	Anses	Tessons	NI	Poids (g)
	GRES	Beauvaisis ?			Bas Moyen-Âge/Moderne	1				1		
	CERMED	beige à pâte tournée et fine			Moyen-Âge	2	1			1		
	CERMED	Beige à pâte fine tournée	enfumage surface externe		Fin Haut Moyen-Âge	1				1		
	CERMED	noire à pâte blanche. Pâte tournée et fine	enfumage surfaces ext. Et int. Traces de tournures très visibles sur la surface ext.		Haut Moyen-Âge	4				4		
	CERMED/MOD	Beige à pâte tournée et fine	glaçure verte int. Et ext.		Bas Moyen-Âge/Moderne	1	1					
	CERMED/MOD	pâte rose tournée et fine	glaçure bicolore jaune/marron		Bas Moyen-Âge/Moderne	1	1					
	CERMED	beige à pâte tournée et fine		sableuse	Moyen-Âge	2				2		
	CERMED	rouge tournée		très douce au toucher	Haut Moyen-Âge	1				1		
	CERMED	grise tournée à pâte fine	enfumage externe		Haut Moyen-Âge	1				1		
6002	CERMED	pâte beige	glaçure jaune int. et sombre ext.			1		1			14	52
	Faïence	pâte beige				3				3		
	Faïence	pâte orangée	décor végétal bleu			1				1		
	Grès de Beauvaisis		glaçure marron	départ d'anse ?		1			1			
	CERMED	pâte orangée	glaçure jaune ext.			1				1		
	CERMED	pâte orangée	glaçure marron ext. et int.			1				1		
	Grès	pâte claire				2				2		
	CERMED/MOD	pâte orangée				2				2		
	CERMED/MOD	pâte beige				2	1			1		
	CSB	pâte sombre				2	1			1		
	CSB	pâte sombre à l'aspect violet		trace de tournage		1				1		
	CERMED/MOD	pâte orangée				1				1		

Numéro US	Type Matériaux	Production	Décors	Commentaire	Datation	Total	Bords	Fonds	Anses	Tessons	NI	Poids (g)
	TCA	pâte sombre	extérieur orange			1		1				
	CERMED	pâte beige rosée	glaçure verte ext et int.			3	2			1		
	CERMED	pâte beige	glaçure verte int.			5				5		
	CERMED	pâte beige	glaçure verte ext.			1	1					
	CERMED	pâte claire	glaçure vert ext. et int.			6	2			4		
	CERMOD	pâte sombre	glaçure kaki ext. et int.			1				1		
	CERGLA	pâte blanche, grise	glaçure verte	tournée à pâte semi-fine	MED/MOD	21	5		1	17		
	Faïence	pâte rose		tournée à pâte fine		1	1					
	CERGLA	pâte blanche	glaçure gris marron	tournée à pâte fine	MED/MOD	1				1		
	GRES	grès du Bauvaisis				4			2	2		
	CERGLA	pâte rose micacée	glaçure jaune	tournée à pâte semi-fine	MED/MOD	2			1	1		
	CERGLA	pâte rose	glaçure marron	tournée à pâte fine	MED/MOD	2	1			1		
	CCC	pâte rose, beige		tournée à pâte fine		13	1			12		
											82	724
6005	CERMED	pâte beige	glaçure vert ext. et int.			2				2		
	CERMED/MOD	pâte beige				2				1		
	Grès de Beauvaisis		glaçure marron			2			1			
	CERMOD	pâte rosée	glaçure orange et marron ext.			2	1					
	CSB	pâte beige				2				1		
	CSB	pâte sombre fine				2				1		
	CCC	pâte claire	glaçure blanche « nacrée »			2				1		
	CERMED/MOD	pâte blanche	glaçure verte ext. et int.		XV-XVIe	2	1			1		
	Ardoise					2				2		
	SCO					2				1		
	CERMED/MOD	pâte blanche, rosée semi-fine	glaçure verte int.	incision		2	1					

Numéro US	Type Matériaux	Production	Décor	Commentaire	Datation	Total	Bords	Fonds	Anses	Tessons	NI	Poids (g)
	Faïence	pâte beige	glaçure blanche ext. et int.			2				1		
	CERMED/MOD	pâte blanche et rosée	ext. rosé			2	1			1		
	CERMED	pâte beige	glaçure marron (et jaune)			2				2		
	Grès	Beauvaisis				2				1		
	CERMED	pâte orangée à pâte fine		un pied		2		1		1		
6006	CERMED/MOD	pâte brune grise grossière				1			1		22	264
	CERMED	pâte rosée semi-fine	trace de glaçure			1				1		
	Faïence	pâte beige	1 à décors bleu		XVIIIe-XIXe	2	1 (décor)			1		
	CERMED/MOD	pâte beige orangée	glaçure verte ext. et int.			5				5		
	CERMED/MOD	pâte grise fine tournée	glaçure verte ext. et int.			1				1		
	CERMED/MOD	pâte beige grise	glaçure verte ext. et int.			5				5		
	CERMED/MOD	pâte beige grise	glaçure verte ext.			5	1			4		
	CERMED/MOD	pâte blanche semi fine tournée	glaçure verte int.			1				1		
	CCS	pâte noire			contemporain	1	1					
	CERMED/MOD	pâte beige rosée	incision ext.			3	1			3		
	Grès	Beauvaisis				2				2		
	CERMED/MOD	pâte rouge fine				3				3		
	CERMED/MOD	céramique rouge à pâte beige, fine				3				3		
	CERMED/MOD	céramique rouge à pâte beige, semi-fine				2				2		
	Grès	Domfrontais			XVe-XVIe	1	1					

Numéro US	Type Matériaux	Production	Décors	Commentaire	Datation	Total	Bords	Fonds	Anses	Tessons	NI	Poids (g)
	CERMED/MOD	céramique grise foncée à pâte sombre				3				3		
	CERMED	pâte beige grise, semi fine	glaçure marron ext.			1	1					
	CERMED	céramique orangée à pâte fine, tournée	glaçure incolore			1				1		
	CERMED	pâte rosée	glaçure marron verte			1	1					
	CERMED/MOD	pâte orangée rouge, non trouvé	trace feu ? (2/3)			3	1			2		
	CERMED/MOD	céramique grise à pâte orangée, fine, tournée				1				1		
	CCC CERMED/MOD	pâte grise				9	4	1		4		
	CERMED/MOD	pâte orangée, fine, tournée				2		1		1		
	CERMED/MOD	pâte rosée grise tournée, fine				1				1		
	CERMED/MOD	pâte orange, fine, tournée				1				1		
	CERMED/MOD	pâte brune rouge		trace de feu		1	1			1		
6007	Faïence	pâte claire				2	1			1		
	Grès de Beauvaisis				XIV-XVIe	1	1					
	CERMED	pâte rosée	glaçure marron ext. et int.			5	2	1		3		
	CERMED	pâte orangée	glaçure marron ext. et int.			1				1		
	CERMED/MOD	pâte rosée	glaçure verte ext. et int.			3	1			2		
	CERMED	pâte beige (rosée)	glaçure verte ext et int.			21	7	1	1	13		
	CERMED/MOD	pâte claire ext. rosé				2			1	2		
	CERMED ?	pâte rosée				2	2					
	Grès de Beauvaisis	pâte claire	glaçure marron ext.		XIV-XVIe	1	1					
	CCC	pâte beige	extérieur rosé			3		1		2		

Numéro US	Type Matériaux	Production	Décors	Commentaire	Datation	Total	Bords	Fonds	Anses	Tessons	NI	Poids (g)
	CCC	pâte orangée				3	1	1		1		
	Grès	pâte sombre	incision à l'int.			1				1		
	CERMOD	mortier, pâte rosée				1	1					
	CERMOD gres ?	pâte claire				1		1				
	CCC	pâte rosée		impression de micassé ?		2				2		
	CERMOD	pâte orange		trace de glaçure ?		1				1		
	CCC	pâte claire				12	4	1		7		
	CCC	pâte claire, intérieure pâte sombre.				2	2					
6008	GRES	Beauvaisis				1				1	64	1499
	GRES	Beige à pâte semi-fine tournée	engobe orangée		XIX-XXe	1		1				
	GRES	beige à pâte tournée et fine	engobe salifère grise		Bas Moyen- Âge/M oderne	1		1				
	CERMED/MOD	ros e à pâte fine tournée	glaçure verte int. Et ext.		Bas Moyen-Âge	1				1		
	CERMED/MOD	grise à pâte fine tournée	glaçure verte int. Glaçure maron ext.		Bas Moyen-Âge	1				1		
	CERMED/MOD	blanche à pâte fin tournée	glaçure vert int.		Bas Moyen-Âge	1				1		
	CERMED/MOD	Pâte orangée non tournée		angle, carène ?		1				1		
	CERMED/MOD	ros e à pâte tournée fine			Bas Moyen-Âge ?	1				1		
	CERMOD/CONT	Beige à pâte semi-fine tournée	glaçure noire ext.			1				1		
6009	CERGLA	pâte blanche	glaçure gris marron	tournée à pâte fine	MED/MOD	1				1	9	75
	CERGLA	pâte blanche	glaçure verte	tournée à pâte semi-fine	MED/MOD	1		1				
	CCS	pâte ocre, noire		tournée à pâte très fine		1				1		

Numéro US	Type Matériaux	Production	Décors	Commentaire	Datation	Total	Bords	Fonds	Anses	Tessons	NI	Poids (g)
	CCC	pâte grise et rose en fine couche extérieure		tournée à pâte épaisse, grosses inclusions		1				1		
	CCS	pâte grise, noire		tournée à pâte fine		1				1		
	CCC	pâte rose, beige		tournée à pâte fine		3				3		
6010	CERMED	pâte claire	glaçure verte ext.			3				3		
	CERMED	pâte sombre	glaçure verte int.			1				1		
	Grès de Beauvaisis		glaçure marron			2	1	1			8	170
	CCC	pâte blanche / beige	tournée		XIIIe-XIVe	1				1		
	CERMOD	pâte orangée			XVe-XVIe	1	1					
	CCC	pâte orangée	fine			1				1		
	CERMOD	pâte orangée et rosée	fine		XVIe-XVIIe	1				1		
	CCC	pâte blanche	point de glaçure orange/jaune ext.	inclusion		1				1		
	Grès de Domfrontais ???	pâte brune, grise			XVe-XVIe	1				1		
	TCA	ros e/rouge à pâte beige non tournée	Fragment de tomette percée (acte volontaire)			1				1		
6014	CERMED/MOD	pâte ocre orangée				1			1		12	142
6015	CERMED/MOD	orangée tournée à pâte fine.	engobe		Bas Moyen-Âge	1				1	1	62
	CERMED/MOD	pâte rose		trop fragmentaire		1				1		
	CERMED	pâte orangée	glaçure verte int. et un peu ext.	trace de feu		1				1		
6017	CERMED/CERMOD	pâte rosée				3	1			2	3	31
	TCA	pâte rouge		trou		2	1			1		
	CERMED/MOD	pâte beige				12	2			10		
	Faïence					1				1		

Numéro US	Type Matériaux	Production	Décor	Commentaire	Datation	Total	Bords	Fonds	Anses	Tessons	NI	Poids (g)
	CERMED	pâte beige	glaçure verte ext.			3			1	2		
	Ardoise					1				1		
	CERMED	pâte rosée	glaçure orange ext			2				2		
	CERMED/MOD	pâte rosée	glaçure verte ext.			1				1		
	CERMED/MOD	pâte rosée				6				6		
	CERMED/MOD	pâte rosée	glaçure orange ext			1	1					
	CERMED	pâte sombre, surface claire		trace de feu sur 2 tessons		4	1			3		
	CERMED	pâte orangée		trace de feu sur l'un ?		3				3		
	CERMED	pâte claire, surface orangée		feu ?		2 (1)		2				
	CERMED	pâte claire	glaçure marron ext.	fine		2	1			1		
	CSB	pâte plus clair que ext. sombre.				1				1		
	TCA	pâte rosée-rouge				1	1					
	CERMED	pâte claire	glaçure (marron ?) ext.			1		1				
											43	732
6019	CCC	pâte blanche		perle longue ? ou tuyau de pipe en kaolin		2				2		
	CERMED	pâte beige	glaçure marron et jaune		Bas-M.A	1	1					
	CERMED/MOD	pâte grise	trace de glaçure			1	1					
	CERMED	céramique brune, pâte rouge				1				1		
7001	CCS	pâte noire	reliefs arrondis	résidus de peinture jaune	contemporain	1				1		
	CCC	pâte blanche	glaçure jaune	ournée à pâte semi-fine		1				1		
	CCC	pâte rose, blanche		tournée à pâte fine		4	1			3		
	CERGLA	pâte rose	glaçure marron, jaune	tournée à pâte semi-fine	MED/MOD	1	1					
	CERGLA	pâte rose, beige	glaçure verte	tournée à pâte semi-fine	MED/MOD	2	1			1		

Numéro US	Type Matériaux	Production	Décors	Commentaire	Datation	Total	Bords	Fonds	Anses	Tessons	NI	Poids (g)
	CERGLA	pâte blanche, grise	glaçure verte		MED/MOD	3				3		
7002	Porcelaine					1		1			12	69
	CERMED/MOD	pâte ocre-orange				3	2			1		
		pâte rouge noircie, inclusion (feldpaths ?), très grossier				2	1			1		
	CERMED/MOD	pâte beige, extérieur gris				1				1		
	CERMED/MOD	pâte blanche	glaçure jaune			1	1					
	CERMED/MOD	pâte rosée	glaçure verte ext et int.			1				1		
	CERMED/MOD	pâte beige-grise, tournée rose pate semi fine	glaçure verte ext. et int.			1				1		
	CERMED/MOD	pâte grise beige	glaçure verte ext. et int.			7				7		
	CERMED/MOD	pâte grise foncée	glaçure ext et trace de feu, glaçure verte int.			1				1		
	CERMED/MOD	pâte beige	glaçure vert ext.			1				1		
		pâte beige rosé	glaçure verte et marron			1				1		
	Grès	Beauvaisis	incision ext.			2				2		
	GRES MED ?					1				1		
	CERMED/MOD	pâte rosée	trace de glaçure			1				1		
	CERMED/MOD	pâte beige orangée tournée				1				1		
	CERMED/MOD	pâte grise	trace de glaçure ou vernis ?			1				1		
	Gres	pâte grise-beige				1				1		
	CERMED/MOD	pâte grise rosée				2				2		
	CERMED/MOD	pâte rose inclusions		pâte très grossière		1				1		
	CERMED/MOD	pâte beige				1				1		
	Faïence	pâte beige	décor végétal bleu			3				3		
	Porcelaine					1				1		

Numéro US	Type Matériaux	Production	Décor	Commentaire	Datation	Total	Bords	Fonds	Anses	Tessons	NI	Poids (g)
	CERMED/MOD	pâte beige blanche	glaçure verte int.			1				1		
	CERMED/MOD	pâte beige grise	glaçure verte ext. et int.			1				1		
	CERMED/MOD	pâte rosée tournée semi-fine	glaçure verte int.			1				1		
	CERMED/MOD	pâte beige tournée semi-fine	glaçure verte-marron en bande		XIVe-XVe	1				1		
	CERMOD	pâte beige, semi fine	glaçure int. et ext.			1	1					
	CERMED/MOD	pâte beige orangée pâte fine	glaçure verte et marron (un point)			1			1			
	Grès	Beauvaisis			XVIe-XVIIe	1		1				
	CERMOD	pâte beige rosée	glaçure marron			1				1		
	CERMOD	pâte rosée	glaçure marron			1				1		
	CERMED/MOD	pâte beige grise tournée fine	trace de glaçure verte légère			1				1		
	CERMED/MOD	pâte grise tournée semi fine			XIVe-XVe	1	1					
	CERMED/MOD	pâte orangé tournée semi-fine				1				1		
	CERMED/MOD	pâte rouge brune tournée pâte fine				1				1		
	CERMED/MOD	pâte rouge fine	trace de glaçure orange ou marron	petit bouton		1				1		
	CERMED/MOD	grise orangée à pâte fine, tournée				1				1		
	CERMED/MOD	pâte blanche grise fine				1				1		
	CERMED/MOD	pâte rosée, tournée à pâte fine				2				2		
	CERMED/MOD	pâte beige orangée brune tournée à pâte fine				1				1		
7003	CERGLA	pâte rose, beige	glaçure verte	tournée à pâte semi-fine		9	2	1		6	53	401
	CERMOD	pâte rosée	glaçure orange ext			2				2		
	faïence	pâte beige				1				1		

Numéro US	Type Matériaux	Production	Décors	Commentaire	Datation	Total	Bords	Fonds	Anses	Tessons	NI	Poids (g)
	CERMOD ?	pâte beige	glaçure noire ext.			1				1		
	CCC	pâte beige				4	1			3		
	CERMOD	pâte gris-beige et est orangé				1				1		
	CERMOD	pâte sombre	extérieur orange			2				2		
	CERMOD	pâte orangée				1				1		
	CERMED	pâte beige	glaçure verte ext.			2				2		
	CERMOD	pâte beige	glaçure verte-jaune ext.			1	1					
	CERMED	pâte orangée claire	glaçure verte ext.			2	1			1		
	CERMED	pâte beige orangée	glaçure verte ext et int.			1				1		
	CERMED/MOD	pâte beige	glaçure verte claire ext.			1				1		
	Grès	pâte marron clair				2				2		
											30	226
7004	Grès	Beauvaisis	dont 1 incision ext, début de anse			2				2		
	CERMED/MOD	pâte blanche semi-fine	glaçure verte ext.	trace feu ?		2				2		
	CERMED/MOD	pâte blanche fine	glaçure verte ext. et int.	dont 1 avec décors d'incision à intervalle petit et régulier		5				5		
	CERMED/MOD	pâte grise très fine	glaçure vert ext. et int.			1	1					
	VER					1				1		
	CERMED/MOD	pâte beige rosée	glaçure verte ext.	avec « bourrelet » de la taille d'un pouce		1				1		
	CERMED/MOD	pâte rosée orange, fine et semi fine				6	1			5		
	CCC	pâte blanche				1	1					
	CERMED/MOD	pâte beige	glaçure verte int.			1				1		
	CERMOD	pâte rosée	glaçure orange-marron int et trace de glaçure ext.		XVIe-XVIIe	1				1		

Numéro US	Type Matériaux	Production	Décors	Commentaire	Datation	Total	Bords	Fonds	Anses	Tessons	NI	Poids (g)
	CERMED/MOD	pâte beige semi fine, tournée ?				1				1		
	CERMED/MOD	pâte grise, orangée tournée, fine				1				1		
	CERMED/MOD	pâte orangée	trace feu ?			1				1		
	CERMED/MOD	pâte grise fine tournée				1				1		
7005	CERMED/MOD	pâte beige, blanche	glaçure verte ext. et int.			4	1			3	25	156
	CERMED/MOD	pâte beige	glaçure verte ext.			4				4		
	CERMED/MOD	pâte beige grise semi-fine	glaçure verte et jaune à l'ext.		XV-XVIe ?	1	-1			1		
	CERMED/MOD	pâte blanche, fine	glaçure verte int.		XVe-XVIe ?	3				3		
	CERMED/MOD	pâte beige rosée	glaçure verte tachetée		XVe ?	3	1			2		
	CCC	pâte blanc-gris				2	1			1		
	CERMED/CERMED	pâte grise tournée, céramique orangée	glaçure marron			1						
	CERMED/MOD	pâte rosée	glaçure verte int.			1	1					
	CERMED/MOD	pâte rosée tournée				6				6		
	CERMED/MOD	pâte blanche tournée				1	1					
	CERMED/MOD	pâte ocre grossière		présence de pâte blanche		1				1		
	CERMED/MOD	pâte orangée semi-fine				1				1		
	CERMED/MOD	pâte grise beige	incision ext vers col ?			1				1		
	CERMED/MOD	pâte rosée-rouge semi-fine				2	1			1		
	Grès	Beauvaisis				1				1		
	CERMED	pâte orangée tournée			XIIIe	1				1		
	CERMED/MOD	pâte beige fine	trace de glaçure ?			2				2		
	CERMED/MOD	pâte rosée fine				2				2		

Numéro US	Type Matériaux	Production	Décor	Commentaire	Datation	Total	Bords	Fonds	Anses	Tessons	NI	Poids (g)
	TCA	pâte rosée très grossière	trace noire, brulure ?			1				1		
	indéterminé	cailloux ?				2				2		
7009	CCC	Pâte grise, orangée		tournée à pâte semi-fine	XV-XVIe	1				1	39	257
	AMP	pâte beige, rose		tournée à pâte semi-fine	XVIe	4	3			1		
	CERGLA	pâte blanche	glaçure verte	tournée à pâte fine		4	1			3		
	CCC	pâte orangé		tournée à pâte semi-fine	XVI-XVIIe	2		1		1		
	GRES	grès du Bauvaisis				1		1				
	CCC	pâte grise, beige		tournée à pâte semi-fine		1		1				
	CERGLA	pâte beige, orangée	glaçure orange	tournée à pâte fine		2				2		
	CCC	pâte beige, orangée		tournée à pâte fine		2				2		
	CCC	Pâte grise, orangée		tournée à pâte semi-fine	fin XVIe-XVIII	1				1		
	CERGLA	pâte blanche, rose	orange jaune	tournée à pâte fine		1				1		
	CCC	pâte blanche, rose		tournée à pâte très fine		4				4		
	CCS	pâte grise, noire		tournée à pâte très fine		1				1		
	CCC	pâte blanche		tournée à pâte très fine		2				2		
	CCC	pâte blanche, rose		tournée à pâte fine		2				2		
	CCC	pâte rose, beige		tournée à pâte semi-fine		5	2	2		1		
7011	CERMED/MOD	pâte rose et beige au centre	glaçure verte int.			5	3			2	35	949

Numéro US	Type Matériaux	Production	Décors	Commentaire	Datation	Total	Bords	Fonds	Anses	Tessons	NI	Poids (g)
	CERMED/MOD	pâte beige	glaçure verte int. et ext.			6	2 (soit 3)	(soit un fond)	1	4 (dont une tige épaisse et peut être 1 fond ou un bord)		
	CERMED/MOD	pâte beige	glaçure verte ext.			5				5		
	CERMED/MOD	pâte beige grise semi fine	glaçure verte int.	le fond ; brulure ?	XVe-XVIe	2		1	1	1		
	CERMED/MOD	pâte rose	glaçure verte et jaune à ext. et int.			1		1				
	CERMED/MOD	pâte grise noire	glaçure ext.			1				1		
	Faïence	pâte beige				1				1		
	CCC CERMED	pâte beige semi fine	glaçure verte ext. et int.		XVe-XVIe	1			1			
	GRES	pâte grise foncée				1	1					
	CERMED	pâte orange grise			fin XVIe-XVIIe	4		1		3		
	CERMED	pâte blanche beige, grise			fin XVII-XVIIIe	1	1					
	CERMED	pâte beige tournée à pâte fine			XI-XIVe	1				1		
	CERMED/MOD	pâte rose	rainure			1				1		
	CERMED	pâte rouge	glaçure marron-orange ext.			5				5		
	CERMED	pâte beige tourné semi-fine				1				1		
	CERMED	pâte beige	extérieure rouge orangé			1	1					
	CERMED	pâte orangée rouge			XVIe-XVIIe	5				5		
	CERMED/MOD	pâte beige orangée à pâte semi fine				7				7		
	CERMED/MOD	pâte brune grise tournée à pâte semi fine	inclusion de quartz		XIV-XVe	7				7		
	CERMED/MOD	pâte beige grise	rainure, tournée			2				2		
	CERMED/MOD	pâte orangée fine				1				1		

Numéro US	Type Matériaux	Production	Décors	Commentaire	Datation	Total	Bords	Fonds	Anses	Tessons	NI	Poids (g)
	CERMED/MOD	pâte blanche beige tournée à pâte fine	glaçure ext.			1				1		
	CERMED/MOD	pâte grise tournée fine				1				1		
	CERMED/MOD	pâte beige gris semi-fine.				1				1		
											63	885
7010	CERMED/MOD	céramique beige à pâte rosée				1				1		
	CERMED/MOD	pâte blanche, fine tournée	glaçure verte ext. et int.			1			1			
	CERMED/MOD	pâte grise rosée	glaçure verte	rainure		1				1		
	CERMED/MOD	céramique beige à pâte rosée				1				1		
	CERMED/MOD	céramique brune à pâte grise				1				1		
											6	72
7012	CERMED/CERMED	pâte beige tournée à pâte fine	glaçure verte int. et ext.			1				1		
	CERMED/CERMED	pâte blanche tournée à pâte fine	glaçure verte int. et ext.			1				1		
	CERMED/CERMED	pâte beige tournée à pâte fine	trace de jaune/verte ext.			1				1		
	CERMED/CERMED	pâte beige tournée à pâte fine				1				1		
	CERMED	brune, semi fine tournée				2	1			1		
	CERMED/CERMED	pâte rouge, semi fine tournée	traces engobe marron moucheté blanc		XIV-XVIIe	1				1		
	CERMED/CERMED	pâte rouge				1				1		
											8	75
7013	Grès	Beauvaisis			XVIIe-XVIIIe	1				1		
	Faïence					1				1		
	CERMED/MOD	rose à pâte beige semi-fine tournée	glaçure verte int.		XIIIe-XIVe ?	3	1		1	1		

Numéro US	Type Matériaux	Production	Décors	Commentaire	Datation	Total	Bords	Fonds	Anses	Tessons	NI	Poids (g)
	CERMED/MOD	ros e/beige à pâte fine tournée	glaçure verte int. Et ext.		XV-XVIIe	1				1		
	CERMED/MOD	beige à pâte blanche tournée et fine	glaçure verte int.			1				1		
	CERMED/MOD	beige à pâte blanche tournée et fine	glaçure verte int.			1				1		
	CERMED/MOD	sombre à pâte fine tournée	glaçure verte int.			1				1		
8001	CERGLA	pâte blanche, rosée	glaçure verte	tournée à pâte fine	MED/MOD	3	1			2	9	141
	CERGLA	pâte blanche	glaçure marron, jaune et verte	tournée à pâte fine	MED/MOD	1				1		
	CCC	pâte grise, beige		tournée à pâte fine		1	1					
	CCC	pâte orangée		tournée à pâte fine		1				1		
	CCC	pâte orangée claire		tournée à pâte fine		1	1					
											7	82
8002	Faïence	pâte beige	couleur bleue et blanche	1 estampe	XVII-XVIIIe	1		1				
	Faïence	pâte rosée			XVII-XVIIIe	4			2	2		
	Grès	tournée, semi-fine				2				2		
	Ardoise					1				1		
	CERMED/MOD	pâte beige	glaçure verte ext. et int.			1	1					
	CERMED/MOD	pâte beige	glaçure verte ext.			3				3		
	CERMED/MOD	pâte beige	glaçure verte int.			1				1		
	CERMED/MOD	pâte rouge, tournée fine				1				1		
	CERMED/MOD	pâte orangée, tournée, semi fine				2				2		
	CERMED/MOD	pâte beige rosée				1				1		
	CERMED/MOD	pâte beige				1				1		
	CERMED/MOD	pâte beige	glaçure marron, jaune ext. et int.			1				1		
											17	246

Numéro US	Type Matériaux	Production	Décors	Commentaire	Datation	Total	Bords	Fonds	Anses	Tessons	NI	Poids (g)
8003	Gres	Domfrontais			XVe-XVIIe	1				1		
	Grès	Beauvaisis			XVI-XVIIIe	4	1 (qui est aussi un départ de anse)	1	1	2		
	CERMED/MOD	pâte rosée beige	glaçure verte			5		2		3		
	CERMED/MOD	pâte beige	glaçure verte			7	3		1	3		
	CERMED/MOD	pâte grise	glaçure verte			7	3	1		3		
	CERMED/MOD	pâte grise orangée	glaçure verte			2			1	1		
	CERMED/MOD	pâte ocre rouge	glaçure verte			1				1		
	Faïence	pâte beige	décors vert		XVI-XVIIIe	1				1		
	CCC	pâte beige				6	3			3		
	CERMOD	pâte beige rosée	glaçure marron jaune			3	1			2		
	CCC	pâte orangée beige, tournée, semi-fine				2				2		
	CCC	pâte beige orangée				1				1		
	CCC	pâte orange				1				1		
	CCC	céramique brune à pâte ocre rouge				1				1		
	CCC	pâte beige rosée				1				1		
											44	841
8004	GRES	grès du Bauvaisis			XVIe-XVIIe	1				1		
	GRES	grès du Domfrontais		tournée à pâte fine	XVe-XVIIe	2	1			1		
	CCC	pâte orangée, beige		tournée à pâte semi-fine		5	4	1				
	CCC	pâte orangée		tournée à pâte semi-fine		1	1					
	CERGLA	pâte beige, rose	glaçure verte	tournée à pâte semi-fine	MED/MOD	2	1		1			
	CERGLA	pâte beige	glaçure jaune	tournée à pâte fine	MED/MOD	1	1					
	CERGLA	pâte blanche	glaçure verte	tournée à pâte fine	MED/MOD	3				3		

Numéro US	Type Matériaux	Production	Décors	Commentaire	Datation	Total	Bords	Fonds	Anses	Tessons	NI	Poids (g)
	CERGLA	pâte orangée	glaçure verte	tournée à pâte semi-fine	MED/MOD	7		2		5		
	CCC	pâte blanche, jaune		tournée à pâte fine		1	1					
	CERGLA	pâte beige, orangée	traitement de surface bleu-gris et marron	tournée à pâte fine		2	1			1		
											26	510
8005	CERGLA	pâte beige, orangée	glaçure verte	tournée à pâte semi-fine	MED/MOD	11	3	1		7		
	F-aience	pâte orangée claire		tournée à pâte fine		1	1					
	CCC	pâte orangée				1			1			
	CCC	pâte rosée, beige		tournée à pâte fine		1	1					
	CSB	pâte noire		tournée à pâte fine		1				1		
	CSB	pâte noire et orangée		tournée à pâte fine		1				1		
	CCC	pâte orangée		tournée à pâte fine		1				1		
	CCC	pâte orangée, grise		tournée à pâte fine	XVe-XVIIe	1				1		
	CCC	pâte orangée, beige	glaçure marron, interne	tournée à pâte fine		1		1				
											18	332
8006	CERGLA	pâte gris, beige	glaçure verte	tournée à pâte semi-fine	MED/MOD	1	1					
	CERGLA	pâte rose, orangée	glaçure verte	tournée à pâte fine	MED/MOD	1				1		
											2	46
8010	CCC	pâte gris clair		tournée à pâte semi-fine		1				1		
	CCC	pâte blanche		tournée à pâte fine		6		1		5		
	CERGLA	pâte blanche	glaçure jaune	tournée pâte fine	MED/MOD	1				1		
	CERGLA	pâte grise, rosée	glaçure verte	tournée à pâte semi-fine	MED/MOD	1	1					
	CCC	pâte orangée		tournée à pâte fine		5				5		
	CCS	pâte grise		tournée à pâte fine		1				1		
											15	173
Total par colonne							155	41	25	659	880	11104

Notice pour inventaire céramique de l'opération des Moulineaux 2020

Etienne Courné et Marine Waszak

Les secteurs ouverts au cours de la campagne de 2020 ont tous livré du mobilier céramique. La collecte systématique de celui-ci et son enregistrement permettent de proposer un commentaire préliminaire du type d'individus représentés. Ce commentaire ne fait pas office d'une étude complète et exhaustive du mobilier céramique mis au jour au cours de la fouille. Sa fonction est de rendre-compte du type de matériel observé, de sa diversité et des observations qui en sont faites. Comme mentionné plus tôt, la collection doit faire l'objet d'une étude scientifique menée par un céramologue expérimenté afin de fournir des données fiables et précises, sur une collection rassemblée sur plusieurs campagnes de fouille afin d'être représentative du site.

En premier lieu, il nous faut préciser qu'aucun individu complet ou partiellement complet n'a été mis au jour. L'ensemble de la collection se compose exclusivement de fragments individuels. Quelques ensembles de 3 ou 4 fragments ont pu être identifiés, mais ils représentent une part infime de la collection.

Les observations qui sont faites sur ce corpus de céramiques relèvent donc de leur quantité, de leur qualité, de leurs caractéristiques et des formes observées grâce au dessin.

Le corpus 2020 comprend 880 fragments au total. La majeure partie de ce corpus est composé de tessons à forme non caractérisable (659 individus). Viennent ensuite les bords (155 individus), suivis des fonds (41 individus) et enfin des anses (25 individus)¹.

Une petite partie seulement 48 fragments présentaient des caractéristiques pertinentes pour être dessinées. Parmi ces fragments, on compte essentiellement des cols, mais également des fonds et des pieds de céramiques. De plus, des éléments de décors ont également été dessinés afin de documenter les cas d'ornementations mis au jour sur le site. Les dessins produits permettront d'identifier des formes connues et de rapprocher les céramiques observées à des lieux de production et des phases chronologiques documentées.

L'étude des pâtes, de leurs inclusions et des types de cuisson peut apporter un grand nombre d'informations supplémentaires. Cependant, celle-ci doit encore une fois être menée avec la plus grande rigueur par un ou une spécialiste. La série d'observation qui a été faite a permis de proposer de premières hypothèses. Cependant celles-ci doivent impérativement être confirmées et affinées.

Dans le domaine du traitement de surface, on reconnaît une certaine diversité de technique représen-

La première observation relève donc de la quanti-

¹ Voir annexe tableau du corpus céramique p.129 - 149. Le nombre d'individus notifié dans cette notice est issu du tableau d'inventaire céramique.

tées dans ce corpus. La plupart des individus ne sont recouverts que d'une simple engobe.

Cependant on observe également une concentration abondante d'individus comportant un traitement de glaçure. Ces individus se divisent en trois catégories. La première est composée d'individus à glaçure interne. La seconde comprend elle les individus à glaçure interne. Enfin, la dernière concerne les individus à glaçure interne et externe.

La majorité des céramiques glaçurées est composé de glaçure plombifère, caractérisée par les teintes vertes et verdâtres. Ces teintes varient du vert pâle au vert foncé, parfois mouchetées de brun.

Une catégorie de traitement de surface en particulier est à mentionner. Il s'agit de céramiques à surface enfumée, créant une surface carbonée particulière d'un point de vue visuel et au toucher. Ces céramiques sont, à l'échelle du corpus de 2020 sous-représentées (6 individus), mais représentent tout de même un intérêt. Ces fragments ont été découverts dans une des couches les plus profondes du secteur 5 (US 5009). Ceci est d'autant plus intéressant que le type de production à laquelle elles ont été rattachées (sme04a ou mat04a)², sont issues de traditions techniques du haut Moyen-Âge, concernant des périodes antérieures à la date supposée de la fondation du prieuré. Ces études restent cependant à affiner et le corpus ne permet à l'heure actuelle pas de dresser de quelconques hypothèses fiables.

D'autres types de productions céramiques ont été identifiées. Parmi elles, en particulier, une présence non négligeable de grès de Beauvaisis (17 individus identifiés ou potentiels). On observe également une concentration très discrète de porcelaine et de faïence dans les unités stratigraphiques les plus récentes.

Les datations proposées³ lors dans ce rapport doivent être considérées avec la plus grande précaution. Si certaines céramiques ont pu être identifiées sans trop de difficulté, il ne reste que ce mobilier né-

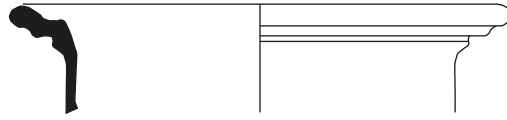
cessite l'intervention d'un céramologue formé capable de proposer une étude fiable de ce corpus. La plupart des identifications proposent donc une chronologie large. Les individus les plus anciens sont datés du haut Moyen-Âge mais leur interprétation doit être confirmée. La majeure partie de la collection est elle issue de la fin du Moyen-Âge (CERMED) et de la période moderne (CERMOD). Certains individus ne sont pas attribuable à l'une ou l'autre tradition et semble appartenir aux deux (CERMED/MOD). Parmi les individus ayant bénéficié d'une datation affinée, la période la plus représentée est celle s'étendant du XV^e au XVIII^e (75 individus).

En ce qui concerne les extrémités chronologiques marquées par la céramique sur le site, la datation la plus ancienne remonte au XI^e siècle et la plus récente au début du XX^e siècle. La diversité des individus céramiques présents sur le site attestent des périodes d'occupations de près d'un millénaire qu'a connu le site.

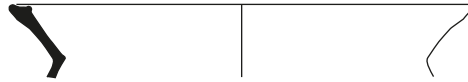
Le corpus collecté au cours de la campagne 2020 se caractérise donc par une certaine diversité dans ses représentants. Leur étude, réalisée par un agent qualifié permettra sans aucun doute de fournir des données précises de datations et de localisation de ces productions qui permettront d'enrichir les connaissances et la compréhension du site.

²Catalogue I-CERAMM, université de Tours.

³*Idem.*



CERGLA Pâte sombre
US 5005 - 1



CERMED pâte sombre
US 5005 - 2



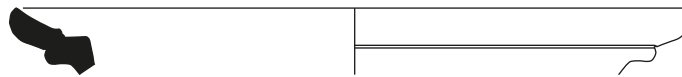
CERMED pâte sombre
glaçure interne
US 5005 - 3



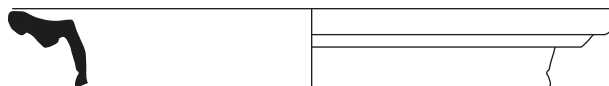
CCC
US 5007



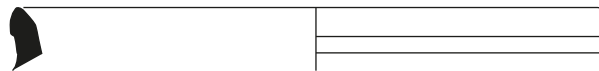
CERMED
US 8004 - 1



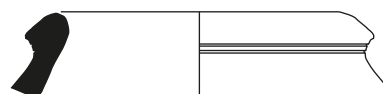
CERMED
US 8004 - 2



CERMED
US 8004 - 3

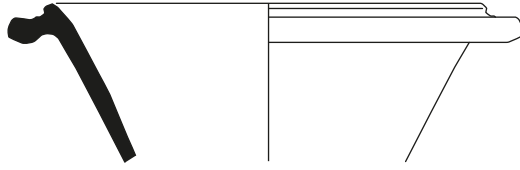


CERMED
US 8004 - 4

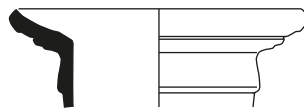


CERMED
US 8004 - 5





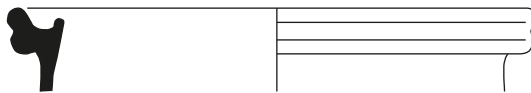
CERMED
US 6007 - 1



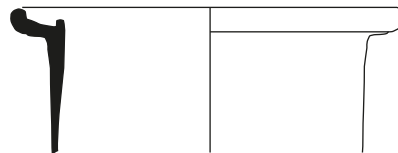
CCC/GLA
US 6007 - 2



CCC/GLA
US 6007 - 3

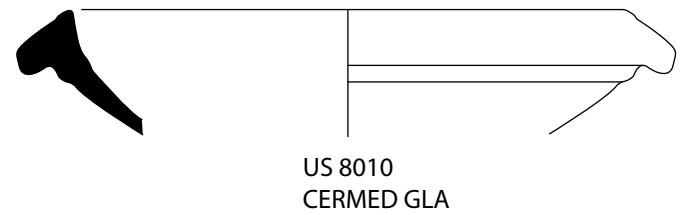
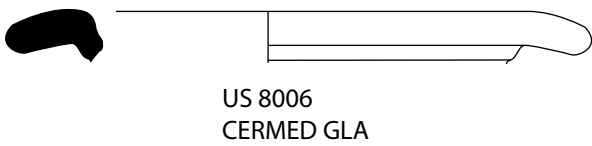
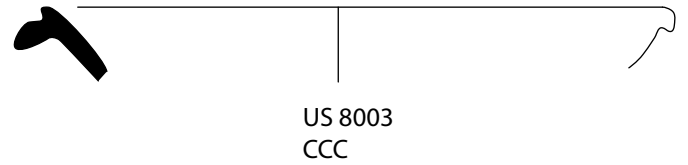
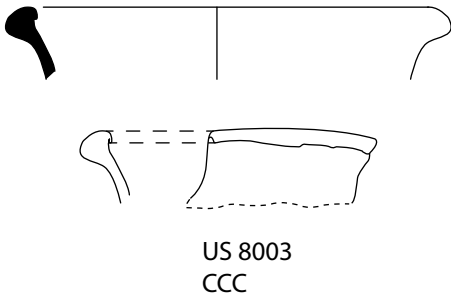
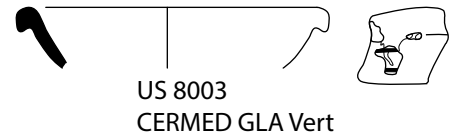
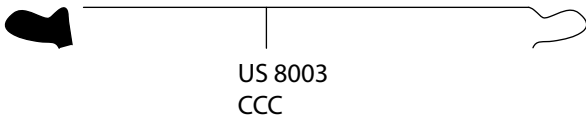
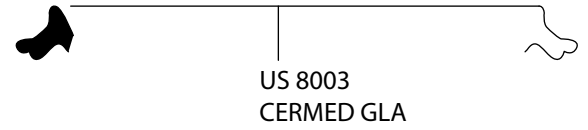
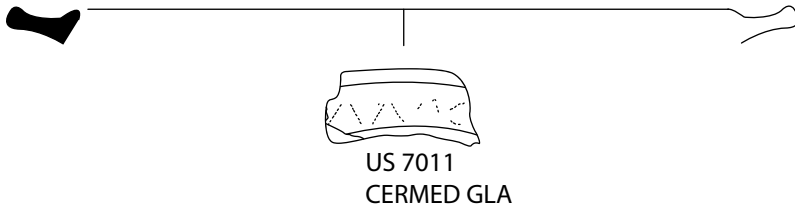
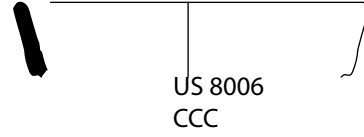
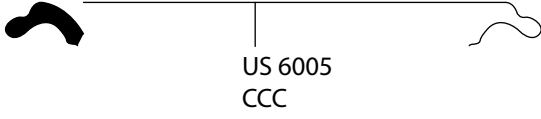
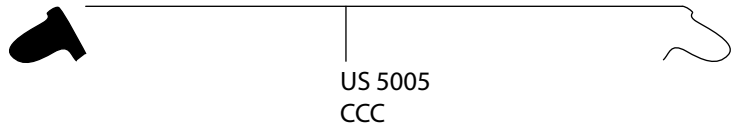
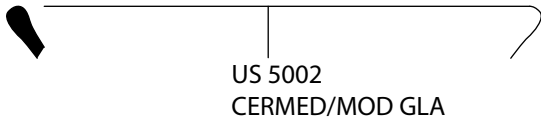


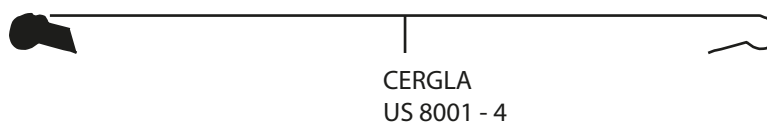
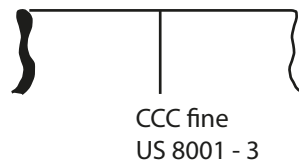
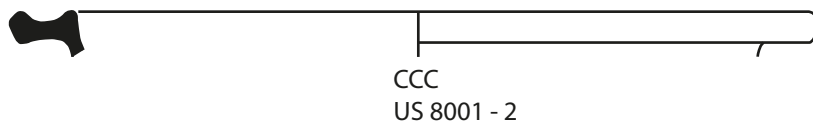
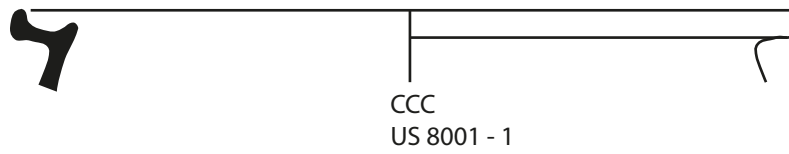
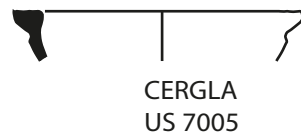
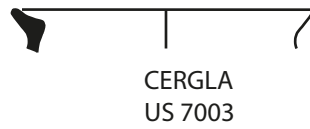
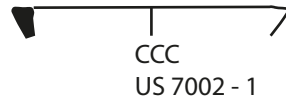
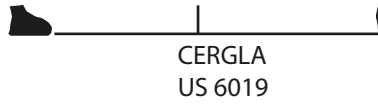
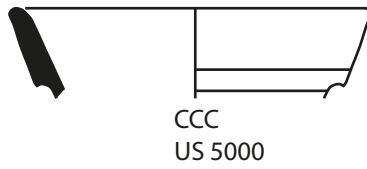
CCC à pâte rose
US 6007 - 4



CCC fine
Glâçure externe
US 6007 - 5







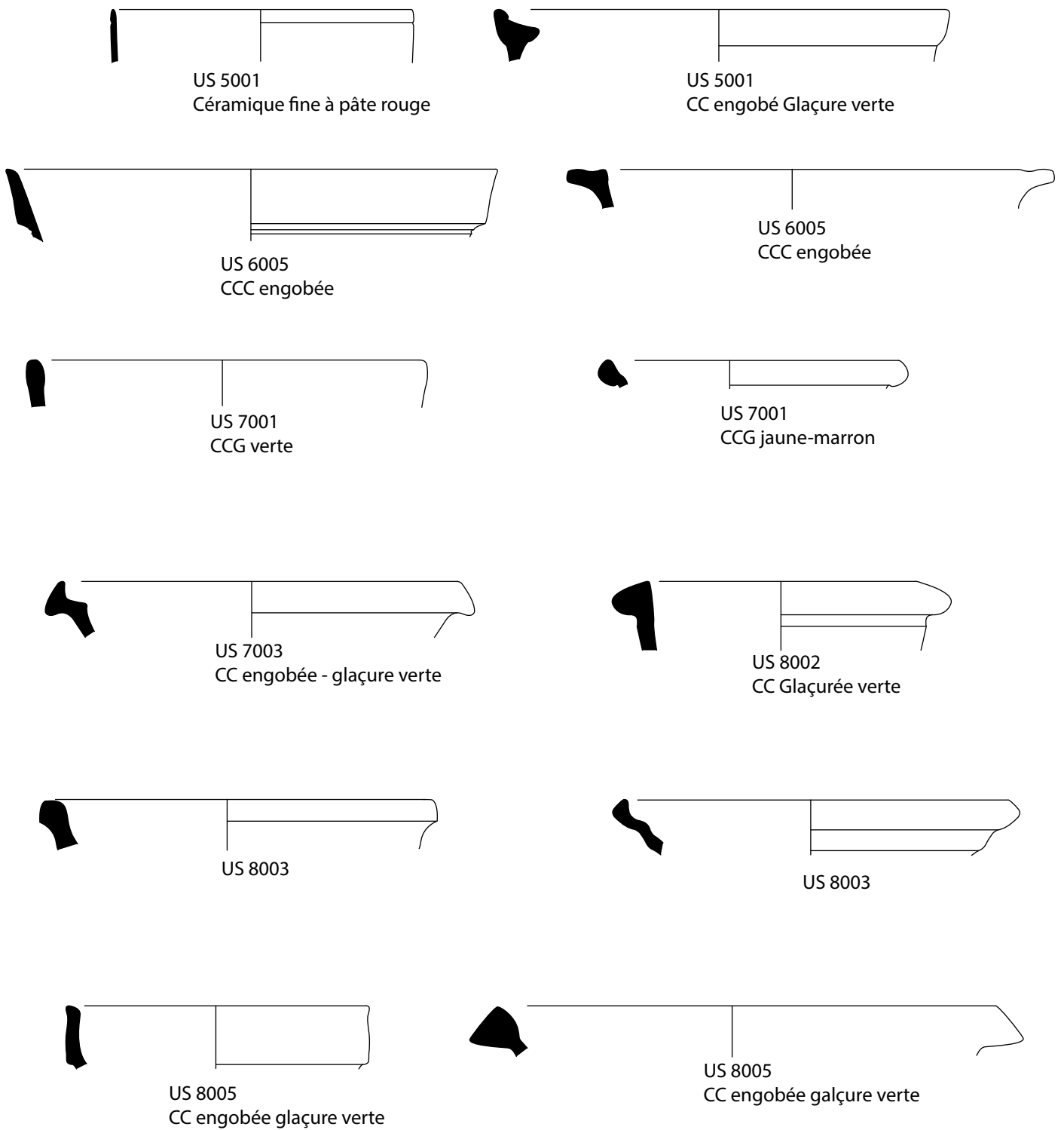


Fig. 107 : Dessins céramiques (E. Courné, Jeanpierre-Berraud)

Tab. 2 : Comptage métal (Etienne Courné).

US	NI	Poids (g)	Commentaire	Code d'enregistrement
5000	1	2		1011326.57.30.1
5001	3	11		1011326.58.30.1
5002	16	80		1011326.59.30.1
5003	4	34		1011326.60.30.1
5005	12	112		1011326.62.30.1
5009	7	23		1011326.66.30.1
6002	2	2		1011326.69.30.1
6005	4	18		1011326.72.30.1
6006	6	70		1011326.73.30.1
6007	3	16		1011326.74.30.1
6008	4	73		1011326.75.30.1
6010	1	124		1011326.77.30.1
6014	1	14		1011326.81.30.1
6015	5	94		1011326.82.30.1
6019	5	38	Clef	1011326.86.30.1
7002	5	28		1011326.93.30.1
7003	2	>1		1011326.94.30.1
7004	3	18		1011326.95.30.1
7005	2	10		1011326.96.30.1
7010	1	3		1011326.101.30.1
7011	2	49		1011326.102.30.1
7013	3	80	Potentiel fragment de loquet	1011326.104.30.1
8002	1	35		1011326.112.30.1
8003	5	152	Fragment de fer à vache	1011326.113.30.1
8004	5	137		1011326.114.30.1
8005	2	57	Lame de couteau, clef	1011326.115.30.1
8006	4	52		1011326.116.30.1
8007	3	21		1011326.117.30.1
8008	2	52		1011326.118.30.1

TAB. 3 : Comptage faune (Etienne Courné).

US	Poids (g)	Code d'enregistrement
5000	4	1011326.57.10.1
5001	50	1011326.58.10.1
5002	28	1011326.59.10.1
5003	112	1011326.60.10.1
5004	13	1011326.61.10.1
5005	118	1011326.62.10.1
5007	4	1011326.64.10.1
5009	62	1011326.66.10.1
6002	53	1011326.69.10.1
6003	10	1011326.70.10.1
6006	50	1011326.73.10.1
6007	224	1011326.74.10.1
6008	20	1011326.75.10.1
6009	170	1011326.76.10.1
6010	68	1011326.77.10.1
6015	>1	1011326.82.10.1
6017	137	1011326.84.10.1
7001	9	1011326.92.10.1
7002	13	1011326.93.10.1
7003	31	1011326.94.10.1
7005	49	1011326.96.10.1
7009	86	1011326.100.10.1
7010	15	1011326.101.10.1
7011	143	1011326.102.10.1
8001	3	1011326.111.10.1
8003	12	1011326.113.10.1
8004	33	1011326.114.10.1
8005	12	1011326.115.10.1
8006	91	1011326.116.10.1
8010	12	1011326.120.10.1

TAB. 4 : Comptage verre (Etienne Courné).

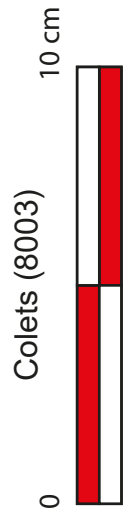
US	NI	Commentaire	Code d'enregistrement
5500	3		1011326.57.60.1
5001	11		1011326.58.60.1
5002	12		1011326.59.60.1
5003	2		1011326.60.60.1
5005	20		1011326.62.60.1
5009	1		1011326.66.60.1
6002	10		1011326.69.60.1
6005	2		1011326.72.60.1
6006	5		1011326.73.60.1
6007	6	Fond	1011326.74.60.1
6008	4		1011326.75.60.1
6010	1		1011326.77.60.1
6015	2		1011326.82.60.1
6017	3	Pied, anse (?)	1011326.84.60.1
6019	1	Col	1011326.86.60.1
7002	5	2 cols	1011326.93.60.1
7003	6		1011326.94.60.1
7004	2		1011326.95.60.1
7010	1	Col	1011326.101.60.1
7011	1		1011326.102.60.1
8001	1		1011326.111.60.1
8004	2		1011326.114.60.1
8005	3		1011326.115.60.1
8010	1		1011326.120.60.1

TAB. 5 : Comptage céramique (Etienne Courné).

US	NI	Poids (g)	Code d'enregistrement
US	NI	Poids (g)	Code Enregistrement
5000	25	163	1011326.57.20.1
5001	26	184	1011326.58.20.1
5002	41	359	1011326.59.20.1
5003	14	208	1011326.60.20.1
5005	41	383	1011326.62.20.1
5007	4	71	1011326.64.20.1
5009	14	52	1011326.66.20.1
6002	82	724	1011326.69.20.1
6005	22	264	1011326.72.20.1
6006	58	644	1011326.73.20.1
6007	64	1499	1011326.74.20.1
6008	9	75	1011326.75.20.1
6009	8	170	1011326.76.20.1
6010	12	142	1011326.77.20.1
6014	1	62	1011326.81.20.1
6015	3	31	1011326.82.20.1
6017	43	732	1011326.84.20.1
6019	4	17	1011326.86.20.1
7001	12	69	1011326.92.20.1
7002	53	401	1011326.93.20.1
7003	30	226	1011326.94.20.1
7004	25	156	1011326.95.20.1
7005	39	257	1011326.96.20.1
7009	35	949	1011326.100.20.1
7010	6	72	1011326.101.20.1
7011	63	885	1011326.102.20.1
7012	8	75	1011326.103.20.1
7013	9	141	1011326.104.20.1
8001	7	82	1011326.111.20.1
8002	17	246	1011326.112.20.1
8003	44	841	1011326.113.20.1
8004	26	510	1011326.114.20.1
8005	18	332	1011326.115.20.1
8006	2	46	1011326.116.20.1
8010	15	173	1011326.120.20.1



Isolat 11 rivét en alliage métallique (6007)



Elément de serrure/porte ? (7013)



Fig. 108.1 : Planche Métal



0 Fer à vache/cheval (8003) 10 cm



0 Clef (8005) 5 cm



0 Clef (6019) 5 cm

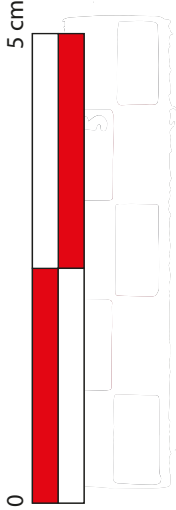


0 Couteau (8005) 10 cm

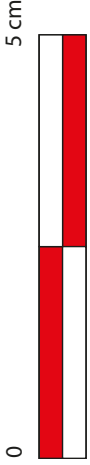
Fig. 108.2 : Planche Métal



Isolat 14 peigne en os (7003)



Isolat 01 élément de serrure, « poussier » (5001)



Isolat 05 poignée glaçurée orange (5003)



Isolat 08 objet circulaire alliage cuivreux (5005)



Fig. 108.3 : Planche Isolats



Clous (8004)



Clous (6006)



Fig. 108.4 : Planche clous



Ferret anguille (6019)



Tomette secteur 5



Fig. 108.5 : Planche métal et TCA

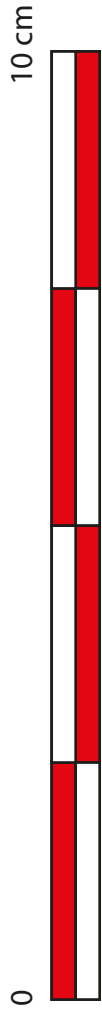


Fig. 108.6 : Planche céramiques Haut Moyen-Âge (5009)



Fig. 108.7 : Planche céramiques en grès (7009)

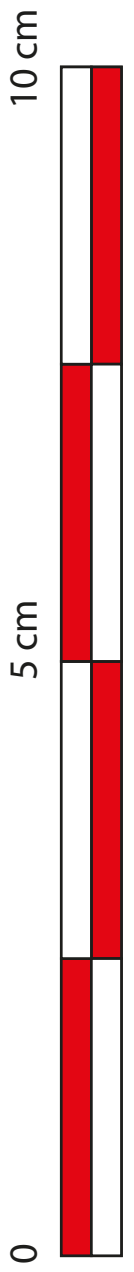




Fig. 108.8 : Plaque céramiques glaçurées (8003)

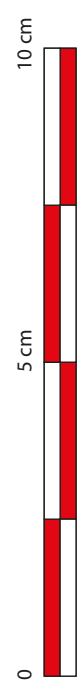


Fig. 108.9 : Planche céramiques glaçurées (6007)

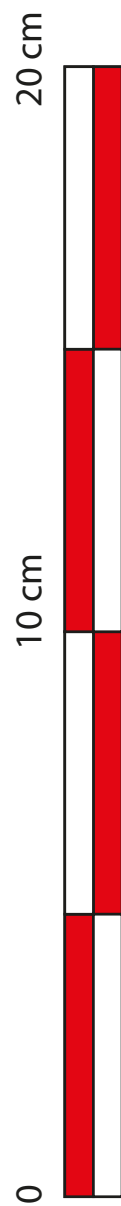


Fig. 108.10 : Planche céramiques échantillon de 7009



Fig. 108.11 : Planche céramiques échantillon de 6007

Us	Zone	Secteurs	UE	Fait	Type	Egalité	Equivalence	Sous	Sur	Description
1001	2	1	126						1002	Première US du sondage 1 de la zone 2 dite du cimetière". Humus/terre végétale. Extrêmement faible en mobilier, quasiment absent. Terre très indurée phénomène probablement dû au fréquent passages de voitures à ce niveau."
1002	2	1	127					1001	1003 1004	terre végétale très meuble. Couche assez pauvre en matériel. Quelques TCA de mortier et un unique ossement, probablement de faune. Cailloutis sans structure lisible. Mélange de grès et de meulière, de calibre allant de quelques cm à 30 cm.
1003	2	1	128				1004	1002		Trois concentrations de blocs/mortier dans le secteur. Au nord, à l'est, et au sud-ouest. Ces trois poches sont liées entre elles par de minces liens, mais elles ne forment pas une structure à proprement parlé.
1004	2	1	129				1003	1002		Similaire à 1003. Mais ne présente pas de contact avec car séparés par 1002. Intéressant de noter qu'on observe la continuation de 1002 entre 1003 et 1004. Complètement argileux. Découverte d'un os (faune à priori).
5000	1	5	57		Couche d'humus supérieur				5001	Couche végétale supérieure
5001	1	5	58		Terre végétale limoneuse-sableuse	5000		5000	5002	Couche de terre végétale, avec forte intrusions de TCA en quantité moyenne entre 2 et (6)/12cm. Beaucoup de verre contemporain de notre période (bière). Présence de 2-3 pièces métalliques et apparition de deux blocs dans l'alignement du MR2 et de la chapelle.
5002	1	5	59		Terre limoneuse-sableuse	5003	5006		5001	
5003	1	5	60		Couche limoneuse avec cailloutis	5002	5006		5002	
5004	1	5	61		Mur construit			5003	5002	
5005	1	5	62		Couche limon sableux	5007		5003		Couche de terre compacte hétérogène d'une couleur brun-jaunâtre avec inclusions de mortier blanc et de charbons de toute petite taille. Présence de céramique, d'os de petite taille, et de métal (scories ?). Présence d'une demi tommette hexagonale, de blocs en profondeur à l'ouest. Blocs en plus grande quantité plus ou moins bien organisés à l'est. Couche qui repose contre l'US 5004.
5006	1	5	63		Couche limoneuse	5003	5003		5002	
5007	1	5	64		Couche limon sableux	5005		5005		Couche de terre de couleur brun - jaune clair hétérogène avec la présence de cailloux de diverses tailles, du mortier, et très peu de mobilier à part de la TCA.
5008	1	5	65		Mur construit			5007		Construction en grès qui apparait sous une terre compacte brun. Cette USC est probablement la suite dur Mur2, située sur le même axe. Possède à ce jour 3 assises.

Us	Zone	Secteurs	UE	Fait	Type	Egalité	Equivalence	Sous	Sur	Description
5009	1	5	66		Couche de limon argileux sableux			5005 5007		Couche de terre marron clair, meuble et argile-sableuse avec inclusions de mortier, charbon, et présence de TCA. Présence de poche d'argile jaune. Le risque d'intrusion correspond à des trous de souris. Vraiment pas beaucoup de mobilier (scories (vers le N), métal et os), inclusions de poche grisâtre, apparition de quelques céramiques noires. Apparition d'un niveau à plat qui est caractérisée par des pierres qui forment un semblant de dallage.
5010	1	5	67		Couche limon argileux			5009		Couche de terre brun sombre (très sombre), meuble. Cette US se situe à l'est du sondage.
6001	1	6	68		Limon de la couche d'humus supérieure				6002 6003	Couche végétale supérieure
6002	1	6	69		Couche végétale	3302		6001 6003	6005 6006 6004	Couche intermédiaire assez profonde de terre végétale. Beaucoup de morceau de TCA ou céramique retrouvé dans ce niveau. Il laissait entrevoir le MR4 à la fin de sa fouille. Il semble se poser sur celui-ci.
6003	1	6	70		Lentille compact			6001	6002	Couche compact de limon-sableux brun calire concentré dans la partie Nord-Est du secteur. Il s'agit probablement d'un niveau très contemporain qui a laissé comme témoignage un grillage à poule.
6004	1	6	71	MR4	Mur construit	4405		6002	6020 6022	Deuxième phase de construction du MR4 avec des éléments de taille moyenne en grès d'épermon lié par un mortier. L'ensemble n'est pas conservé de manière homogène sur l'intégralité du MR4. Dans la partie Est l'us 6004 n'est que très partiellement conservée.
6005	1	6	72		Interface sablo-limoneuse recouvrant le secteur 6	3304 6006		6002	6004 6008 6011 6020 6024	Couche limoneux-sableuse située sous 6002 et 6003 qui semble égale avec 6006. Elle ne recouvre pas le MR4 mais passe par-dessus au niveau du bord Est du sondage.
6006	1	6	73		Interface sablo-limoneuse recouvrant le secteur 6.	3304 6005		6002	6004 6008 6011 6020 6024	
6007	1	6	74		Couche limoneuse de démolition			6005 6006	6009 6011 6011 6022	Couches limoneuse avec beaucoup de blocs ainsi que de TCA (à plat). Une grosse épaisseur avec des couches de mortier plus compact. Elle donne sur trois couches (6009,6011,6013). On voit beaucoup de matériel bien conservé.
6008	1	6	75		Couche limoneuse sédimentaire	3308		6005 6006 6018	6010 6012	Couche argilo-limoneuse meuble de couleur brun clair ocre. Elle se dispose sous 6005 et semble être la première couche propre au Sud du MR4. La Str 1 était présente dans cette couche.
6009	1	6	76		Fine couche limoneuse			6007	6017	Couche limoneuse meuble sous 6007 avec peu de matérielle se pose contre 6013 et 6011 et sur 6017
6010	1	6	77		Couche argileuse	3310		6008 6012	6014	Couche argileuse sous 6008 avec très peu de matériel qui recouvrait en partie le bas de 6012 et la STR1

Us	Zone	Secteurs	UE	Fait	Type	Egalité	Equivalence	Sous	Sur	Description
6011	1	6	78	MR5	Couche de cailloutis d'éboulis	3307		6005 6006 6007 6018	6023 6024	Couche de graviers avec limon-sableux en matrice. Elle se pose sur le MR5 au niveau de son effondrement et était recouverte par 6007
6012	1	6	79	ST1	Structure en pierre semi-circulaire		3305	6008	6010	Structure inconnue qui s'appuie sur le MR4
6013	1	6	80		Couche de cailloux			6007	6015	Couche compacte de cailloutis et blocs dans une matrice de limon avec un peu de TCA. Elle se retrouve uniquement dans la partie Est au Nord ud MR4 sur une largeur de 60cm environ. Elle s'alligne avec l'effondrement de la chappe de mortier (6011). Dessous se trouve 6015 une couche assez similaire mais avec une matrice différente.
6014	1	6	81		Couche argileuse			6010		Couche atteinte en fin de fouille
6015	1	6	82		Cailloutis compact			6013	6021 6023	Couche compact directement sous 6013 dont elle partage les mêmes caractéristiques elle semble correspondre à la même phase que 6017.
6016	1	6	83	FO2	Couche artificielle				6018	Couche artificielle végétale avec du limon
6017	1	6	84		Couche limoneuse-argileuse			6009	6019 6021	Couche limoneuse sous 6009 touchant 6015 et sur 6019 et 6021. Au Nord beaucoup de matériel à plat.
6018	1	6	85	FO2	Creusement de FO2			6016	6004 6008 6011	Creusement atteint lors de la campagne 2019
6019	1	6	86		Couche limoneuse avec inclusions charbonneuses			6017		Couche foncée limoneuse noir avec du matériel carbonisé à plat. Couche de fin de fouille
6020	1	6	87	MR5	Mur construit	3306		6004 6005 6006		Construction en grès qui marque la première phase de construction du MR5
6021	1	6	88		Couche de fin de fouille			6015 6017		Couche atteinte en fin de campagne de fouille 2020
6022	1	6	89	MR5	Protubérance en mortier			6004 6007		Un fin "bourlet" de mortier sous 6004 et sous 6007 "
6023	1	6	90		Couche caillouteuse			6011 6017		Couche atteinte en fin de campagne de fouille 2020 d'apparence caillouteuse avec une matrice en argile ? Couleure claire.
6024	1	6	91	MR5	Effondrement			6005 6006 6011		Effondrement de 6020 visible sous 6011
7001	1	7	92						7002	couche végétale et humus. Beaucoup de racines. Couche très meuble et très perturbateur. On soupçonne déjà que le réseau racinaire du chêne situé l' est va compliquer le reste de la fouille. Mobilier classique" et pas de cohérence chronologique dedans."

Us	Zone	Secteurs	UE	Fait	Type	Egalité	Equivalence	Sous	Sur	Description
7002	1	7	93			4402		7001	7003	Couche de terre meuble brun-gris. Beaucoup de racines liées à la faible profondeur et à la présence du chêne. Des inclusions de mortier apparaissent au nord-est. Le mobilier comprend des fragments de céramiques + MET + FAU + TCA + MOR
7003	1	7	94			4403		7002	7004, 7005, 7006	Très similaire à 7002. Beaucoup d'inclusions de mortier en nombre bien plus élevé. Celles-ci sont de calibres variables. Observation d'un pendage du Nord vers le Sud. Particulièrement présent dans la partie est., où il se superpose à la chappe de mortier (qui apparaît sous le système racinaire du sud-est, 7007). Les inclusions de mortier sont plus concentrées dans la partie est au dessus du mur. Répartition liée à la perturbation racinaire? couche de cailloutis avec des petits blocs de pierre. Inclusions de mortiers de même calibre que dans 7003 + gros nodules de la maçonnerie, ne semble pas dépasser les limites de celui-ci en terme d'épaisseur. Ne se retrouve cependant pas sur l'ensemble du tracé. Occupe le nord et une partie du sud de la partie est du secteur. La partie ouest (plus de la moitié de l'épaisseur du secteur est occupé par l'US 7003 (voir schéma fiche US 7004)
7004	1	7	95				7003?	7003	7006	couche riche en mortier, blocs (10 à 20 cm), cailloutis avec présence occasionnelle de fragments de céramique et de tuiles posées à plat. La fouille se poursuit au nord. Présence de mobilier contre le mur (effet de paroi?) contre le parement d'USC 7006 et 7007. 7005 se trouve dans la partie ouest du sondage.
7005	1	7	96					7003		US construite, maçonnerie située dans le nord du secteur. Se situe dans le même axe et partage le même aspect/assemblage avec l'USC 7007 au sud. Ils sont séparés par un espace vide entre les deux (arrachement/destruction ou trou volontaire?). Possibles traces d'enduits comme sur 7007.
7006	1	7	97	MR9			7007	7003, 7004	7010	maçonnerie de blocs de grès pris dans le mortier sur une assise. Maçonnerie d'un seul type de blocs en terme de nature, mais encore une fois de calibre variable. Est stoppé à mi-secteur avant de reprendre avec 7006. Au sud, de toute évidence 7007 se prolonge à travers MR3 dans S4.
7007	1	7	98	MR9			7006	7003		Très fine couche de gravier (environ 1 mm). Vient recouvrir la chappe de mortier, notamment là où l'on constate des arrachements de maçonnerie entre 7006 et 7007. Mais seulement. Il a été constaté que la découverte de cette couche de gravier était un indicateur systématique de la présence de mortier en place juste en dessous. En revanche, on ne retrouve pas cette couche de mortier directement au dessus même de 7006 et 7007
7008	1	7	99	MR3				7004	7006, 7007	

Us	Zone	Secteurs	UE	Fait	Type	Egalité	Equivalence	Sous	Sur	Description
7009	1	7	100					7005	7011	Nouvelle US qui se situe au niveau du soubassement. La terre y est moins riche en inclusions de mortier et cailloutis mais plus fournie en petits blocs lapidaires (fragmentaires?), de tuiles (à plat pour certaines) et de fragments de faunes et de céramiques. Les morceaux de céramiques les plus gros sont issus du sud du secteur. Se situe dans la pièce formée par 7006/7007 et 7014. Intérieur de la cuisine?
7010	1	7	101					7003, 7004		Située dans le nord du secteur, cette couche s'étend de part d'autre du mur. Démolition, éboulis? Compact et hétérogène, elle est riche en débris de mortier, de blocs, de tuiles et cailloutis.
7011	1	7	102					7005, 7009	7012, 7016	Cette couche se caractérise par un allègement des inclusions de mortier. Les blocs sont plus gros, répartis éparsement dans la couche. Au nord, avant 7010, on retrouve une lentille de mortier (sableux, beige, très désagrégé) à proximité de immédiate du mur. On retrouve des TCA (tuiles/briques/tomettes) fragmentaires et du mobilier commun (céramiques glaçurées vertes, faune, quelques fragments de verres, et un peu de métal (clous), ainsi qu' une pierre qui semble avoir été sculpté", avec un traitement plus développé qu' une simple taille pour une maçonnerie. Axe à développer? Bien que toujours limoneuse et sableuse, la terre semble plus foncée ici (humidité?). S' appuie contre le mur originel sur lequel sont construits 7006 et 7007 (c' est à dire 7016)."
7012	1	7	103				7010	7009, 7011		Située sous la 7011, cette couche présente une terre davantage meuble. Elle est nettement moins riche en mobilier. On retrouve rarement des artefacts. D' importants blocs sont mis au jour, sans lien apparent avec la structure du mur qui apparait de + en +. La TCA est toujours présente, autant que dans la couche supérieure. La texture de la terre change et devient plus argileuse et sableuse. On n' y retrouve presque plus de mortier, sauf contre le mur, mais il est hétérogène et désagrégé. La 7012 marque le fond de fouille de la partie sud-ouest du secteur (intérieur cuisine?) pour l'année 2020. Néanmoins rien n' indique la fin archéologique de cette partie. Pas de profondeur à donner car elle n' est pas finie d' être fouillée.
7013	1	7	104				7006, 7012	7003		US qui vient contre l' USC 7006 et 7012. Occupe la longueur nord du secteur 7 dans l' ouverture supplémentaire.

Us	Zone	Secteurs	UE	Fait	Type	Egalité	Equivalence	Sous	Sur	Description
7014	1	7	105	MR11			7006	7003, 7013	7015	Pente douce en mortier qui lie les pierres (en grès gris) dans l'axe nord_sud et qui se dessine dans l'axe est ouest. Cette pente est perturbée par une arête qui fait plonger la structure vers le sud. Il s'agit en fait la voûte. A partir de ce moment, nous nous retrouvons dans la partie interne. On retrouve ce départ de voûte sur toute la largeur du S7. A l'ouest, elle est fermée par l'USC 7017. Cet espace interne de la voûte est comblée par l'US 7013 qui est tout à fait homogène.
7015	1	7	106	MR11				7014	7013	Enduit de couverture intérieur de la voûte de la cave (USC 7014). Semble recouvrir initialement toute la voûte mais n'est conservée pour l'instant que sporadiquement. La fouille a montré qu'il était très fragile et sensible, des morceaux s'étant détachés.
7016	1	7	107	MR10		7014		7006, 7007	7012, 7018	La largeur n'est pas connue pour ce mur. On en connaît actuellement que le parement supérieur observé dans le Secteur 7. Au dessus de lui se développe 7006 et 7007 lié de toute évidence au MR3 du S4. L'appareillage, l'axe et la le mortier de cette maçonnerie diffère en tout point de 7006 et 7007 qui forme une structure tout à fait à part et surtout postérieure. De nombreuses TCA venaient s'appuyer contre 7016. On observe un désaxage par rapport aux structures postérieures qui est nettement visible dans la partie sud. Ce n'est clairement pas dû à un décrochage de pierre ou un remploi, mais bien à la différenciation entre deux faits archéologiques différents qui se superposent dans un plan très similaire.
7017	1	7	108	MR11		7013, 7015	7014	7003	7013	Parement associé à 7014. Encore complexe à étudier, seule la partie haute a été mise au jour durant la fouille. Se poursuit plus profondément et vers le nord de toute évidence.
7018	1	7	109	MR9						Couche de mortier pas compact horizontale, en ressort par rapport à la maçonnerie 7007 à laquelle elle est associée, à moins qu'elle ne soit liée à 7016. Se retrouve au sud du secteur, mais également semble se poursuivre au nord sous 7006 jusqu'à 7014. Cette couche se situe au niveau de l'interface 7006/7016 et 7007/7016

Us	Zone	Secteurs	UE	Fait	Type	Egalité	Equivalence	Sous	Sur	Description
7019	1	7	110	MR10				7012	7014, 7016	Couche de mortier très compact bien que se casse facilement sous les coups de truelles lorsque l'on frappe en pic. Une couche qui semble bien en place mais qui néanmoins est très fragile. La couche n'est pas finie d'être fouillée et délimitée clairement. Observable sur une épaisseur de 7 cm mais qui se poursuit sous 7012. Couche coupée dans sa continuité vers le sud. Vient contre 7016 et 7014. Niveau de sol associé à 7016 mais encore tôt pour l'affirmer.
8001	1	8	111		Débais de MOUL19 tassés				8002	Couche compacte, hétérogène, texture limon argileux, présence importante de mortier et TCA rose orangé
8002	1	8	112		Terre brune			8001	8003	Couche peu compacte, noire, de texture argile-sableuse, présence de cailloutis et TCA
8003	1	8	113		Couche sablo-limoneuse			8002	8004	
8004	1	8	114		Terre jaune-brune			8003	8005 8006 8010 8011	couche compacte argile-sableuse homogène, concentration de charbon à l'ouest, clous et scories.
8005	1	8	115		Couche jaunâtre			8004	8008 8010	Couche qui apparaît en premier au coin S-E du secteur, assez meuble et sableuse, blocs et mortier.
8006	1	8	116		couche sombre			8004	8007	Couche qui apparaît sur 50cm à l'extrémité ouest du secteur, très compacte et chargée en scories de dimensions moyennes.
8007	1	8	117		couche brun foncé à l'est des blocs alignés			8006		Couche que l'on trouve exclusivement à l'extrémité est du secteur, délimitée par l'alignement de blocs.
8008	1	8	118		couche ocre et noire			8005	8009 8010	Couche potentiellement équivalente avec 8005, on retrouve cette US à l'est de l'alignement de pierre.
8009	1	8	119		couche contenant énormément de TCA			8008	8010	Couche contenant plus de 200 fragments de TCA (pas à plat), tuiles, tomettes et quelques fragments de brique. Aucun autre matériel.
8010	1	8	120		Couche noire, sans matériel			8004 8005 8008 8009		Couche noire de 5cm d'épaisseur environ, aucun matériel. L'US est parfaitement horizontale
8011	1	8	121		Couche brun moyen			8010 8004	8012 8014	Couche brun moyen contenant des fragments de TCA et des inclusions de mortier de taille moyenne.
8012	1	8	122		Fine couche de mortier horizontale			8011	8013	Couche s'apparentant à un niveau de sol au premier abord mais l'extrémité Est est verticale
8013	1	8	123		Couche noire			8012		Couche ne contenant aucun mobilier, mais une poche cendreuse grise de 40cm de diamètre.
8014	1	8	124		Couche grisâtre			8011		Couche séparée par la partie verticale de 8012 à l'extrémité Est, du reste du secteur.

Us	Zone	Secteurs	UE	Fait	Type	Egalité	Equivalence	Sous	Sur	Description
8100	1	8	125	MR6	Alignement de pierres					Alignement de pierres sur 2 rangées, ne traverse pas le secteur du nord au sud. Au Sud les pierres semblent en place tandis qu'au Nord elles sont désorganisées

Fig. 109 : Listing des US de la campagne 2020 (Mathias Bellat).

Fait/Entité	Zone	Secteurs	UE	US/Faits	Type	Dimensions	Description
MR4	1	6	136	6004	Mur construit	l. 7m L. max 1.3 m L. moy 1 m, L min 0.7 m H. max 0.2 m H. min 0.1 m	Reprise moderne du MR5 sous la forme plus étroite suivant globalement un tracé similaire. Il s'agit du même mur que MR3. Peu d'indice de sa présence dans al partie Sud. Composé de TCA, mortier et blocs de grès dont le parement est encore visible sur la face nord.
MR5	1	6	137	6020, 6022, 6024	Mur construit	l. 7m L. max 1.5 m L. moy 1.3 m, L min 0.7 m H. max 0.7 m H. min 0.25 m	Première phase du mur dans le S6. Il s'agit d'un appareil similiaire au MR4 avec moins de TCA et des blocs de parement interne absent ainis que la présence de "galets" sur sa partie sud. Il a une égalité avec le MR2 dans le S3.
STR/ST1	1	6	138	6012	Empilement de pierres	l. 20 cm, L. 20cm, H. 40cm	Une construction, en grès avec présence de liant en mortier, semi-circulaire s'appuyant sur le MR5. La structure comprend au centre un creux circulaire d'un diamètre de 15cm qui plonge dans 6008 et 6010. En-dessous possible présence d'un radier compris dans 6014. Interprété comme un trou de poteau ou une évacuation d'eau.
FO2	1	6	139	6016, 6018	Effet de fouille	l.1.5 m, H.0.3 m	Fosse de creusement correspondant à la fouille de 2019 dans le secteur 3.
MR6	1	8	140	8100	Mur construit/Emplacement de pierres aligné	l. 1.5m L. 40cm h. 30cm	Blocs de grès d'épernon et meulière de 30 à 40cm, taillés pour certains, disposés sur 2 rangs sans assise et traces de mortier en liant. Possible mur datant d'avant la reconstruction moderne des d'Angennes.
MR7	1	5	141	5004	Mur construit/Plateforme/Niv eau de sol	l. 2.2m L. max.1 m , L. min. 0.7 m H.0.36 m	Construction en grès, maçonnerie qui apparait sous l'US5003. Les blocs sont reliés avec des mortiers différents (jaunâtre et blanc). zone de cailloux dans la maçonnerie (remplissage ?).
MR8	1	5	142	5008	Mur construit	l. 2m, L. 0.61 m, H. 0.46 m	Construction en grès qui apparait sous une terre compacte brun. Cette USC est probablement la suite dur mur2. située sur le même axe. Possède à ce jour 3 assises. Possible correspondance avec le MR1/mur1
MR9	1	7	143	7006, 7007, 7018	Mur construit	l. 2.1m , L. 0.4m H. 0.28 m	Fait composé des USC 7006 et 7007, non liées mais correspondantes. Mortier de chaux et de sable, pierre de grès. Mur qui se dessine dans l'axe NO/SE. US 7018 probable niveau de sol associé à l'ouest (7018). Une seule assise est conservée. Construction récente (XVIIe ?). Datation chronologique proposée par comparaison des structures et ordre stratigraphique. Voir MR10. Se situe au-dessus du MR10 dont elle reprend le plan avec un léger désaxement. Semble être la continuité du fait MR3 situé dans le S4, donc en lien avec le MR4 du S6.
MR10	1	7	144	7016, 7019	Mur construit	l.2.65 m, L. 0.83m H.0.4 m	Mur. Maçonnerie de mortier de chaux et de sable, appareillage de pierre de grès et autres. Se situe sous le fait MR9, ce dernier reprend le plan du fait MR10. Conservé sur 3 assises au moins (au moment de fin de fouille MOUL20). Semble fonctionner avec le fait MR11 situé au nord du S7. Peut donc potentiellement être daté par ce lien. MR10 doit donc être antérieur à 1577 (source archive). Le MR10 semble fonctionner avec le MR5 du S6 et le MR2 du S3 pour former l'entité BAT2.

Fait/Entité	Zone	Secteurs	UE	US/Faits	Type	Dimensions	Description
MR11	1	7	145	7014, 7015, 7017	Cave	l. 2m, L. 0.5m H. 0.44m	Maçonnerie de mortier de chaux et appareillage de pierres de grès. Forme un ensemble souterrain particulier qui est interprété comme une cave. Les dimensions de celle-ci ne sont pas encore connues, mais elle semble se dessiner dans un axe E/O. Complétée par une US 7013 très épaisse et très stérile en mobilier. Observation du départ de voûte au sud (axe E/O) et parement interne à l'ouest (axe N/S). Attestation d'une cave semblant correspondre au même emplacement dans une source de 1577, permettant de proposer une hypothèse de datation relative. La date serait antérieure à 1577.
BAT1	1	4, 6, 7	146	MR3, MR4, MR9	Bâtiment	Dimensions actuelle exhumées de 6.5 m x 3.5 m. Dimensions présumées (S3 et S5 inclus) 10 m x 4 m.	Il s'agit de la réutilisation du prieuré et sa transformation par les d'Angezennes à la période moderne. Les S4, S6 et S7 présentent tous des fait de bâti qui semblent appartenir au même bâtiment.
BAT2	1	3, 6, 7	147	MR2, MR5, MR10, MR11	Bâtiment	Dimensions actuelle exhumées de 9.5 m x 4 m. Dimensions présumées (S4 inclus) 10 m x 5.5 m.	Il s'agit de la présumée première phase de construction du prieuré par les grandmontains. Les S3, S6 et S7 présentent tous des fait de bâti qui semblent appartenir au même bâtiment.

Fig. 110 : Liste des faits et entité lors de la campagne 2020 (Mathias Bellat).

Numéro de l'élément	Page	Type	Date et Auteur	Description
Figure.1	Page 6-7	Document officiel	DRAC Ile-de-France, 16/10/2020	Autorisation de fouille pour la campagne 2020
Tableau.1	Page 10	Tableau	M.Bellat	Tableau récapitulatif des résultats de la campagne
Figure.2	Page 11	Carte	M. Bellat	Carte de localisation de la commune de Poigny-la-Forêt
Figure.3	Page 11	Carte	<i>Géoportail.fr</i> , 12/12/2019	Carte IGN avec localisation du site
Figure.4	Page 12	Plan	<i>Cadastre.gouv</i> , 12/12/2019	Plan de la parcelle cadastrale
Figure.5	Page 15	Photographie	E. Courné, 22/06/2020	Photo du cabanon après installation
Figure.6	Page 16	Plan	M. Bellat, 16/11/2020	Plan des zones de fouilles sur fond topographique
Figure.7	Page 17	Document	<i>Archéo-éthique, Paye ta truelle</i> , 18/06/2020	Formulaire <i>Chantier éthique</i>
Figure.8	Page 20	Carte	<i>Géoportail.fr</i> , 11/11/2020	Carte géologique
Figure.9	Page 22	Carte	<i>Géoportail.fr</i> , 11/11/2019	Carte aérienne de 2018
Figure.10	Page 22	Carte	<i>Géoportail.fr</i> , 11/11/2020	Carte aérienne des années 1950'
Figure.11	Page 23	Carte	LUCE & BEAUCHAMP 1757	Carte dite de Casinni
Figure.12	Page 23	Carte	BERTHIER & DELAHAYE 1764	Carte topographique Royal, version gravée
Figure.13	Page 25	Carte	BERTHIER & DELAHAYE 1764	Carte topographique Royal, version non gravée
Figure.14	Page 25	Carte	<i>Géoportail.fr</i> , réalisée entre 1817-1835	Carte dite d'état-major
Figure.15	Page 26	Carte	GIRARD 1938	Carte des eaux et forêt de Rambouillet
Figure.16	Page 26	Carte	<i>Archives de Paris : MC/ET/LXXII/746</i> , données Oliver Chagot, 1839	Carte du site des Moulineaux et des constructions au bords de la Guesle
Figure.17	Page 27	Plan	MOUTIÉ 1846 , p.117	Plan du château en 1697

Figure.18	Page 29	Diagramme	M. Bellat, 11/11/2020	Diagramme des phases d'occupation suite à la campagne 2019 (corrigé)
Figure.19	Page 30	Schéma	M. Bellat, 24/11/2020	Schéma des divisions utilisées pour l'enregistrement des données de fouille
Figure.20	Page 32	Plan	M. Bellat, 24/11/2020	Plan théorique du bâtiment grandmontain
Figure.21	Page 34	Plan	M. Bellat, 28/11/2020	Plan général de la zone 1
Figure.22	Page 35	Plan	M. Bellat, 28/11/2020	Plan des phases de construction de la zone 1
Figure.23	Page 36	Diagramme	F. Jeanpierre-Berraud, 17/11/2020	Diagramme stratigraphique du S5
Figure.24	Page 37	Photographie	T. Pouyanne, 20/06/2020	Vue d'ensemble du S5 avec apparation du MR7
Figure.25	Page 38	Photographie	R. Devred, 25/06/2020	Vue d'ensemble du S7 avec MR7 et MR8 visibles
Figure.26	Page 38	Photographie	T. Pouyanne, 27/11/2020	Vue de détail du MR8
Figure.27	Page 39	Photographie	L-A. Mathieu, 25/06/2020	Vue sur MR7 et 5009
Figure.28	Page 40-41	Coupes	F. Jeanpierre- Berraud,L-A. Mathieu, T. Pouyanne, D.A.O. E. Courné 09/12/2020	Coupes du S5, Minutes 1, 4 et 6
Figure.29	Page 42	Plan	Jeanpierre-Berraud, 05/12/2020	Plan général du S5
Figure.30	Page 43	Plan	F. Jeanpierre-Berraud, 05/12/2020	Plan final du S5
Figure.31	Page 44	Plan	F. Jeanpierre-Berraud, D.A.O. M. Bellat 19/11/2020	Orthophotogramétrie du S5
Figure.31 bis	Page 45	Plan	M. Bellat 05/12/2020	MNE du S5
Figure.32	Page 46	Transects	M. Bellat 05/12/2020	Transects du S5, Minutes 2, 3, et 5
Figure.33	Page 47	Diagramme	M. Bellat, 25/11/2020	Diagramme stratigraphique du S6
Figure.34	Page 48	Photographie	M. Bellat, 28/06/2020	Vue au sud du MR5 en fin de fouille avec STR1 et 6014
Figure.35	Page 48	Photographie	M. Bellat, 28/06/2020	Vue de détail du radier et de 6010 sous STR1

Figure.36	Page 49	Plan	M. Bellat, 01/12/2020	Plan général du S6
Figure.37	Page 50	Plan	M. Bellat, 01/12/2020	Plan Phase III première état du S6
Figure.38	Page 51	Plan	M. Bellat, 01/12/2020	Plan de la Phase III deuxième état
Figure.39	Page 52	Plan	M. Bellat, 01/11/2020	Orthophotogramétrie du S6
Figure.40	Page 53	Photographie	M. Bellat, 28/06/2020	Vue en détail de 6012 (STR1)
Figure.41	Page 53	Photographie	O. Robert, 25/06/2020	Vue zénithale de 6010, STR1 et MR5
Figure.42	Page 54	Photographie	E. Legrand, 28/06/2020	Vue de fin de fouille sur 6019, 6021 et 6023 avec 6024 et 6022 au sud
Figure.43	Page 55	Plan et Minute	E. Legrand et M. Bellat, 01/12/2020	Relevé en plan et en coupe du fait STR1 (Minute 12)
Figure.44	Page 57	Photographie	M. Fafin, 25/06/2020	Vue en plan sur 6015 et 6017
Figure.45	Page 58	Plan	M. Bellat, 01/12/2020	Plan de la Phase II première état
Figure.46	Page 59	Plan	M. Bellat, 01/12/2020	Plan de la Phase II deuxième état
Figure.47	Page 60	Plan	M. Bellat, 01/12/2020	Plan de la Phase II troisième état
Figure.48	Page 61	Photographie	E. Legrand, 24/06/2020	Vue d'ensemble sur 6013, 6009, 6011 et le MR5
Figure.49	Page 61	Photographie	E. Legrand, 24/06/2020	Vue en détail de 6011
Figure.50	Page 62	Photographie	E. Legrand, 22/06/2020	Vue zénithale sur 6008 et MR4 et MR5
Figure.51	Page 62	Photographie	M. Bellat, 18/06/2020	Vue zénithale sur 6008 et MR4 et MR5 avant agrandissement du sondage
Figure.52	Page 63	Photographie	E. Legrand, 22/06/2020	Vue zénithale sur 6007 et 6004
Figure.53	Page 64	Photographie	M. Bellat, 24/06/2020	Vue zénithale sur 6005/6006, 6002 et 6004
Figure.54	Page 65	Plan	M. Bellat, 01/12/2020	Plan de la Phase d'abandon
Figure.55	Page 66-67	Minute	M. Bellat, 01/12/2020	Transects du MR4 et MR5, Minutes 13-17

Figure.56	Page 68-69	Minute	M. Bellat, E. Legrand, D.A.O. E. Courné 01/12/2020	Coupes nord, est et sud du S6, Minutes 9,10 et 11
Figure.57	Page 70	Plan	M. Bellat, 01/12/2020	Relevé d'élévation numérique de terrain
Figure.58	Page 71	Minutes	M. Bellat, 01/12/2020	Transect sud du MR4, MR, Minute 11
Figure.59	Page 72	Minutes	M. Bellat, 01/12/2020	Transect nord du MR4, MR, Minute 12
Figure.60	Page 73	Diagramme	E. Courné, 18/11/2020	Diagramme stratigraphique du S7
Figure.61	Page 74	Photographie	M-C. Rogeau, 18/06/2020	Vue de détail de 7006 avec racines
Figure.62	Page 75	Photographie	E. Courné, 17/06/2020	Vue d'ensemble du S7 sur 7001 et 7002
Figure.63	Page 76	Plan	E. Courné, 10/12/2020	Plan général du S7
Figure.64	Page 77	Plan	M. Bellat, 03/11/2020	Orthophotogramétrie du S7
Figure.65	Page 79	Photographie	M-C. Rogeau, 18/06/2020	Vue d'ensemble du S7 avec apparition de 7006 et 7007 (MR9)
Figure.66	Page 79	Photographie	M-C. Rogeau, 22/06/2020	Vue en plan sur MR9 avec 7006, 7007 mais aussi 7005 à l'est
Figure.67	Page 80	Photographie	E. Courné, 20/06/2020	Vue de détail des blocs et TCA sur 7005 contre MR9
Figure.68	Page 80	Photographie	E. Courné, 20/06/2020	Vue de détail de 7005 avec 7009 en-dessous
Figure.69	Page 81	Minutes	E. Courné, M-C. Rogeau, 25/11/2020	Coupes du S7, Minutes 18-21
Figure.70	Page 82	Photographie	M-C. Rogeau, 18/06/2020	Vue de détail de la maçonnerie de 7007 (MR9)
Figure.71	Page 83	Photographie	E. Courné, 27/06/2020	Vue de détail de la rupture entre 7006 et 7007 (MR9)
Figure.72	Page 84	Plan	E. Courné, 10/12/2020	Plan final du S7
Figure.73	Page 85	Plan	M. Bellat, 19/11/2020	MNE du S7
Figure.74	Page 87	Photographie	E. Courné, 27/06/2020	Vue zénithale de la dépression au nord de 7006 avec 7017
Figure.75	Page 88	Photographie	E. Courné, 27/06/2020	Vue de zénithale de MR11 avec 7012, 7019 et 7013

Figure.76	Page 89	Minutes	E. Courné, 09/12/2020	Transect du MR11, Minutes 23
Figure.77	Page 90	Minutes	E. Courné, 09/12/2020	Transect du MR9 et MR10, Minutes 22
Figure.78	Page 92	Diagramme	M. Waszak, 22/11/2020	Diagramme stratigraphique du S8
Figure.79	Page 92	Photographie	M. Waszak, 20/06/2020	Vue en détail de l'anomalie de l'US 8002
Figure.80	Page 93	Photographie	M. Waszak, 25/06/2020	Vue zénithale du MR6
Figure.81	Page 94	Photographie	M. Waszak, 25/06/2020	Vue de profil de la coupe ouest-est
Figure.82	Page 96	Plan	M. Bellat, M. Waszak 24/11/2020	Plan général du S8
Figure.83	Page 97	Plan	M. Waszak, 25/11/2020	Plan détaillé du S8
Figure.84	Page 98	Plan	M. Bellat, 03/11/2020	Orthophotogramétrie du S8
Figure.85	Page 99	Minutes	A. Goyon, R. Devred, M. Waszak, 18/11/2020	Coupes du S8, Minutes 23, 24 et 25
Figure.86	Page 100	Plan	<i>Wikipédia</i> 24/11/2020	"Plan type" Grandmontain
Figure.87	Page 101	Plan	M. Bellat, 05/11/2020	Plan général de la zone 2
Figure.88	Page 102	Photographie	E. Courné, 01/07/2020	Vue de la coupe sur 1001 et 1002
Figure.89	Page 102	Photographie	E. Courné, 01/07/2020	Vue en plan du S1 sur 1002, 1003 et 1004
Figure.90	Page 104	Plan	M. Bellat, 03/11/2020	Plan général du S2
Figure.91	Page 105	Plan	M. Bellat, 03/11/2020	Plan détaillé du S2
Figure.92	Page 106	Plan	M. Bellat, 01/11/2020	Orthophotogramétrie du S2
Figure.93	Page 107	Minute	M. Fafin, O. Robert, D.A.O. E. Courné, 22/11/2020	Coupe du S2, Minute 26
Figure.94	Page 109	Schéma	YELLOWSCAN, 18/11/2020	Principe de la méthode du LiDAR

Figure.95	Page 110	Diagramme	YELLOWSCAN, 18/11/2020	Système de localisation du LiDAR
Figure.96	Page 110	Diagramme	AIRD'ECO-Drone, 18/11/2020	Équipement utilisé pour la prospection LiDAR
Figure.97	Page 114	Plan	M. Bellat, 05/11/2020	Plan LiDAR format pseudo-couleurs, 9 classes
Figure.98	Page 115	Plan	M. Bellat, 05/11/2020	Plan LiDAR format avec synthèse structures
Figure.99	Page 116	Plan	M. Bellat, 05/11/2020	Plan LiDAR relevé structures intérieures à l'enceinte
Figure.100	Page 117	Plan	M. Bellat, 05/11/2020	Plan LiDAR relevé structures extérieures à l'enceinte
Figure.101	Page 118	Plan	M. Bellat, 05/11/2020	Plan LiDAR format ombré, azimut 90°
Figure.102	Page 119	Plan	M. Bellat, 05/11/2020	Plan LiDAR format ombré, azimut 180°
Figure.103	Page 120	Plan	M. Bellat, 05/11/2020	Plan LiDAR format ombré, azimut 270°
Figure.104	Page 121	Plan	M. Bellat, 05/11/2020	Plan LiDAR format ombré, azimut 360°
Figure.105	Page 125	Diagramme	E. Courné, M. Bellat 12/12/2020	Diagramme générale du site après la campagne 2020
Figure.106	Page 129-148	Listing	J. Foy, E. Courné, M. Waszak et F. Jeanpierre-Berraud 11/12/2020	Inventaire détaillé céramiques
Figure.107	Page 152-156	D.A.O.	E. Courné, Jeanpierre-Berraud 11/12/2020	Dessins céramiques
Tableau.2	Page 157	Tableau	E. Courné, 03/12/2020	Inventaire Métal
Tableau.3	Page 158	Tableau	E. Courné, 03/12/2020	Inventaire Faune
Tableau.4	Page 159	Tableau	E. Courné, 03/12/2020	Inventaire Verre
Tableau.5	Page 160	Tableau	E. Courné, 03/12/2020	Inventaire Céramique
Figure.108	Page 161-172	Listing	E. Courné, 11/12/2020	Photos des artefacts

Figure.109	Page 173-180	Listing	M. Bellat, 11/12/2020	Listing des US
Figure.110	Page 181-183	Listing	M. Bellat, 11/12/2020	Listing des Faits et des Entités